



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

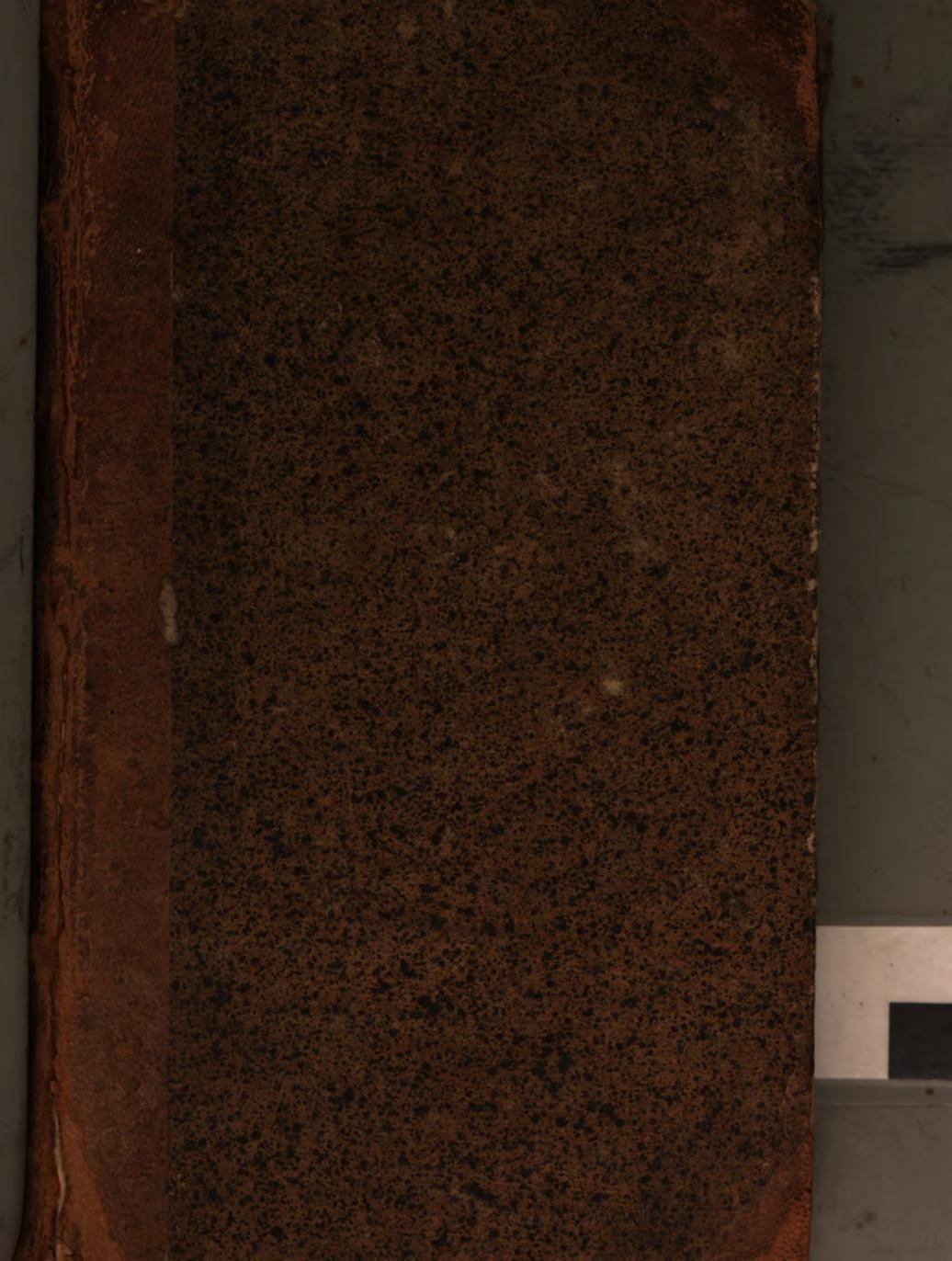
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

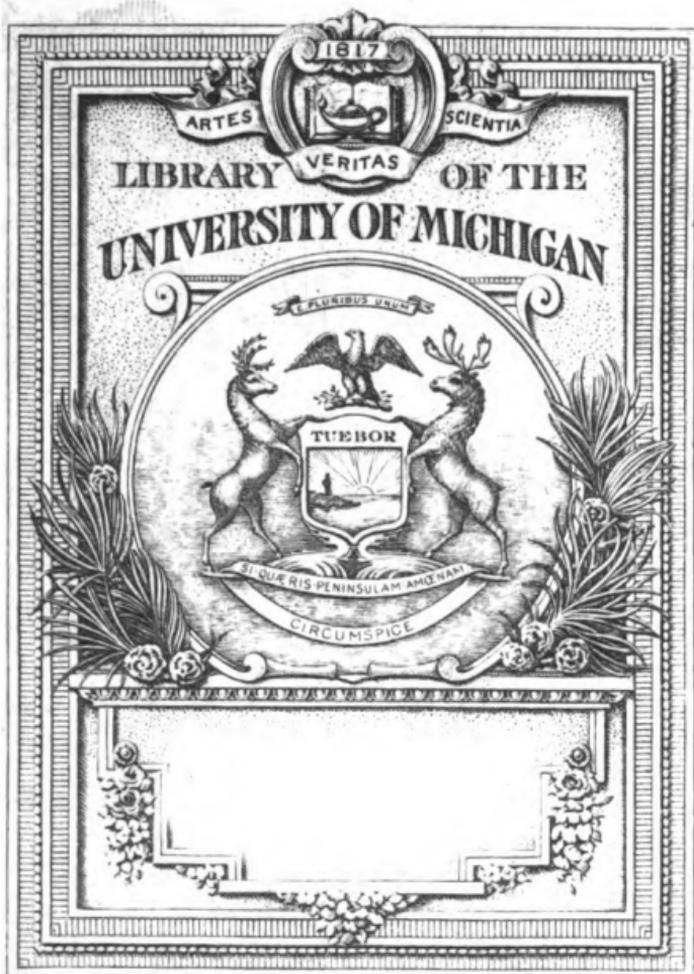
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





840.6
M558



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.

AVRIL 1768.

PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,

Chez } JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, rue du Foin.
CELLOT, Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

100

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau, où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.



raires des provinces ou des pays
qui voudront faire venir le
écrivront à l'adresse ci-dessus.
lie les personnes des provinces
ar la Poste, en payant le droit,
, afin que le paiement en soit
e au Bureau.

ets qui ne seront pas affranchis
rebut.

is personnes qui envoient des
mpes & Musique à annoncer,
le prix.

du nouveau Choix des Pièces
ures & autres Journaux, par
ACE, se trouvent aussi au
ccure. Cette collection est
nt huit volumes. On en a
énérale, par laquelle ce
niné ; les Journaux ne
n assez grand nombre de
ntinuer. Cette Table se
au même Bureau, où
ocurer deux collections
tent encore.



MERCURE DE FRANCE.

AVRIL 1768.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE contre l'athéisme.

LOIN d'ici cette folle ivresse
Qui, des nourrissons du Permesse,
Soutient les prophanes accens.
Fuyez, déités chimériques (1) !
Oui, les idôles poétiques
Ne méritent point mon encens.

Vérité ! c'est toi que j'implore !
Du Dieu, que l'univers adore,
Fais briller les droits éternels :

(1) Apollon & les Muses invoqués par les poètes.

6 **MERCURE DE FRANCE.**

Fais, que d'une main affermie,
Dans le cœur même de l'impie,
J'aïlle lui dresser des autels.

Fille du Ciel, le fol athée,
A ta clarté si respectée,
Livre des assauts impuissans;
Malgré lui ta vive lumière,
De l'erreur perçant la barrière,
Frappe son esprit & ses sens.

Impie ! arrête ; ton blasphème
Au vrai chrétien, au payen même,
Inspire une secrète horreur ;
Ton crime alarme la nature,
Elle abhorre une bouche impure
Qui vient lui ravir son auteur.

Viens, ingrat ! contemple le monde ;
Les vastes cieux, la terre & l'onde ;
Qu'offrent-ils à nos yeux charmés ?
Contemple cet ordre admirable,
Où brille la main adorable
De l'Auteur qui les a formés.

Mais pourquoi promener ta vue
Sur les eaux, la terre & la nue ?
Considère ton propre corps ;
Admire sa noble structure,
Ses organes, sa texture,
Leurs inexplicables ressorts.

Vainement une erreur antique,
 Au hasard, causé chymérique,
 Assigne un ordre si constant.
 Seroit-il possible, *Epicure* (2),
 Que les beautés de la nature
 Fussent l'ouvrage du néant ?

Rions de la folle pensée
 Des philosophes du *lycée* (3),
 Qui crurent le monde éternel,
 Et qui, d'une masse insensible,
 Lourde, changeante & corruptible,
 Forgèrent un être immortel.

Un esprit foible, hardi *Prothée* (4);
 Tour à tour juif, chrétien, arabe,
 Forme un système monstrueux;
 Confond l'esprit & la matière,
 Et fait du dieu de la lumière,
 Un être obscur & ténébreux.

(2) Philosophe qui soutenoit la matière éternelle, & dont le système étoit de rapporter au concours fortuit des atômes la cause du bel arrangement de l'univers.

(3) Lieu dans Athènes où se tenoit l'école des péripatéticiens, ou sectes des philosophes qui avoit pour chef *Aristote*.

(4) *Dominique Spinoza*, auteur d'un captieux système d'athéisme, & qui a prétendu que tout l'univers n'étoit qu'une seule substance, & que cette substance étoit Dieu.

A iv

8. MERCURE DE FRANCE.

Vantez-nous les rares systèmes (5),
Ou plutôt les affreux blasphèmes
Que l'homme étale en ses travers ;
Qui, monumens de la faiblesse,
Font voir de l'humaine sagesse
L'orgueil & les excès divers.

Conçoit-t-on, dis-tu, ce mystère (6) ?
Ici bas le méchant prospère,
L'homme de bien vit malheureux. . . .
Attends le jour, jour redoutable,
Où tu verras l'un misérable,
Et l'autre au comble de ses vœux.
Dès le moment qu'il prit naissance,

L'univers de ton existence
Fit, grand Dieu ! la félicité ;
Rien n'a pu chez les *Hurons* mêmes (7),
Eteindre d'un Être suprême
La consolante vérité.

Tu parles, tout se meut, tout tremble ;
Soudain tous les êtres ensemble
Suivent tes ordres souverains ;
L'insecte qui rampe sous l'herbe,
Ainsi que le lion superbe,
Prêchent ta grandeur aux humains.

(5) Les passions objectées par les libertins, contre l'existence de Dieu.

(6) Le mal physique objecté par les mêmes contre l'existence de Dieu.

(7) L'idée de Dieu naturelle à tous les hommes.

Le méchant même te révère.
Caligula, *Néron*, *Tibère*,
Craignirent ton juste courroux ;
Et les âmes nobles & belles,
Les *Antonin*, les *Marc-Aurèle*,
Adorèrent toujours tes coups.

Un ardent desir me pénètre ;
Je veux perpétuer mon être,
Je veux vivre après le trépas.
Si ce n'est qu'une erreur flatteuse,
Elle me plaît, elle est heureuse ;
Cruel ! ne me l'arraches pas.

Mon âme tremblante, étonnée,
Frémiroit de sa destinée
A l'aspect d'un affreux néant :
Et l'homme abhorant cette image,
Désespéré de son partage,
Mourroit cent fois en un instant.

Que ne puis-je, d'un trait de flâme,
Peindre le désespoir de l'âme,
Si l'univers étoit sans Dieu ?
On verroit l'affreuse licence,
Le vol, le meurtre, la vengeance,
Porter leur fureur en tout lieu.

Quel effroi saisit ma pensée !
La nature bouleversée
S'offre à mon esprit éperdu ;
Le soleil embrâse la terre,

10 **MERCURE DE FRANCE.**

Au soleil l'onde fait la guerre :
Tout périt , tout est confondu (8) !

Au crime quand il s'abandonne ,
D'où vient que le mortel frissonne ,
Eût-il scû cacher son forfait ?
En vain au glaive redoutable ,
S'échappe l'effrayé coupable ;
Un Dieu l'a vu , ce Dieu le fait.

Menace , tonne , frappe , abîme ;
Dieu juste , fait trembler le crime !
Venge ta sainte Majesté.
Mais que dis-je ? ... Ah ! plutôt pardonne ,
Dieu clément ! touche , éclaire , tonne.
Fais nous adorer ta bonté.

Insensé ! tout ce qui respire ,
D'un Dieu nous démontre l'empire ;
Oui , tout concourt à le prouver.
Qui ne le respecte est à plaindre ;
On ne risque rien à le craindre ,
On risque tout à le braver.

Un jour , sur les rigneurs célestes ;
Viendront mille doutes funestes
Alarmer ton dernier instant.
Je vois , ô misère accablante !
Ton âme s'envole flottante
Entre l'enfer & le néant.

(8) L'hypothèse de l'athéisme entraîne l'anéantissement de l'univers. . . . Par M. * * *.

10 **MERCURE**

Au soleil l'onde fa

Tout périt, tout ei

Au crime quand

D'où vient que le n

Eût-il scû cacher son

En vain au glaive rec

S'échappe l'effrayé co

Un Dieu l'a vu, ce E

Menace, tonne, frap

Dieu juste, fait trembl

Venge ta sainte Majesté

Mais que dis-je? ... Ah!

Dieu clément! touche, t

Fais nous adorer ta bonté

Inferlé! tout ce qui re

D'un Dieu nous démontre

Oui, tout concourt à le pr

Qui ne le respecte est à pl

On ne risque rien à le crai

On risque tout à le braver.

Un jour, sur les rigueurs

ndront mille doutes funeste

rmer ton dernier instant.

ois, ô misère accablante!

âme s'envole flottante

l'enfer & le néant.

boothé de l'athéisme entraîna

l'univers. Par M

ÉPÎTRE à M. le Comte ANDRÉ DE
SCHOUVALOW, Chambellan de S. M.
L'IMPÉRATRICE DE TOUTES LES RUS-
SIES; par M. RAOULT, ancien Profes-
seur de Belles-Lettres Françoises dans
l'Université impériale de Moscou.

A INSI donc au printemps de l'âge,
Et dans la saison des amours,
Tout à coup un sombre nuage,
Cher Comte, obscurcit vos beaux jours.
La vive & brillante déesse,
Qui, sur les pas de la jeunesse,
Semant les fleurs, les ris, les jeux,
Du front de l'aimable sagesse
Chasse les soucis ténébreux;
La gaîté, par sa douce flamme,
Hélas ! n'anime plus vos sens,
Et ne verse plus dans votre âme
Ses plaisirs toujours renaissans.
Dans une retraite profonde,
Trop philosophe, en vérité,
Vous fuyez la Cour & le monde
Pour méditer en liberté.
Avec *Nollet*, de la nature
Vous interrogez les secrets,

*ÉPÎTRE à M. le Comte
SCHOUVALOW, Chan-
cèlier de l'IMPÉRATRICE DE
RUSSIE; par M. RAOULT,
Docteur de Belles-Lettres de
l'Université impériale de*

AINSI donc au printem
Et dans la saison des amours
Tout à coup un sombre nuage
Cher Comte, obscurcit vos beaux
La vive & brillante déesse,
Qui, sur les pas de la jeunesse
Émarrant les fleurs, les ris, les
Du front de l'aimable sagesse
Dissipe les soucis ténébreux ;
Par la douce flamme
Dont l'âme plus vos sens,
Se verse plus dans votre âme
Plaisirs toujours renaissans,
Une retraite profonde,
Philosophe, en vérité,
Évitez la Cour & le monde
Et méditez en liberté.
Vollez, de la nature
Interrogez les secrets,

14 MERCURE DE FRANCE:

De ses mœurs & de son système
L'orgueil en secret est l'appui,
Et sa singularité même
Le trahit toujours malgré lui :
Le sage à ses devoirs fidelle,
Humain, bienfaisant, généreux ;
Pratique la vertu pour elle,
Sans étalage fastueux.
Aux défauts, à quelque foiblesse ;
Indulgent il fait pardonner.
Il ne va point fronder sans cesse
Maint abus, mainte petitesse
Qu'en lui-même il peut condamner.
Utile au monde, à la patrie,
Il lui consacre ses talens,
Et croit que la philosophie,
Par la grandeur plus ennoblie,
Peut s'exercer dans tous les rangs.
Au plaisir quelquefois sensible,
S'il goûte ses tendres douceurs ;
Toujours libre & toujours paisible,
De l'amour il plaint les erreurs ;
Et ce Dieu si souvent terrible,
Ne l'enchaîne qu'avec des fleurs.
Loin de la stupide mollesse,
De la sotte fatuité,
Sans arrogance & sans bassesse,
Aux vertus il joint la noblesse,
Le mérite à la dignité.

14 MERCURE DE

De ses mœurs & de soi
L'orgueil en secret est
Et sa singularité même
Le trahit toujours malgré
Le sage à ses devoirs fide
Humain, bienfaisant, gér
Pratique la vertu pour ell
Sans étalage fastueux.
Aux défauts, à quelque fo
Indulgent il fait pardonner.
Il ne va point fronder san
Maint abus, mainte peirell
Qu'en lui-même il peut cor
tile au monde, à la patrie
lui consacre ses talens,
croit que la philosophie,
r la grandeur plus ennoblie
t s'exercer dans tous les r.
plaisir quelquefois sensible,
goûte les tendres douceurs
ours libre & toujours paisi
'amour il plaint les erreurs.
Dieu si souvent terrible,
enchaîne qu'avec des fleurs.
e la stupide mollesse,
sotte fatuité,
rogance & sans bassesse,
rus il joint la noblesse,
e à la dignité.

Laissez voltiger sur vos traces
 L'essain folâtre des amours ;
 Des plaisirs reprenez le cours ,
 Et que *Minerve* avec les *Grâces*
 Préside au bonheur de vos jours.

LETTRE à M. DE LA PLACE.

JE fus hier, Monsieur, dans une maison françoise, où je trouvai deux aimables femmes que la bonté de leur cœur, la vivacité de leur esprit & l'habitude de réfléchir avoient engagées dans une dispute de sentiment digne de l'attention de tous les êtres qui pensent. Il étoit question de savoir *si les malheurs d'autrui sont un motif de consolation pour les malheureux*. L'affirmative & la négative furent soutenues avec feu & de la manière la plus touchante & la plus ingénieuse. L'une de ces deux *Aspasies* fit couler mes larmes en brisant mon cœur, l'autre me causa une vive douleur en étonnant mon esprit. Il me fut impossible d'être spectateur tranquille : je dis mon avis avec chaleur ; il fut loué avec enthousiasme & critiqué avec emportement ; chacun garda son

opinion, & nous nous promîmes tous de nous en rapporter à celle qui seroit la mieux établie dans votre Journal. Toute question qui intéresse l'humanité, & toute vérité qui peut rendre les hommes meilleurs mérite d'être éclaircie, & j'ose vous prier, Monsieur, de vouloir bien rendre ma lettre publique pour parvenir à connoître l'opinion générale sur celle qui a été si diversement soutenue. Je prendrai la liberté de vous adresser une dissertation qui établira la mienne, & j'invite les gens de lettres à fixer nos doutes, en motivant leurs avis.

J'ai l'honneur, &c.

DE L**.

De Londres, le premier février 1768.

LES malheurs d'autrui sont-ils un motif de consolation pour les malheureux ?

IL n'est pas nécessaire de penser pour résoudre cette question, on n'a besoin que de sentir pour être convaincu que, non-seulement les maux des autres n'adoucisent point ceux auxquels l'infortune nous

livre, mais qu'ils ne servent, au contraire, qu'à aigrir la douleur que nous éprouvons déjà.

Quel est le sentiment qui nous porte à partager les malheurs de nos semblables ? La sensibilité. Quels sont les êtres les plus sensibles ? Les malheureux. Comment, en partageant la peine des autres, pourroient-ils diminuer la leur ? Rend-on son fardeau plus léger en se chargeant d'un nouveau poids ? Cœurs vertueux & sensibles, qui êtes si souvent plongés dans la plus vive tristesse, vous est-il jamais arrivé de recevoir quelque consolation des larmes de la douleur ? Une amante abusée qui pleure sur l'infidélité d'un perfide, une mère désespérée de la mort d'un fils tendrement aimé, un ami sensible qui gémit sur la perte de son ami, ont-ils été pour vous un spectacle capable d'adoucir vos peines ? Le sentiment de la douleur ne peut être calmé que par celui du plaisir ; & quel est l'homme assez méchant, quelque malheureux qu'il soit, pour goûter une secrète joie à l'aspect de ceux qui sont aussi à plaindre que lui ? S'il étoit possible que l'infortune des autres émoussât l'aiguillon de nos malheurs, il faudroit cacher cette vérité affreuse qui dégraderoit l'humanité ; il le faudroit pour qu'un

homme dévoré de chagrin pût nous intéresser, car s'il étoit prouvé qu'il desire le malheur de la nature entière, qui voudroit être le consolateur & le bienfaiteur d'un pareil monstre ? La cabane d'un indigent seroit la retraite d'un scélérat. Les humbles toits de la misère couvrieroient les plus horribles complots, & tout malheureux seroit un être détestable qu'il faudroit bannir de la société. Le bonheur est le cri de nos cœurs, c'est le vœu de la nature ; & celui qui n'appercevroit le sien que dans les maux qu'il pourroit faire, seroit bientôt le fléau des humains. N'avilissons point nos êtres par des systêmes odieux ; n'empoisonnons point la nature, ne nous créons pas des vices nouveaux, suivons l'impulsion de nos cœurs. Heureux ou malheureux, la mesure de la sensibilité qui est en nous est celle de l'intérêt que nous prenons aux événemens de la vie qui nous sont relatifs, ou qui regardent les autres. Les personnes que l'infortune a habituées à la douleur sont plus exercées à sentir, & conséquemment plus capables de commisération : d'où je conclus que les maux des autres doivent augmenter ceux des malheureux ; puisqu'ils sont plus sensibles, ils doivent les ressentir plus vivement. En se pénétrant d'une douleur qui

leur est étrangère , celle qui leur est propre ne doit-elle pas prendre une consistance nouvelle ? C'est un feu déjà bien allumé , dont des nouveaux tisons augmentent la flamme. Je suis persuadé qu'un homme qui souffre n'en apperçoit pas un autre dans un état pareil au sien , sans ressentir à la fois & ses maux & ceux de son semblable , & sans s'écrier : pourquoi faut-il que le nombre des malheureux soit si grand ! Que ne puis-je goûter au moins la douce satisfaction de souffrir seul ? Pour qu'il ne tînt pas ce langage il faudroit qu'il y eût une portion de malheur déterminée qui circulât parmi les hommes. Elle s'affoiblirait en se partageant ; & il seroit naturel alors de desirer que ce partage se multipliât à l'infini pour voir diminuer d'autant la portion qui l'accableroit. Il est démontré que les hommes ne sont point méchans gratuitement ; & qu'importe en effet au misérable qui n'a pas de quoi subsister , que mille autres meurent de faim puisque cela ne rend pas son état meilleur ? Les malheureux peuvent se consoler ensemble , parce que leurs âmes communément ont des rapports entr'elles qui les attachent l'un à l'autre ; mais ces rapports sont indépendans de leur mauvaise fortune : les véritables sont ceux de la vertu , & certaine-

10 MERCURE DE

leur est étrangère, celle qui ne doit-elle pas prendre nouvelle ? C'est un feu dé dont des nouveaux tisons flamme. Je suis persuadé qui souffre n'en apperçoit dans un état pareil au sien, la fois & les maux & ceux capable, & sans s'écrier : pour que le nombre des malheureux que ne puis-je goûter au moment de satisfaction de souffrir seul ? Et pas ce langage il faudroit que la portion de malheur déterminée se partageât entre tous les hommes. Elle s'affoiblit en se partageant ; & il seroit naturel de croire que ce partage se multiplieroit pour voir diminuer d'autant qu'on se multiplieroit qu'on l'accableroit. Il est démontré que les méchants ne sont point méchants & qu'il n'importe en effet au malheureux de quoi subsister, qu'il soit malheureux ou qu'il ne le soit pas, s'il ne meurent de faim puisque son état n'est pas meilleur ? Les malheureux ne peuvent se consoler ensemble que par leurs âmes communément occupées de leurs entr'elles qui les attachent ensemble ; mais ces rapports sont indifférents pour leur malheur ou leur bonheur, leur mauvaise fortune : les malheureux ne sont pas ceux de la vertu, & cert :

22 MERCURE DE FRANCE.

J'y cherche vainement ces conquérans féroces,

(a) Ces *Timurs*, ces *Nadirs* érigés en colosses

(b) Par un vil écrivain. . .

Votre triste grandeur peint nos pertes fatales. . .

Cruels, vous n'avez teint vos palmes triomphales,

Que dans le sang humain.

J'y vois les Princes nés pour le bonheur du monde :

Ils laissent reposer dans une paix profonde

Leurs foudres destructeurs ;

Sans asservir les Rois ils leur servent d'exemples. . .

Elèvent vers le ciel des autels & des temples ;

Ils en ont dans les cœurs.

Ici sont des héros sous la pourpre romaine ;

Là paroît (c) *Léopold*, si cher à la Lorraine

Par ses bienfaits divers ;

Père de ses sujets avant d'être leur maître :

Il ne régît qu'un peuple, & méritoit de naître

Pour régir l'univers.

(a) *Tamerlan*, surnommé *Timur*, est encore plus connu par ses cruautés que par ses victoires.

Scah-Nadyr, *Thamas Koulikan*, ne pénétra jusqu'aux Indes qu'à-travers des flots de sang humain ; l'atroce barbarie de ces guerriers heureux, plus rapide & plus funeste qu'un incendie, laissa dans tous les pays où ils portèrent leurs armes, d'affreuses marques de leur inhumanité.

(b) Un pour plusieurs.

(c) *Léopold I*, Duc de Lorraine & de Bar, Roi de Jérusalem, &c. naquit à Inspruck, capitale du Tyrol, le 11 septembre 1679.

S'il n'eût point sous ses loix l'un & l'autre *Neptune*,
 La mort de ses mépris fait rougir la fortune,
 Et le place à son rang ;
 Autour de *Léopold* sont les héros de Rome,
 Et la gloire à leurs yeux fait placer le grand
 homme,
 Entre *Tite & Trajan*.

Auguste triomphant, a vingt Rois à sa suite ;
 (La gloire d'un héros , pour celui qui l'imité ,
 N'est jamais un affront).
César ceint *Léopold* du laurier littéraire ,
 Dont l'ami de *Mécène* & le rival d'*Homère*
 Couronnaient son front.

Le superbe Empereur du Duc n'est point le guide...
 Vers le grand sanctuaire , où la gloire préside ,
 Il marche en le suivant...
 L'un cultiva les arts , l'autre en prit la défense ;

Le 6 février 1698 fut le jour à jamais mémorable, où ce grand Prince commença à remplir le trône de ses ancêtres. Sans cesse occupé du bien-être de ses sujets, *Léopold* chercha tous les moyens de les rendre heureux, & parvint au but qu'il se proposoit. Ce Souverain, le restaurateur, le véritable père de la patrie, mourut à Lunéville le 21 mars 1729. Ce Prince ne dut qu'à ses propres lumières le repos dont il jouit pendant son glorieux règne. Ce repos fut assuré par une neutralité aussi difficile à obtenir qu'à garder.

24 MERCURE DE FRANCE.

Auguste, dans sa Cour, protégea la science ;

(d) *Léopold* fut savant.

Le moderne héros égale *Marc-Aurèle* ;

Tous deux, dans leur empire, avec le même zèle ;

Firent régner les loix. . . .

Tous deux, lents à punir, ils prévinrent les crimes :

Tous deux auteurs profonds, cœurs grands, es-
prits sublimes,

Et philosophes Rois.

Prince, disoit *Trajan*, tu balançois ma gloire ;

Quand ta main, jeune encor, captivoit la victoire

(e) Enchaînée à ton char ;

Quand l'Orient te prit pour le dieu de la guerre,

Quand le fier Ottoman, frappé de ton tonnerre,

Fuyoit à *Témefwar*.

(d) Il seroit à souhaiter que celui qui possède les mémoires de ce profond politique, les mît au jour. C'est un beau présent à faire au public. L'esprit y brille par la beauté des idées, le cœur s'y reproduit par la tendresse des sentimens, & la religion y domine dans les sentimens & dans les pensées. Un homme distingué par son esprit, par sa naissance, par ses lumières & par son caractère, a lu les mémoires de *Léopold*, & en a fait publiquement l'éloge que l'on vient de lire.

(e) A seize ans, le fils du vainqueur des Ottomans, le fils de *Charles V*, dit le *Victorieux*, Duc de Lorraine, fit voir à la bataille de *Témef-*

Ah !

Ah ! j'ai trop assouvi ma soif pour les conquêtes...
 Tandis qu'un feu central , présage des tempêtes ,
 Couvoit dans nos remparts ;
 Sous la pourpre *Trajan* devoit vivre en *Socrate* ;
 Plurôt que d'arborer au-delà de l'Euphrate
 Le drapeau des *Césars* . . .

Léopold mit sa gloire à gouverner en sage ;
 Aussi son règne heureux du plus léger nuage
 Ne fut point obscurci.
 Il crut qu'il valoit mieux faire aimer sa mémoire ;
 Que d'unir sous ses loix la Meurtre (f) à la mer
 Noire ,
 Et Belgrade à Nancy.

Viens , lui disoit *Titus* , toi dont je fus l'exemple ;
 Sur le marbre & l'airain , à jamais dans ce temple ,
 On lira nos exploits . . .
 Vois ta grande maison de ton âme héritière ,
 (g) Et ta gloire former ce bel arc de lumière
 Au premier des *François*.

war , qu'il étoit le digne sang de tant de Souverains zélés défenseurs de la seule vraie religion.

(f) La Meurtre est la rivière qui borde l'agréable prairie de Nancy.

(g) Ces vers étoient composés avant la mort de *François I* , qui fit le bonheur de l'Empire , les délices de la Toscane & l'admiration de l'Europe. Cet Empereur fut équitable , bienfaisant , magnanime , affable. La postérité ne peut man-

16 MERCURE DE FRANCE.

Ce fils obéissant à l'amour qui l'inspire ,
(h) T'élève un monument d'où s'élancent , pour
luire ,

D'éclatantes vertus. . . .

Le vase précieux d'un parfum d'Arabie
Embaume , exhale encore une odeur d'ambroisie,
Quand le parfum n'est plus.

Sur tes traces , *François* , en s'illustrant encore ;
(i) A comblé de bienfaits le peuple qui t'adore ,
Sans en être le Roi. . . .

Tu dois te réjouir de la rigueur des Parques. . . .
En *Joseph* revivront tant de sages Monarques ,
Qui revivoient en toi.

quer de le placer au nombre des meilleurs Princes
qui aient existé. Cet augure paroît des mieux
fondés.

(h) *François Etienne de Lorraine* , né à Lunéville le 8 décembre 1708 , mort à Inspruck le 18 août 1765 , peu de temps avant sa mort , fit achever , à grands frais , la chapelle ronde que *Léopold I* avoit fait bâtir à Nancy , sur le tombeau de plusieurs de ses ancêtres. Le corps de *Léopold* , celui d'*Elisabeth Charlotte d'Orléans* , sa digne épouse , & plusieurs Princes leurs enfans , repotent sous cette chapelle ducale que les connoisseurs admirent.

(i) Pendant le règne de *François I* , ce bienfaisant Empereur fit annuellement passer en Lorraine des sommes immenses , pour récompenser tous ceux qui avoient eu l'honneur d'être attachés au

16 MERCURE I

Ce fils obéissant à l'amo

(b) T'élève un monumen

luire ,

D'éclatantes vertus,

Le vase précieux d'un par

Embaume , exhale encore ui

Quand le parfum n

Sur tes traces , François , et

(i) A comblé de bienfaits le

Sans en être le Roi.

Toi dois te réjouir de la rigueur

En Joseph revivront tant de

Qui revivoient en toi.

uer de le placer au nombre des n
i aient existé. Cet augure pé
ndés.

(h) François Etienne de Lorrain
e le 8 décembre 1708, mort
ouit 1765, peu de temps avan
ver, à grands frais, la chapel.
/47 avait fait bâtir à Nancy
de plusieurs de ses ancêtres. I
d, celui d'Elisabeth Charlotte
e épouse, & plusieurs Princes le
t sous cette chapelle ducale qu
s admirent.

endant le règne de François I, c
ereur fit annuellement passer en
es immenses, pour récomp
voient en l'honneur d'être au

18 MERCURE DE FRANCE.

Osa tout envahir ;

Il fit à l'univers des blessures profondes ,
Et reprochoit aux dieux d'avoir créé des mondes
Qu'il ne pût conquérir.

Dans cet heureux séjour il n'eût point trouvé place ,
Si, satisfait de vaincre , il n'eût encore fait grace

A *Porus* , son rival ;

Et fit de son orgueil étouffant le murmure ,
Il n'eût de *Lyfimaque* essuyé la blessure ,
De son bandeau Royal.

J'ai par quelques bienfaits signalé ma puissance ;
Toi , discret dans tes dons , sage en ta bienveil-
lance ,

Tu ne fis point d'ingrats ;

J'enrichis des amis , toi la Lorraine entière ;
(1) Pour l'embellir le Ciel prolongea la carrière
De son Roi *Stanislas*.

En guerre comme en paix ce héros , ce vrai sage ;
Du pouvoir souverain fit le plus bel usage. . . .

(1) *Stanislas I, Leczinski* , Roi de Pologne ,
Duc de Lorraine & de Bar , né le 20 octobre
1677 , à Léopold , capitale du Palatinat de Rus-
sie , termina le 23 février 1766 , sur les quatre
heures du soir , dans son château de Lunéville ,
une vie que les traverses les plus étonnantes ,
soutenues avec une aimable gaieté & une heureuse
philosophie , rendront admirable aux siècles les
plus reculés.

28 MERCURE DE

Osa tout envahir ;
Il fit à l'univers des bleffs
Et reprochoit aux dieux d'ar
Qu'il ne pût conqué.

Dans cet heureux séjour il n'eût
Si, satisfait de vaincre, il n'eût
A Porus, son rival ;
Et si de son orgueil étouffant
Il n'eût de Lyfimaque effuyé l
De son bandeau Royal.

J'ai par quelques bienfaits signal
Toi, discret dans tes dons, sage
lance,

Tu ne fis point d'ingrats ;
L'enrichis des amis, toi la Lorra
) Pour l'embellir le Ciel prolong
De son Roi Stanislas.

guerre comme en paix ce héros, c
pouvoir souverain fit le plus bel

Stanislas I, Leczinski, Roi de
de Lorraine & de Bar, né le 20
à Léopold, capitale du Palatina
mina le 23 février 1766, sur le
du soir, dans son château de Lu
que les traverses les plus éton
avec une aimable gaieté & une hé
ie, rendront admirable aux siècles.

30 MERCURE DE FRANCE.

Ton peuple vit en toi le modèle des pères.

(p) On te nomme aujourd'hui, dans les Cours
étrangères,

Le modèle des Rois.

(p) *L'anti Machiavel*, qui tient parmi les livres le même rang que son auteur occupe parmi les hommes, donne les plus justes idées de S. A. R. & de l'amour que ses fidèles sujets avoient pour ce Prince & pour M^{de} la Duchesse son épouse, amour qui fut témoigné d'une façon si attendrissante à S. A. R. *Madame*, à son départ pour se rendre à Lunéville, dans la souveraineté de Commercy. Peut-on désirer des témoignages plus forts, plus vrais, plus favorables aux Lorrains que ceux de l'*Achille* & des deux *Homères* de ce siècle ?

Je désirerois que tous ceux qui liront ces vers & ces notes fussent persuadés que le sentiment désintéressé est seul fait pour peindre le sentiment qui devroit être le moins sujet à varier.

Après tant de bienfaits peut-on les oublier !

Corn.

Par un Père de l'Oratoire de Nancy.



30 MERCURE

Ton peuple vit en toi

(p) On se nomme aujour
étrangères,
Le modèle des

(p) *L'anti Machiavel*, qui
même rang que son auteur
mes, donne les plus justes
l'amour que les fidèles sujets
pour M^{de} la Duchesse
témoigné d'une façon si att
adme, à son départ pour le
sa souveraineté de Comm
des témoignages plus forts
orables aux Lorrains que ce
deux Homères de ce siècle ?
e désirerois que tous ceux qu
voies fussent persuadés que le
est seul fait pour peindre
it être le moins sujet à varier
ès tant de bienfaits peut-on

Par un Père de l'Oratoire



31 MERCURE DE FRANCE.

fidelle pour soumettre à son empire un
amant parjure. . . . Mais quelle étoit mon
erreur ! Devois-je me flatter que la voix
de l'amitié se fît entendre dans un cœur
où régnoit l'amour ?

Dieux, quelle noirceur ! . . . L'espérance
de voir bientôt les destinées de *Berville*
s'unir aux miennes avoit répandu au sein
de nos familles une douce allégresse. Déjà,
sous les plus heureux auspices, brûloient
pour nous les flambeaux de l'hyménée.
Déjà même, le dirai-je ? . . . j'éprouvois
cette timide inquiétude, cet empressement
secret, cette vive impatience, ce faisisse-
ment délicieux, si ordinaires aux vrais
amans, lorsqu'ils touchent à l'instant du
bonheur. . . . Quelle subite métamorphose !
Un de tes regards, perfide *Amaryllis*,
tombe avec complaisance sur *Berville*. Son
cœur en est embrâsé ; il oublie ses ser-
mens ; il devient ton esclave.

Hé quoi ! les attraits dont la nature s'est
plû à l'embellir sont donc bien victorieux
pour détruire en un moment un ouvrage
qui m'a coûté plusieurs années ? . . . Il est
vrai qu'elle t'a prodigué des charmes. J'en
conviens, quoiqu'un tel aveu soit pénible
pour une femme, & sur-tout pour une
rivale. Mais ne crois pas qu'elle ait en ta
faveur épuisé tous ses trésors. Ecarte cette

idée, que l'amour-propre & l'adulation n'ont servi sans doute qu'à fortifier ; les yeux d'une amante irritée sont plus clairvoyans que ceux d'un public facile à séduire.

D'ailleurs, si c'est uniquement à la beauté que tu dois la victoire qui fait mon infortune, cesse de t'énorgueillir. Ton triomphe ne mérite pas que tu t'en applaudisse. Les sentimens que la beauté fait naître sont passagers comme elle. C'est un prestige qui séduit, mais qu'on voit bientôt s'évanouir. Le Temps, ce cruel ennemi des visages, en altère insensiblement les traits. Il en flétrit les agrémens. Alors cet amour qu'on protestoit devoir être éternel, se change en indifférence, l'indifférence en dégoût, & le dégoût en aversion.

Tel est le sort auquel tu dois t'attendre. Oui, je te le prédis : l'infidèle, dont tu viens de couronner les vœux, cet amant si soumis, si passionné, dont la bouche te jure une flamme immortelle, ne sera bientôt qu'un époux volage. Ah ! que cet espoir est consolant pour moi ! Il sert à diminuer le poids de ma douleur. Qu'il me sera doux de me voir vengée par ceux mêmes contre lesquels je veux exercer ma vengeance ! Que le spectacle de ces dissensions domestiques, de ces haines conju-

B v

gales, aura de charmes pour *Glycère* ! Dès à présent même, *Amaryllis*, l'attente de tes revers, la perspective des maux que tu dois effuyer, font presque ma félicité !

Mais que dis-je ? cruelle ! . . . Ah ! plutôt, jouissez tous deux des douceurs que l'hymen & le Dieu de *Paphos* vous procurent ! Tâchez, s'il est possible, de réunir ces deux divinités inconciliables. Goûtez bien leurs faveurs : le devoir les autorise ; mais le sentiment seul doit en faire le prix. Toujours amans, ne vous souvenez pas que vous êtes époux. Vivez enfin dans un cercle de plaisirs toujours renouvelés. Tandis que, triste objet de la rigueur du destin, je me verrai réduite à traîner des jours malheureux dans la langueur & dans les larmes. Trahie par le seul mortel qui jusqu'ici me parut digne de me plaire, je ne connoîtrai plus que l'affreux désespoir de jamais revoir son semblable.

Mais terminons au plutôt cette lettre ; une idée si accablante est trop capable de ranimer en moi tout ce qu'inspire la vengeance. Tu dois sentir, *Amaryllis*, à quels excès se porte une amante trompée & qu'on force à demeurer fille . . . peut-être, hélas ! le reste de ses jours.

Par M. DU TAILLIS.

34 MERCUR

gales, aura de cha
à présent même,
tes revers, la pert
tu dois effuyer, fo

Mais que dis-je
tôt, jouissez vous d
l'hymen & le Dieu
curent ! Tâchez, s'i
nit ces deux divinités
tez bien leurs faveurs
rife ; mais le sentimen
e prix. Toujours ama
ez pas que vous êtes
ans un cercle de plai
llés. Tandis que, tr
eur du destin, je m
âner des jours malheu
ur & dans les larm
mortel qui jusqu'ici
ne plaire, je ne cont
eux désespoir de jan
lable.

is terminons au plut
dée si accablante est
imer en moi tout ce
nce. Tu dois sentir,
cès se porte une am
force à demeurer fill
as ! le reste de ses j
Par M. DU 2

36 MERCURE DE FRANCE.

Tu vas, d'une ivresse nouvelle
Goûtant les douceurs désormais,
De la tendresse paternelle
Connoître les puissans attraits. . . .
Ah ! quelle volupté suprême,
De caresser avec ardeur,
Dans les traits d'un autre soi-même,
Un être dont on est l'auteur !

Qu'un vrai père, à qui la nature
Inspire ses divins penchans,
Epreuve un aimable murmure
Au doux aspect de ses enfans !
Il se dit avec complaisance :
« Voici l'ouvrage de mes mains ;
» Ils me doivent leur existence :
» C'est par moi qu'ils sont des humains ».

Par le même.



L'AMITIÉ TRAHIE,

NOUVELLE FRANÇOISE:

RIEN de plus rare que l'amitié (1), rien de plus commun que le nom d'ami : sans considérer l'étendue des devoirs que ce titre impose, on se le prodigue indistinctement l'un à l'autre, & personne ne rougit de l'usurper. L'abus que l'on fait d'une qualité si précieuse en dégrade l'essence divine. Tous les hommes seroient heureux, sans doute, s'ils connoissoient mieux le prix d'un sentiment qui élève l'âme & fait ses plus pures délices ; mais leur foiblesse naturelle, l'inconstance de leur humeur, l'intérêt particulier qui les divise oppose trop d'obstacles aux progrès qu'il pourroit faire dans leurs cœurs. La politique même des méchans a converti en pièges la trame de ces nœuds sacrés qui devoient nous unir. Quelle gêne pour un être sensible d'être à toute heure en

(1) Le plus grand poëte de nos jours, ce sublime peintre du sentiment, la définit ainsi dans *l'Henriade*, chant VIII, vers 322 :

Amitié, don du Ciel ! plaisir des grandes âmes !

38 MERCURE DE FRANCE.
garde contre la trahison & l'ingratitude!
Faut-il que ces réflexions nous empêchent
de faire le bien ? non. Aimons, pour
notre propre satisfaction, ceux qui se
disent nos amis ; mais gardons-nous de
les trop éprouver. L'exemple que je vais
citer pourra suffire à établir cette maxime.

Bertrand & Norbert, tous deux nés
d'honnêtes bourgeois de cette capitale du
royaume, s'étoient voués dès leur plus
bas âge une amitié réciproque. La confor-
mité de caractères n'avoit eu aucune part
à cette liaison. Leurs goûts différoient
jusques dans les choses les plus indiffé-
rentes. Le premier étoit brusque, emporté,
sombre & avide ; le second étoit civil,
tempéré, enjoué & généreux. Son humeur,
facile à se prêter aux défauts de son ami,
lui méritoit tout l'honneur d'une si belle
union. Leurs parens n'étoient pas riches :
forcés par cette raison de se choisir un
état, *Bertrand* s'étoit décidé pour le com-
merce de Paris, & *Norbert* pour celui de
mer. Ils avoient réussi également dans
leurs entreprises, & le voyageur, content
de ce qu'il avoit rapporté des Indes Occi-
dentales, étoit revenu se fixer auprès de
son ami.

Quelque temps après son retour, *Ber-
trand* s'étoit marié. Malgré la répugnance

FRANCE.
& l'ingratitude!
ous empêchent
Aimons, pour
, ceux qui le
dons - nous de
le que je vais
cette maxime.
ous deux nés
e capitale du
ès leur plus
. La confor-
aucune part
différent
lus indiffé-
, emporté,
toit civil,
n humeur,
son ami,
e si belle
as riches:
noisir un
e com-
celui de
nt dans
content
s Occi-
près de
Ber-
nance

que *Norbert* avoit toujours senti pour cet engagement sérieux, sa complaisance pour son ami l'avoit déterminé à en faire de même. Les deux ménages n'en faisoient qu'un, & la même différence qui existoit entre les époux se trouvoit entre les femmes. Mde *Bertrand* étoit aigre, fière, capricieuse, & d'un génie très-borné ; mais la beauté qu'elle avoit en partage sembloit couvrir tous ces défauts. Mde *Norbert* n'étoit ni laide ni jolie, mais douce, complaisante, d'une humeur toujours égale & d'un esprit aussi liant qu'agréable. L'une goûtant une parfaite satisfaction dans la gloire d'être belle, & l'autre n'enviant point cet avantage superficiel, aucune rivalité ne troubloit la paix de leur société, & elles vivoient ensemble de très-bon accord.

De ce double mariage étoient nés deux garçons & deux filles, avec cette singularité, que *Bertrand* & *Norbert* s'étoient vus chacun père d'un fils le même jour & à la même heure ; &, qu'au bout de cinq ans d'intervalle, ils l'étoient devenus aussi chacun d'une fille, & presque dans le même temps. De cet accord que la nature sembloit mettre entre ces enfans dès leur naissance, on avoit conjecturé qu'ils seroient un jour aussi unis que les pères & mères

l'étoient entr'eux, & dès lors la double alliance avoit été projetée d'un vœu unanime, les âges étant d'ailleurs si bien proportionnés.

Mde *Norbert* étant morte des suites de cette couche, l'extrême tendresse que son mari avoit pour ses enfans s'accrut par la perte d'une femme qui lui avoit été fidèlement attachée, & qu'il regretta autant qu'elle méritoit de l'être. M. & Mde *Bertrand* partagèrent sa douleur & parurent aussi pénétrés que lui du chagrin d'en être séparés.

Leur fortune augmentoit sans cesse; & *Norbert*, borné à ses revenus, ne cherchoit point les moyens de grossir la sienne. Mais il crut s'appercevoir par la suite que Mde *Bertrand* commençoit à se prévaloir de son opulence, & qu'elle ne goûtoit plus avec le même plaisir le projet d'union qu'ils avoient formé entre leurs deux familles. Il en fut alarmé. Il connoissoit la bisarrerie de cette femme, & le crédit qu'elle avoit sur l'esprit de son mari, qui l'avoit épousée également par inclination & par intérêt. La crainte de voir rompre des nœuds qui promettoient à son cœur paternel une satisfaction si douce le fit repentir de s'être arrêté au milieu d'une carrière où il avoit débuté si heureuse-

ment. Il sentit que l'aïssance qu'il s'étoit procurée pouvoit bien suffire aux vœux d'un garçon, mais n'étoit point assez ample pour fixer les desirs d'un père de famille. Il se reprocha son oïsveté en considérant le médiocre héritage qu'il devoit laisser à ses enfans, & qui ne pouvoit être comparé à celui que partageroient un jour ceux de *Bertrand*.

L'occasion lui avoit fait connoître deux Marchands Espagnols que la curiosité avoit amenés à Paris. Ils lui vantèrent si fort le trafic qu'ils faisoient aux Indes Orientales, qu'il se laissa amorcer par l'espérance du gain considérable dont ils le flattèrent. Il se décida sur le champ à s'intéresser dans leur commerce, & à tenter une seconde fois les caprices du hasard. Le temps pressoit. Déterminé à partir avec eux, il fit part de son dessein à *Bertrand*, qui employa tous les efforts de l'amitié pour l'en détourner, mais ce fut inutilement. *Norbert* lui détailla, d'une manière si brillante, les communs avantages qui résulteroient pour leurs enfans du voyage qu'il alloit entreprendre, qu'il fut contraint de consentir à son départ.

Norbert supputa le temps qu'il lui falloit pour passer aux Indes, y commercer & en revenir, & , suivant son calcul, il comptoit être de retour au plus tard dans

42 MERCURE DE FRANCE.

cinq ans. Son fils, qu'il appelloit *Rofanne*, du nom d'une petite terre sur laquelle la famille de sa mère avoit des droits, ne faisoit que d'achever sa quinziesme année, & sa fille sa dixieme : il n'y avoit donc aucun inconvenient à ce qu'il s'absentât pendant l'espace de temps qu'il s'étoit limité ; il devoit en avoir encore de reste pour terminer leurs mariages. D'après cette combinaison il hâta les préparatifs de son voyage, & fonda tous ses effets pour s'associer avec les deux Espagnols.

Il confia & recommanda son fils aux soins de *Bertrand*, à qui il offrit une somme convenable pour sa pension des cinq années. Celui-ci, qui pensoit alors en véritable ami, ne voulut rien accepter. Gardez votre or, mon cher *Norbert*, lui répondit-il avec le ton du plus pur désintéressement, l'offre que vous me faites blesse notre amitié ; ce sentiment, qui a joint nos cœurs dès notre enfance, m'a rendu votre fils aussi cher que le mien même. Je n'ai pas besoin que vous m'engagiez à lui servir de père ; je l'ai déjà adopté en lui destinant ma fille qui, je vous le proteste, ne sera jamais à d'autre qu'à lui, quand même le Ciel le priveroit de vous, malheur dont je supplie sa bonté de nous préserver ! Tranquillisez-vous donc, & si

ANCE.

loit *Rosanna*,
ur laquelle la
s droits, ne
ième année,
avait donc
il s'absentait
u'il s'étoit
ore de celle
'après cette
rifs de son
pour s'af-

n fils aux
e somme
q années.
véritable
Gardez
répon-
intéres-
blessé
a joint
rendu
ne. Je
à lui
n lui
este,
and.
mal-
ous
z si

A V R I L 1768.

43

vous doutez de ma fidélité, je ne crains point de vous jurer sur ce que l'honneur a de plus sacré. . . *Norbert*, transporté de reconnoissance, l'arrêta ; admirant dans son ami la délicatesse & la générosité dont il étoit lui-même susceptible, il l'embrassa tendrement, le remercia, & ne fit plus de difficulté d'abandonner à sa probité un fils qui lui étoit si cher.

Il crut que la décence exigeoit qu'il mît sa fille dans un couvent, & *Bertrand* ne le gêna point sur cet article. Il choisit un monastère qui se trouvoit sur sa route, à quelque distance de Paris, & où il la conduisit lui-même en partant avec ses deux associés. *Rosanne*, *Bertrand* & son fils, que l'on nommoit fastueusement *M. de Margenne*, l'accompagnèrent jusques dans cet endroit. Les adieux furent très-touchans de part & d'autre. La nature chez les âmes vraiment tendres a quelquefois de cruels pressentimens ! *Norbert* ne pouvoit quitter ses enfans qu'il serroit tour à tour dans ses bras en recueillant leurs larmes ; il lui sembloit que ses entrailles se déchiroient lorsqu'il se sépara d'eux.

Margenne annonçoit déjà pour la petite *Norbert* les sentimens de la plus vive tendresse. Il paroissoit inconsolable de la laisser au couvent. Elevés ensemble, on les

avoit accoutumés à s'appeller mari & femme. L'innocence de *Julie* (c'est ainsi qu'on la nommoit) n'empêcha pas qu'elle ne reçût ses adieux avec autant de déplaisir qu'il lui en témoignoit. Elle ressentit avec une égale amertume le chagrin de se voir éloigner de son père & de son cher mari. Une pareille intelligence ne régnoit point entre les deux autres futurs époux. *Zéphirine*, vrai portrait de Mde *Bertrand* sa mère, étoit comme elle vaine & capricieuse. Elle ne se plaisoit qu'à rebuter *Rosanne* & à le contredire en tout. Elle ne montra aucune sensibilité au départ du père, non plus qu'à la douleur dont le fils étoit accablé.

Dès que *Norbert* fut parti, Mde *Bertrand* se promit bien de ne donner *Zéphirine* à son fils qu'aux conditions qu'il auroit fait aux Indes une fortune considérable. Comme, dans l'incertitude de ce qui pourroit arriver, elle pensa qu'il étoit de sa prudence de deshabituer sa fille d'appeller *Rosanne* son mari, elle n'eut pas de peine à la distraire de cette familiarité. *Bertrand*, malgré cela, persistoit dans l'intention de tenir ses engagemens, & se croyoit incapable d'y manquer.

Norbert donnoit fréquemment de ses nouvelles. Il ne rencontroit aucun vais-

seau, faisant voile pour la France, qu'il ne chargeât d'une lettre pour *Bertrand*. La dernière qu'il écrivit étoit datée de Goa : elle contenoit le récit d'une aventure très-intéressante.

« Nous touchions (disoit-il) au terme
 » de nos travaux, n'ayant essuyé dans un
 » si long trajet que quelques légères tem-
 » pêtes qui, heureusement, ne nous avoient
 » causé ni retard ni dommage. Déjà nous
 » approchions de cette isle, & le rivage
 » se découvroit à nos yeux : la nuit com-
 » mençoit à nous gagner, lorsque nous
 » fûmes écartés par un orage violent qui
 » nous égara. Pendant trois jours entiers
 » la mer fut agitée & le ciel couvert de
 » nuages ; nous flottions au gré des vents
 » & sans pouvoir nous reconnoître. Enfin
 » l'air se calma & le soleil renaissant nous
 » fit appercevoir de loin un rocher qui
 » dominoit sur les eaux. Quelques débris
 » de vaisseaux que les flots nous renvoyoient
 » de cet endroit, nous firent juger qu'un
 » bâtiment s'étoit brisé contre cet écueil.
 » Nous ne songeâmes d'abord qu'à nous
 » en éloigner ; mais le Ciel m'inspira une
 » pensée dont je le bénirai toute ma vie.
 » O mes amis ! dis-je à mes compagnons,
 » ne seroit-il pas possible que cet écueil
 » servît maintenant d'abri à quelques in-

„ fortunés échappés du naufrage , & pour-
„ rions nous sans pitié les abandonner à
„ la mort la plus cruelle ? Chacun ap-
„ plaudit à cette idée : l'humanité n'est
„ jamais plus facile à s'attendrir qu'au
„ sortir d'un péril évident. Nous retour-
„ nâmes vers cet masse formidable que
„ nous évitions ; & , lorsqu'il fut temps
„ de descendre dans l'esquif , j'y sautai le
„ premier. Nous allâmes en nombre suffi-
„ sant jusqu'au pied du rocher. A mesure
„ que nous approchions , nous entendions
„ des cris plus lamentables ; & nous vîmes
„ sortir d'une des cavités du rocher trois
„ hommes & une jeune enfant qui , en
„ nous tendant les mains , imploroient
„ notre secours. Nos cœurs tressaillirent
„ de joie. Nous nous hâtâmes de les re-
„ cueillir tous les quatre & de rejoindre
„ le vaisseau. Ces infortunés nous appri-
„ rent que leur bâtiment , qui étoit Fran-
„ çois , & qui faisoit voile pour une des
„ colonies de cette nation , avoit été em-
„ porté du premier coup de vent que nous
„ avions essuyé , & brisé contre ce roc , où
„ ils s'étoient sauvés ; que tout le reste
„ de l'équipage avoit péri ; & qu'après
„ avoir languï depuis ce temps sans aucune
„ espèce de nourriture , ils étoient sur le
„ point de se précipiter au fond des eaux ,

» lorsque nous étions venus leur rendre à
 » la fois l'espérance & la vie. L'un d'eux
 » étoit le maître du navire, l'autre un
 » passager, & le troisième un valet atta-
 » ché au service du père de la jeune enfant
 » qui étoit parti de France avec sa femme
 » & toute sa famille pour aller s'établir
 » dans les Indes ; & cette orpheline de-
 » voit son salut au zèle de ce fidèle ser-
 » viteur. Nous nous empressâmes de les
 » dédommager de leurs souffrances. J'ai
 » pris le domestique à mon service &
 » l'orpheline sous ma protection. Elle est
 » du même âge que ma fille ; sa taille &
 » ses traits sont à peu près semblables, &
 » vous jugez combien cette ressemblance
 » ajoute à l'intérêt que j'ai pris à ses mal-
 » heurs ! j'espère même être assez heu-
 » reux pour la ramener à Paris avec moi ».

Norbert finissoit par annoncer qu'il se
 disposoit à parcourir toutes les isles appar-
 tenant aux différentes Puissances de
 l'Europe.

Depuis cette lettre il cessa d'écrire, &
 trois ans s'écoulèrent sans que l'on enten-
 dît parler de lui.

Bertrand avoit passé par tous les grades
 qui mènent à l'échevinage, & étoit enfin
 parvenu à ce dernier degré de gloire après
 lequel il aspiroit. Sa femme, qui elle-

48 MERCURE DE FRANCE.

même étoit fille d'Echevin , aspiroit au plaisir de recouvrer la noblesse à laquelle elle n'avoit dérogé qu'avec peine en l'épousant, & ne respiroit plus que les fumées de la condition. Suffisamment autorisée à ne plus vouloir qu'un Gentilhomme pour gendre, elle protesta devant son mari & toute sa famille, qu'à moins que *Norbert* n'achetât à son retour une charge qui annoblît ses enfans, elle ne consentiroit jamais à la double alliance projetée.

Le Baron de *Montbrillant*, cadet de Normandie, c'est-à-dire, on ne sauroit moins riche, étoit parvenu à s'introduire dans la maison par l'entremise de quelques amis. Comptant beaucoup sur les avantages de sa naissance, il s'étoit toujours flatté qu'un bon mariage le mettroit en état de marcher de pair avec ses aînés. Il déguisa adroitement ses prétentions sur *Zéphirine* & gagna par degré le cœur de la mère pour attaquer plus sûrement celui de la fille. Sa hauteur alloit quelquefois jusqu'à l'insolence & n'en sympathisoit que mieux avec l'orgueil de *Mde Bertrand*, dont il devint le complaisant. Il affecta de mépriser *Rosanne* afin d'en dégouter la jeune Demoiselle qui n'avoit déjà que trop de pente à profiter des leçons de fierté qu'il s'étudioit à lui donner. *Rosanne*, en âge d'aimer, voyoit avec douleur
que

que l'amitié de *Zéphirine* s'affoiblissoit pour lui à mesure que ses années augmentoient, & craignit avec raison que le Baron, dont il pénétrait les vues, ne réussît à le supplanter. Le chagrin nourrit l'amour, resserre sa chaîne au lieu de la briser. Ce tendre amant, dévoué à tous les caprices d'une ingratitude qu'il adoroit, n'osoit s'en plaindre. Plus elle étoit sévère & dédaigneuse, & plus il paroissoit tendre & soumis.

Zéphirine, à quinze ans, étoit aussi formée qu'une fille de dix-huit. Outre l'intérêt qui animoit le Baron, il ne pouvoit, sans rendre un juste hommage à ses charmes, la voir croître de jour en jour en esprit, en grâces & en beauté. Il ne fut bientôt plus le maître de cacher ses desirs; il n'osoit cependant les déclarer ouvertement : non pas qu'il craignît d'offenser *Mde Bertrand*, dont les ridicules n'empêchoient pas qu'il ne rendît justice à sa vertu; mais il redoutoit la promesse que son mari avoit faite à *Norbert*. Il résolut d'attendre une occasion favorable pour s'expliquer, & ce moment se présenta bientôt.

Plusieurs personnes de condition dînoient avec lui chez M. & *Mde Bertrand*. Le hasard voulut que la conversation tombât

sur le chapitre des généalogies. Quelques-uns des convives, moins par ostentation que par forme d'entretien, déclinerent leurs noms; le Baron, pressé, à son tour, de détailler ses qualités, enchantra *Mde Bertrand* en annonçant qu'il avoit eu des Souverains dans sa famille, & passant à la preuve, il démontra qu'il descendoit en ligne collatérale de *Guillaume Chenu*, Seigneur d'Yvetot (1), dont le fils *Jacques*

(1) Yvetot est une petite ville située dans le pays de Caux, & dont la seigneurie a toujours été tenue en franc-aleu. Il est très-vrai que deux de ses Seigneurs ont pris la qualité de Roi, mais on ne sauroit dire de quelle autorité. Tous ceux qui ont quelque connoissance de l'origine des aleux savent que c'étoient des terres à la vérité franchises & indépendantes, mais dont les Seigneurs étoient obligés de servir le Roi de leur personne & de celles de leurs vassaux. Liés par cette condition, ils ne pouvoient être dans le cas de se qualifier Roi. Le peu de conséquence qu'il y avoit à laisser usurper ce titre par les Seigneurs d'Yvetot a, sans doute, été cause du silence qui fut observé à leur égard. Les autres propriétaires de cette terre, dont les franchises ont été confirmées par *Louis XI*, ont borné leur ambition à la qualité de Princes.

M. le Comte de Boulainvilliers a fait de très-savantes recherches sur l'origine des aleux & des différens fiefs en France. Son histoire de *la pairie*, où il prouve si clairement les prérogatives des Seigneurs revêtus de cette dignité, lui a fait des ennemis, mais ses ouvrages n'en sont pas moins

avoit pris, à l'imitation d'un de ses prédécesseurs, la qualité de Roi. En effet, s'écria Mde *Bertrand*, j'ai beaucoup entendu parler de ce Roi-là, & je suis vraiment charmée que vous en descendiez !

Je me souviens, poursuivit-il, d'avoir lu dans mes titres que *Marc-Antoine Chenu*, tige de la branche dont je suis issu, s'étoit lié de l'amitié la plus intime avec un Chevalier *Bertrand*, qui étoit l'un des plus riches Seigneurs du pays de Caux. Il avoit une fille dont *Marc-Antoine* s'étoit vivement épris sans oser découvrir sa flamme, dans la crainte que le délabrement de sa fortune ne lui fit essuyer un refus. *Bertrand* le prévint, & mon ancêtre vit rétabli par ce mariage le lustre de sa maison. bercé de cette histoire, j'ai toujours conservé, depuis mon enfance, une singulière vénération pour le nom de *Bertrand*. J'ai pressenti mille fois qu'il me porteroit bonheur aussi. L'événement ne m'a point trompé, puisqu'il me fait connoître aujourd'hui trois personnes de ce nom dont j'honore infiniment les deux premières,

estimables. Passons-lui son système sur l'irruption subite des Francs dans les Gaules. Quel homme est exempt d'erreur, sur-tout en matière d'hypothèse, la seule voie qui nous reste pour éclaircir l'obscurité des premiers siècles !

& l'autre me paroît adorable. Je me nomme *Marc Antoine* comme mon ayeul, mon âme n'est pas plus insensible que la sienne (il avoit alors les regards tendrement fixés sur *Zéphirine*); & si le Ciel vouloit que cette ancienne aventure se renouvellât de nos jours, on pense bien que les obstacles ne seroient pas de mon côté. Ni du nôtre certainement, répondit avec transport *Mde Bertrand*. Ah ! mon cher Baron, que vous êtes heureux d'avoir pu conserver vos titres ! *M. Bertrand* ne disoit mot & paroissoit fort peu touché de l'honneur d'être à table avec un descendant de Souverain. Sa femme, à force de prières & de caresses, lui fit en quelque sorte approuver l'amour de ce Seigneur ; & le pauvre *Rosanne* eut le chagrin de voir *Zéphirine* rougir, en souriant, à *M. le Baron*.

Rosanne aimoit, & l'amour donne du courage : vous prétendez, Monsieur, dit-il séchement au Baron, renouveler ici l'histoire que vous venez de nous raconter au sujet d'un de vos ancêtres ? mais il n'avoit probablement point de rival à combattre, & vous en avez un à qui l'objet de votre amour fut promis dès l'instant de sa naissance. Le Baron alloit lui répondre lorsque *M. Bertrand*, qui détestoit les querelles,

s'écria qu'il ne vouloit point de bruit dans sa maison, & dit à *Rosanne* de sortir.

Dès qu'il fut éloigné, *Bertrand* avoua qu'il ne pouvoit le blâmer de cet emportement, & que lui-même n'oseroit se résoudre à trahir le serment qui l'engageoit à en faire son gendre. On disserta long-temps sur ce sujet, & l'avis prépondérant fut que *Norbert*, ayant promis de revenir au bout de cinq ans, & beaucoup plus riche qu'il n'étoit, dégageoit, par son retardement & sa négligence à donner de ses nouvelles, la parole de M. *Bertrand*. On traita de préjugés les principes d'honneur auxquels celui-ci sembloit encore tenir. On remit sur le tapis l'aventure de la jeune orpheline trouvée sur le rocher ; on présuma que cette enfant, ayant grandie, faisoit oublier à *Norbert* qu'il avoit un fils & une fille à Paris. L'amour, disoit-on, est quelquefois plus fort aux approches de la vieillesse que dans l'effervescence de l'âge. L'opinion générale se réduisit à cette alternative : ou qu'il étoit entièrement livré à elle, ou qu'ils avoient péri ensemble en revenant des Indes. Le Baron, beau parleur, avoit le don de persuader. Il retourna si bien l'esprit de *Bertrand*, que ce père excédé convint de lui accorder sa fille dans six

mois si *Norbert* n'étoit point encore de retour, ou continuoit à garder le silence. Quelque long que parût ce terme au Baron de *Montbrillant*, il fallut en passer par-là.

L'imprudence de *Rosanne* fut cruellement punie par les suites qui en résultèrent. *Montbrillant* ne quittoit point la maison : les égards que l'on avoit pour sa qualité & la peur de le compromettre avec le fils d'un roturier, donnèrent lieu à la défense que l'on fit à son rival de reparoître dans l'appartement de M^{de} *Bertrand*. On le fit servir en particulier dans sa chambre ; & les procédés de *Zéphirine* l'affligeoient & l'humilioient bien plus encore que la froideur de ses père & mère envers lui.

Il est bon d'observer que la probité de *Bertrand* n'avoit jamais été fondée que sur un motif peu louable aux yeux de l'humanité. Plus honnête homme par foiblesse que par sentiment ; élevé dans la croyance que les mauvaises actions ne restoient jamais impunies, la crainte des justes châtimens du Ciel étoit le seul frein qui le retint, & particulièrement à l'égard du fils de son ami. D'ailleurs, il penchoit fort pour le Baron, & sa femme étoit parvenue à le rendre aussi enyvré qu'elle de la gloire.

Les ames bornées sont toujours ingénieuses à trouver les moyens de couvrir

leurs perfidies. *Bertrand* imagina pour se disculper envers *Norbert*, de rebuter *Rosanne* de manière qu'il désertât la maison de lui-même, & dégagât sa foi en renonçant de son propre mouvement à l'hymen de sa fille. Ce projet, dont il n'eut pas l'air d'être l'auteur, fut exécuté par Mde *Bertrand*. *Rosanne*, outré par cette femme, avoit quelques amis qui le dédommagèrent des procédés de Mde *Bertrand*. L'un d'eux lui ayant proposé de lui tenir compagnie à la campagne où il devoit passer quelque temps, *Rosanne* accepta la partie d'autant plus volontiers, que le terme prescrit à l'impatience du Baron alloit expirer; & que l'absence étoit le seul moyen qui lui restât pour s'épargner la douleur d'être témoin du bonheur de son rival.

Dès que l'on fut débarrassé de lui, on ne songea plus chez *Bertrand* qu'aux nœces de sa fille, qui quoique précipitées furent cependant célébrées avec le plus grand éclat. Cédant bientôt aux vœux de sa femme & de son gendre, *Bertrand* quitta son commerce & consentit d'aller avec eux & ses enfans faire quelque séjour à *Montbrillant*; & *Rosanne*, qui revint de la campagne précisément l'instant après leur départ, se vit abandonné à toute l'horreur de sa destinée. Quant à *Bertrand*, il acheta plusieurs terres

56 MERCURE DE FRANCE.

qui environnoient la seigneurie de son Gendre, lequel ne tarda point à se voir un des plus puissans feudataires du pays de Caux.

Le fils de *Bertrand*, que l'on regardoit à peine, étoit cependant demeuré fidele à *Julie*, qu'il alloit de temps en temps voir dans son Couvent, à l'insçu de sa famille. Il s'étoit fait un effort violent pour dévorer ses larmes en partant pour une Province qui l'éloignoit peut-être pour jamais de sa chère maitresse, n'avoit point cessé de regarder *Rosanne* comme son beau-frère, & l'impuissance où il étoit de le secourir l'affligeoit autant que le regret de perdre celle qu'il adoroit. Il consola *Rosanne* de son mieux & lui promit de se ressouvenir de lui s'il trouvoit quelque occasion de l'obliger; c'étoit tout ce qu'il pouvoit faire, & *Rosanne* en fut aussi attendri que s'il en eût reçu quelque service essentiel.

Eloigné de *Julie*, *Margenne* tomba à Montbrillant dans un état de langueur qui le consumoit. On s'en apperçut. On crut que sa maladie provenoit du peu d'égards que l'on avoit pour lui, & l'on en eut quelque pitié. Tous les cœurs ne respiroient dans ce riant séjour que le plaisir & la gaité. La joie engendre la douceur, & le Baron en étoit ami. Les richesses de son beau-père

lui sembloient inépuisables, & il étoit moins piqué que sa femme d'avoir un co-héritier. Il plaignit son beau frere, & engagea Mde *Bertrand* à montrer plus d'entrailles pour ce fils qu'elle négligeoit trop.

Margenne, mieux traité, sortit peu-à-peu de sa profonde mélancolie. Il écrivoit à sa maîtresse, & les réponses qu'il en recevoit versoient dans son ame un baume qui bientôt lui rendit la santé. En faisant sa cour à sa mère il esperoit la disposer un jour en faveur de *Julie*. Animé par cet espoir, il réussit à captiver sa bienveillance; & Mde *Bertrand* commençoit à l'aimer de bonne foi lorsqu'un fâcheux contre-temps vint tout gâter.

Le Baron avoit une parente à laquelle il vouloit beaucoup de bien. Cette Dame étoit mère d'une personne charmante qu'il lui vint dans l'idée de marier avec son beau-frere. Cette alliance fut goûtée des deux familles, & il ne s'agissoit plus que de l'aveu du jeune *Bertrand*. On ne se doutoit pas des sentimens qu'il conservoit pour *Julie*, & l'on n'attendoit aucune résistance de sa part. Malgré la vivacité de son amour & de son âge, il eut assez de prudence pour ne point rejeter brusquement ce parti. Se flattant toujours que *Norbert* reviendroit des Indes assez riche pour mériter que sa

Elle fût préférée , il tâcha de gagner du temps. Mais il fallut bientôt ou obéir ou risquer d'encourir l'indignation de son père , qui souffroit impatiemment ces délais.

Il gémissoit sous cette alternative , lorsque *Julie* lui écrivit que le Couvent où elle vivoit n'étoit plus en état de la nourrir *gratis* ; que son père ne donnant point de ses nouvelles & personne ne répondant pour lui , on venoit de lui déclarer que passé quinze jours , elle eût à se retirer où bon lui sembleroit : qu'en conséquence elle comptoit se rendre chez *Bélise* , cousine de son père , qu'elle n'avoit jamais vue , mais dont elle sçavoit la demeure & qu'on disoit aussi charitable que pieuse. Elle ajoutoit que son frère lui avoit fait sçavoir de qu'elle manière M. *Bertrand* l'avoit abandonné , & qu'elle ignoroit ce que ce frère étoit devenu.

Margenne , alors , forme tout-à-coup le projet de s'échapper de la maison paternelle & de retourner à Paris , où il se croit très-sûr de voir tous les jours sa maîtresse chez *Bélise*. Il ne manquoit ni d'esprit ni de bon sens , & concevoit très-bien qu'il ne tarderoit pas à être retrouvé & puni s'il ne prenoit de sûres précautions pour n'être point inquiété.

Un ami qu'il avoit à Calais , un ancien

camarade de collège, fut chargé par lui de mettre à la poste de cette ville une lettre qu'il lui envoyoit, à l'adresse de M. *Bertrand* à *Montbrillant*, & par laquelle il mandoit à son père, qu'il passoit dans l'instant même en Angleterre. Il écrivit aussi à une femme de confiance, à Paris, qu'il chargea de louer & faire meubler sur le champ pour lui un petit appartement dans un quartier éloigné. Ses mesures ainsi prises, il dérobe une partie de l'or que son père avoit apporté à *Montbrillant*, part de grand matin & arrive au couvent de *Julie*, au moment qu'elle montoit dans la voiture publique pour regagner Paris, & où il l'accompagne. Elle étoit prévenue qu'il viendroit au devant d'elle, & elle en quittoit le couvent avec moins d'inquiétude & de regret.

Descendus à Paris, ils vont ensemble chez *Bélise*, à qui *Julie* se présente en qualité d'alliée; mais *Bélise* qui n'étoit que prude, & par conséquent hypocrite, refusa de la reconnoître & la renvoya durement.

Margenne, qui attendoit à quelques pas de là quel seroit le succès de cette visite, en conçut autant de plaisir que son amante en marquoit de douleur. Il la voyoit en sa puissance, & pour ne la point effaroucher, il lui proposa, en maudissant la prétendue

dévote , d'aller avec lui demander un asyle à une Dame de sa connoissance chez laquelle il osoit l'assurer qu'elle seroit bien accueillie. *Julie*, élevée au couvent, n'avoit point encore appris à se méfier des hommes. Quand elle sçut (ce qui ne tarda point) qu'elle étoit chez son amant , loin de s'en effrayer , elle en parut plus rassurée. Son inclination la portoit à aimer mieux lui avoir obligation qu'à tout autre personne, & sa raison ne l'éclaircit point encore sur le danger auquel cette obligation l'exposoit. *Margenne* lui persuada facilement qu'ayant été mariés ensemble dès l'enfance, il étoit plus naturel & plus décent qu'ils n'eussent qu'un même logement. La crédule innocence de *Julie* ne vit que de l'honnêteté à tout cela , & elle souffrit sans le moindre scrupule qu'il ne la quittât point.

Il étoit sorti de chez son père sous prétexte d'une partie de plaisir ; & en partant , il avoit chargé un domestique de remettre à *M. Bertrand* un billet cacheté par lequel il lui marquoit qu'il aimoit mieux s'expatrier pour la vie, que de consentir à un mariage qui répugnoit à son inclination , & qu'il alloit chez un peuple libre & sage chercher l'humanité qu'il n'avoit pu trouver au sein de sa famille. On ne soupçonna donc pas qu'il fût caché dans Paris ; la

lettre écrite de sa main que l'on reçut quelques jours après de Calais, & où il s'expliquoit plus clairement, avoit produit tout l'effet qu'il en avoit attendu, & on le croyoit décidément parti pour l'Angleterre.

La pauvreté est l'écueil le plus dangereux que puisse craindre la vertu. *Julie* goûtoit auprès de son amant un bonheur sans remords. Livrée aux tendres mouvemens de la nature, elle trouvoit mille délices à l'appeller son mari. L'excessive ardeur d'un amour qui les aveugloit l'un & l'autre, la liberté dont ils jouissoient, leur jeunesse, tout conspiroit à faire triompher la passion de *Margenne* de la foiblesse de *Julie*. Abandonnée de tout le monde, & ne vivant plus que des bienfaits de son amant; quelle crainte pouvoit mettre un frein aux transports de sa reconnoissance?

Toujours heureux, toujours enchantés l'un de l'autre, ils vécutent deux ans, en ménageant ce que *Margenne* avoit emporté de chez son père, sous le nom emprunté de M. & Mde de *Valbonne*, sans éprouver ni craintes ni chagrins.

La suite au Mercure prochain.



*A M. B. . . . DE. . . . G. . . . Air : de tous
les Capucins du monde.*

PAR moins de feu que de fumée,
Souvent notre âme est enflammée ;
Ami , je l'avois craint pour toi.
Mais digne en tous points d'être aimée ,
(Je l'avoue, un peu malgré moi) !
Ta *belle Dame* est bien nommée.

D. L. P.

R É P O N S E .

Si moins de feu que de fumée ,
Quelquefois étourdit un cœur ;
C'est l'instant d'un songe trompeur :
Il fuit . . . la raison ranimée ,
A déjà dissipé l'erreur.

Mais quand une rare mesure ,
Du *bon*, de l'*aimable* , & du *beau* ,
D'amour alluma le flambeau ;
Lorsque du temps l'épreuve sûre ,
Loin d'y trouver de l'imposture ,
Dans l'amante montre un ami . . .
Pour être heureux , tenons-nous-y.

COUPLETS sur la comédie des Moissonneurs. Air : il faut l'envoyer à l'école.

FAVART, dans son drame charmant,
Tient une école de morale :
Sans scandale ,
C'est l'ouvrage du sentiment.
Si vous voulez , jeunesse folle ,
Réformer (en changeant vos mœurs)
Vos erreurs ,
Allez souvent à son école.

Candor excuse la gaieté
Des trois commères babillardes
Et gaillardes :
Il les fait taire avec bonté.
Que de femmes , jouant ce rôle ,
Pourroient enân se corriger ,
Et changer ,
En profitant de son école !

Candor nous peint l'aménité
De son cœur , de son caractère :
C'est le père
Du-pauvre & de l'humanité :

64 MERCURE DE FRANCE.

Il les sourient , il les console. . . .
Grands ! voulez-vous être aujourd'hui ,
Comme lui ?
Allez souvent à son école.

Que d'écrivains , pauvres glaneurs ,
Favart , dans les champs littéraires ,
(Téméraires ,)

Ne feront jamais moissonneurs !
Mais toi , par tes brillans ouvrages ;
De tes rivaux même applaudis ;
Dans Paris ,
Tu moissonnes tous les suffrages.

Par M. DE SEPMANVILLE.

VERS à M. DORAT , au sujet du quatrain
mis à la tête de ses nouvelles œuvres ,
intitulées mes Fantaisies.

QUAND j'ai lu ton joli quatrain ,
Cette charmante *Fantaisie*
Où tu fais balotter le pauvre globe humain ,
Entre l'*Amour* & la *Folie* ;
Dorat , te l'avouerais-je ?.. oui... j'ai plaint son destin.
Mais que ce sort pourtant seroit digne d'envie ,
Si l'on pouvoit passer sa vie
Auprès de l'aimable *Mellin* * !

* M^{de} D. . . . réunit chez elle l'*Amour* & la *Folie*.

Par M. LAU. DE BOIS.

*A M. G***. sur son Opéra-Comique ;
intitulée : Nanine, sœur de lait d'Aline,
Reine de Golconde.*

O, de la poésie admirons tout l'effet !
Chez nos grands, aujourd'hui, quelle chienne
de mine

Pourroit faire une *sœur de lait* ?

Et je vois G***. ta *Nanine*

Marcher de pair avec *Aline*.

Par le même.

L'ÉCHO DU PUBLIC.

Air : *ah ! le bon temps que la moisson.*

ALLONS sans cesse à la moisson,
C'est un plaisir, une leçon.

Favart, qui toujours se varie,
Qui toujours du vrai prend le ton,
Sous le masque heureux de *Thalie*
Sait faire parler la raison.

Allons sans cesse, &c.

66 MERCURÉ DE FRANCE.

Genevotte, simple, mais fière,
Sans cesser d'être à l'unisson,
Sous la serge, dans la chaumière,
Fait briller la femme de nom.

Allons sans cesse, &c.

La morale en est amenée,
Le sel s'y répand à foison,
La vertu s'y voit couronnée ;
Tout en est beau, tout en est bon.

Allons sans cesse, &c.

BEL EXEMPLE DE BIENFAISANCE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

Un cœur honnête, amis doit être satisfait,
Quand la reconnoissance est égale au bienfait.

Anonyme.

PEU d'hommes de nos jours, Monsieur, croient à une providence : le nombre en seroit peut-être plus grand s'il y avoit moins de riches, & moins de pauvres. Il est des momens de calme pour les passions, ce sont ceux qui sont nécessaires au physique de l'homme, pour le préparer à prendre, & à recevoir de nouveaux plaisirs. Dans ces momens le riche se rend souvent justice

à lui-même ; & se demandé , pourquoi , s'il y a une providence , il nage dans l'abondance , tandis que son semblable , avec plus de talens , de connoissances & de mérite réel , manque de tout ? D'un autre côté ; le misérable , qui vit à peine d'un travail assidu , ne peut comprendre que la divinité se mêle d'une dispensation de biens , qui paroît si peu conforme à la droite raison.

Le Philosophe même , qui ne sçauroit concevoir pourquoi , si Dieu veille sur nous , il y a un mal moral , soutient qu'il faut pratiquer la vertu par amour-propre , parce qu'elle procure à l'ame la plus douce de toutes les voluptés , & que c'est là sa seule récompense.

Mais sans prétendre discuter les diverses opinions qu'a fait naître dans tous les temps ce point de controverse familial , que la droite raison trouve pourtant si clair ; je dirai seulement que les faits seuls , en pareil cas , suffisent pour nous décider , attendu que leur enchaînement peut produire un genre de preuves , auxquelles il est aussi impossible à l'esprit humain de se refuser , qu'à une vérité mathématique.

Ceux , dont je vous supplie , Monsieur , de rendre compte dans votre Journal , me semblent être de ce genre ; & me forcent

à rendre à une providence marquée, un hommage public, en même temps qu'ils me fournissent l'occasion d'augmenter la vénération qu'on a déjà pour un de ces hommes privilégiés, que la divinité paroît avoir choisis pour procurer la subsistance dans les besoins pressans, à ceux qui ne veulent conserver la vie que pour en faire le meilleur usage possible.

Attiré dans cette ville pour une affaire d'où dépend toute ma fortune; après avoir long-temps compté sur un succès qui paroïssoit toujours prochain, & auquel des personnes en place daignoient s'interresser, d'autant plus que mes services joints à ceux de mes pères leur étoient connus: j'ai vu fondre par degrés mon petit patrimoine à la poursuite d'un bien que je vois prêt à m'échapper, uniquement parce que les forces me manquent.

Après deux ans d'attente & de sollicitations ruineuses, je me suis vu au mois de Décembre dernier dans une de ces positions, où l'on se trouve comme forcé, par les duretés qu'on éprouve de la part des hommes, de demander du secours à un être invisible; & le mouvement involontaire de l'ame qui s'y porte d'elle-même, est peut-être une des plus grandes preuves de l'existence de Dieu.

Éloigné de ma famille ; étranger dans cette ville , & sans nul espoir de secours ; portant les yeux sur une épouse vertueuse au moment d'accoucher , manquant même du nécessaire ; je ne vois plus que les dangers qui la menacent , ma vanité se taît , l'amour seul & l'humanité commandent à mon cœur , j'ose exposer , par écrit , & mon état & ma situation , à un vertueux Prélat , de qui je ne suis pas connu , mais dont l'âme l'est universellement autant qu'elle est digne de l'être ; & dès le lendemain (1) , l'on m'apporte cette réponse ;

» On ne peut être , Monsieur , plus édi-
 » fié que je le suis , des sentimens contenus
 » dans votre lettre : je suis charmé de pou-
 » voir rendre service à la personne à la-
 » quelle vous vous intéressez. Si vous
 » voulez envoyer quelqu'un de votre part
 » chez M. P***. l'A***. il remettra la
 » somme de à la personne qui lui
 » présentera ma lettre. J'ai l'honneur d'être,
 » tre , &c. ».

Dès le lendemain 29 , ma femme fut heureusement délivrée. Mais la providence ne se contenta pas de conserver la mère , elle pourvut aussi à la nourriture de l'enfant , & par le froid le plus excessif , il lui arriva une nourrice.

(1) 28 décembre dernier,

Ce que j'ai éprouvé dans cette occasion où je tremblois pour mon épouse , pour son enfant & pour moi-même , m'a paru trop marqué pour qu'il puisse m'être permis de douter à l'avenir qu'il soit une providence dont la bonté veille sur nous. Ce qui ajoute encore infiniment à la foi que j'y dois , c'est le genre de sentiment délicieux dont le cœur est rempli lorsqu'on se voit sauvé d'un grand danger , & qu'on croit l'être par la divinité même. Ce sentiment que je crois vrai , manque au bonheur des riches ; & ce n'est que par leurs bienfaits qu'ils puissent en connoître d'à-peu-près aussi purs.

Vous voyez , Monsieur , quels sont les motifs de la prière , que je vous fais , d'insérer , au moins par extrait , cette lettre , dans votre Journal : je crois devoir à la providence un hommage public , ainsi qu'à la plus sublime & à la plus respectable des vertus. J'ai l'honneur d'être , &c.

Ce 6 mars 1758.



*LES quatre nouvelles béatitudes , adressées
à M. DE V.*

H E U R E U X l'homme simple & docile ,
Qui , dévorant avec ardeur
Ces alimens sacrés dont la raison habile
Aime à nourrir & l'esprit & le cœur ,
Y fait reconnoître l'empreinte
Du vrai , du beau , du sentiment ;
Et sentir , aux transports dont son âme est atteinte ,
La main d'un être bienfaisant !

Heureux le modeste génie ,
Qui , sans fiel & sans vanité ,
Chérissant l'ordre & l'harmonie ,
Le véritable goût , la vraie humanité ,
Dans le miroir divin que *Clio* te confie ,
Dans celui des neuf sœurs qu'*Apollon* t'a prêté ,
Y fait reconnoître les traces
De la raison & de ton cœur ;
Et l'horoscope du bonheur ,
Sous le pinceau de l'esprit & des grâces !

Heureux celui que tu chéris ,
Celui pour qui tu daignes être un père ,
Qui voit en toi son ange tutélaire ,
Qui peut de tes vertus connoître tout le prix !

72 MERCURE DE FRANCE.

Son âme épurée & tranquille,
S'élève au sentier de l'honneur;
Elle fait des devoirs la pente difficile,
Pour imiter son bienfaiteur.

Heureuse l'âme inébranlable,
Que ton exemple a su former !
L'éclat de la grandeur ne sauroit la charmer ;
Sa vertu fière , inaltérable ,
Sur ce globe voit du même œil
Le présent , l'avenir , le lit & le cercueil.
Les solides douceurs de la philosophie ,
Savent la consoler des caprices du sort.
Qui fait jouir des momens de sa vie ,
Sait mépriser la fortune & la mort.

Telles sont les sages maximes ,
Dont j'aime à flatter mes desirs.
Tendres vertus , vierges sublimes ,
Vous excitez mes vœux & mes soupirs.
Puissai-je être doué de l'heureux avantage ,
D'avoir mérité vos faveurs !
J'emprunterois ici vos crayons , vos couleurs ,
Pour peindre , dans ces vers , le plus parfait hom-
mage
Qu'on doive rendre à votre image.

CARRAROLIN.

LA

LA MAIN DE SCÉVOLA.

Déçû, dans sa fureur, *Mutius* implacable,
En punit dans les feux son poing comme cou-
pable.

Porfenna suspendit ce prodige inhumain :
Un Toscan ne peut voir ce qu'endure un Romain.
Aux brâsiers ennemis arrachant ce grand homme,
Vainqueur, il est confus des triomphes de Rome.
O glorieuse erreur ! qui n'en seroit frappé ?
Ce bras auroit moins fait s'il ne se fût trompé.

Par M. le Baron DE S. JULIEN.

*Urere quam potuit contempto Mutius igne ,
Hanc spectare manum Porfena non potuit.*

Ceux qui aiment à comparer les deux
langues peuvent observer qu'on a rendu,
par un vers françois, ce distique de *Mar-
tial*, qui renferme une pensée fort dans
le goût de *Corneille*.

SUR l'imitation ou la traduction des anciens.

Eloquente en ses vers, une muse hardie
Peut allumer sa flamme au feu de leur génie ;
Réclamer des lauriers sur leurs neveux conquis ;
Peu semblables, sans doute, à ces tièdes esprits,
Vol. I. D

Qui, d'un aigle sublime émulateurs serviles ;
 N'osent franchir son vol, trop tortueux reptiles,
 Craignent le sort d'Icare, en quittant un appui,
 Et n'osent dans les cieus s'élever plus que lui.

Par le même.

UN jeune écolier à son père, le jour de l'an.

PAPA, je voudrais bien vous faire un compliment.

Pour le trouver, que ma peine est extrême !
 Je feuillette mon rudiment,
 Et je n'y trouve qu'*Amo*. . . j'aime.

*Par M. M***.*

LE mot de la première énigme du Mercure du mois de mars est *l'amitié*. Celui de la seconde est *poêle*. Celui du premier logogryphe est *virginité* ; dans lequel on trouve *Virginie & vie*. Et celui de la seconde, *fièvre* ; dans lequel on trouve *feu, fer, Eye, ver, feve, rêve, Fée, vie*.



É N I G M E.

IL est creux en dedans, en dehors il est rond,
 Quatre-lettres donnent son nom ;
 Et si c'est un métal qui compose son être,
 Assez communément des armes de son maître
 On le voit porter l'écusson.

Le marque-t-on ainsi pour le mieux reconnoître ?

Non, c'est pour une autre raison. . . .

Et pourquoi diable, dira-t-on ?

Une énigme veut du mystère,

Et, sur ce point, je dois me taire.

Mais ne parlons plus du dehors,

Le dedans paroîtra bifare ;

Car lorsqu'en deux on le sépare,

On lui trouve souvent des plumes dans le corps.

*Par M. DE ST. G. Mousquetaire de la
 seconde Compagnie, à Crépy en Vallois.*

A U T R E.

IL se fait peu de bons repas
 Que l'on ne me mette en usage.
 Ami lecteur, si d'un ménage
 Où de moi l'on ne se sert pas !
 D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Ce discours trop vague , peut-être ,
Me peint encore obscurément.

Mais deux petits mots seulement ,
Vont bientôt me faire connoître. . . .

Si l'on parle d'un pauvre sot ,
Qui de certaine lotterie
Vient d'attrapper le premier lot ,
On me nomme en plaisanterie.

L O G O G R Y P H E.

LECTEUR, mon secret va bientôt être éventé ;
Les trois quarts de mon nom désignent une chose ,
Qui n'a point de rapport à la commune cause
De l'établissement de sa totalité.

L * * * * *. de Paris.

AUTRE à Mlle * * * ;

AIMABLE *Hébé* , vos desirs sont des loix ;
Un logogryphe vous amuse ?
Ce mot suffit ; tels sont les droits
De la beauté ; daignez être ma muse ,
Et je ferai de jolis vers ,
Si les ris & les jeux qui marchent sur vos traces ,

Si le fripon d'enfant qui nous met dans vos fers,
 Ajoute à mon esprit quelqu'un de vos grâces.
 Mieux que personne, *Hébé*, vous connoissez
 Le mot qu'ici je vous déguise ;
 Mais les lecteurs embarrassés
 Pourront-ils deviner quelle est la friandise,
 Qui reçoit de vos mains son plus sûr agrément ?
 Tout ce qui vient d'*Hébé* doit plaire également ;
 Tout est exquis ; mais, de peur qu'on ne glose,
 Venons au fait, abrégeons les discours.
 Dans les huit pieds dont je dispose
 On trouve ce métal trop fêté tous les jours ;
 Un élément ; ce que maudit sans cesse
 Un malheureux enchaîné sur les flots ;
 Un mortel que souvent une femme caresse,
 Et qu'elle met au rang des sots ;
 Un vilain vent ; le plus illustre titre ;
 Un autre moins brillant & d'un prix sans égal,
 Mais, par malheur, sur ce chapitre,
 La bouche avec le cœur souvent s'accorde mal ;
 Le travail d'un insecte ; & l'étoffe agréable
 Qu'en tire un homme industriel ;
 Une ville considérable,
 D'où le christianisme a chassé les faux dieux ;
 L'odeur qu'adopte un petit-maitre ;
 Un signe sûr de la gaité ;
 Une fleur que *Zépher* développe & fait naître,
 Pour briller un moment ainsi que la beauté.

78 MERCURE DE FRANCE.

Mais devinez, *Hébé*, ce que je trouve encore)
Un gage de l'amour, & d'un tendre desir,
Qui bien reçu de l'objet qu'on adore,
Par un chemin de fleurs nous conduit au plaisir.
Il est aussi faveur. légère :
Puisse le mot vous décider !
Ce tribut qu'à l'amour doit payer la bergère,
A l'amitié peut s'accorder.

Par M. B. DE B. d'Orléans.

ANAGRAMME. LOGOGRIPHIQUE.

RAREMENT on me voit
Sous le rustique toit
Du manant de village ;
Je ne suis en usage
Que parmi les bourgeois,
Les nobles & les Rois.
Un petit trait d'histoire,
Une chanson à boire,
Un bon mot, une loi,
Trouvent place chez moi.
Je cite vers & prose,
Fable, métamorphose.
L'hiver est ma saison ;
C'est pour cette raison,

Que jamais je ne quitte
 Le foyer que j'habite.
 Quand le zéphir aux fleurs
 Vient conter des douceurs,
 Devenue inutile,
 On me laisse tranquille.

Voudriez-vous vous amuser,
 Lecteur, à me décomposer ?
 Sans faire de plus longs programmes,
 Je suis composé de cinq piés :
 Pour peu que vous les combiniez,
 Vous trouverez quatre anagrammes.
 Le premier offre,
 Sous le chapeau,
 Le petit coffre
 Où loge le cerveau.
 Le second vous présente
 Une coquille très-brillante,
 Qui renferme un trésor
 Plus précieux que l'or....
 Le troisième est d'usage
 Sur l'humide élément,
 Pour braver un orage
 Et résister au vent....
 Enfin ma muse
 Prends un travers
 Contre mes vers ;
 Elle refuse

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

De vous donner
L'autre anagramme
Qui reste à deviner :
Enfin, la bonne Dame ;
Rougit de combiner
Un terme de cuisine ,
Qui blesse son oreille fine.
De peur d'irriter sa fureur ,
Je ne veux pas , lecteur ,
Introduire au Parnasse
Un mot inusité :
Apollon feroit la grimace
S'il en avoit goûté.

*Par Mlle GERMAIN DE REZAY ,
en Berry , âgée de 16 ans.*



Handwritten text on a page with a vertical margin line on the left. The text is arranged in approximately 12 horizontal lines, though it is extremely faint and difficult to decipher. Some words are partially legible, such as "MAY 18" and "1861".

percés du même trait Du senti =
 e Avoit sçu fixer nos de-sirs,
 el - le? En faloit-il à nos plai - sirs,
 e me rappelle Le trop fu - nes - te
 à le bannir; Puisque d'une
 ds, Licas a sçu plaire à tes yeux
 éteint dès qu'il est heu - reux,
 t dès qu'il est heureux.

C H A N S O N.

LISE m'aimoit, *Lise* m'étoit fidelle ;

Nos cœurs percés du même trait ,

Du sentiment goûtoient l'attrait.

Une tendresse mutuelle

Avoit su fixer nos desirs ;

Nos sermens étoient nos soupirs :

Qui le fait mieux que toi , cruelle !

En falloit-il à nos plaisirs ?

De mon bonheur en vain je me rappelle

Le trop funeste souvenir ;

Je dois chercher à le bannir ,

Puisque, d'une chaîne nouvelle ,

Tu chéris aujourd'hui les nœuds.

Licas a su plaire à tes yeux ;

Mais son feu n'est qu'une étincelle

Qui s'éteint dès qu'il est heureux.

*Paroles de M. FRÉM... Musique de M. DUGUÉ ,
Musicien vétérân de la Chapelle du Roi.*



ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'UNI-CLÉFIER Musical, pour servir de supplément au Traité général des Elémens du Chant ; dédié à Monseigneur le DAUPHIN : par M. l'Abbé LACASSAGNE, & pour servir de réponse à quelques objections. A Paris, chez l'Auteur, à l'ancien Collège de Justice, rue de la Harpe ; la veuve DUCHESNE, rue Saint-Jacques, au temple du Goût ; & aux adresses ordinaires de musique : à Versailles, chez FOURNIER, aux galeries du château : grand in-8° d'environ 30 pages.

CE supplément, que M. l'Abbé Lacassagne ajoute à son *Traité des Elémens du Chant*, tend à développer & à confirmer les principes, qu'il avoit établis, & à réfuter les objections qu'on lui avoit faites. Nous avons parlé, au mois de décembre.

1767, d'une lettre de M. *Boyer*, dans laquelle l'auteur attaque le projet de l'unité de clef dans la musique, & de la réforme des mesures, tel qu'il avoit été proposé dans les *Elémens du Chant*. C'est à cette lettre que répond aujourd'hui M. l'Abbé *Lacassagne*.

Il commence par remercier son adversaire de lui avoir fait connoître l'ouvrage de M. *S. Lambert*, intitulé *Principes du Clavecin*, où l'auteur avoit proposé dès 1702 l'unité de clef dans la musique; système qui fut ensuite remanié par M. de *Montéclair* & par d'autres : mais, quoiqu'il fasse gloire d'admettre, sur ce point, les idées fondamentales de ces deux auteurs, il montre la différence qu'il y a entre son plan & le leur. Il s'attache ensuite à faire voir que la transposition, dont il a parlé dans ses *Elémens*, est bien différente de celle qui est en usage, & même de celle de *Montéclair*.

La plus forte raison qu'ait alléguée M. *Boyer*, pour défendre la multiplicité des clefs, est fondée sur l'usage qu'on en a fait dès l'origine, pour représenter les différens genres de voix : en conséquence il a remis sous les yeux la figure ordinaire, ou le tableau qui, par la position des clefs usitées, marque la différence qui ca-

ractérise les voix de diverse espèce. Cela peut paroître séduisant ; néanmoins quand on y regarde de près, il est naturel de demander si le mérite de cette *représentation* compense les embarras & les difficultés qu'elle traîne à sa suite ; si d'ailleurs on ne peut pas parvenir au même but par une voix plus simple & plus courte. Pour en juger, il suffit de voir si, dans le système d'une seule clef, on ne peut pas avoir un tableau qui montre la différence qu'on cherche ; & M. l'Abbé *Lacassagne* en présente un qui, ne laissant rien à désirer sur cet objet, est préférable à l'ancien, puisqu'avec les mêmes avantages, il n'a pas les mêmes inconvéniens.

M. *Boyer* a dit qu'on ne pouvoit supprimer la multiplicité des clefs *sans contrarier ouvertement la nature*. On ne soupçonnera pas les grands musiciens qui, avant M. l'Abbé *Lacassagne*, ont tenté de les réduire, d'avoir ignoré les prétendus avantages de l'ancien système, & de n'avoir pas compris que celui qu'ils vouloient introduire, choquoit la nature. « Qu'au-
 » roient-ils répondu, dit l'auteur, si quel-
 » que critique leur eût reproché qu'ils
 » ignoroient la nature de chaque genre
 » de voix, & qu'ils ne considéroient ces
 » différens genres, que comme distans les

» *uns des autres par des octaves ?* Qu'au-
» roient-ils répondu si on leur eût objecté
» *que l'usage d'une seule clef ne pourra*
» *véritablement avoir lieu , pour faire chan-*
» *ter diverses sortes de voix , que lorsqu'il*
» *n'y aura en musique qu'un seul & même*
» *ton convenable à toutes les voix* » ? L'ex-
périence , & même les exemples cités par
M. Boyer , paroissent à M. l'Abbé Lacas-
sagne combattre sa prétention. Pour-
quoi , dit ce dernier , m'imputer d'avoir
marqué , par l'intervalle d'une octave , la
différence d'un genre de voix à un autre ?
Aussi , demande t-il , dans quel endroit des
Elémens du Chant a-t-on trouvé une pareille
idée ? A-t-il cru que c'étoit une consé-
quence nécessaire de la réduction des clefs ?
& avoit-il raison de le croire ? Il convient
lui-même , ajoute-t-il , qu'il y a parmi les
femmes , autant de genres différens de voix
qu'il s'en trouve parmi les hommes. On
a introduit plusieurs clefs pour ceux-ci ,
une seule ordinairement pour les autres.
En a-t-il résulté qu'on ait admis un seul
& même ton convenable à toutes les voix
des femmes ? En est-il arrivé qu'on ait
considéré ces différens genres de voix ,
comme distans les uns des autres par des
octaves , & qu'on ait choqué la nature ?
Ce qu'on n'a point craint à l'égard des

voix des femmes, pourquoi le craindrait-on à l'égard des voix des hommes? M. Boyer juge qu'on a tort de ne pas assigner aux femmes autant de clefs qu'aux hommes; mais elles s'en sont bien passées jusqu'ici; elles s'en passeront vraisemblablement encore; & les hommes pourront sans conséquence les imiter.

L'article qui concerne la réduction des mesures a été traité fort sommairement par M. l'Abbé Lacassagne dans son supplément. Il s'est contenté de renvoyer à son *Traité des Elémens du Chant*, & de donner une liste qui indique les pages de la lettre de son adversaire, où il juge que le lecteur doit être sur ses gardes; méthode qu'il a suivie pour s'épargner, dit-il, une foule d'observations, dans lesquelles il auroit été obligé d'entrer, s'il avoit voulu le suivre pas à pas.

On peut se rappeler que M. l'Abbé Lacassagne, & même M. Rameau, ne devoient pas, selon M. Boyer, regarder les différens signes des mesures comme des marques destinées à indiquer la manière dont chacune doit se battre, &, pour ainsi dire, l'action ou le mouvement des bras. C'est, à son avis, pour désigner la structure d'un morceau de musique, son mouvement, la manière dont les notes

doivent y être passées, les différentes périodes du chant, les repos ou cadences qui peuvent se rencontrer de deux en deux mesures, de trois en trois, ou de quatre en quatre, qu'on a introduit l'usage des signes différens dans les mesures qu'on appelle *composées*. Il est cependant d'expérience, dit M. l'Abbé *Lacassagne*, que ces signes ne désignent point, par eux-mêmes, le mouvement d'une pièce, du moins quant à la lenteur ou à la vitesse; car de deux pièces composées sur la même espèce de mesure, l'une s'exécute souvent avec plus de vitesse que l'autre. Ces signes n'indiquent pas non plus, par leur nature, le caractère, l'expression du chant, puisque souvent le compositeur est obligé d'ajouter à ces signes des termes plus caractéristiques, comme *louré*, *détaché*, *spirituoso*, &c. de sorte que l'on voit souvent, sur une même espèce de mesure, des morceaux de musique d'un caractère très-différent. Nous citerons seulement les divers menuets que nous connoissons, dont les signes sont toujours les mêmes, quoique leur mouvement soit bien opposé. C'est encore un fait d'expérience, que les repos ou cadences ne se rencontrent pas toujours de deux en deux ou de trois en trois mesures. Rien de plus fréquent que d'en voir au milieu

88 MERCURE DE FRANCE.

d'une mesure. Et d'ailleurs quand la cadence tomberoit toujours à la fin d'un nombre déterminé de mesures, la chute ne seroit-elle pas la même, si une mesure composée étoit, par exemple, parragée en deux mesures simples? Mettez un $\frac{6}{8}$ au lieu d'un $\frac{12}{8}$, si vous exécutez avec la même vitesse, les repos arriveront précisément après le même intervalle de temps, & après un nombre fixe de mesures.

M. Boyer avoit encore reproché à M. Laccassagne d'avoir avancé que les notes n'ont point de valeur *absolue* : elles en ont une selon lui très-fixe, très-réelle & très-déterminée. N'y auroit-il pas du mal-entendu? Les notes ont une durée ou valeur *relative*, très-constante & invariable, c'est-à-dire, qu'en les comparant entr'elles, la blanche est toujours la moitié de la ronde, la noire la moitié de la blanche, &c. A cet égard point de variation : le rapport est toujours le même. Mais la durée de la ronde peut varier ; elle dure tantôt plus, tantôt moins : elle n'est pas asservie à un espace de temps toujours le même. Elle se passe avec plus de vitesse ou plus de lenteur, selon la nature & le caractère des compositions diverses. C'est encore une vérité d'expérience. Ce n'est donc pas parler exactement, de dire que les notes

de la musique ont une durée *absolue*, quoique le rapport qu'elles ont entr'elles soit invariable.

Le supplément de M. l'Abbé *Lacassagne* nous donne lieu de faire ces observations, & nous exhortons de le lire, ceux qui voudront se former des idées justes sur la matière qui y est traitée avec autant de clarté que de solidité. Souvent on se laisse prévenir par un coup-d'œil porté légèrement & à la hâte sur un objet; mais un examen plus sérieux & plus réfléchi fait bientôt découvrir la méprise. L'auteur a joint à son excellent ouvrage douze planches gravées, où différens exemples servent à développer, à confirmer, ou à modifier sa méthode.



MÉDECINE rurale & pratique , tirée uniquement des plantes usuelles de la France, appliquées aux différentes maladies qui régnent dans les campagnes ; ou Pharmacopée végétale & indigène , &c. &c. ouvrage également utile aux Seigneurs de campagne , aux Curés , & aux cultivateurs ; par M. PIERRE-JOSEPH BUCHOZ , Docteur agrégé au Collège Royal des Médecins de Nancy , & à la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson , Membre de plusieurs Académies. A Paris , chez LACOMBE , Libraire , quai de Conti ; un vol. in-12.

LE livre que nous annonçons au public est d'autant plus digne de son accueil, qu'il est uniquement consacré au bien de l'humanité, & de cette portion de l'humanité, au bien de laquelle on travaille le moins, c'est-à-dire, les pauvres habitans de la campagne. Les temples d'*Esculape* ne brillent guères que dans nos grandes villes; & ses prêtres ne se répandent que difficilement dans les ha-

meaux & les villages, où leur art & leur présence seroient pourtant souvent si nécessaires. C'est moins leur zèle que l'éloignement des lieux, & plus encore l'état mal-aisé des villageois, qu'il en faut accuser. L'Auteur de *la Médecine rurale* a cherché de remédier à cet inconvénient & à acquitter envers les gens de la campagne la dette de ses confrères, dont l'art & les talens ne se doivent pas moins en effet à cette partie des citoyens qu'à ceux que la fortune a placés dans les villes, & plus près de tous les secours.

Le célèbre M. *Fiscot* avoit déjà commencé de satisfaire à cette dette si intéressante pour l'État, en publiant son excellent ouvrage *sur les maladies populaires*. Mais sa méthode curative, quelque simple & aisée qu'elle fût, ne l'étoit pas encore assez, pour des gens qui n'ont guères que leurs bras pour toutes ressources. Elle supposoit au moins une petite pharmacie; & il n'est guères que les seigneurs des villages, qui soient en état de se procurer cet avantage; encore tous ne le font-ils pas, malgré la douce satisfaction que cette dépense si utile pourroit leur procurer. *La Médecine rurale* supplée à cet objet de dépense, en apprenant aux villageois à se guérir eux-mêmes avec les simples plantes

92 MERCURE DE FRANCE.

qu'ils trouvent autour de leurs cabanes, & dans leurs potagers, sans recourir désormais aux pharmacies des villes, ni même à celles de leurs seigneurs, ou de leurs curés, qui peut-être n'en ont pas. Mais cet ouvrage pourra leur en tenir lieu : quelque facile & simple que soit la manière que l'Auteur propose, ils l'entendront toujours mieux que de simples payfans, & seront plus à même de leur en apprendre l'usage : aussi est-ce à eux particulièrement que l'Auteur semble consacrer son livre en le dédiant à une Dame vertueuse, qui n'a pas voulu être nommée, mais qui employe tous ses soins & toutes ses richesses au soulagement des pauvres malades de la ville & de la campagne. L'Auteur paroît pénétré du même zèle.

Voici quel est le plan de cet utile ouvrage. Il est divisé en trois parties. La première contient les formules ou recettes des médicamens composés avec les plantes. La seconde traite des principales vertus de chaque plante, & est accompagnée de renvois pour dénoter la recette, dans laquelle elles entrent. La troisième comprend les définitions symptomatiques des maladies qui regnent dans les campagnes, avec la méthode pour les guérir.

L'ouvrage est précédé d'une introduc-

tion, où tous les termes usités dans les ordonnances de médecine, sont expliqués avec la plus grande clarté, & toute la précision possible. Les remèdes que *la Médecine rurale* indique, sont le résultat des observations que l'Auteur a faites dans un grand nombre d'hôpitaux, où il a employé ces sortes de médicamens, & dont il a reconnu la vertu & l'efficacité par les guérisons qu'ils ont opérées sur une quantité de malades, & en particulier sur ceux de la paroisse du Saint-Esprit à Nanci.

La pauvreté des gens de la campagne & même du grand nombre des habitans des villes ne leur permet pas de mettre les trois regnes de la nature à contribution pour leur santé ; on a obligation à l'Auteur de s'être borné au rogne végétal, comme le plus abondant & le plus à la portée des pauvres. C'est celui où la nature souffrante va d'elle-même chercher le soulagement à ses maux. Qui sçait si elle n'y a pas renfermé les remèdes de toutes nos maladies, à l'exclusion même des deux autres regnes ?



TRAITÉ des principaux objets de médecine, avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux Écoles de Paris depuis 1752 jusqu'en 1764 ; on y a joint des observations de pratique : par M. ROBERT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris. A Paris, chez LACOMBE, Libraire, quai de Conti.

CET ouvrage est précédé d'une dédicace & d'un discours préliminaire. Dans ce dernier, l'Auteur ne craint pas de se déclarer hautement contre la doctrine du fameux *Boerrhave*, & contre tous les systêmes brillans qu'elle a enfantés. Il part de l'axiome si connu, & si mal entendu, que le *Médecin commence où le Physicien finit* ; & en conséquence, il s'élève contre toutes les doctrines qui lui paroissent tenir plus au raisonnement du mécanicien, & aux loix de la physique expérimentale, qu'à l'action de la nature. « Rien de plus illusoire, dit-il, que ces » théories, & de plus vain que les espé- » rances de guérison fondées sur les mé- » thodes de traitement qui en dérivent. Il

est constant que les maladies ne se guérissent que par des révolutions critiques ; il faut un écoulement d'une matière bilieuse, c'est-à-dire, de couleur jaune & de consistance de purée ». Cette assertion, au sujet de l'écoulement qu'il met ici comme un principe incontestable, se trouve démontrée presque à chaque page de son livre.

« Quel que soit le nombre des saignées que l'on emploie, continue l'Auteur, les maladies vont leur train, & guérissent à certains jours, savoir, le sept, le neuf, le onze, le quinze, le dix-huit, & le vingt & un. Les purgatifs donnés avant le temps de la révolution ne font rendre que des matières noirâtres & séreuses ; &, loin de procurer du soulagement aux malades, ils les tracassent & les fatiguent au point d'éloigner la fin de la maladie : la révolution critique vient à la suite des mouvemens fébriles qui servent à préparer les humeurs ». L'Auteur développe avec intelligence cette opération triomphante de la nature au chapitre de la *coction*.

Il s'annonce pour le partisan respectueux & zélé de la médecine hypocratique. Il se range du parti des *naturistes*, dont *Hypocrate* étoit & est encore le modèle &

le chef, & sur les traces duquel ont marché les *Houlier*, les *Duret*, les *Baillou*, noms célèbres, à qui la Faculté de Paris doit une partie de son éclat & de sa renommée. Ce qui acheva de déterminer l'Auteur en faveur d'*Hypocrate*, & des naturalistes, fut, dit-il, la lecture d'un livre intitulé : *Ars sanandi per expectationem*. *L'Art de guérir par l'expectation*.

Le nom de *naturaliste*, ou d'*observateur*, semble expliquer assez par lui-même l'esprit & la méthode du Médecin qui s'en décore. On voit que sa pratique est d'observer, de suivre pas à pas la nature souffrante, sans l'accabler par des médicamens qu'elle ne demande pas ; d'attendre, pour ainsi dire, qu'elle les demande elle-même par des signes non équivoques ; & de distinguer l'instant précis où elle les demande ; en un mot, de ne pas considérer le corps humain comme une pure machine de physique, qu'on ne remet en mouvement qu'à force de causes extérieures, mais comme une machine admirable qui renferme en elle-même le principe de son mouvement, & dont les organes s'entraident par leur action à se mouvoir & à dégager celui dont le jeu est suspendu.

Tel est la pratique du Médecin *naturaliste* ; pratique qui semble devenir de
jour

jour en jour plus commune & plus générale. L'ouvrage que nous annonçons ne peut que favoriser cette révolution salutaire à l'humanité, & relever le triomphe d'*Hypocrate*, le roi des Médecins observateurs. L'auteur prend un soin particulier de le venger dans toutes les occasions, & de montrer les sens absurdes qui ont quelquefois été prêtés à ses aphorismes les plus sages.

Son livre est partagé par chapitres, remarques & observations. Un simple extrait le fera mieux connoître, & pénétrera en même temps de confiance pour l'art médical quand on ne le verra exercé que par des gens qui voudront se conformer à cet excellent ouvrage.

Exemples des Anglois & des différens peuples, pour servir d'appui à ce qui a été dit sur la mélancolie.

Il faudroit pouvoir rapporter tout ce que l'auteur a dit précédemment sur cette maladie ; les causes physiques & morales qu'il lui attribue ; les signes certains auxquels il la fait reconnoître ; les remèdes assurés qu'il lui assigne ; enfin la manière lumineuse & satisfaisante.

Vol. I. E

faisante dont il traite cet objet, que la médecine osoit à peine revendiquer. Il fait voir que cette maladie, qui étoit regardée comme une pure disposition de l'esprit ou de l'imagination, dépend beaucoup plus du physique que du moral. La mélancolie n'est, selon lui, que l'effet d'un embarras ou empâtement de matières glaireuses & bilieuses dans tous les viscères du bas-ventre ; empâtement qui attire vers les entrailles l'action de l'organe intérieur, & n'en laisse que très-peu à l'organe extérieur. Ceci deviendra plus sensible par les exemples que nous allons rapporter d'après lui.

L'histoire de la mélancolie, dit l'auteur, est d'autant plus intéressante, que nous vivons dans un siècle où la maladie, qui en conserve le nom, est devenue très-fréquente ; car la mélancolie n'est autre chose que ce qu'on appelle communément *vapeurs*. Tout le monde fait combien est grand le nombre des personnes de l'un & de l'autre sexe qui en sont rongées.

Il paroît qu'autrefois elle attaquoit plus particulièrement les Anglois, puisque aujourd'hui elle porte encore le nom de *maladie Angloise*. Si cependant elle continue de se répandre, autant qu'elle l'a fait depuis un siècle chez les François,

on pourra l'appeller , avec autant de fondement , la *maladie Française*. Qui peut donc la rendre si commune en France ? Seroit-ce le goût qu'il semble que les François ont contracté pour la philosophie ? En effet , il est étonnant combien ce siècle a produit d'hommes dignes de l'antiquité par le génie philosophique qui règne dans les divers ouvrages dont ils ont enrichi la république des lettres. C'est de-là vraisemblablement qu'il a pris le nom du siècle de philosophie.

Qui dit philosophe dit un homme occupé de sérieuses méditations & de recherches utiles à l'humanité. . . . C'est sans doute de l'application constante qu'exige cette étude, que naît la maladie connue sous le nom de *mélancolie*.

La mélancolie ou vapeur pourroit donc être considérée comme une maladie plus ordinaire aux philosophes qu'aux autres hommes : on pourroit l'appeller *le fruit des méditations*. Pour lui assurer ce titre, je puis donner l'exemple des Anglois. Il n'est pas de nation dans l'Europe dont le génie soit plus tourné aux méditations que le génie anglois ; tout l'y porte, & la nature du gouvernement & l'esprit de commerce qui y domine. Le commerce exige des calculs à l'infini & oblige à une

vie oisive & sédentaire, par cela même ils acquièrent plus de disposition à la mélancolie. La contension d'esprit qui accompagne le travail des calculs doit nécessairement détourner de l'organe extérieur l'effort d'action & lui donner une pente facile qui dégénère même en habitude vers l'organe intérieur qui en devient plus actif & plus sensible.

Comme leur gouvernement, continue l'auteur, est républico-monarchique, chaque citoyen se croit autorisé à discuter les droits de la nation. Il examine avec la plus scrupuleuse attention les opérations du ministère, les critique, ou les approuve. Son esprit n'est rempli que des idées du gouvernement; il médite sans cesse, il devient insensiblement oisif & paresseux. De cette inaction au dehors naît la mélancolie; mais comme le goût dominant de la nation est celui des spéculations, il ne faut pas s'étonner si la mélancolie & les maladies, qui ont beaucoup de rapport avec elle, y sont très-communes.

J'ai déjà dit que la disposition à la mélancolie étoit la tendance de l'action au centre phrénique. J'ai de plus fait observer que les hommes de génie naissoient avec elle, ou qu'elle leur étoit nécessaire. Il est de fait que communément les hom-

mes n'acquièrent de la sagesse & de la prudence, & ne se procurent une considération personnelle, que vers l'âge où l'ordre des mouvemens propres à la mélancolie commence à s'établir. L'époque de cet établissement est l'âge viril. L'action commençant alors à se porter plus au dedans, les organes destinés à soutenir l'élévation du diaphragme, reçoivent & conservent plus d'effort. C'est de l'élévation de cet organe, que dépend l'examen le mieux réfléchi des différens objets dont la connoissance nous importe.

Cette observation, qui doit paroître juste, conduit l'auteur à une autre, c'est que la spéculation étant, pour ainsi dire, de mode chez les Anglois, la mélancolie y fait des progrès bien plus considérables qu'ailleurs; ce qui les oblige d'en venir chercher souvent le remède en France, où la nation étant plus gaie & plus enjouée naturellement, & plus dissipée, ils y trouvent des sujets de distraction qu'ils n'ont pas chez eux. Leurs nerfs y prennent un nouveau ton; ils s'y mettent à un nouvel unisson. L'oisiveté, selon l'auteur, est une autre cause de mélancolie, elle produit à peu près le même effet, que l'excès du travail spéculatif. Il le prouve par l'exemple des Turcs, qui vivent dans

E iij

102 MERCURE DE FRANCE.

l'indolence & la fainéantise, & qui sont aussi mélancoliques que les Anglois.

Soumis, dit-il, à un gouvernement despotique, ils ne reconnoissent d'autres loix que la volonté de leur Empereur, pour lequel ils ont une obéissance aveugle; ils ne s'occupent pas même de connoître ce qui est juste ou injuste. Contrains à un profond silence sur tout ce qui concerne le gouvernement, ils n'en font pas l'objet de leurs méditations : élevés parmi des hommes plongés dans l'ignorance, ils ne contractent pas l'usage de penser, ils réfléchissent peu. Idolâtres & tyrans des femmes, ils n'ont pas l'habitude des exercices du corps que détruit leur commerce. Les Turcs sont naturellement livrés à une vie oisive & paresseuse; leurs organes, faute d'être exercés, ne se livrent à aucune espèce d'action : de-là la mélancolie. S'ils n'avoient pas l'usage de l'*opium*, qui est propre à détruire le fond du spasme ordinaire à la mélancolie, leur existence ne leur seroit pas moins à charge qu'aux Anglois; l'*opium*, comme on le voit, leur est donc nécessaire pour prévenir l'ennui & le mal-aise qui naissent de leur genre de vie.

Les Anglois ne sont pas dans l'usage d'un spécifique aussi efficace contre la

mélancolie. Ils essaient d'en arrêter les effets par l'usage du vin & des liqueurs fortes ; mais ces boissons ne leur apportent aucune espèce de soulagement. Elles produisent à la vérité l'ivresse comme l'opium, mais elles irritent les nerfs, excitent des crispations, & occasionnent un spasme plus pernicieux encore que celui qui accompagne la mélancolie ; elles conduisent plus promptement au tombeau. . . . Quand le spasme, effet de l'embaras des entrailles, ajoute l'auteur, est porté au plus haut degré, il naît un état d'inertie pour toute la machine, qui fait juger qu'elle est dans l'engourdissement. Il ne reste à l'homme, qui en est éprouvé, ni la faculté d'agir, ni celle de penser. L'existence est nulle pour lui, puisqu'il est vrai qu'il n'en a pas le sentiment ; celui qui lui reste consiste dans une suite de sensations si désagréables, qu'il cherche à se procurer la mort pour terminer une vie si importune. . .

Tout le reste de l'ouvrage est dans le même goût de discussions & d'observations qui jettent la plus grande lumière sur les objets qu'il traite, & cette lumière paroît être celle de la vérité.



ANNONCES DE LIVRES.

L'ESPRIT de l'Encyclopédie, ou choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquans, les plus philosophiques de ce grand dictionnaire. On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de lecteurs, & sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante. A Genève, & se trouve à Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin : 1768 ; cinq volumes in-12.

Dans cette multitude innombrable d'articles qui composent le dictionnaire de l'Encyclopédie, les uns ne peuvent être lus ni entendus que d'un petit nombre de personnes. Les autres, peu susceptibles d'une lecture suivie, ne sont faits que pour être consultés dans le besoin. D'autres enfin conviennent à toutes sortes de lecteurs, & sont comme autant de petits traités particuliers, où régner à la fois l'esprit, le goût, l'élégance, une saine philosophie, une critique judicieuse, une érudition polie, & tout ce qui peut rendre un écrit curieux, instructif, intéressant.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si ce grand ouvrage remplit l'objet que les Auteurs se sont proposé, & s'il a acquis toute la perfection. Il nous suffit de pouvoir assurer qu'il présente une infinité de morceaux de génie, dont le choix & la réunion en un petit nombre de volumes portatifs, doit former une collection précieuse, & d'autant plus agréable, que l'acquisition en sera facile.

Peu de gens sont en état de se procurer le dictionnaire Encyclopédique; & ceux même qui voudroient y mettre le prix, trouveroient peut-être difficilement à l'acheter, aujourd'hui que l'édition en est, pour ainsi dire, entièrement épuisée.

On a donc cru faire une chose favorable & commode pour le public, de rassembler en cinq volumes *in-12*, les articles les plus piquans de ce grand dictionnaire, & d'en faciliter la lecture, non-seulement aux personnes qui, sans ce secours, en auroient été privées, mais à celles même qui possèdent l'Encyclopédie, en leur épargnant l'embarras & la peine de les chercher parmi une infinité d'autres moins intéressans. D'ailleurs, la difficulté de transporter des *in folio* peut, dans mille occasions, empêcher qu'on n'y ait recours.

Une table générale des articles choisis,

& rangés par ordre alphabétique, avec le nom des auteurs connus, se trouve à la tête du premier volume, & indique, au premier coup-d'œil, ce que renferme toute la collection. Cette réunion forme un tableau singulier par sa variété; & chacun peut s'arrêter sur les objets qui sont le plus à sa portée ou de son goût; quoiqu'en général il n'est peut-être pas un article, parmi les cent soixante que contient ce recueil, qui ne soit du goût & à la portée de tous les lecteurs.

On sent bien qu'il ne peut être ici question ni d'arts, ni de métiers, ni de sciences abstraites, ni de discussions grammaticales. L'astronomie, la géométrie, la médecine, la chirurgie, la jurisprudence, la théologie, la chymie, la géographie, &c. ne pouvoient entrer dans le plan qu'on s'est proposé. On s'en est tenu uniquement aux articles de philosophie, de morale, de critique, de galanterie, de politique & de littérature. En un mot, ce n'est ici que *l'Esprit de l'Encyclopédie*, ou le choix des articles les plus curieux, les plus agréables, les plus piquans, les plus philosophiques de ce grand dictionnaire; on ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement, & fournir à toutes sortes de lecteurs, & sur-tout aux

gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

A l'égard de quelques articles condamnés, qui ont fait, à diverses reprises, supprimer l'Encyclopédie, on s'est bien donné de garde de les insérer dans ce recueil. On fait d'ailleurs que ce ne sont ni les mieux écrits ni les plus piquans.

LES vies des Hommes illustres de la France, continuées par M. Turpin; contenant les vies de Charles & de César de Choiseul du Plessis-Praslin, Maréchaux de France. A Amsterdam; & se vend à Paris, chez Knapen, Imprimeur, au bas du pont Saint-Michel, & grand'salle du palais, au bon protecteur; 1768: vol. in-12.

Il est difficile d'écrire l'histoire avec plus de force, de précision, de noblesse, d'esprit & d'élégance, que l'auteur en a mis dans cet ouvrage.

RECUEIL de pièces fugitives; par M. S. D. R. Sicard J. Roberty, élève du génie, âgé de dix-sept ans: prix 12 sols broché. A Amsterdam, chez Arkstée & Merkus; 1767: chez les Libraires qui débitent les nouveautés; brochure d'environ 40 pages.

La jeunesse de l'Auteur est bien capable

E vj

de faire excuser les petits défauts de ces petits vers.

Le Gouverneur, ou Essai sur l'éducation ; par M. *D**L**F****, ci-devant Gouverneur de L. L. . A. A. . S. S^{mes} M^{grs} les Princes Ducs de *Slesvig Holstein-Gottorp*. A Londres, chez *J. Nourse*, Libraire du Roi, dans le Strand. A Paris, chez *Desaint*, rue du Foin ; 1768 : vol. in-12.

L'ISLE de *Robinson Crusoe*, extraite de l'Anglois ; par M. de *Montreille*. A Londres, chez *Jean Nourse*, Libraire ; & se trouve à Paris, chez *Desaint*, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques ; à Villefranche de Rouergue, chez *Vedeilhié*, Imprimeur-Libraire ; 1767 : vol. in-12.

Le grand Vocabulaire François, &c. tome quatrième. A Paris, chez *Pancoucke*, Libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

Le quatrième volume du grand Vocabulaire françois vient de paroître ; nous avons parcouru la plupart des articles qu'il contient ; ils n'ont servi qu'à nous confirmer dans le jugement que nous avons déjà porté de cet ouvrage important & utile, lorsque nous avons rendu compte des volumes précédens. On y remarque une

attention scrupuleuse jusques dans les moindres détails ; & nous ne connoissons point de dictionnaires qui puissent entrer en parallèle avec celui-ci à cet égard. Combien de mots oubliés dans la plupart de ceux qui ont paru ! combien d'autres dont on se contente de faire connoître quelques significations, sans entrer dans toutes celles, sous lesquelles on peut les employer ! Ici les Auteurs ne laissent rien à désirer ; leur ouvrage pourra tenir lieu d'une infinité d'autres : il rassemble tout ce qu'on trouve dans le plus grand nombre des dictionnaires, & une infinité de choses qu'on y chercheroit inutilement. Les omissions y sont rares ; & les Auteurs pourront suppléer à celles qui sont inévitables, par des renvois ménagés heureusement dans le cours de leur ouvrage. Nous n'en avons point apperçu dans ce volume. Nous y avons trouvé, au contraire, beaucoup de mots que nous n'avons vus dans aucun des autres dictionnaires que nous avons consultés : nous pouvons en dire autant des trois premiers volumes ; nous en avons eu souvent besoin ; & nous y avons toujours eu recours avec succès. Nous nous contenterons d'annoncer aujourd'hui ce quatrième tome, dont nous nous proposons de rendre compte dans la

suite avec plus de détails. Les étrangers qui étudient notre langue ne peuvent guères se passer de ce dictionnaire ; ce sera un secours pour eux, qu'ils ne rencontreront point ailleurs : ils y apprendront non-seulement à parler françois, mais encore à le bien prononcer. Le travail des Auteurs mérite les plus grands éloges. Leur exactitude à faire paroître successivement les volumes, leur doit attirer la plus juste confiance de la part du public ; ils ne le laissent point languir dans l'attente. Au moment présent, où ce quatrième volume se distribue, le cinquième est sous presse avec le sixième, qu'on publiera & fera paroître ensemble. C'est avec cette diligence qu'on se propose de servir le public ; on le doit à la manière dont il a accueilli cet excellent ouvrage.

SECONDE lettre de M. *Midi*, à M. *Panckoucke*, Imprimeur du grand Vocabulaire François ; brochure in-8°.

L'auteur de cette lettre y attaque non-seulement le *grand Vocabulaire François*, mais tous les autres grands dictionnaires, comme l'*Encyclopédie*, le *Moréri*, la *Martinière*, le *Dictionnaire du commerce*, &c. qu'il regarde comme de très-mauvais ouvrages. Sans doute que les

auteurs du *Vocabulaire* auront à se consoler qu'on trouve leur ouvrage aussi mauvais que l'*Encyclopédie*, la *Martinière*, &c. Mais si on lit sans préjugés cette lettre de M. *Midi*, on verra qu'elle roule principalement sur des détails de géographie & de mythologie, sur lesquels les personnes même les plus instruites ne sont presque jamais d'accord, & dont on pourroit disputer éternellement. S'il falloit, en composant un dictionnaire, consulter pour chaque article *Ptolomée*, *Strabon*, *Cellarius*; chaque mot demanderoit la vie d'un homme; & il faudroit plusieurs siècles pour faire la moitié d'un volume: encore au bout d'une si pénible carrière, ne s'en trouveroit-on pas plus avancé; car un érudit viendroit sapper toutes ces recherches.

Pour donner à nos lecteurs une légère idée du style & de la manière de critiquer de M. *Midi*, nous citerons quelques-unes de ses plaisanteries.

« Comme vos gens de lettres, entre
 » nous, ne sont que des plagiaires, je
 » suis obligé d'agiter les sources où ils
 » se sont corrompus, & la fatalité amène
 » toujours l'*Encyclopédie* au bout de ma
 » plume. J'aurois voulu ne m'exprimer à
 » son sujet qu'en termes sucrés, car il n'y

» a point dans mon choix de vice de
 » cœur ; mais quand l'humeur que donne
 » un mauvais livre nous gagne à un cer-
 » tain point, les expressions syroteuses tarif-
 » sent tout à coup ».

Le succès prodigieux du grand Vocabulaire ne pouvoit manquer de lui attirer des critiques. Ce livre est à sa troisième édition depuis un an qu'il a paru. M. *Midi* assure qu'il n'a pas eu dessein de nuire au Libraire ni aux auteurs, mais que l'amour du bien public l'a entraîné ; que c'est ce sentiment qui a parlé à son cœur, a excité son esprit & l'a porté à écrire.

Nous croyons en effet que M. *Midi* n'a point cherché à détruire les principaux ouvrages de la nation, qui font le fonds du commerce de la librairie & la base des bibliothèques & des cabinets.

La critique qui a paru dans le Journal des Savans est honnête & modeste ; en relevant plusieurs erreurs de ce dictionnaire, elle juge leur ouvrage d'une très-grande utilité ; & nous pouvons assurer nos lecteurs, par la comparaison que nous avons faite de ce dictionnaire avec beaucoup d'autres, qu'on ne trouvera dans aucun, plus d'ordre, plus de méthode, plus de netteté dans la manière de présenter les mots & de les développer ; qu'on

ne trouvera nulle part plus de détail sur la langue, la littérature; que les faits qui concernent l'histoire, les sciences & les beaux-arts y sont traités avec une étendue convenable; & qu'on ne sauroit trop encourager les Auteurs du Vocabulaire à le continuer.

ÉLÉMENTS de fortification, de l'attaque & de la défense des places; contenant les systêmes des auteurs les plus célèbres, neuf systêmes de l'auteur, l'analyse & la comparaison de tous ces systêmes; la fortification irrégulière & celle de campagne; les changemens qui peuvent contribuer à la perfection des ouvrages extérieurs; le calcul des mines, la poussée des terres & des voûtes; l'art de camper & de retrancher une armée; deux nouvelles méthodes de conduire les travaux d'un siège; un traité abrégé du lavis; un dictionnaire des termes de fortification, de guerre & d'artillerie, &c; par M. *Trincano*, Ingénieur extraordinaire de Sa Majesté pour les Princes étrangers, professeur de Mathématiques de l'École des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi, des Pages de la Chambre de Sa Majesté, &c. A Paris, chez *J. B. G. Musier*, fils, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue

114 MERCURE DE FRANCE.

Pavée, à Saint Etienne; à Versailles, chez *Lefèvre*, Libraire, au château; 1768: avec approbation & privilège du Roi; vol. in-8°.

FABLES nouvelles, divisées en six livres, & dédiées à Monseigneur le Dauphin; par M. *Grozelier*, P. D. L. O. A Paris, chez *Désventes de la Doué*, Libraire, rue Saint Jacques; & à Dijon, chez *Lagarde*, Libraire, rue de Condé; 1768: avec approbation & privilège du Roi; in-12, petit format.

PRÉCIS du voyage de M. le Marquis de *Courtanvaux*, pour la vérification de quelques instrumens destinés à la détermination des longitudes sur mer. Lu à l'assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, le 14 novembre de l'année 1767. A Paris, de l'imprimerie royale; 1768: in-4°.

EXPOSÉ succinct des travaux de MM. *Harrison* & *Leroy*, dans la recherche des longitudes en mer, & des épreuves faites de leurs ouvrages; par M. *Leroy*, Horloger du Roi. A Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, à l'occasion; *Jombert*, rue Dauphine, à l'image Notre-Dame; *Prault*,

A V R I L 1768. 115

père, quai de Gèvres, au paradis; 1768 :
in-4°.

NOUVELLE Société contractée pour la tenue de la pension académique établie à Paris, rue & barrière Saint-Dominique, pour l'éducation des jeunes gens destinés à la milice, à la jurisprudence, au commerce; avec des instructions pour MM. les élèves, les maîtres & les parens. A Paris, de l'imprimerie de *Michel Lambert*, au Collège de Bourgogne, rue des Cordeliers; 1768 : avec approbation & permission; brochure *in-8°.*

RÉFLEXIONS sur une question importante, proposée au public : savoir si le territoire immense que la nation Angloise a acquis par le dernier traité de paix, contribuera à la prospérité ou à la ruine de la Grande-Bretagne : ouvrage traduit de l'anglois. A Londres; 1768 : & se vend à Paris, chez *Lejay*, Libraire, quai de Gèvres, au grand Corneille; brochure *in-12.*

HÉROÏDES, ou lettres en vers; troisième édition, revue, corrigée & ornée de gravures : par *M. Blin de Sainmore*. A Paris, chez *Delalain*, Libraire, rue Saint-Jacq

ques; 1768 : avec approbation & privilège du Roi.

Ce volume, grand *in-8°* de 150 pages, très bien imprimé par *Jorry*, sur le plus beau papier, contient :

1°. *La lettre de Biblis à Caunus, son frère*, précédée d'une lettre de *M. Sautreau de Marfy* à l'auteur, dans laquelle on tâche de démontrer combien il est important à un écrivain de ne se livrer qu'au genre pour lequel il est né.

2°. *La lettre de Gabrielle d'Estrées à Henry IV*, précédée d'une épître à *M. de Voltaire*, & de sa réponse.

3°. *La lettre de Sapho à Phaon*, précédée d'une épître à *Rosine*, d'une vie de *Sapho*, & suivie d'une traduction en vers de ses ouvrages.

Et 4°. *La lettre de Jean Calas à sa femme & à ses enfans*, précédée d'un précis de l'histoire des *Calas*, & d'une épître à *Mde de *** sur le sentiment.

Chaque héroïde est ornée d'une estampe, d'une vignette & d'un cul-de-lampe très-bien exécutés, par les plus habiles graveurs, sur les desseins de *MM. Eifen*, dessinateur du Roi, *Gravelot*, & *Choffard*.

Le prompt débit des précédentes éditions confirme les éloges que nous avons donnés à ces différens ouvrages.

Delalain, qui a fait l'acquisition de cette édition, est seul chargé de la débiter. Le prix de chaque collection est de 7 liv. 4 sols, & celui de chaque lettre séparée de 1 liv. 16 sols.

Le même Libraire donnera, à la fin de cette année, un recueil des poésies fugitives de M. *Blin de Sainmore*, pour faire suite au volume que nous annonçons.

Il sera imprimé dans le même format & sur le même papier, & sera pareillement orné de gravures.

DICTIONNAIRE historique des auteurs ecclésiastiques, renfermant la vie des Pères & des Docteurs de l'église; des meilleurs interprètes de l'écriture sainte, juifs & chrétiens; des théologiens scolastiques, moraux, mystiques, polémiques, hétérodoxes même qui ont écrit sur des matières non controversées; des canonistes & des commentateurs des Décrétales & du corps du droit canonique; des historiens, bibliographes, biographes & agiographes ecclésiastiques; des orateurs sacrés; des liturgistes, & généralement de tous les auteurs qui ont écrit sur les matières ecclésiastiques; avec le catalogue de leurs principaux ouvrages; le sommaire de ce qu'on trouve de remarquable dans ceux des pères,

118 MERCURE DE FRANCE.

pour former la chaîne de la tradition; le jugement des critiques sur la personne, le caractère, la doctrine, la méthode & le style des différens auteurs ecclésiastiques; & l'indication des meilleures éditions de leurs ouvrages. Le tout suivi d'une table chronologique pour l'histoire de l'église, depuis Jesus-Christ jusqu'à nos jours. A Lyon, chez la veuve *Bessiat*, Libraire, rue Mercière; 1767: avec approbation & privilège du Roi; 4 vol. in-8°.

MÉMOIRE sur les pommes de terre & sur le pain œconomique, lu à la Société Royale d'agriculture de Rouen; par M. *Mustel*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, associé. A Rouen, de l'Imprimerie de la veuve *Besongne*, cour du Palais; 1768: avec permission; brochure in-8°.

NOUVEAU recueil historique d'antiquités grecques & romaines, en forme de dictionnaire, pour faciliter l'intelligence des auteurs grecs & latins; par M. *Furgault*, Professeur de Belles-Lettres, au Collège de Mazarin. A Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, à l'occasion; *Aumont*, place du Collège Mazarin, à sainte Monique; 1768: avec approbation & privilège du Roi; vol. in-8°.

ALMANACH de la ville de Lyon, pour l'année 1768. ▲ Lyon, chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque & du Clergé, de Monseigneur le Duc de *Villeroi*, du Gouvernement & de la Ville; aux halles de la Grenette; 1768: à Paris, chez *Rozet*, rue Saint-Severin; vol in-8o.

L'ART d'imprimer les tableaux; traité d'après les écrits, les opérations & les instructions verbales, de J. C. *le Blon*; avec figures en taille-douce. A Paris, chez *Vente*, Libraire, au bas de la Montagne sainte-Généviève; 1768: avec approbation & privilège du Roi; brochure in-8o.

RÉPONSE aux observations de M. l'abbé *Desapt*, sur un plan d'étude, dressé par M. *Goullier*, Maître de pension à Versailles, & imprimé en 1766; par M. *Trintano*, fils, son élève; chez *Musier*, fils, Libraire; feuille in-12.

EUPHEMIE OU LE TRIOMPHE DE LA RELIGION, Drame en trois actes & en vers; in-8o, avec une très-belle estampe; chez *le Jay*, Libraire, au Grand Corneille, quai de Gèvres; par M. *d'Arnaud*, Conseiller d'ambassade de la Cour de Saxe;

de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, &c.

Voici encore une nouvelle production théâtrale de l'Auteur si pathétique de la pièce du *Comte de Comminge*, & qui est dans ce genre sombre dont M. d'Arnaud peut passer pour l'inventeur; *Euphémie* est peut-être encore supérieure à *Comminge* pour l'intérêt, la versification & les effets tragiques; nous en parlerons incessamment, ainsi que de la troisième édition du *C. de Comminge* qui se vend chez le même Libraire, & avec le même succès que si elle paroissoit pour la première fois.

RÉFLEXIONS sur les ravages que fait la gale dans l'Hôtel-Dieu & les autres hôpitaux; & moyens pour parvenir à détruire cette maladie contagieuse. A la Haye; 1768 : feuille in-8°.

AVIS & Mémoires instructifs, sur les avantages des inventaires des titres & papiers, tant anciens que nouveaux.

ESSAI sur le feu sacré & les vestales; brochure in-8°. de cent dix pages. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *le Jay*, Libraire, quai de Gèvres.

Cet ouvrage est ce que nous avons de plus complet

complet en notre langue sur les vestales ; la plupart de ceux qu'on a donnés sur ces vierges n'apprennent rien du feu sacré qui étoit l'objet de leur culte. L'Auteur de celui-ci présente l'origine de cette espèce de religion qui ne devint idolâtrie, que dans la suite. Il la montre d'abord dans la Chaldée, où elle prit naissance, d'où elle se répandit chez les peuples voisins : il la suit rapidement chez presque toutes les nations de la terre. Il s'arrête davantage sur ce qu'elle étoit chez les anciens Perses. Ce qui lui fournit l'occasion de donner un précis de la vie & de la morale de *Zoroastre*. Après avoir parcouru les régions où le feu sacré fut allumé, l'Auteur le suit dans la Grèce, dans l'Italie, & enfin à Rome. Il offre alors l'histoire des prêtresses qui étoient chargées de sa conservation. En parlant de leurs usages, de leurs réglemens, il montre les rapports qu'ils avoient avec d'autres plus anciens, & remarque les ressemblances qui se trouvent entre les vierges de Rome & celles du Pérou. L'atticle de la virginité qui leur étoit recommandée sur les peines les plus graves, lui fournit une digression intéressante. Il cherche dans l'antiquité les ministres des autels soumis à cette loi ; il prouve qu'elle n'obligea guères que les

prêtresses. Les prêtres, en général, faisoient vœu de chasteté & non de virginité. Les concubines & les secondes noces leur étoient interdites. Les prêtres de Cybelle étoient à-peu près les seuls, à qui il fût prescrit une virginité perpétuelle; l'opération cruelle à laquelle ils étoient soumis les empêchoient de l'enfreindre. Les coutumes des vestales, l'âge auquel on les choisissoit, leurs occupations, les châtimens qui suivoient leur négligence, & la honte dont elles se couvroient en manquant à leurs vœux, les honneurs qu'on leur rendoit, leurs prérogatives fournissent des détails intéressans & présentés avec goût. L'Auteur suit les vestales jusqu'au tems où cet ordre célèbre tomba. Il commença l'an 40 de Rome & la deuxième du règne de *Numa*, c'est-à-dire 712 ans avant J. C. & finit vers la fin du 4^{me} siècle de notre ère. Il y a des recherches dans cette production, une critique sage & éclairée. L'Auteur, *M. de Fontanelle*, est le même qui nous a donné une traduction excellente des métamorphoses d'*Ovide*. On lui attribue aussi une tragédie intitulée *les Vestales*, que les Comédiens avoient reçue, & dont la représentation n'a pas été permise. On en vante la simplicité & l'intérêt.

LES trois Nations, contes nationaux. A Londres; & se trouvent à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au temple du Goût; 1768 : deux parties *in-12*.

Nous ne tarderons pas à donner un extrait de cet agréable recueil.

LETTRES de Milady *Vorthley Montague*, écrites pendant ses voyages en diverses parties du monde; traduites de l'anglois : troisième partie, pour servir de supplément aux deux premières. On y a joint une réponse à la critique que le Journal encyclopédique a faite des deux premières parties de ces lettres. Par M. G... de Marseille. A Londres, & se trouvent à Paris, chez la veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la fontaine saint Benoît, au temple du Goût; 1768 : brochure *in-12*.

Les choses curieuses qui se trouvent dans cette suite des lettres de Mde de *Montague*, méritent que nous en fassions un extrait, que le public lira avec autant de plaisir, qu'il en a eu à lire les premières lettres.

SUITE de Tout un peu, ou les Amusemens de la campagne, avec cette épi-

graphie: *Prandeo, poto, cano, ludo, lego, cæno, quiesco.* A Paris chez *le Jay*, Libraire, quai de Gêvres, au Grand Corneille: brochure in-12.

C'est avec regret que nous sommes obligés de remettre au Mercure prochain l'extrait de cet ouvrage, que le public attendoit avec impatience; mais nous pouvons toujours en assurer le succès par la variété qu'on y trouve. Philosophie, intérêt, gaîté, utile invention, tout concourt à rendre la lecture de ce recueil également utile & agréable; & nous espérons que l'empressement du public à le lire, excitera celui de l'Auteur à donner le 3^{me} volume qu'il promet.

HISTOIRE de la république de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent; par M. l'Abbé *Laugier*: prix 3 liv. relié. A Paris, chez la veuve *Duchesne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au-dessous de la fontaine saint Benoît, au temple du Goût; 1768: avec approbation & privilège du Roi: les tomes X. XI. XII.

Ce sont les trois derniers volumes de cette grande & belle histoire de Venise qui manquoit dans notre langue, & dont le public est redevable à M. l'abbé *Laugier*. Ce livre est de nature, soit par

les détails curieux & intéressans qu'il présente à chaque page , soit par le mérite même de l'ouvrage , à fournir la matière de plusieurs extraits.

ABRÉGÉ historique & chronologique des figures de la bible , mis en vers françois par Mlle * * *. A Paris , chez la veuve *Ballard* , Imprimeur-Libraire , & *Ballard* , fils , Libraire , seul Imprimeur du Roi pour la musique & menus-plaisirs ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; in-12.

QUESTION chirurgico-légale , relative à l'affaire de Dlle *Famin* , femme du sieur *Lancret* , accusée de suppression de part ; dans laquelle l'on assigne les symptômes communs & particuliers aux vraies grossesses & aux fausses , & où l'on établit des principes pour distinguer sûrement si une femme est accouchée ou si elle a eu une hydropisie de matrice ; par M. *Valentin* , Maître en Chirurgie de Paris.

Cette dissertation intéresse d'abord , parce qu'elle contient l'histoire détaillée de la Demoiselle *Famin* , extraite du mémoire même de l'Avocat. Le mémoire avoit été tiré à un très-petit nombre d'exemplaires ; de sorte qu'il étoit devenu

très-rare. Le précis que l'on en trouve dans la présente brochure se fait lire avec le plus grand intérêt. La question discutée n'est guères moins curieuse ; en voici le sujet. Une hydropisie de matrice est prise pour une grossesse ; deux enfans nouveaux nés se trouvent morts du fait de l'exposition à la porte d'un village ; on accuse d'être mère de ces deux infortunés celle de qui on avoit déjà pris un état auquel la maladie seule avoit donné lieu, pour celui que le crime auroit eu pour cause. L'Auteur commence par démontrer que si l'art de faire les rapports en chirurgie, est la partie de cette science la plus importante, c'est aussi celle qui offre le plus de difficultés. Il n'est point de fautes aussi irréparables, que celles que l'on commet dans une consultation de cette espèce. L'impunité du crime, la réputation des accusés flétrie, ou quelquefois la mort même de l'innocent en sont les suites fâcheuses. Car quand sommes-nous, dit-il, appelés ? c'est lorsque les Juges, malgré leur pénétration, ne rencontrent que des difficultés, que toutes leurs recherches ne leur font appercevoir que des doutes. Si la loi nous charge alors de fonctions si honorables, c'est dans l'espérance que des connoissances particulières à notre art nous

mettront à portée de fournir des éclaircissemens capables de les tirer de ce labyrinthe , & de dissiper les nuages qui enveloppent le criminel ou l'innocent.

M. Valentin traite son sujet avec beaucoup de sagacité & d'érudition ; il ne marche pas seul ; il s'appuie toujours des autorités des plus grands maîtres , de *Paul Zacchias* , de *M. Albert* , de *Bohein* , &c. Enfin c'est une courte brochure in-12 , qui intéressera même les personnes du monde , en même temps qu'elle instruira les gens de l'art. On doit la recommander sur-tout aux jeunes étudiants en chirurgie ou en médecine : elle se trouve à Paris , chez *Lottin le jeune* , Libraire , rue Saint-Jacques , vis-à-vis celle de la Parcheminerie ; 1768.

MÉTHODES & projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume ; par *M. de Lisle de Moncel* , ancien Capitaine de Cavalerie , Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis , chargé des épreuves relatives à la destruction des loups sur la frontière des trois Evêchés. A Paris , de l'imprimerie royale ; 1768 : & se trouve chez *Desaint* , Libraire , rue du Foin Saint-Jacques , & chez *Panckoucke* ,

F iv

rue & à côté de la Comédie Française :
 prix 36 sols broché : vol. in-12.

NOUVEAUX voyages aux Indes Occidentales, contenant une relation des différens peuples qui habitent les environs du grand fleuve Saint Louis, appelé vulgairement le *Mississipi*, leur religion, leur gouvernement, leurs mœurs, leurs guerres & leur commerce ; par M. *Bossu*, Capitaine dans les troupes de la marine : deux parties in-12. A Paris, chez *Lejay*, Libraire, quai de Gêvres.

Il y a beaucoup d'intérêt dans ces voyages ; l'auteur a fait des observations exactes sur les pays qu'il a parcourus, & dans lesquels il a passé plusieurs années ; il ne laisse rien à désirer sur l'histoire des peuples barbares, chez lesquels il a demeuré. La partie de l'histoire naturelle de ces contrées nous a paru bien remplie. On trouve par-tout un style simple, tel qu'il convient à un Officier. Après tous les romans qui ont paru sous le titre de relations du *Mississipi*, on voit, avec plaisir, un ouvrage, où l'auteur ne parle que de ce qu'il a vu, & qui a craint de nuire à la vérité en lui donnant des ornemens. La manière dont il la présente est assez intéressante,

pour qu'elle puisse se passer aisément de ces parures étrangères. Nous nous proposons d'entrer dans plus de détails sur ces voyages, que nous nous contentons d'annoncer aujourd'hui.

LETTRE sur les élémens de philosophie de M. D. . . Par M. *Duval*, Professeur de philosophie à Harcourt : feuille *in-12*.

ABRÉGÉ chronologique de l'histoire Ottomane ; par M. *de la Croix*. A Paris, chez *Vincent*, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Severin ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 vol. *in-8°*.

Nous donnerons un extrait de cet ouvrage dans un de nos prochains Mercurès. Il mérite d'occuper les lecteurs & les journalistes par les traits intéressans qu'on y trouve en fort grand nombre.

ESSAI sur les moulins à soie, & description d'un moulin propre à servir seul à l'organinage & à toutes les opérations du tord de la soie ; suivis de cinq mémoires relatifs à la soie & à la culture du mûrier ; par M. *le Pâyen*, Procureur du Roi au Bureau des finances de la généralité de Metz & Alsace, de la Société royale des Sciences & Arts de la même

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

ville. A Paris , chez *Barbou* , rue des Mathurins ; & à Metz , chez *Bouchard* le jeune : prix 9 liv. broché.

PLAIDOYER de M. l'Avocat général du Sénat littéraire. Ce plaidoyer sur le mécanisme de l'univers est curieux & intéressant : prix 18 sols. A Paris , chez *Knapen* , Imprimeur-Libraire , au bas du pont Saint-Michel , au bon Protecteur ; *Lacombe* , Libraire , quai de Conty ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; brochure in-8°.

LA nouvelle *Zélis* au bain , poëme in-8°. 1768.

Tel est le titre d'un poëme qu'on vient de nous donner non-seulement corrigé , mais tout-à-fait refondu. La dernière forme sous laquelle il paroît , ne fera point regretter la première. Il n'étoit composé que de quatre chants ; il en a six aujourd'hui , avec des planches nouvelles , qui , pour tout dire , sont dignes de la poésie qu'elles décorent. Le goût , la grâce , l'harmonie , tous les charmes d'une expression choisie & animée , des tableaux enchanteurs & ingénieux , sans cesser d'être simples , voilà ce qui caractérise cet ouvrage. La lettre en prose qui le précède , est d'un style hardi & noble. La partie typographique est trai-

A V R I L 1768. 131
tée avec le plus grand soin. Il se vend
chez *Merlin*, rue de la Harpe.

COMMENTAIRES sur *Racine* ; par M.
Luneau de Boisjermain. A Paris, chez
Panckoucke, Libraire, rue de la Comédie
Françoise ; 3 vol. in-12 : 6 liv. 10 s. broc.

ZAMBEDDIN. A Amsterdam, & se
trouve à Paris, chez *Delalain*, Libraire,
rue Saint-Jacques ; 1768 : in-12.

On attribue ce joli conte de fée à M. le
C. de S***. & on y trouve beaucoup
d'imagination & de gaieté jointes à de
bonnes leçons.

LES Ondins, conte moral ; par Mde
Robert : deux parties in-12, chez le même
Libraire, qui vend aussi les autres ouvrages
de Mde *Robert* ; savoir :

LA Paysanne Philosophe, 4 vol.

LA Voix de la Nature, 5 vol.

VOYAGES de Mylord *Céton* dans les
sept planettes, 7 vol.

NICOLE de *Beauvais*, 2 vol.

DELALAIN, Libraire, rue Saint-Jacques, vient d'acquérir ce qu'il restoit
d'exemplaires des ouvrages suivans :

LE nouveau Spectateur, par M. de *Bafside*, 8 vol. in-12.

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

LES Après-soups de la campagne, ou recueil d'histoires courtes, amusantes & intéressantes, 4 parties in-12.

LES Aventures de *Victoire Ponty*, 2 petites parties.

PROJET de paix perpétuelle ; par M. *Rousseau*, de Genève, in-12, avec une belle planche de M. *Cochin*.

LETTRES de Mlle de *Jussy* à Mlle **, contenant ses aventures, un vol. in-12.

Le même Libraire, *Delalain*, a mis aussi en vente la *nouvelle Iconologie historique*, un vol. in-fol. carta magna, avec cent onze planches en tailles-douces, par M. *Lafosse*.

LETTRÉ sur un remède anti-vénérien, dans lequel il n'entre point de mercure ; adressée à M. *Morand*, fils, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, Médecin adjoint de l'hôpital royal des Invalides ; par M. *Nicole*, Chirurgien ordinaire du Roi. A Paris, chez *Panckoucke*, à côté de la Comédie Française ; *Desaint junior*, quai des Augustins ; & dans les provinces,

chez tous les Libraires des principales villes : nouvelle édition ; avec approbation & privilège du Roi ; in-12.

Les maladies vénériennes les plus opiniâtres , les plus invétérées , celles qui avoient résisté aux remèdes connus , aux pratiques usitées , à des chirurgiens célèbres, celles enfin qu'on regardoit comme désespérées, & dont on ne s'attendoit à se voir délivré que par la mort ; en un mot, les maux vénériens , de toute espèce , de tout genre , même avec carie aux os , & autres suites effrayantes, n'ont jamais manqué de trouver une parfaite guérison dans le spécifique anti-vénérien de M. *Nicole*, Chirurgien ordinaire du Roi. Ce remède, aujourd'hui si connu , si généralement pratiqué, dans lequel il n'entre point de mercure, & dont, par conséquent, on ne doit appréhender aucune suite fâcheuse, opère journellement les cures les plus promptes, les plus singulières, les plus frappantes. Les malades qui pourroient encore avoir quelque doute sur l'excellence & l'efficacité de cet admirable anti-vénérien ; ceux qui voudront être éclaircis plus amplement sur la nature , la propriété , les effets de ce remède , souverain pour toutes les maladies dont on vient de faire mention ; ceux , dis-je , qui désireront avoir

sous leurs yeux des preuves convaincantes & sans réplique de la bonté, de la souveraineté de cette célèbre méthode, dont M. *Nicole* est l'inventeur & le seul possesseur, pourront se procurer une lettre imprimée avec privilège du Roi, approuvée par quelques-uns des plus habiles médecins, écrite par M. *Nicole*, à M. *Morand*, Docteur en médecine, & qui se trouve actuellement, chez tous les Libraires des principales villes des provinces de France & des pays étrangers, à qui M. *Nicole* en a fait passer des exemplaires. Cette lettre dont on peut aujourd'hui se procurer par-tout & facilement la lecture, contient un certain nombre d'observations d'autant plus intéressantes, que les guérisons quoique désespérées, ont été faites sous les yeux de plusieurs médecins & chirurgiens dont la capacité, l'habileté, les lumières & sur-tout la probité & le désintéressement sont reconnus & incontestables. Plusieurs particuliers dans les provinces, frappés des cures singulières opérées par cette méthode, se sont fausement attribué la qualité de correspondans de M. *Nicole*, & administrent hardiment des remèdes qu'ils disent tenir de lui, quoiqu'il soit très-certain que M. *Nicole* n'a jamais confié son secret à per-

sonne ; ainsi tous ceux qui se vantent de traiter selon sa méthode , en imposent à leurs malades & au public. C'est ce qu'on ne sçauroit trop répéter , en faveur de ceux dont la bonne foi seroit la dupe de cette basse supercherie.

M. *Nicole* , demeure rue des poulies , la porte cochère vis-à-vis de la rue Bailleul , à l'ancien Hôtel des princes de Conty.

HISTOIRE amoureuse de *Pierre le Long* , & de sa très-honorée Dame *Blanche Bazu* : nouvelle édition , précédée d'un discours sur la langue françoise ; par M. de *Sauvigny*. La musique est de MM. *Philidor* & *Albanaise*. A Londres ; 1768 : & se trouve à Paris , chez *Delalain* , rue Saint-Jacques ; in-12 , avec figures , & la musique gravée.

Le succès mérité qu'a eu la première édition de cet ouvrage , nous met en droit d'augurer que celle-ci ne sera pas accueillie moins favorablement , sur-tout en paroissant augmentée d'un discours préliminaire intéressant & curieux.

COURS d'Histoire & de Géographie universelle ; par M. *Luneau de Boisjermain*.

Il manquoit à l'éducation des jeunes gens qui sortoient du collège , & sur-tout

136 MERCURE DE FRANCE.

à celle des jeunes Demoiselles qui sont au couvent ou qui en sont sorties, un ouvrage qui coutât peu & qui pût remplacer les maîtres qu'elles ne peuvent se procurer, ou dont elles n'ont pas de temps de répéter les leçons. Le Cours d'Histoire & de Géographie universelle de M. *Luneau de Boisjermain* réunit ce double objet. C'est un ouvrage périodique qui se distribue deux fois par semaine, & qui est divisé en autant de leçons qu'il y a de jours dans l'année. On s'abonne chez *Panckoucke*, Libraire, rue de la Comédie Française, ou chez l'Auteur, même maison que ce Libraire. Le prix de l'abonnement est de 25 liv. 4 s. pour Paris, & de 31 liv. 4 s. pour la province. On reçoit, en s'abonnant, le premier volume, la première carte, & tout ce qui a paru depuis.

A V I S.

SÉBASTIEN JORRY, qui a seul le privilège des ouvrages de M. *Dorat*, vient d'imprimer, même format que les deux premiers volumes des œuvres, *la Déclamation théâtrale* en quatre chants, & les *Fantaisies*, ornées des mêmes planches & vignettes, que dans la grande édition; ces quatre volumes se vendent 18 liv. brochés, pour la commodité du public; il laisse à

part le théâtre qui contient *Régulus*, *Théagène* & *Pierre le Grand*. Ces pièces se vendent séparément.

Les curieux de la grande édition doivent s'adresser chez lui, vis-à-vis de la Comédie françoise, pour compléter leur collection; comme chez *Delatrain*: il a réservé des premières épreuves, de même qu'un très-petit nombre d'exemplaires complets choisis de l'édition en grand papier.

Nous croyons qu'il importe aux personnes curieuses de certains manuscrits originaux, & à celles qui aiment à recueillir ce qu'il y a de plus important sur notre histoire, de sçavoir que M. *Lalourcé*, célèbre avocat au Parlement & mort depuis environ un mois, possédoit plusieurs manuscrits qui se vendront à son inventaire. Il y en a un sur-tout, que les curieux estiment fort; c'est l'original du procès-verbal de la tenue des États de Blois, revêtu de toutes les signatures & autres caractères qui en constatent l'authenticité. On y vendra aussi une table manuscrite en vingt volumes, des matières contenues dans les manuscrits de M. *de Harlai*.

Cette vente se fera après Pâques & les jours seront indiqués par la notice qui sera délivrée, tant des livres, que des manuscrits.

 A R T I C L E I I I .

 S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .

A C A D É M I E S .

ÉCOLE Royale Vétérinaire de Paris.

LE mardi 15 mars 1768 les élèves de l'École Royale Vétérinaire de Paris donnèrent de nouvelles preuves de leur émulation & de leur capacité dans un concours qui eut pour objet les muscles du cheval, considérés en général & considérés en particulier.

Ces élèves se présentèrent au nombre de neuf, & sont :

Les sieurs *Flandrin*, de la ville de Lyon, entretenu aux frais de l'École.

Perret, du Mans, aux frais de M. le Comte de la *Suse*.

Thiebaut & *Brade*, de la province de Bourgogne, entretenus l'un & l'autre aux frais des États de cette même province.

Soulier, de la Brie, entretenu par M. le Bailly de Champignelles.

Bechmie, de Moulins, aux frais de la Généralité.

Cambray, aux frais de la Ville de Valenciennes.

Bravi, de Montargis, aux frais de son père.

Simon, d'Hirzinghen, en Alsace, aux frais des départemens.

L'assemblée fut brillante & très-nombreuse, & la séance honorée de la présence de M. *Bertin*, Ministre & Secrétaire d'Etat, qui y présida. M. *Pibrac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chirurgien Major de l'Ecole Royale Militaire & de la feuë Reine seconde Douairière d'Espagne, M. *Louis*, Professeur & Censeur Royal, Chirurgien consultant des Armées du Roi, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, & M. *Sabathier*, Professeur & Démonstrateur Royal, voulurent bien être les témoins & les juges des efforts des élèves.

Le sieur *Danguin*, chef de la brigade qui devoit être entendue, débuta par le discours suivant, aussi tôt que le Ministre eut fait, selon l'usage, à ceux qui avoient été admis au concours, la distribution des billets cachetés, dans lesquels les questions se trouvoient renfermées.

MONSIEUR, MESSIEURS.

Le développement des moyens employés par la nature pour assurer à l'animal une liberté de mouvemens, dont la faculté importoit même à son existence, n'est pas de tous les objets offerts aux recherches & aux travaux des élèves, le moins intéressant & le moins curieux.

La connoissance des organes à la faveur desquels l'action de ses membres & le jeu de ses autres portions mobiles sont opérées, éclaire en effet le Maréchal sur une infinité de points qu'il ne lui est pas permis d'ignorer, à moins qu'il ne croie pouvoir restreindre & limiter son art à des jugemens sans principes, à des traitemens toujours hasardés, à des opérations enfin pratiquées aveuglément & sans le secours d'aucunes lumières sur la composition, la direction, la situation & les usages des parties qu'il est chargé de rétablir.

Elle est la bête de la science du manège, science qui n'est autre chose que celle des mouvemens du cheval, de leur origine, de leur possibilité, des bornes de leur étendue, de leur succession, de leur harmonie & des instans précis à saisir pour en solli-

citer l'exécution au gré de la nature, & d'après ses volontés & ses loix.

Elle est d'une utilité indispensable à quiconque veut créer, pour ainsi dire, cet animal sur la toile, ou le tirer d'un bloc de matière. Eh ! que produiroient le peintre & le statuaire les mieux instruits des os ou de la charpente si, d'une autre part, ils n'avoient que de fausses idées sur les parties qui sont destinées à la mouvoir, soit dans quelques-unes de ses articulations, soit dans plusieurs à la fois, sur les lieux où chaque muscle, par exemple, est attaché, ou aux os, ou à des portions flexibles & molles, sur la forme de chacun de ses agens dans l'inaction, sur leur forme dans l'action, relativement au plus ou moins de force motrice qu'ils exercent, sur leur forme dans le relâchement plus ou moins complet, sur la correspondance mutuelle de ces organes, sur le nombre & la situation locale de ceux dont le concours est nécessaire pour exécuter un tel mouvement, & sur les degrés & le genre de l'action que chacun d'eux fournit dans l'action commune ?

Enfin, Messieurs, par elle nous découvrirons bien plus sûrement la vérité des beautés & des défauts de la conformation soumise à notre examen, que si nos yeux,

comme ceux du plus grand nombre ; n'ou-trepassoient pas , pour en juger , le poil , le cuir ou la simple superficie.

Mais cette étude est épineuse ; les objets qu'elle embrasse sont très-complicqués : il est d'ailleurs , dans ces portions de l'animal , des communications singulières ; là elles s'exécutent par les parties charnues de ces agens , ici ils sont confondus par leurs tendons , & le cahos n'est pas facile à débrouiller.

Nous devons , Messieurs , rendre publiquement aux élèves la justice qui leur est due. Ils n'ont été rebutés ni par les difficultés , ni par les obstacles les plus capables d'imprimer en eux le dégoût. Les suffrages que votre indulgence leur accorda dans le dernier concours , dont vous daignâtes être les témoins & les juges , les ont sans doute soutenus dans des recherches pénibles ; & c'est , Monseigneur , le desir ardent qu'ils ont de répondre aux vues supérieures dont vous êtes animé , qui doit garantir à jamais la constance de leur application , de leurs efforts & de leur courage.

Le concours commença ensuite sur le champ , & lors de la description de chaque muscle en particulier , chaque élève indi-

qua avec soin celui dont il parloit, sa situation, son trajet, ses attaches, ses usages, &c. &c.

Le sieur *Flandrin* mérita les plus grands éloges par sa sécurité, la netteté & l'ordre qu'il mit dans la démonstration qui lui étoit échue ; cependant les sieurs *Thiebaud*, *Bechmie* & *Simon* furent admis avec lui à titer au sort qui décerna le prix au sieur *Bechmie*. Il eut l'honneur de le recevoir de la main même du Ministre. On doit dire ici, en faveur du sieur *Simon*, qu'il n'est entré à l'école que depuis très-peu de temps, & que son application l'a mis en état d'atteindre ceux qui y ont été reçus avant lui, puisqu'il a été jugé digne de concourir avec eux. Il en est de même du sieur *Bravi*, auquel le second accessit a été accordé. Le sieur *Perret*, du Mans, sujet qui sera de la plus grande distinction, a mérité le premier.

Quant aux autres éièves, l'assemblée leur a donné les plus justes applaudissemens.



 ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.

A l'Auteur du Mercure.

A Paris, le 16 février 1768.

JE viens de lire, Monsieur, dans le second volume du Mercure de France pour le mois de janvier passé, page 169, une lettre de M. Cardonne, datée de Versailles. Son zèle l'a engagé à publier un remède qu'il annonce comme un spécifique pour les tranchées quelconques des chevaux. Vous avez voulu le seconder, Monsieur, en publiant vous-même cet écrit; mais comme il paroît sortir, par le titre qui précède cette lettre, de l'École Vétérinaire, je me crois obligé de vous prévenir que nous n'admettons point de remèdes qui puissent convenir & être employés à la cure d'une maladie quelle qu'en puisse être la cause; & d'ailleurs si M. Cardonne a trouvé dans du lait & de la savatte brûlée & pulvérisée une ressource sûre contre les différentes coliques dont les chevaux peuvent être atteints; l'École Vétérinaire, qui n'a d'autre objet que le bien public, croit qu'il est à propos
de

de le laisser jouir seul de la gloire d'une découverte que nous n'aurions pas tentée, & à laquelle nous n'avons eu certainement aucune part. J'ose vous supplier en conséquence, Monsieur, de vouloir bien rendre publique cette lettre, qui m'offre d'ailleurs la satisfaction de vous assurer, &c.

*CHABERT, Professeur & Démonstrateur
de l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris.*

*SUJETS proposés par l'Académie Royale
des Sciences & Beaux Arts, établie à
Pau, pour trois prix, qui seront distri-
bués le premier jeudi du mois de février
1769.*

L'ACADÉMIE ayant réservé deux prix sur trois qu'elle avoit à distribuer cette année, en donnera trois en 1769; le premier à un ouvrage de prose, qui aura pour sujet :

*L'Eloge de Pierre de Montesquieu d'Ar-
tagnan, Maréchal de France.*

Le second à un ouvrage de poésie, ode, ou poëme, au choix des auteurs sur ce sujet : *l'Industrie.*

Vol. I.

G

Le troisième à un second ouvrage de prose, qui aura pour sujet :

L'âme est-elle plus remuée par le plaisir que par la peine ?

Les ouvrages de poésie seront au plus de cent vers, & ceux de prose d'une demie heure de lecture. Il en sera adressé deux exemplaires à M. de Crouseilles, Secrétaire de l'Académie; on n'en recevra aucun après le mois de novembre, & si ils ne sont affranchis des frais du port.

Chaque Auteur mettra, à la fin de son ouvrage, une sentence, il la répétera au-dessus d'un billet cacheté, dans lequel il écrira son nom.

L'ode de M. l'Abbé de Malespines, résident à Paris, a été couronnée.

PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences & des Arts de la Ville de Metz, pour les années 1768 & 1769.

L'ACADÉMIE Royale avoit proposé, pour sujet du prix qu'elle devoit distribuer le jour Saint Louis 1767, la question suivante :

Quelle est la meilleure méthode de faire & de gouverner les vins du Pays-Messin,

Et afin qu'on ne se méprît point au genre de la question , & qu'on n'oublîât pas les détails accessoires & locaux , qui en étoient inséparables , elle avoit eu soin d'ajouter , qu'il étoit nécessaire de traiter , *De la maturité du raisin , de la fermentation vineuse , des accidens auxquels les vins sont sujets , & des moyens de les prévenir.*

Dans le nombre des discours , qui ont été présentés au concours , sur cette question , il s'en est trouvé plusieurs , qui décèlent une juste & profonde étendue de connoissances , tant dans la physique générale , expérimentale & particulière , que dans la partie œconomique ; sur-tout , ceux qui portent pour épigraphe , l'un , ces mots de Virgile , *cœlestia dona exequar* ; l'autre , ce vers d'Horace , *generosum & leve requiro* : le troisième cette Sentence , *mentes domitantur præjudicia* , qui ne se sont guères éloignés du but.

C'est dans l'espérance de nouveaux efforts pour y arriver , sur-tout de la part de ceux qui en ont approché de si près , & peut-être aussi de la part de nouveaux émules , qui n'auroient pas eu le tems de rassembler toutes leurs forces , que l'Académie a remis le même sujet en question ; & pour donner aux auteurs la facilité de

faire les recherches & expériences capables d'éclaircir cette importante question, d'une manière satisfaisante, & qui ne laisse rien à désirer, elle l'a remis (& dans les mêmes termes & conditions) au concours, pour être couronné dans la séance publique du 25 Août 1769.

Et comme l'Académie Royale est dans l'usage de mêler alternativement les questions historiques, à celles qui intéressent le commerce ou l'agriculture, elle propose, pour le concours du prix de l'année 1768, la question de sçavoir :

Comment la ville de Metz est passée sous la puissance des Empereurs d'Allemagne ? En quel tems précisément obtint-elle le titre de Ville libre Impériale ? Et quel changement ces révolutions ont opéré dans l'administration de la Justice ?

Les mémoires, que les auteurs font libres d'écrire en latin ou en françois, ne pourront être de moins d'une demi-heure de lecture & de plus d'une heure; mais ils pourront, par des notes, développer leurs principes, étendre leurs idées, fortifier leurs preuves, &c.

Ils mettront en tête de leurs ouvrages une épigraphe, devise ou sentence, & ils la répéteront, pour suscription, au billet cacheté, qui contiendra leurs nom, qualité & adresse, bien lisiblement.

On prévient que le prix ne seroit point adjugé aux auteurs qui auroient négligé d'insérer leurs noms dans les billets cachetés, ou qui en mettroient de supposés; non plus qu'à ceux qui auroient l'indiscrétion de se faire connoître, directement ou indirectement, avant le jugement, ou en faveur de qui il pourroit paroître que les suffrages seroient brigués.

Les ouvrages seront adressés à M. Dupré de Geneste, Secrétaire perpétuel, rue Nexirue, qui ne les recevra que francs de port, & ne les présentera au concours que jusqu'au dernier juin inclusivement.

Chaque prix est une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres.

LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du Mercure, concernant l'Ecole de la Compagnie des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi.

Vous avez donné, Monsieur, dans le Mercure de janvier 1768, à l'occasion de la mort de M. le Comte de Lubersac, un extrait où vous avez rendu justice à sa naissance & à ses talens distingués. Il eût été à souhaiter que ceux qui vous ont

fourni les mémoires sur lesquels vous avez travaillé se fussent concertés avec les Officiers du corps dans lequel il a servi si long-temps. Nous eussions certainement plutôt augmenté qu'affoibli les justes éloges qu'ils font de sa capacité ; mais nous leur eussions donné des renseignemens plus exacts sur le rapport qu'a eu M. de *Lubersac* avec notre Ecole. Nous leur eussions évité l'anachronisme dans lequel ils tombent en disant : « qu'il commença à réa-
 » liser le projet qu'il avoit communiqué
 » à M. le Duc de *Chaulnes*, de former,
 » dans la Compagnie, une école pour la
 » noblesse qui se destine au métier des
 » armes ». En rendant, comme nous, justice à son zèle, à ses travaux, à ses succès, ils ne lui eussent jamais donné le titre de *promoteur* de cet établissement. Ils n'eussent point enfin mis le public dans le cas de penser que cette école, qui subsiste dans son entier, ait été anéantie par la retraite de M. de *Lubersac*, conséquence cependant qui résulte assez naturellement de ce qui se lit dans votre extrait.

Un exposé succinct, dont nous avons été témoins ainsi que tous les Officiers de l'Ecole, suffira pour désabuser le public de ces idées que nous ne devons pas laisser subsister.

L'Ecole de la Compagnie des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi doit sa naissance à M. le Duc de Chaulnes. Le projet en étoit réalisé, elle étoit en plein exercice depuis plusieurs années, lorsqu'il étoit toujours occupé du soin de perfectionner son ouvrage, & connoissant les rares talens de M. de Lubersac, il se proposa de lui en confier la direction, & de l'attacher à la Compagnie. Il le présenta au Roi pour une charge de Cornette, & lui obtint en même temps de Sa Majesté des graces considérables pour lui procurer la possibilité d'en faire l'acquisition. L'intelligence avec laquelle M. de Lubersac remplit ses fonctions sous les yeux & sous les ordres de M. le Duc de Chaulnes, & le brillant succès de ses travaux justifèrent son choix. Il ne fut pas moins équitable à le récompenser, car il ne négligea aucune occasion de le faire connoître au Roi & de lui procurer des marques honorables & utiles des bontés de Sa Majesté.

Des occupations totalement étrangères à l'Ecole, ayant détourné M. de Lubersac d'en suivre les opérations, il cessa de la conduire plus de trois ans avant sa retraite, sans que cet établissement ait cessé pour cela de former, comme il fait encore aujourd'hui, par les mêmes exercices, &

sous les mêmes maîtres que de son temps, la jeune noblesse qui se destine au métier des armes.

Voilà, Monsieur, le récit exact des faits & du rapport qu'a eu feu M. le Comte de Lubersac avec l'Ecole de notre Compagnie.

MATHÉMATIQUES.

SOLUTION du problème proposé dans le *Mercur* de février 1768, page 191.

Le nombre des associés est déterminé par la valeur de c , c'est-à-dire, qu'il y a autant d'associés qu'il y a d'unité dans c . Si c vaut 10, il y aura dix associés.

Le gain total est $\frac{n+1 \times c - 1 \times c}{n-1}$

Si on suppose $c = 10$ & $n = 4$: c'est-à-dire, que si le dernier associé a mis le quart de ce qu'a mis le premier, on aura le gain $= \frac{5 \times 9 \times 10}{3} = 150$ liv.

Le premier associé aura, dans cette supposition, 24 liv. & le dernier associé aura 6 liv.

De plus, les gains seront en progression arithmétique décroissante, dont la raison est 2, ainsi la suite des gains sera

24, 22, 20, 18, 16, 14, 12, 10, 8, 6.

Les mises devront aussi être en progression arithmétique décroissante, dont le premier terme est M , qui est la mise du premier associé, & le dernier terme est $\frac{M}{N}$, qui est la mise du dernier associé. Et la raison est $\frac{n-1 \times M}{c-1 \times n}$.

Si donc on suppose que le premier associé ait mis 40 liv. & que le dernier ait mis 10 liv. on aura $M = 40$ & $\frac{M}{N} = 10$, en supposant toujours que n vaut 4. L'on aura $\frac{n-1 \times M}{c-1 \times n} = 3 \frac{1}{3}$. Ainsi la suite des mises fera

40, $36 \frac{2}{3}$, $33 \frac{1}{3}$, 30, $26 \frac{2}{3}$, $23 \frac{1}{3}$, 20,
 $16 \frac{2}{3}$, $13 \frac{1}{3}$, 10.

C. Q. F. T.

*GRASSET, Elève de la pension académique
 & militaire, rue & barrière S. Dominique.*



HISTOIRE NATURELLE.

L'ART d'accommoder les animaux de quelque espèce qu'ils soient a eu jusqu'à présent des amateurs & des admirateurs en grand nombre qui en ont fait leur occupation la plus amusante ; il ne lui manque maintenant , pour arriver à sa perfection , que le moyen de rendre ses productions plus durables. C'est ce que l'on propose ici comme un véritable & infailible obstacle aux progrès rapides des mites & des teignes. Plusieurs personnes adonnées à cette partie de l'histoire naturelle ont fait des épreuves qui , quoique réitérées , n'ont point flatté leurs espérances ; d'autres , après une infinité de recherches , ont arrêté , pour un temps fort limité , les affreux ravages de ces insectes.

Malgré toutes leurs précautions elles n'ont pu arriver à leur but. En effet , quoi de plus affligeant , pour un véritable amateur , que de se voir arracher , en moins de quatre à cinq ans , l'agréable objet de sa curiosité ? Il voit , avec peine , l'ingratitude de ses dépenses & de ses travaux ; par sa vigilance & ses soins assidus il parvient à

ralentir la destruction qui, bientôt après, reprend son cours & le contraint de renoncer à tout.

On sera peut-être étonné qu'après de telles recherches instructueuses, une Dame, qui est supposée n'avoir aucune connoissance sur la valeur des différens moyens que l'on employe, propose aujourd'hui un spécifique que trente années d'expériences faites dans les isles lui font regarder comme supérieur à tous ceux que l'on a mis en usage jusqu'à présent.

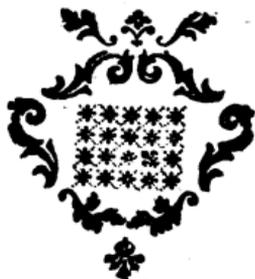
M^{de} de Grandpré qui, depuis quelque temps s'adonne à la partie de l'histoire naturelle qui concerne les quadrupèdes, les oiseaux, les reptiles, les insectes, & les poissons, offre ses services aux amateurs pour les accommoder, & les garantir des mites, teignes & autres insectes. La Dame de Grandpré, ne voulant point s'attribuer une si utile découverte, prévient qu'un marin de sa connoissance, versé depuis long-temps dans cette partie, lui a fait part à elle seule des moyens pour conserver toutes sortes d'animaux, en lui envoyant, par la même occasion, plusieurs poissons & oiseaux des isles qui ont été accommodés depuis plusieurs années sans être endommagés. D'après des expériences de trente années, elle a lieu de croire qu'elle

156 MERCURE DE FRANCE.

obligera les curieux, pour la conservation de leurs cabinets, à avoir recours à son spécifique, & à la nouvelle méthode d'accommoder les animaux. Elle se propose aussi de réparer, non-seulement les désordres qu'auront faits ces insectes, mais encore de les conserver pendant le temps que l'expérience faite lui indique.

Les curieux qui l'honoreront de leur visite trouveront, à leur choix, des quadrupèdes & des oiseaux de ces pays-ci, & quelques-uns des pays étrangers.

Elle se chargera d'envois pour les provinces. Elle demeure rue des Prouvaires, près Saint Eustache, l'avant-dernière portecochère.



É D U C A T I O N.

*LETTRE de M. VIARD, ancien Maître de Pension, demeurant rue du Roi doré, au Marais, à M. DE***, sur un plan d'éducation intéressant.*

M.

J'AI été maître de Pension pendant vingt ans : je n'ai quitté cette profession que pour joindre, dans la retraite, les réflexions à l'expérience ; pour me préparer à mieux faire que je n'avois fait ; pour former, dans le silence du cabinet, un plan d'éducation qui rentrât plus directement dans plan de la nature, & dans les intérêts de la Société ; enfin pour me mettre en état de donner à un petit nombre d'élèves la meilleure éducation possible.

Je dis un petit nombre d'élèves, Monsieur, car toute institution qui s'éloigne de celle que la nature indique est évidemment mauvaise. Or la nature indique deux choses : l'une, que toute éducation soit suivie & dirigée dans un même esprit ;

l'autre, que l'instituteur chargé de mettre cette suite & cette unité d'esprit dans l'éducation, n'ait pas une tâche au-dessus de ses forces.

Les pères sont naturellement faits pour élever eux-mêmes leurs enfans. Si ceux qui se chargent de les représenter ne le font pas complètement, l'éducation est manquée; ainsi l'instituteur qui se charge d'élever cinquante, & quelquefois cent enfans, ne peut pas représenter un père, parce que la nature n'a jamais donné tant d'enfans à un père. Il faut donc revenir à la nature; combien donne-t-elle d'enfans à un père? trois..... quatre..... cinq..... six.....— dix & douze, sont des cas assez rares. Qu'un maître ne se charge donc jamais plus qu'un père, qui a le plus grand intérêt de faire les derniers efforts pour bien élever ses enfans.

Il faut que les enfans ne soient jamais perdus de vue: il faut que l'instituteur sache se retourner, changer souvent de méthode, varier l'instruction, & la proportionner à la paresse de l'un, à l'étourderie de l'autre; au défaut de mémoire de celui-ci, à l'inattention de celui-là, à l'inapplication du plus grand nombre. Un jeune père n'a point cette expérience;

c'est donc à l'instituteur à le représenter ; mais il n'est pas facile de représenter dignement un père ; il faudroit pour cela des hommes sages , vertueux , expérimentés , & qui voulussent se charger d'élever chacun cinq ou six enfans : alors il ne seroit peut-être pas impossible de donner à ce petit nombre d'enfans une éducation supérieure à celle qu'ils reçoivent ordinairement , même chez les parens. L'essai que j'en fais depuis quelque temps sur quelques-uns , me donne lieu d'espérer que cette entreprise n'est point une chimère , & que je serai peut-être assez heureux pour donner l'exemple à quelques instituteurs plus capables que moi de rendre ce bon office à la société.

· Tout le monde sçait que la pureté des mœurs , & le succès de l'éducation , exigent nécessairement , que les enfans soient arrachés de bonne heure à la flatterie & aux basses complaisances des valets , à la cajolerie des femmes , & à l'habitude de commander & de désobéir. Je ne crois pas devoir en dire davantage sur cet article.

· J'ai un fils âgé de vingt-cinq ans , & assez instruit pour me seconder. En nous bornant à un petit nombre d'élèves , nous pouvons enseigner , outre les langues ,

l'histoire , la géographie & les mathématiques , plusieurs autres parties d'instruction relatives & nécessaires à l'homme de robe , & au militaire ; mais nous croyons qu'il ne faut pas s'en tenir là , & qu'une bonne éducation exige encore quelques notions réfléchies sur les arts les plus distingués. Nous croyons qu'un instituteur qui sent toute la distinction de son état , doit conduire quelquefois ses élèves dans les ateliers des artistes célèbres : leur faire connoître les monumens que la peinture , la sculpture & l'architecture ont élevés à la religion & à la gloire des grands hommes : nous croyons qu'il doit leur faire observer avec quelque détail , tantôt le mécanisme d'une pompe , d'un moulin , d'une machine extraordinaire ; tantôt les effets surprenans du levier & des roues dentées ; qu'il doit mettre aussi quelquefois sous leurs yeux les trésors inestimables & les phénomènes de la nature , que renferment les cabinets d'histoire naturelle , de médailles & d'antiques ; qu'il doit leur faire entendre , dans l'occasion , les plus célèbres orateurs de la chaire & du barreau , pour les mettre insensiblement en état de juger des avantages de la parole & des triomphes de l'éloquence. Sur ce simple exposé , vous voyez , Monsieur , que

A V R I L 1768. 161

ce plan d'éducation exige une certaine
dépense, & qu'il ne peut guères convenir
qu'aux Pères de familles qui sont en état
de la faire, & qui connoissent le prix d'une
pareille éducation.

J'ai l'honneur &c.

VIARD.

Paris, ce 25 janvier 1768.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

GÉOGRAPHIE-GRAVURE.

LE sieur *Desnos*, Libraire & Ingénieur-Géographe pour les Globes & les Sphères, rue Saint-Jacques, à Paris, à l'enseigne du Globe & de la Sphère, annonce qu'il vient de faire paroître le deuxième volume des *Généralités de la France*; ce second volume comprend *le haut, le bas Boulonnois, le pays reconquis, l'Artois avec la Gouvernance d'Arras*, divisée en ses bailliages; la généralité d'Amiens en élections, bailliages & doyenné, & la généralité de Soissons, qui confine à la haute Picardie, levés sur les lieux & détaillés chorographiquement dans toutes leurs parties, en 28 cartes, lavées & enluminées à la manière hollandoise: vol. grand in-4°. relié 15 liv. En tête de chacune de ces généralités est une carte générale, où l'on voit la dispo-

fiction relative de chacune desdites élections, &c. Les amateurs qui désireront se faire connoître seulement pour les volumes qui suivront de cet ouvrage, à mesure qu'ils paroîtront, auront l'avantage d'en avoir les premières épreuves, étant dûes de préférence aux souscripteurs. La généralité de Lyon, traitée de même, qui formera une troisième partie, paroîtra dans peu : le prix ne sera que de 9 liv. pour ceux qui auront pris les deux premiers volumes, & de 12 livres pour ceux qui la prendront seule. Comme il a paru déjà dans le public quelqu'ouvrage à peu près semblable, le sieur *Desnos* prie de ne prononcer sur ces nouvelles cartes qu'après en avoir fait la comparaison, sur-tout quant au local & aux divisions politiques de la géographie.

Nota. Notre but principal, en donnant au public les généralités de la France, a été de tracer, d'une manière fidèle & exacte, l'étendue des départemens, d'en fixer les limites & d'en montrer, comme avec le doigt, les routes les plus courtes & les plus faciles. Nos cartes, par ce moyen, deviennent utiles au voyageur, à qui elles mettent sous les yeux les distances relatives, & la portion des lieux où il se.

trouve ; au négociant , qui y distingue les fabriques , les manufactures , les pays dont les productions entrent dans les objets de son commerce , & les moyens de faire l'importation des denrées par les rivières , ou par les routes ordinaires ; au Seigneur , à qui il importe d'être instruit de l'étendue de son domaine ; aux communautés religieuses , aux chapitres , aux bénéficiers même à qui le terrain doit être connu , soit pour les possessions domaniales , soit pour les dixmes ; & au particulier , qui ne doit point ignorer la contrée qu'il habite & celles qui l'environnent. Mais il semble que personne ne doit en tirer un avantage plus marqué que MM. les Intendants , Elus des provinces , & MM. les Fermiers généraux , Directeurs , Receveurs , Contrôleurs , Commissaires , Ordonnateurs , Chefs de bureaux , Régisseurs des deniers royaux , &c. & généralement tous ceux qui , par état & par devoir , sont obligés d'avoir à la main comme l'image & le détail des lieux. C'est là qu'il trouveront , non-seulement les villes , les fleuves , les rivières , les routes , la position , l'étendue , les limites de chaque élection , mais encore les bourgs , les villages , enfin toute la description topographique que la nature de chaque carte nous a pu permettre

d'y placer , avec le nombre des paroisses & le total des feux.

Le sieur *Desnos* distribue gratuitement aux amateurs le catalogue des nouveaux ouvrages en géographie qu'il vient de faire paroître.

Il vient aussi de publier les sept, huit, neuf & dixième vol. de son Atlas général, dont toutes les routes de France font partie & se vendent séparément. Les quatre volumes sont de 64 liv. Les dix volumes complets sont de 500 cartes enluminées à la manière hollandoise, & reliés en cartons très-solides, avec des dos de veau, seront du prix de 194 liv. jusqu'à la fin d'avril 1768, &, passé ce terme, de 240 l. Les descriptions desdits volumes sont sous presse; elles seront délivrées gratuitement.

É C R I T U R E.

LE 22 novembre dernier MM. *Potier* & *Paillasson*, de l'Académie Royale d'écriture, ont eu l'honneur de présenter & d'expliquer à Sa Majesté deux tableaux à la plume, en traits d'écriture, en or, en argent & en couleur. Ces tableaux, qui sont au Roi, ont chacun quatre pieds dix

pouces de face sur quatre pieds huit pouces de haut.

Le premier, avec cette inscription : *alphabets anciens*, expose une belle architecture ; le milieu présente une coupole, au-dessus est *Thot, Apollon & Minerve*, & au-dessous l'Empereur *Auguste* enseignant à ses petits-fils à former sa signature (1). Sur le devant sont deux soldats Romains. Au sommet de la colonne trajane, à droite, est *Alexandre* (2). Tout proche est un portique ; au-dessous est *Cadmus*, & au-dessus les seize lettres qu'il porta en Grèce. La colonne trajane, à gauche, soutient l'Empereur *Claude* (3) : un portique est à côté ; au-dessous est *Evandre*, & au-dessus les seize lettres dont il instruisit l'Italie. On voit encore trente médaillons renfermant les alphabets des anciens peuples, & six enfans sur une balustrade qui tiennent les instrumens dont l'antiquité se servoit pour écrire.

Le second tableau qui a ce titre : *écriture des François*, présente une architecture plus majestueuse. Au milieu est un

(1) *Suét.* vie de cet Empereur, vers la fin.

(2) Ce Conquérant rendit le *papyrus* plus commode pour écrire.

(3) Ce Prince ajouta trois lettres à l'alphabet latin.

portique qui soutient la Religion, la Justice & deux renommées ; au-dessous est *Louis XV, le Bien-Aimé*, recevant les hommages de l'Écriture présentée par la France. L'Écriture offre au Roi cette requête : *Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté les nouvelles productions d'un art tout divin. Elles sont de deux artistes qui ont fait leurs efforts pour vous plaire, Que Votre Majesté daigne jeter sur eux un œil favorable, ainsi que sur ce talent, qu'on ne sauroit trop perfectionner pour immortaliser la clémence, la générosité & les grandes actions de Votre Majesté.* Les douze médaillons en face exposent les écritures perfectionnées sous le règne de notre Monarque. A droite est une colonne trajane ; au sommet est *Chilpéric I.* (4) A gauche est encore une colonne trajane ; c'est *Charlemagne* (5) qui est au sommet. Le haut de l'architecture se distingue des deux côtés par les arts, les talens, la littérature, les sciences & les symboles des quatre parties du monde. Avec les dix-huit médaillons qui restent, & qui contiennent les alphabets par siècles qui ont

(4) Ce Roi augmenta l'alphabet gaulois de quatre caractères.

(5) Cet Empereur aimoit l'écriture & s'y exerçoit souvent.

régne en France, sont encore quatre gardes du Roi, & huit génies sur la balustrade, représentant les Sciences & les Arts qui se soutiennent par l'écriture.

Ce précis fait connoître que le génie & le goût se sont réunis avec l'utile pour former deux ouvrages uniques & dans un genre qui a été inconnu jusqu'à présent. Si ces deux tableaux prouvent que les auteurs ont fait des recherches & mis des beautés dans l'art qu'ils enseignent, ils font voir qu'ils ont choisi, pour le fondement de leurs productions, des matières instructives. En effet, le premier tableau conduit à la connoissance des anciennes langues, & le second à celle de déchiffrer les anciens titres, chartes & manuscrits françois.

A R T S A G R É A B L E S.

G R A V U R E.

VUE de Naples, dédiée à M. *Dimitri*, Prince de Galitzin, Gentilhomme de la Chambre de S. M. I. de toutes les Russies, & son Ministre Plénipotentiaire à la Cour de France, Membre honoraire de l'Académie Impériale de Pétersbourg, &c. &c.

tirée

tités du cabinet de M. *Thiroux d'Epersonnes*, Maître des Requêtes.

Cette estampe, gravée par M. *Lebas*, Graveur du Cabinet du Roi, d'après le tableau original de M. *Vernet*, sert de pendant à une autre estampe du même auteur, intitulée *vue des galères de Naples*, supérieurement exécutée, & fait le même honneur au burin de ce savant & gracieux Artiste, dont la demeure est rue de la Harpe, la porte-cochère vis-à-vis de la rue Poupée.

On trouve aussi chez lui deux autres estampes nouvelles, savoir, *la Rudera*, près *le Sans-fouci*, d'après J. P. *Panini*; dédiée à M. *Mirleau de Neuville*, Ecuyer, Fermier général, &c. & faite pour servir de pendant à une estampe du même Artiste, intitulée *la Reine Grecque*; & *le Faucon*, d'après *Subleras*; toutes deux sont agréables chacune dans leur genre, & d'un effet très-piquant.

On peut se procurer, à la même adresse, les estampes suivantes, de M. *Vernet*, Peintre du Roi :

N^o 1. Le Port neuf, ou l'Arsenal de Toulon, vue de l'angle du parc d'artillerie.

2 L'intérieur du Port de Marseille, vue du pavillon de l'horloge du parc.

Vol. I.

H

170 **MERCURE DE FRANCE.**

3 La Madrague ou la pêche du thon, vue du golphe de Bandol.

4 L'entrée du Port de Marseille, vue de la montagne appelée *Tête de mare*.

5 Le Port vieux de Toulon, vue du côté des magasins aux vivres.

6 La Ville & la rade de Toulon, vue à mi-côté de la montagne qui est derrière.

7 Le Port d'Antibes en Provence, vue du côté de la terre.

8 Le Port de Cette en Languedoc, vue du côté de la mer, derrière la jettée isolée.

9 Vue de la Ville & du Port de Bordeaux, prise du côté des Salinières.

10 Vue de la Ville & du Port de Bordeaux, prise du Château Trompette.

11 Vue de la Ville & du Port de Bayonne, prise à mi-côté sur le glacis de la citadelle.

12 Vue de la Ville & du Port de Bayonne, prise de l'allée de Boufflers, près le port de Mousserolle.

13 Vue de Rochefort.

14 Vue de la Rochelle.

Six groupes des ports de mer de France,
4 liv. 10 sols.

Départ pour la pêche, 3 liv.

Port de mer d'Italie, 3 liv.

Troisième vue d'Italie, 1 liv. 15 sols.

Quatrième vue d'Italie, 1 liv. 15 sols.

Cinquième vue d'Italie, 18 sols.

Sixième vue d'Italie, 18 sols.

N° 19. Vue des galères de Naples 6 liv.

N° 20. Septième vue d'Italie 2 liv.

Huitième vue d'Italie 2 liv.

N° 21. Vue de Naples, pendant des galères de Naples, 6 liv.

Les estampes des Ports de France se vendent par suite, & la suite est composée de quatre, & se vendent 36 liv. la suite.

Estampes nouvelles.

CEUX qui s'intéressent aux progrès des talens, particulièrement à ceux de la Peinture & de la Gravure, verront avec plaisir ce dernier art leur conserver & leur transmettre quelques productions des plus applaudies aux derniers Salons de 1765 & 1767. Ce sont deux tableaux peints à gouasse, par M. Baudouin, Peintre du Roi, d'environ douze pouces de haut sur neuf de large, représentans deux jeunes filles qui, à l'ombre d'une treille, regardent des pigeons qui se caressent, tandis qu'un jeune homme les écoute en regardant le même objet.

L'autre, une jeune personne surprise & querellée par sa mère dans un cellier. Le

172. MERCURE DE FRANCE.

désordre de la jeune fille, l'action de la mère & la fuite d'un jeune paysan, sont d'un grand effet & rendent ce sujet très-intéressant, ainsi que toutes les productions de cet Artiste, dont le genre neuf, naïf, gracieux & noble, fait voir que la Peinture a des ressources que le génie sçait toujours rendre nouvelles.

Ces deux estampes, gravées par le sieur *Choffard*, sous les n^o 1 & 4, en font sans doute espérer deux autres du même auteur; le goût & le soin avec lequel elles sont traitées, ne laissent rien regretter des grâces des tableaux, & font désirer la suite de ceux de ce genre. On les trouve à Paris, première cour des Quinze-Vingts, chez l'Auteur. Prix six livres, les deux.

LA jeune Nourrice, & la petite Mère, faisant pendans, gravées d'après les desseins de M. Greuse, Peintre du Roi; tirés du cabinet de feu M. l'Abbé Gongenot, Conseiller au Grand-Conseil, Honoraire de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, par M. Moitte, Graveur du Roi; se vendent à Paris, chez lui, à l'entrée de la rue Saint Victor, la troisième porte cochère à gauche, en entrant par la place Maubert. Prix 1 liv. 4 sols pièce!

N. B. Ceux qui auront jugé de ces

estampes par la modicité du prix, seroient surpris bien agréablement.

NOUVEAU Plan de Versailles, dédié à M. le Comte de Noailles, en juin 1767.

Ce Plan mis dans un ordre satisfaisant pour les curieux, a été suivi soigneusement, tant pour la figure correcte des parterres & bosquets, que pour l'emplacement des statues, & dont on trouve les noms des sujets représentés, & celui de leurs Auteurs. On a observé dans l'ordre des renvois la même marche qu'on suit lorsqu'on fait jouer les eaux, dont l'élévation des grands jets est aussi indiquée.

Le même Plan présente, dans la ville, les emplacements des différens Hôtels dépendans du Château, & les maisons publiques, le tout dans l'état actuel. A Paris, chez le sieur *Desnos*, Libraire & Ingénieur-Géographe pour les Globes & Sphères, rue Saint-Jacques, au Globe; prix 1 liv. 10 sols en blanc, & 3 liv. lavé & enluminé à la manière hollandoise. Les Plans de Paris, de Lyon, Dijon & Nancy, &c. le même prix.

A V I S A U P U B L I C.

LA seconde livraison des estampes des *Métamorphoses d'Ovide*, entreprises par

H iij

174 MERCURE DE FRANCE.

MM. *Bafan & le Mire*, & que nous avons annoncée dans le *Mercure de Mars*, ne fait qu'ajouter à l'idée que les amateurs avoient conçue de cette collection intéressante, & n'en fait que d'autant plus désirer la suite.



A R T I C L E V.
S P E C T A C L E S.

O P É R A.

ON a continué les représentations de *Dardanus* jusqu'au vendredi 18 mars, veille de la clôture, & celles de *Titon & l'Aurore* jusqu'au jeudi 17 inclusivement. Mlle *Arnould*, que sa santé avoit obligée de quitter le rôle d'*Iphise* dans *Dardanus*, l'a repris & a continué de le jouer toujours avec le même succès jusqu'à la dernière représentation.

Le dimanche 6 M. *le Gros*, qui, par zèle & malgré son indisposition, avoit entrepris de chanter le rôle de *Dardanus*, fut obligé de le quitter au troisième acte. M. *Pillot*, que le hasard avoit conduit au théâtre, s'étant habillé dans l'instant même, & sans que le spectacle fût retardé d'une minute, acheva de remplir ce rôle, qui, dans les représentations suivantes, a été chanté, d'une façon agréable au public, par M. *Muguet*, jusqu'à la clôture.

H iv

M. *l'Arrivée* a été remplacé dans les rôles de *Teucer* & d'*Isménor*, par M. *Durand*, dont les progrès sensibles ne sauroient être trop encouragés ; & M. *Gélin*, par M. *Cassaignade*, dans celui d'*Anténor*.

Le mardi 22 Mlle *Renard*, élève des écoles du magasin de l'opéra, a débuté dans les petits airs du troisième acte ; & sa timidité n'a pas empêché qu'on ne remarquât en elle des dispositions qui doivent l'encourager à reparoître dans le même emploi.

Le mardi 9, M. *Vestris* s'étant donné une entorse à la répétition de *Silvie*, M. *Gardel* l'a remplacé jusqu'à la clôture, & a mérité des applaudissemens dans le *pas de deux* du quatrième acte, ainsi que dans la chaconne du cinquième.

La Dlle *Heinel*, jeune Danseuse, & dont nous avons annoncé le brillant début, a soutenu la gloire qu'elle avoit acquise, & MM. les Directeurs viennent de traiter avec elle pour la fixer à leur spectacle.

M. *Fierville*, âgé de quinze ans, élève, ainsi que Mlle *Heinel*, de M. *l'Épi*, ci-devant premier Danseur de S. A. S. le Duc de *Wurtemberg*, a débuté le jeudi, 3 mars, dans des airs ajoutés à cet effet au divertissement du troisième acte de *Titon & l'Aurore*. Ce début, composé de

deux entrées, la première une passacaille, & la seconde une forlanne, a paru satisfaire les spectateurs.

M. *Touvois* a chanté le 17 le rôle de *Prométhée* dans le prologue de *Titon & l'Aurore*, & M. *Lasuze* celui d'*Eole* dans le même opéra.

Les Acteurs ont choisi, pour la capitulation, le ballet de *Silvie*, qui a été représenté avec un concours digne de tout le mérite de l'ouvrage, les samedi 12, mercredi 16, & samedi 19.

M. *Durand*, à la première représentation, a chanté, dans le prologue, le rôle de *Vulcain*; à la seconde il a été remplacé par M. *Cassagnade*; il l'a repris à la troisième, & a mérité les applaudissemens qu'il a reçus.

Mlle *Duplant* s'est acquittée à son ordinaire, c'est-à-dire avec succès, du rôle de *Diane* dans le prologue & dans l'opéra; Mlle *Rosalie* de celui de l'Amour.

Mlle *Béaumesnil* s'est avantageusement distinguée dans celui de *Silvie*; M. *Muguet* dans celui d'*Amyntas*, qu'il a joué à la première représentation à cause de l'indisposition de M. *le Gros*, qu'on y a revu avec le plus grand plaisir le mercredi 16, & le samedi 19, ainsi que M. *Gélin* dans celui d'*Hylas*.

On a remarqué quelques changemens dans le ballet du second acte, qui ont paru présenter un cadre encore plus beau que ci-devant au *pas de deux* de M. d'Auberval.

Mlle *Heinel*, au troisième acte de *Sibvie*, a dansé des airs de ce même opéra.

Nous ne devons pas oublier que Mlle *Durancy*, à la dernière représentation de *Titon & l'Aurore*, a chanté & joué de façon à réunir les suffrages les plus justes & les plus éclatans.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné, pour la clôture de théâtre, *Méropé*, & *Dupuis & Desronais*, qui ont été universellement applaudis, & à la fin desquels M. d'Auberval a prononcé le discours suivant :

DISCOURS prononcé à la clôture du théâtre François.

MESSIEURS,

PERMETTEZ-NOUS de vous faire nos respectueux remerciemens, & de vous re-

nouvellet le tribut de notre reconnoissance. Eh ! comment n'en serions-nous pas pénétrés ; nous vous la devons à tant de titres ?

Si le théâtre françois, devenu par vos lumières le plus célèbre de l'Europe, doit à votre jugement supérieur la collection précieuse de ces drames immortels qui seront à jamais des modèles de génie, de goût & de mœurs ; que ne doit-il point aux encouragemens dont vous avez honoré les efforts des Artistes qui se sont chargés de la représentation de ces chefs-d'œuvres de l'esprit humain ? Daignez, Messieurs, leur continuer vos bontés. Vous avez accoutumé les talens à croître, à se former sous vos yeux ; protégez-les, ils seront toujours votre ouvrage. Je n'entreprendrai point, Messieurs, de vous exposer les regrets d'un de nos camarades, que le temps & un travail réfléchi ont rendu digne de vos suffrages ; si une longue & dangereuse maladie a privé M. le Kain de partager, avec nous, la gloire de contribuer à vos plaisirs, il espère qu'un rétablissement assuré lui procurera bientôt cet avantage.

Mes expressions sont trop foibles pour vous peindre les sentimens qui nous inspirent & qui nous guident ; la vénération que nous vous devons, Messieurs, est le seul hommage digne de vous être offert.

H vj

LES Valets maîtres de la maison, ou le Tour du Carnaval, comédie en un acte, en prose, de M. ROCHON DE CHABANNES.

L'AUTEUR n'ayant pas encore jugé à propos de faire imprimer cette pièce, nous ne croyons pas moins devoir en donner une idée.

M. de *Genicour*, nouveau débarqué & personnage imbécille, est devenu amoureux de *Finette* à des assemblées que donnoit M. *Rigaudon*, Maître à danser, où *Finette*, par vanité d'abord, s'est fait passer pour Demoiselle, & a été secondée par M. *Rigaudon*. C'est en cet état des choses que commence la pièce, & la scène se passe chez Mde & M. *Vermeuil*, dont *Finette* a pris le nom.

La pièce commence par une conférence entre *Marine*, *Finette*, *la Fleur* & *Champagne*, domestiques de M. & de Mde *Vermeuil*; & *Rigaudon*, le Maître à danser, est l'intrigant de cette comédie. L'envie de duper M. *Genicour* a succédé au premier plaisir qu'on s'étoit donné de le tromper. Il est question de s'emparer de la maison de M. & de Mde *Vermeuil*, d'en faire faire les honneurs à *Marine* &

à *Finette*, de leur donner une famille qui puisse représenter, d'attendre M. *Genicour*, de lui faire signer un prétendu contrat de mariage & d'escamoter très-sérieusement des présens de noces qu'il doit envoyer. Il s'agit aussi d'un grand dîner qui ne coûtera rien qu'au Traiteur.

On vient s'arranger sur tous ces points. *Marine & Finette* s'étoient chargées de faire sortir leurs maîtres, & ils y ont réussi. La maison va être à eux dans un moment. M. & Mde *Vermeuil*, qui sont prêts à sortir & à aller, chacun de leur côté, en partant de leur jalousie naturelle, observent les domestiques ; *ils se séparent à dessein de s'épier*. Portrait de la jalousie de leurs maîtres, que les domestiques font en passant & tout naturellement. *Rigaudon* rend compte ensuite de sa conduite. La famille de *Marine & de Finette*, autrement de M. & Mlle *Vermeuil*, entrera dès que la maison sera libre. C'est un valet de chambre baigneur qui sera travesti en militaire, un garçon de café en petit Abbé, un clerc d'Huissier en Notaire, & un apprentif commerçant des halles en négociant. Ce dernier a fourni des habits à tous les acteurs pour la représentation de la pièce. On entend arriver les maîtres. *Marine* emmène *Rigaudon*, & M. & Mde *Vermeuil* entrent.

C'est une scène de jalousie en règle. *M. Vermeuil* croit ses gens d'intelligence avec sa femme pour le tromper, & Madame croit qu'ils s'entendent avec son mari, qu'ils cherchent à se débarrasser l'un de l'autre, & qu'il y a aujourd'hui grand gala à la maison. En conséquence ils projettent de se surprendre, se donnent rendez-vous à neuf heures du soir pour la commodité de leurs gens, & se promettent bien de revenir à trois. Tout cela se fait dans des *à parte*, & en achevant de s'habiller. Cependant leur jalousie perce malgré eux. Madame trouve aujourd'hui Monsieur d'une recherche prodigieuse dans sa toilette. Monsieur trouve à sa femme un air de prétention décidé; mais ils ne soupçonnent rien de leurs projets réciproques, & encore moins leurs domestiques, qui, après leur départ, se croient, pour la journée, maîtres de la maison. Cette scène a toujours fait le plus grand plaisir.

Les domestiques, en possession de la maison, s'arrangent, se concilient entre eux pour contrefaire leurs maîtres, & offrent un tableau assez comique, où *Mde Belcour* est supérieure, comme dans tout son rôle. On annonce l'arrivée de *M. Blanchard*, Traiteur, qu'un des fourbes a été chercher. *Marine* est d'abord un peu décon-

certée en le voyant paroître, parce qu'il est de sa connoissance ; mais elle se remet en l'adressant à *M. Rigaudon*, qu'elle fait passer pour le frère de *M. Vermeuil*.

C'est une scène où il fait voir *M. Préville* contrefaisant la morgue & la suffisance des gens d'un certain ton vis-à-vis du petit bourgeois ; on n'en sauroit donner l'idée.

M A R T O N.

Monfieur, c'est *M. Blanchard* que *M.* votre frère a envoyé chercher, . . un honnête homme.

R I G A U D O N.

Un honnête homme ? . . qu'il, attende.

M A R I N E.

Eh ! qu'est-ce qui t'empêche de lui donner audience sur le champ ?

R I G A U D O N.

C'est pour avoir l'air d'un homme comme il faut.

Ensuite viennent les tons affectueux, les airs de confiance, les *M. Blanchard* éternels, les *papa Blanchard*, &c. *M. Préville* y est inimitable. *M. Blanchard* promet de donner à dîner dans une heure, & s'en va. Les associés de *M. Rigaudon* entrent ici. Ils arrivent tous travestis, & *Rigaudon* dit :

Que de pareilles métamorphoses se font tous les jours dans Paris ! & voilà d'où vient qu'on dit souvent dans un cercle : eh ! il me semble que j'ai vu cet homme-là quelque part ; & ce quelque part c'est derrière un fauteuil.

Un laquais vient annoncer à la compagnie l'arrivée de M. *Genicour*, & l'on se dispose à le recevoir. M. *Rigaudon* fait placer tout le monde : le Notaire, la mère & la fille d'un côté, le Militaire, l'Abbé & lui de l'autre.

Allons, dit-il à *Finette*, le sac à ouvrage à la main, un air niais & sot comme une honnête fille qui se marie.

M A R I N E.

Oui, un air niais & sot, vois-tu, la veille du mariage, c'est le rôle d'une fille bien élevée ; le lendemain c'est celui du mari.

Entrée de M. *Genicour*. Ses marchands lui ont manqué de parole, & il est fort en colère ; mais il espère cependant que les présens ne tarderont pas à arriver, & il embrasse la future pour se remettre en bonne humeur. Il lui fait remarquer son habit, ses bas, sa perruque,

Tout cela sort de chez le marchand.

R I G A U D O N.

C'est bien gracieux au moins, Mademoiselle, pour une honnête fille qui se marie, de rencon-

crer un homme tout neuf, tout neuf ! Oui, de la tête aux pieds, regardez pour voir.

Il se retourne alors en tous sens & voit la famille, à qui il avoit tourné le dos jusques-là. Tout le monde lui rit au nez, & il n'a guères moins de peine à n'en pas faire autant, mais toute cette impertinence se raccommode par la présence d'esprit de M. l'Abbé. Cela les met tous à l'aise, & ils se moquent les uns des autres. Ensuite vient la signature du contrat. *Genicour* reproche à sa future de trembler, qui lui répond naïvement & sottement, car c'est-là son rôle vis-à-vis M. *Genicour* :

F I N E T T E.

Je n'en aurai pas plutôt signé une demi-douzaine. . . .

G E N I C O U R.

De contrats de mariage ?

F I N E T T E.

Oui, Monsieur, je serai plus habile.

G E N I C O U R à R I G.

Elle est bonne avec ses naïvetés !

Tout le monde signe le contrat de mariage, après quoi l'on apporte la table & l'on dîne.

C'est un dîner gai où l'on rit & l'on chante.

Un des domestiques de la maison vient annoncer à M. *Genicour* le retour de ses gens, sans les présens de noces ; toute la compagnie est un peu déconcertée, mais M. *Genicour* la rassure en disant qu'il va les chercher lui-même & en emmenant *Rigaudon* avec lui. La fête continue un moment pendant leur absence, & est interrompue par l'arrivée du maître & de la maîtresse de la maison, que *Champagne* & *la Fleur* viennent annoncer. Tout le monde se lève, s'enfuit, & plusieurs emportent des plats de dessus la table, ce qui produit un désordre vraiment comique.

Madame entre la première, voit les débris d'un grand dîner, nombre de lumières, dont plusieurs sont renversées, & ne manque pas de croire que c'est une fête que donne son mari à sa maîtresse. Son mari la suit immédiatement & n'a pas des idées plus raisonnables. M. *Blanchard*, Traiteur, survient pour avoir des nouvelles de son repas & savoir si l'on est content.

Jugez de quelle manière il est reçu des deux époux ! Nouvelle confusion occasionnée par les présens de noces. Le Jouaillier, le Marchand de modes & plusieurs filles de boutiques portent des corbeilles, s'avancent vers Monsieur & Madame. Le Jouaillier montre à Madame un écran, &

elle fort étouffant de rage & de dépit. La Marchande de modes étale ses présens à Monsieur, qui ne peut contenir sa fureur, & ne trouve plus heureusement sa femme qui vient de sortir. Il ordonne aux Marchands de se retirer.

LE JOUAILLIER.

Nous avons ordre d'attendre ici le Monsieur.

M. VERMEUIL.

Comment, quel Monsieur ?

LA M^{de} DE MODES.

Celui qui nous a commandé tout ceci.

M. VERMEUIL.

Ah ! je voudrois bien qu'il s'avisât de se présenter.

LE JOUAILLIER.

Il n'y manquera sûrement pas.

Et en effet M. *Genicour* reparoit, qui marque, on ne peut pas plus comiquement, son étonnement de ne voir plus personne à table, de voir la scène changée, & de nouveaux personnages à la place de ceux qu'il avoit laissés. M. *Vermeuil* lui serre la botte, & lui propose de se couper la gorge avec lui.

M. VERMEUIL.

Allons, Monsieur, sortons.

GÉNICOUR.

Je ne fors jamais, que pour prendre l'air.

Génicour ne comprend rien à tout cela, & *Rigaudon* rentre. On conçoit son embarras vis-à-vis de M. *Vermeuil*, de M. *Génicour*, du *Traiteur* & des *Marchands*. Il s'en tire cependant assez adroitement. Mais Mde *Vermeuil* ramène *Marine* & *Finette*, & le confond. Tout s'éclaircit; M. *Vermeuil* chasse ses domestiques, conseille à M. de *Génicour* de s'arranger avec ses *Marchands*, rit de sa jalousie, & se raccommode avec sa femme.

Voici deux des couplets de la table.

LE MAJOR.

Air : *Tu croyois en aimant Colette.*

O délicieuse bouteille,
 Que j'aime tes enchantemens !
 Tu fais que le mari sommeillé,
 Tu n'éveilles que les amans.

Tous ces couplets sont lardés de prose.

M A R I N.

Air : *Mgr vous ne voyez rien.*

En dépit de nos merveilleux ,
 Qui sont ma foi de vrai sauvages
 Nous conservons de nos ayeux
 Les bons & précieux usages.
 Ensemble ils bûvoient le vin vieux ,
 Et s'embrassoient à qui mieux mieux.
 Bûvons & baisons-nous ,
 Il n'est pas de plaisirs plus doux.

M. *Belcour* , Mde *Préville* , Mlle *Fanier* , MM. *Préville* , *Molé* , *Bouret* , *Bonneval* , *Augé* & *Feuilly* , jouent les premiers rôles dans cette bagatelle , & nous avons déjà dit qu'elle ne pouvoit être ni plus agréablement , ni mieux jouée. Nous aurions tort de ne pas ajouter , que M. *Brizard* même a bien voulu y jouer un bout de rôle de jouaillier , & que le public toujours sensible aux bons procédés , sur-tout à ceux qui ajoutent à ses plaisirs , lui a scu beaucoup de gré de cette complaisance.

La principale objection qu'on ait faite à l'auteur , est d'avoir mis sur la scène , des coquins.

Mais indépendamment de ce qu'il n'est ici question que de valets , pouvons-nous

oublier que *Moliere* dans les *Fourberies de Scapin*, que *Regnard* dans le *Légataire* & dans ses autres comédies, que *le Sage* dans *Turcaret*, & dix autres auteurs, dont les pièces plairont toujours, ont encore pris de plus grandes licences de ce genre ?

Ne sent-on pas, d'ailleurs, qu'en supprimant quatre lignes de prose, on réduiroit la pièce à une simple plaisanterie ?

Il est pourtant vrai qu'il y auroit alors d'autant moins de vraisemblance dans le projet des valets, qu'il sembleroit tourner contr'eux-mêmes, puisqu'ils feroient la dépense inutile d'un grand dîner. Au fond, l'auteur n'a mis que de très-petits fripons sur la scène, de ces fripons auxquels nos yeux ne sont que trop accoutumés, de ces fripons enfin, que pour les mœurs & pour notre profit, nous sommes maîtres de chasser dès l'instant qu'ils nous incommodent ; & plût au ciel que nous pussions nous défaire aussi aisément des autres !

Quoi qu'il en soit, cette pièce, qui a été jouée pour la première fois le jeudi-gras, a été vue avec plaisir pendant tout le carême, sera probablement reprise à la rentrée des spectacles, & restera d'autant plus vraisemblablement au théâtre, que bien des gens, comme déjà nous l'avons dit, & qui nous l'ont confirmé, aiment encore quelquefois à rire,

COMÉDIE ITALIENNE.

LA clôture s'est faite par la vingt-troisième représentation des *Moissonneurs*, suivie d'un divertissement, & précédée par l'*Isle Sonante*. Après ces deux pièces, qui ont eu tout le succès dont elles sont dignes, les acteurs ont joué une espèce de comédie ou d'épilogue en action, pour tenir lieu de compliment; mais sa longueur & le peu d'espace qui nous reste, nous forcent de remettre à en parler au Mercure prochain.

SUPPLÉMENT A L'ART. DES SPECTACLES.

THÉÂTRE de Société, imprimé à La Haye; 1768. L'on en trouve les exemplaires chez GUEFFIER fils, Libraire-Imprimeur, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Saint-Severin; 2 vol. in-8°.

LON connoît déjà la plupart des pièces qui composent le premier volume de ce théâtre, qui n'en a malheureusement que deux.

La Veuve, comédie en un acte, en prose; *le Rossignol*, opéra comique; *les adieux de la Parade*, prologue en vers libres; *le Galant escroc*, comédie en un acte, en prose; & *la Partie de chasse de Henri IV*, comédie en trois actes, en prose, avoient déjà paru. L'on joint, pour compléter ce premier volume, *le Bouquet de Thalie*, prologue joué avant *la Partie de chasse*; *Tanzai & Néadarné*, tragi-comédie en un acte, en vers, précédée de *la Lecture*, prologue en prose.

L'on prévient, dans l'avertissement de ces deux dernières pièces, qu'elles se débiteront ensemble ou séparément, ainsi que toutes celles de ce premier tome, à ceux qui ne voudront pas acheter tout le volume; mais que le second tome ne se débitera point par parties, & qu'il faudra le prendre entier.

Ce second volume contient *l'Espérance*, prologue en vaudeville; *Joconde*, opéra comique en deux actes; *Nicaise*, comédie en prose, en deux actes; *la Vérité dans le vin*, comédie en prose, en un acte; *Madame Prologue*, prologue en prose & vaudevilles, suivi d'un *Proverbe comédie*; *Cacatrix*, tragédie-amphigouristique en vers & en cinq actes; *la Tête à perruque*, petit conte dramatique en un petit acte;

&c

& *le Jaloux honteux*, comédie en cinq actes, de M. du Fresny, réduite en trois actes.

Il n'est point de théâtre aussi varié que celui-ci : presque aucunes des pièces qui le composent ne se ressemblent entre elles, on les croiroit chacune d'une main différente : *diversité* paroît avoir été la devise de l'auteur, & il l'a bien remplie. On est affecté, dans la comédie de *la Veuve*, de la peinture vraie & forte d'un amour violent & délicat ; l'on est touché de son expression vive & naturelle, de ces traits de sentiment qui ne peuvent être saisis que par des âmes tendres, & qui plairont surtout à ce sexe aimable & sensible qui nous les inspire, & en est plein lui-même.

De l'attendrissement que cause cette comédie, on peut passer à la gaité des couplets bien faits & gaillards *du Rossignol* & de *Joconde*, qui sont peut-être les deux seules pièces de ce théâtre qui aient quelque ressemblance entre elles. Les poèmes de ces deux opéra comiques ne le cèdent point d'ailleurs aux plans des comédies les mieux combinées. Ces pièces, qui toutes deux ont été représentées, ont dû sûrement produire un très-grand effet théâtral.

Nicaise, comédie d'un genre tout différent, ne doit pas moins plaire par la

naïveté précieuse, & si rare à présent, avec laquelle elle est dialoguée, par la nouveauté & la hardiesse de ses scènes, & enfin par l'adresse des tours que prennent les personnages de ce drame, pour dire des choses qu'il paroît presque impossible d'exprimer avec quelque sorte de décence. Nous observerons encore que cette comédie, dont le dénouement n'est point un mariage, puisque dès l'exposition le mariage est fait, & que les nouveaux mariés sortent de l'église, est construite sur un tissu dont on ne trouvera point d'exemples dans aucun théâtre, ni ancien, ni moderne, pas même dans ceux des autres nations. Nous n'en disons pas davantage, & nous demandons seulement que l'on fasse attention à la singularité du nœud de cette comédie, & à celle de son dénouement.

Le peu de ressemblance, & même la différence marquée que l'on trouve entre cette pièce & la tragi-comédie de *Tanzai*, écrite en vers avec tant de noblesse, de gaieté & d'élégance, forme, avec ce dernier drame, un *contraste de variété* encore plus frappant.

Cocatrix, par sa singulière folie, présente une autre opposition qui n'a aucun des traits de *Tanzai*; mais pas le moindre.

La vérité dans le vin, qui, après la

Partie de chasse d'Henri IV (dont la fortune est faite), nous a paru , sans contredit, la meilleure comédie de ce recueil , est d'un genre & d'un style tout différent encore de toutes les autres qui sont contenues dans cette agréable collection. Le but moral qu'on apperçoit aisément dans cet ouvrage est de mettre sous les yeux les désagrémens & les dégoûts cruels auxquels s'expose une femme galante dans les affaires qu'elle a , & qui ne sont produites uniquement chez elle que par le dérangement de sa tête. Cette idée est rendue dans tout le cours de ce drame avec des touches bien vives & bien fortes.

Tous les caractères de cette comédie sont si vrais & si bien modelés d'après la nature , que l'on a peine à se persuader que ce soient des personnages imaginés ; l'on croit au contraire entendre réellement des gens que l'on a rencontrés dans le monde , qui parlent & qui agissent : ils vous sont présens.

Le comique de cette pièce sort naturellement & de ces mêmes caractères & des situations ; l'on ne peut s'empêcher de rire en voyant la confiance intrépide du mari trompé, la scélératesse pleine de gaieté avec laquelle un abbé du grand monde traite les femmes , rien n'est aussi vif &

aussi original que le caractère du Milord, & de plus vrai que la stupidité de l'homme de fortune. Enfin la scène des deux ivrognes, qui termine presque cette comédie, nous paroît un chef d'œuvre de dialogue; il est d'une vérité & d'une naïveté auxquelles on ne sauroit donner trop d'éloges.

La Tête à perruque, qui n'est qu'un tableau un peu vif de coloris d'une partie quarrée d'honnêtes gens, est la pièce qui approcheroit davantage du ton de la précédente. Ce petit conte dramatique, comme l'auteur l'appelle, respire la gaieté, & est semé de très-bonne plaisanterie. Le fond du sujet est très-piquant.

Nous terminerons le compte que nous rendons ici du *théâtre de société*, par observer que l'on trouve, dans les *prologues mêmes*, des scènes de véritable comédie; nous entendons par-là des scènes qui peignent les hommes tels qu'ils sont. Dans *le Bouquet de Thalie*, par exemple, l'homme de la cour, qui est un croquis de caractère de très-bon ton, nous présente une échappée de vue des *mœurs trop aisées* des gens du très-grand monde, qui sont peints & rendus avec un style noble & familier à la fois: de sorte que l'auteur ne s'écarte jamais de la nature.

Nous en dirons autant du *Proverbe-Comédie*, l'on y voit l'esquisse du caractère d'une femme de la plus haute espèce, qui est pieuse & gaie en même temps. La scène qu'elle a avec un agréable de la cour, qui veut lui en conter, est de la plus grande singularité, & fait regretter que l'on n'ait pas donné plus d'étendue à ce caractère charmant & respectable.

Quant aux libertés que l'auteur de ce *théâtre de société* s'est permises, son titre peut faire sa justification, bien moins encore que les tournures adroites & voilées qu'il a imaginées pour adoucir la vivacité de ses tableaux. S'il ne nous eût exposé que ceux que l'on voit tous les jours sur un *théâtre public*, le sien n'eût plus été alors un *théâtre de société*.

N'oublions pas que l'auteur a mis à la fin de son théâtre une pièce de M. du Fresny, le *Jaloux honteux*, comédie en cinq actes, qu'il a réduite à trois avec tout l'art possible & toute la connoissance du théâtre. Nous ne doutons point que si les comédiens la jouent, comme il les y invite dans son modeste avertissement, elle n'ait du succès, & que même elle ne soit une des pièces qu'ils peuvent aujourd'hui reprendre le plus souvent, attendu que tous

les acteurs actuels s'y trouvent naturellement placés.

Mais, pour parler en général du *théâtre de société*, nous y avons trouvé de l'esprit sans affectation, & qui paroît n'avoir presque rien coûté; du naturel & de la vivacité dans le dialogue, de la facilité dans l'expression, une grande connoissance des règles dramatiques, l'art de bien amener & conduire une scène, & du comique dans la chose plus que dans les mots. Original dans ses tours d'expressions, & le plus souvent dans ses idées, l'auteur a trouvé le moyen de jeter des caractères saillans, neufs & contrastés dans toutes ses pièces; & son génie heureux a sçu se plier à tous les genres.

CONCERT SPIRITUEL.

LE 2 février, jour de la Purification, il a commencé par une symphonie, qui a été suivie d'*Exurgat Deus*, motet à grand chœur de *Lalande*, M. *Fischer*, Haut-bois de la Chambre de S. A. E. de *Saxe*, a exécuté, avec le plus grand talent, un concerto de sa composition. M. *Touvois*, de l'Académie royale de Musique, a chanté *Dominus regnavit*, motet à voix seule de M. *Milandre*, & y a été applaudi. Le frère de M. *Duport*, & son élève, a très-bien exécuté, sur le violoncelle,

une sonate que son aîné a accompagné ; & les connoisseurs ont senti tout le prix de la réunion de leurs talens. M. *Godard*, dont le goût est connu, a chanté un beau motet à voix seule, de la composition de M. le Chevalier *Gluk*, Maître de la Musique de S. M. Impériale. Ce Concert a été terminé par *Diligam te Domine*, motet à grand chœur de M. *Gibert*, qui a mérité les suffrages de l'assemblée.

Mlle *Fel*, que nous ne pouvons plus louer sans répéter ce qu'on en a dit mille fois avec justice, Mlle *Descoins*, & MM. *Gélin*, & *Narbonne* ont aussi chanté & ont été applaudis dans ce Concert.

Du dimanche, 20 mars.

Il commença par une symphonie. On chanta ensuite, *Lauda Jerusalem*, motet à grand chœur du célèbre *Lalande*. M. *Manfredi* exécuta sur le violon, un concerto de sa composition, & eut lieu d'être satisfait de la façon dont le public rendit justice aux talens de l'artiste & du compositeur. M. l'Abbé *le Vasseur* chanta un nouveau motet à voix seule, de la composition de M. l'Abbé *Giroust*, Maître de Musique de la cathédrale d'Orléans. Sa voix, rare dans son espèce, (c'est une taille) forte, timbrée & conduite avec goût, a rendu, au gré des auditeurs, toutes les beautés du motet de l'agréable & savant Musicien à qui nous devons ce nouvel ouvrage. M. *Boccherini*, déjà connu par ses trio & ses quatuor, qui sont d'un grand effet, a exécuté, en maître, sur le violoncelle, une sonate de sa composition. Mlle *Morizet*, de la Musique du Roi, a été fort applaudie dans le *Confitebor tibi Domine*, nouveau motet à voix seule, & d'un

chant gracieux de M. *Milandre*. Le Concert a fini par *Benedic anima mea*, motet à grand chœur, déjà connu & également estimé, de M. l'Abbé *Giroust*.

Mlles *Rozet* & *Descoins*, ainsi que MM. *Gélin* & *Muguet*, ont aussi chanté dans ce Concert, à la satisfaction du public.

Du vendredi 25, jour de l'Annonciation.

Une symphonie (suivant l'usage) fit l'ouverture du Concert. On donna ensuite *Super flumina Babylonis*, nouveau motet à grand chœur, pour le concours du prix ci-devant annoncé dans notre Journal, & proposé par un très estimable amateur, dans lequel on a trouvé de la science & des beautés musicales ; mais dont l'auteur, probablement peu instruit des effets qui flattent notre goût, n'a point tiré tout le parti dont le fonds étoit susceptible. M. *Tirot*, de l'Académie Royale de Musique, chanta si bien dans *Coronate flores*, motet à voix seule de M. *le Febvre*, que le public, aussi juste que reconnoissant, loin de lui imputer un léger manquement de voix dans un moment où l'organe se trouvoit aussi inopinément qu'involontairement embarrassé, crut devoir d'autant plus le rassurer par des applaudissemens unanimes. M. *Duport*, le jeune, élève de M. son frère, de la Musique de S. A. S. Mgr le Prince de Conti, eut aussi lieu de s'applaudir des soins qu'il prit pour plaire à la nombreuse assemblée, dans une sonate qu'il exécuta sur le violoncelle. Mlle *Morizet* fut aussi accueillie dans le *Confitebor tibi Domine*, de M. *Milandre*, qu'elle l'avoit été au Concert du 20 de ce mois. M. *Frentzl*, premier violon de S. A. S. l'Electeur Palatin, exécuta un

concerto de sa composition, musique savante, agréable, du plus grand effet, & dont l'exécution, après avoir autant étonné qu'enchanté les auditeurs, leur a fait avouer que toutes les finesses & tous les prestiges de l'art, à quelque degré qu'ils soient portés, n'ont droit d'affecter l'âme jusqu'à un certain point qu'autant que le savant artiste a lui-même l'âme sensible. Un autre nouveau motet à grand chœur, fait pour le sujet du concours, *Super flumina Babylonis*, a terminé le concert de la façon la plus satisfaisante, & d'autant plus flatteuse pour l'auteur anonyme, qu'elle présageoit la certitude de son triomphe. Mlles *Fel & Rozet*, & MM. *Gelin, Muguet & Narbonne* ont partagé les applaudissemens du public.

Du dimanche, 27 mars.

Après la symphonie ordinaire on a chanté, pour la seconde fois, le second & grand motet *Super flumina Babylonis*; &, loin que les impressions qu'il avoit laissées dans les esprits fussent affoiblies par certaines critiques, que l'on croit fondées, eu égard au sens dans lequel l'Auteur a pris quelques versets du psaume, les connoisseurs sont convenus d'y avoir découvert encore de nouvelles beautés. M. *Narbonne*, de l'Académie Royale de Musique, chanta ensuite *Afferte Domino*, motet à voix seule de *le Fevre*. M. *Balbâtre* exécuta sur l'orgue un concerto de sa composition, c'est-à-dire, d'un très-bon goût, & dont l'exécution, de sa part, est toujours présumée digne de lui. MM. *Muguet & Durand* chantèrent *Cantemus*, &c. motet à deux voix & en duo de *Muret*, & le chantèrent bien. M. *Frentzl* exécuta un concerto de sa composition, & prouva qu'il n'est point de

difficultés qu'il ne pût franchir. Le troisième motet à grand chœur, pour le concours, *Super flumina Babylonis*, qui termina ce concert, offrit aux connoisseurs d'assez grandes beautés, quoique dans un autre genre que celles qu'il venoit d'applaudir dans le précédent, pour obtenir un grand nombre de suffrages.

Mlle *Descoins*, MM. *Gélin* & *Muguet* chantèrent différens morceaux.

Du lundi, 28 mars.

On exécuta le *De profundis*, motet à grand chœur de M. *d'Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi, dont nous avons rendu, dans le temps de sa nouveauté, un compte favorable, & qui jamais ne fut contesté. M. *Salantin**, fils, exécuta, sur la flûte, un concerto de M. *Toeski*, & réunit tous les suffrages. M. *Tirot* chanta de nouveau *Coronate flores*, & le public, à qui sa voix & son talent sont chers, prouva qu'il lui en tenoit compte. M. *Berthéaume*, dans un concerto de violon de sa composition, & Mlle *Morizet* dans un motet à voix seule de M. *Milandre*, eurent également lieu d'en être satisfaits. Le Concert fut terminé par *Judica Domine nocentes me*, nouveau motet du fécond & toujours estimable Abbé *Girouft*.

Mlles *Rozet* & *Descoins*, MM. *Gélin*, *Muguet*, & l'inimitable chanteur pour la précision & le goût, M. *Richer*, ont aussi chanté dans ce Concert.

Du mardi, 29.

On donna d'abord une très bonne symphonie.

* Ce jeune & très-étonnant Artiste est élève de M. *Bureau*.

de M. Monlinghem ; ensuite *Super flumina Babylonis* , premier motet nouveau & à grand cœur , pour le concours , dont on jugea comme précédemment. M. l'Abbé Robincau fut applaudi dans un nouveau concerto de sa composition. Mlle la Madeleine , quoique avec la timidité presque toujours inséparable de toute espèce de débuts , montra assez de voix & de talens , dans le motet *Conserve me* de M. Lefebvre , pour faire augurer des plaisirs qu'elle pourra nous procurer , & les auditeurs le lui ont témoigné. Mlle le Chantre exécuta sur l'orgue un concerto de *Vagenscil* d'une façon supérieure & universellement sentie. M. l'Abbé le Vasseur , dont nous avons annoncé le talent , chanta ensuite un motet à voix seule de M. l'Abbé Giroust. Le Concert finit par *Super flumina Babylonis* , nouveau & troisième motet , pour le concours , qui fut très-applaudi.

Mlles Fel , Rozet , & MM. Gelin , Muguet & Narbonne chantèrent différens récits.

Ce jour même les Juges nommés pour adjuger le prix du concours , informés que MM. les Entrepreneurs avoient destiné un nouveau prix * pour le troisième motet , déclarèrent que M. l'Abbé Giroust , Maître de Musique de la cathédrale d'Orléans , & auteur du second ainsi que du troisième motet , quoique dans un genre très-différent , les avoit remportés tous les deux ; & l'extrême équité de ce jugement , qui met le comble à la gloire du jeune & très-estimable Musicien , est universellement confirmée par les applaudissemens du public.

* Cet acte de générosité fait beaucoup d'honneur à MM. les Entrepreneurs du Concert Spirituel , & ne peut qu'exciter d'autant plus l'émulation des bons artistes.

ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Warsovie, le 21 novembre 1767.

AUJOURD'HUI l'importante affaire des Dissidens a été entièrement conclue & signée en leur faveur. Eux & les Grecs auront une église en cette capitale, des temples & des écoles dans tous les districts des provinces du Royaume & du grand Duché de Lithuanie; mais ils ne pourront en faire construire dans les villes qu'ils n'aient obtenu pour cet effet un privilége du Roi: il sera permis aux nobles de leur accorder cette grace dans leurs terres respectives. De plus, les Dissidens & désunis pourront faire usage de cloches & placer des orgues dans leurs églises, faire administrer le baptême à leurs enfans, se marier & donner la sépulture à leurs morts, le tout suivant les cérémonies de leur culte & sans le moindre obstacle. Il a été arrêté en outre, que les Dissidens & Grecs désunis, nobles, seront admis au Sénat, à l'administration, à la législation & à toutes les prérogatives, charges & honneurs de la République, sur le pied d'égalité & en commun avec les autres nobles Catholiques, tant dans la Pologne que dans le Duché de Lithuanie; qu'ils ne seront plus nommés *Schismatiques non unis ni Dissidens*; que leurs Ministres seront appelés *Curés & Pasteurs*, & non *Prédicans*; que les biens confisqués sur eux jus-

qu'en l'année 1717 reviendront aux propriétaires, mais que quant à ceux qui leur ont été enlevés depuis cette époque, il leur sera libre de les réclamer juridiquement; qu'il sera établi une Commission mixte pour juger leurs procès, & qu'il leur sera permis de convoquer des synodes sans la permission des Evêques Catholiques, & sans dépendre aucunement de leur consistoire ni juridiction; que l'ancienne loi, *Rex Catholicus esto*, sera invariable; qu'en conséquence la Religion Catholique sera toujours la dominante, & qu'aucune Reine de Pologne ne sera couronnée à moins qu'elle ne soit Catholique.

Du 2 janvier 1768.

Les Catholiques & les Protestans, également mécontents de plusieurs articles où l'on favorise les Grecs désunis au préjudice des uns & des autres, en sollicitent le redressement avec beaucoup de vivacité.

Du 20.

Il a été réglé qu'il seroit accordé au Prince Radziwille une pension de 60000 florins à titre de dédommagement, & qu'on lui rembourseroit environ trois millions prêtés par sa famille à la République.

De Ratisbonne, le 3 décembre 1767.

Le décret de Commission Impériale, concernant le traité d'échange & de limites, conclut depuis long-temps entre le Roi de France & le Prince de Nassau-Saarbruck, fut porté à la Dictature le 23 du mois dernier. Sa Majesté Impériale,

avant de ratifier le traité, demande, par ce décret, l'avis & l'approbation du Corps Germanique. En conséquence, le Ministre de France a communiqué sur cet objet, aux Membres de la Diète, le mémoire suivant.

« La nécessité de procéder à la fixation des
 » limites entre la France & l'Empire ayant été
 » reconnue, lors des préliminaires de paix con-
 » clus à Vienne en 1735, & les principes qui
 » doivent diriger une opération aussi salutaire y
 » ayant été déterminés, les Etats intéressés ne
 » tardèrent pas à envoyer leurs Commissaires res-
 » pectifs à Nancy, où les conférences furent
 » entamées; mais le décès de l'Empereur Char-
 » les VI les interrompit. Le concours de diverses
 » circonstances ayant depuis empêché de les re-
 » prendre, le Roi & le Prince de Nassau-Saar-
 » bruck sentant la nécessité d'obvier aux discussions
 » désagréables & aux inconvéniens journaliers qui
 » résultent du mélange des possessions respectives
 » & de l'incertitude des droits des Souverains &
 » des Sujets, soit par l'enclavement réciproque
 » des territoires, soit par des possessions indivises,
 » nommèrent des Commissaires pour chercher
 » les moyens d'établir le bon voisinage sur un
 » pied fixe & stable, & d'ôter aux Sujets respec-
 » tifs tout sujet de haine & de querelle. Les deux
 » Parties se trouvant animées du même esprit de
 » conciliation, leurs Commissaires arrêterent,
 » en 1760, une convention provisoire; &, le 15
 » février 1766, ils conclurent une convention
 » générale, qui fut ratifiée par le Roi le 11 mars
 » suivant, & par le Prince de Nassau-Saarbruck le
 » 20 février de la même année.

» L'attention principale des Parties contractan-
 » tes a été de supprimer, par des échanges, les

» enclaves respectives & les possessions indivises,
 » Elles se sont fait droit mutuellement sur leurs
 » prétentions, lorsqu'elles ont paru fondées, &
 » elles ont éteint, par des renonciations, celles
 » qui étoient équivoques ou destituées de preuves
 » suffisantes. La convention établit en outre des
 » régles pour la communication & pour l'avant-
 » tage réciproque des Sujets respectifs, entre
 » lesquels on a cherché à maintenir & à affermir
 » la paix & l'union dans tous les objets qui ont
 » paru capables de les troubler. On a pourvu à la
 » conservation des droits, possessions, privilèges,
 » franchises & libertés d'élection de l'Abbaye
 » de Wadgassen, qui doit passer sous la domi-
 » nation de la France. Le Roi s'est même
 » porté, en considération du desir que Sa Majesté
 » Impériale lui a fait témoigner, à assurer, par
 » une déclaration formelle, aux Sujets de l'Em-
 » pire, la faculté & la capacité d'être admis dans
 » cette Abbaye; enfin l'on a pris des arrangemens,
 » dont l'inspection seule de la convention & de la
 » carte topographique qui y est jointe, démontre
 » la convenance réciproque, & qui présente au
 » Corps Germanique en général les mêmes avan-
 » tages qui sont assurés à la Maison de Nassau.

» Tels sont les principes & les détails de cette
 » convention, que le Prince de Nassau-Saarbruck,
 » après avoir obtenu le consentement de ses
 » Agnats, a présentée à l'Empereur des Romains
 » pour la soumettre à son examen, & que Sa
 » Majesté Impériale a bien voulu porter, par un
 » décret de commission, à la connoissance de
 » l'assemblée générale des Etats de l'Empire. Le
 » Roi a lieu d'attendre des lumières & des disposi-
 » tions amicales des Electeurs, Princes & Etats,
 » qu'ils confirmeront sans difficulté un arrange-

208 MERCURE DE FRANCE.

» ment aussi salutaire & qu'ils y verront une preuve
» éclatante du desir que Sa Majesté a de vivre en
» bonne intelligence avec le Corps Germanique,
» & de ne laisser subsister aucune occasion de dis-
» cussion avec ceux de ses Membres dont les pos-
» sessions sont limitrophes de la France. Comme
» le Roi est persuadé que tous les Electeurs,
» Princes & Etats de l'Empire sont dans des senti-
» mens analogues aux siens, Sa Majesté se flatte
» qu'ils s'empresseront à en donner une preuve
» dans l'affaire qu'elle leur fait aujourd'hui recom-
» mander ».

Par le traité dont il s'agit, le Prince de Nassau-Saarbruck cède à la France douze villages, en échange desquels cette Couronne lui en cède un pareil nombre. Les bords de la rivière de Sarre formeront les limites des deux Etats.

Du 10 janvier 1768.

Le Ministre Directorial remit à la Dictature, vers la fin du mois dernier, le décret de ratification par lequel Sa Majesté Impériale approuve le choix que les Electeurs, Princes & Etats ont fait du Prince Albert de Saxe, Duc de Teschen, pour remplir la place de Général Feld-Maréchal de l'Empire, vacante par le mort du Comte Palatin, Prince de Deux-Ponts, & consent que Son Altesse Royale soit revêue de ce grade.

De Mayence, le 14 décembre 1767.

Le Marquis d'Entraigues-Latis, Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès de notre Electeur, est arrivé ici le 3 de ce mois. Il a eu hier sa première audience de Son Altesse électoral.

A V R I L 1768. 209

De Manheim, le 4 janvier 1768.

L'Electeur, notre Souverain, institua, le premier de ce mois, avec beaucoup de solennité, un nouvel Ordre de Chevalerie sous le nom de *l'Ordre du Lion-Palatin*. Le grand cordon en est bleu & blanc, avec la croix étoilée, semblable à celle de l'ordre de *Marie-Thérèse*. Il sera accordé indifféremment à ceux qui se seront distingués par leur mérite dans les affaires civiles ou militaires; &, suivant les statuts, aucune personne ne sera dorénavant revêtue de celui de Saint Hubert qu'elle n'ait été auparavant décorée du nouvel Ordre.

De Coblentz, le 12 janvier 1768.

Jean Philippe de Walderdorff de Moelburg; Electeur de Trèves, est mort hier en cette ville, des suites de l'apoplexie dont il avoit été atteint il y a quelque temps. Il étoit né le 26 mai 1701, avoit été nommé Electeur & Archevêque de Trèves le 18 janvier 1756, & Evêque de Worms le 20 juillet 1763.

De Rome, le 23 décembre 1767.

Le Cardinal Serra, Légat à Ferrare, y est mort le 14 de ce mois, âgé de soixante-un ans. Cet événement fait vaquer un neuvième chapeau dans le Sacré Collège, en comptant celui qui est réservé à la nomination du Roi de Portugal.

De Venise, le 2 janvier 1768.

Le Sénat ayant lieu de croire, d'après les informations exactes qu'il s'est procurées, que le nommé

Stéphano , qui s'est fait un parti considérable dans la province de Montenero , n'est qu'un imposteur , a mis sa tête à prix & a promis cent cinquante sequins à quiconque le livreroit mort ou vif.

De Londres , le 5 janvier 1768.

On a imprimé ici , dans un papier public , la copie du traité de commerce & d'amitié conclu dernièrement entre le Roi & l'Impératrice de Russie. Ce traité , qui contient vingt-six articles , porte en substance qu'il y aura pour toujours , entre la Couronne de la Grande Bretagne d'un côté , & la Couronne de toutes les Russies de l'autre , comme aussi entre les Etats , Pays , Royaumes , Domaines & Territoires de leur obéissance , une paix , amitié & bonne intelligence , vraie , sincère , ferme & parfaite , lesquelles seront inviolablement observées , tant par mer que par terre , & que les sujets des deux Couronnes auront une entière liberté de navigation & de commerce dans tous leurs Etats , situés en Europe , où la navigation & le commerce sont permis actuellement ou le seront à l'avenir.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

De Versailles , le 16 décembre 1767.

Le Roi a donné l'Abbaye de Montigny , Ordre de Sainte Claire , diocèse de Besançon , à la Dame d'Ormeison , Chanoinesse de la même Abbaye.

Leurs Majestés & la Famille Royale ont signé , le 29 du mois dernier , le contrat de mariage du **seigneur** Blanchard de Changy , Ecuyer ordinaire du Roi , avec Demoiselle Charron.

Du 19.

Le 16 de ce mois, fête de Saint Lazare, les Grands Officiers, Commandeurs & Chevaliers des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jérusalem, s'étant assemblés en habits de cérémonie de ces Ordres, vers les dix heures du matin, dans une des salles des Missionnaires Desservans de l'église royale & paroissiale de Saint Louis de cette ville, Monseigneur le Dauphin, Grand-Maître desdits Ordres, tint chapitre pour l'admission du sieur Joseph-Bernard de Chabert, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, Capitaine des Frégates du Roi & Membre de l'Académie Royale des Sciences, en qualité de Chevalier, & des sieurs Pasquet de Salaignac, d'Artigues d'Oslaux, de Bonneau de Montausier, de Valory, Desloffy, Loubac de Bohan, de Laumoy & le Metaër, Elèves de l'Ecole Royale Militaire, & à présent Officiers dans différens Corps des troupes de Sa Majesté, en qualité de Chevaliers novices. Après avoir admis leurs preuves & leur information de vie & mœurs, Monseigneur le Dauphin fit proclamer, par le Hérault de l'Ordre, à la porte du chapitre, l'admission qui venoit d'être faite, tant du nouveau Chevalier que des nouveaux Chevaliers novices; après quoi l'Ordre se mit en marche pour se rendre à l'église en la manière suivante: le Hérault de l'Ordre; les huit futurs Chevaliers novices; le Chevalier récipiendaire; les Chevaliers de l'Ordre; les Grands Officiers; le Comte de Saint-Florentin, Vice-Gérent & Administrateur général de l'Ordre; Monseigneur de Dauphin, Grand-Maître, ayant à ses côtés les deux Huif-

fiers des Ordres portans leurs masses ; la suite de Monseigneur le Dauphin, & les Commandeurs Ecclesiastiques. Après la messe, qui fut célébrée par l'Evêque de Condom, Commandeur Ecclesiastique desdits Ordres, & chantée par la Musique de la Chapelle du Roi, Monseigneur le Dauphin, accompagné du Comte de Saint-Florentin & des Grands Officiers de l'Ordre, se plaça sous le dais qui lui avoit été préparé, & reçut seul le sieur de Chabert, qui fit sa profession & l'émission de ses vœux. Les huit Elèves de l'Ecole Royale Militaire furent reçus ensuite Chevaliers novices, & eurent, ainsi que le nouveau Chevalier, l'honneur de baiser la main du Prince Grand-Maitre, en signe d'obédience. Après la cérémonie, Monseigneur le Dauphin fut reconduit à son carrosse dans le même ordre qu'à son entrée dans l'église.

Le Roi ayant accordé au Prince d'Enrichemont les honneurs du Louvre, & lui ayant permis de prendre le titre de Duc de Sully, le Duc de Sully, son père, a pris le nom de Duc de Béthune. Le 15 la Duchesse de Sully prit le tabouret chez la Reine.

A V I S S A L U T A I R E.

*LETTRE à M. DE LA PLACE, auteur du
Mercur de France.*

VOTRE Journal, Monsieur, est si généralement répandu, que les particuliers le regardent comme l'organe qui est le plus agréable au public lorsqu'on veut lui faire passer des instructions.

Permettez-moi donc, Monsieur, de profiter de cet avantage pour répondre à quelques questions qu'on m'a faites au sujet du *Chocolat Oriental*, que vous avez bien voulu annoncer dans votre *Mercur* du mois de décembre de l'année dernière.

On me demande si les enfans peuvent, sans danger, faire usage de ce Chocolat. Il est facile d'y répondre, & de lever tous les scrupules, en renvoyant simplement aux personnes qui en ont déjà fait l'expérience. On apprendra d'elles que la digestion de cette nourriture se fait par tous les estomachs, les plus foibles même, & les plus paresseux, & qu'elle rétablit les différentes fonctions de la machine animale, dont elle opère ensuite l'heureux accord. On peut donc assurément administrer ce Chocolat si bienfaisant & si doux aux personnes de tout âge & de tout sexe. Il faut seulement observer qu'on ne doit donner aux enfans que la moitié de la dose indiquée dans le mémoire instructif que le sieur *Roussel*, Marchand Epicier dans l'Abbaye Saint Germain, joint à chaque bouteille du *Chocolat Oriental*, dont il est seul distributeur; c'est-à-dire; qu'au lieu d'une demi-once ou d'une pleine cuillerée à bouche, dont chaque prise doit être composée pour les adultes, il n'en faut employer, pour les enfans, qu'une cuillerée à café ou deux gros délayés dans un demi-septier d'eau bouillante.

Comme cette nourriture mérite certainement la préférence sur toutes celles qu'on permet aux malades, les enfans ou les adultes qui seroient dans ce cas pourroient, aux heures qu'un Médecin éclairé jugeroit convenables, la substituer aux alimens dont on leur permettroit l'usage, en réduisant toute fois la dose ordinaire à celle d'un gros,

que l'on délayeroit aussi dans la même quantité d'eau.

On infère aisément, Monsieur, des détails où je viens d'entrer, que le *Chocolat Oriental* doit naturellement convenir à ces enfans malheureux qui se seront abandonnés, sans en savoir les conséquences, aux plaisirs trop précoces. Ceux qui désireront une plus ample instruction pourront la trouver dans l'excellent livre que M. *Tiffot*, célèbre & savant Médecin, a publié sous le titre de *l'onanisme*, & qui se vend rue Saint-Jacques, chez *Cavelier*. Ils y verront une peinture aussi fidèle qu'effrayante des maux auxquels des épuisemens de cette nature exposent nécessairement, quelles en sont les suites terribles, & quelquefois bizarres dans leurs effets : il est certain que pour réparer des malheurs si funestes, & les prévenir, on ne peut trouver un meilleur restaurant, ni qui soit aussi efficace.

Les bornes d'une lettre ne me permettant pas de répondre à d'autres questions qu'on m'a faites sur le même objet, je les réserve, sous votre agrément, aux Mercurés des mois suivans.

Je suis, Monsieur, votre, &c.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le premier volume du *Mercuré* du mois d'avril 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 2 avril 1768.

G U I R O Y.

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

O DE contre l'athéisme.	Page 5
VERS à une jeune Demoiselle.	11
EPÎTRE à M. <i>André de Schouvalow</i> , Chambellan de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies.	12
LETTRE à M. de la Place.	16
LES malheurs d'autrui sont-ils un motif de consolation pour les malheureux ?	17
ODE. La Reconnoissance Lorraine.	21
GLYCÈRE à <i>Amaryllis</i> , qui lui avoit enlevé son amant.	31
A Mlle <i>H***</i> . en lui envoyant un recueil de chansons choisies, écrites par l'auteur.	35
LE plaisir d'être père. Chanson.	<i>Ibid.</i>
L'AMITIÉ trahie, nouvelle française.	37
A M. <i>B.... de G....</i> Chanson.	62
COUPLETS sur la comédie des <i>Moissonneurs</i> .	63
VERS à M. <i>Dorat</i> .	64
A M. <i>G***</i> . sur son opéra-comique.	65
L'ECHO du public. Chanson.	<i>Ibid.</i>
BEL exemple de bienfaisance,	66
LES quatre nouvelles béatitudes.	71
LA main de <i>Scévola</i> .	73
UN jeune écolier à son père, le jour de l'an.	74
ENIGMES.	75
LOGOGRYPHES.	76
CHANSON.	81

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
L'UNI-CLÉFIER Musical, pour servir de supplément au Traité général des élémens du chant.	82
MÉDECINE rurale & pratique, tirée uniquement des plantes usuelles de la France.	90
TRAITÉ des principaux objets de médecine.	94
ANNONCES de Livres.	104
ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.	
ACADÉMIES.	
ECOLE Royale Vétérinaire de Paris.	138
▲ L'AUTEUR du Mercure, sur le même sujet.	144
SUJETS proposés par l'Académie Royale des Sciences & Beaux Arts de Pau.	145
PRIX proposé par l'Académie Royale des Sciences & des Arts de la ville de Metz.	146
LETTRE à M. de la Place.	149
MATHÉMATIQUES.	152
HISTOIRE naturelle.	154
EDUCATION.	157
ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.	
ARTS UTILES.	
GÉOGRAPHIE-GRAVURE.	162
ÉCRITURE.	165
ARTS AGRÉABLES.	
GRAVURE.	168
ARTICLE V. SPECTACLES.	
OPÉRA.	175
COMÉDIE Française.	178
COMÉDIE Italienne.	191
SUPPLÉMENT à l'article des spectacles.	Ibid.
CONCERT Spirituel.	198
ARTICLE VI. NOUVELLES POLITIQUES.	
De Warsovie, &c.	204
AVIS salutaire.	212

De l'Imprimerie de LOUIS CELLOT, rue Dauphine.

CE.
AIRE
le sup
chan
ique
11
104
111
11
le 6
14
ciens
146
149
152
154
157
162
165
168
71
91
104
98
5
4
2

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. AVRIL 1768. SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S,
J O R R Y , vis-à-vis la Comédie Française.
P R A U L T , quai de Conti.
Chez { D U C H E S N E , rue Saint Jacques.
C A I L L E A U , rue du Foin.
C E L L O T , Imprimeur, rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several horizontal lines across the page.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier - Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols; mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols piece.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la Poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront d'autres voies que la Poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume; c'est-à-dire, 24 liv. d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

A ij

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la Poste, en payant le droit, leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres, Estampes & Musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau Choix des Pièces tirées des Mercures & autres Journaux, par M. DE LA PLACE, se trouvent aussi au Bureau du Mercure. Cette collection est composée de cent huit volumes. On en a fait une Table générale, par laquelle ce Recueil est terminé ; les Journaux ne fournissant plus un assez grand nombre de pièces pour le continuer. Cette Table se vend séparément au même Bureau, où l'on pourra se procurer deux collections complètes qui restent encore.





MERCURE

DE FRANCE.

AVRIL 1768.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

ESSAI sur l'art de traduire en vers : traduit de l'anglois, du Comte DE ROSCOMON.

HEURBUX le sage auteur (1) dont la Muse au Parnasse,

Pour nous dicter des loix, marche à côté d'*Horace!*

(1) *Jean Scheffield, Duc de Buckingham. II*

A iij

MERCURE DE FRANCE.

Heureux vous que le sort fit naître pour les arts ;
Qui suivez d'*Apollon* les sacrés étendarts ,
Et, soumis aux rigueurs d'un pénible exercice ,
Apprîtes à combattre avant d'entrer en lice ?

Je vois contre notre âge éclater en mépris ,
En la presse & la chaire , & le théâtre unis .
Réprimons ces clameurs dont la raison s'irrite ;
Du peu que nous ayons connoissons le mérite.

Quel peuple , mieux que nous , par de savans
efforts ,

Des Grecs & des Romains s'est acquis les trésors ?
Ces arbres qu'en nos champs transplanta la science ,
Déjà couverts de fleurs flattent notre espérance .
Nos cœurs du tendre *Ovide* écoutent les leçons ,
Et la nature cède à ses impressions .

Théocrite est à nous : les rochers de notre île
Répètent les chansons des bergers de Sicile .

(2) Qui ne sait , en ces lieux , quels illustres destins
Des autres nations distinguent les Latins ?

est auteur d'un essai sur la poésie. Cet ouvrage & celui que je traduis sont à peu-près tout ce que les Anglois ont de meilleur à opposer à l'art poétique de *Boileau* ; on peut y joindre l'Essai sur la critique de l'illustre *Pope* ; tous ces ouvrages , pleins d'idées & de poésie , pèchent tous par le défaut de méthode , ce qui les mettra toujours au-dessous de celui du poète François .

(2) *Sed neque Medorum silva ; ditissima terra .*

- (3) *Gallus*, aux doux accens de sa voix gémissante, s'
Toucheroit aujourd'hui son infidèle amante:
(4) *Daphnis*, sans être émus, nous ne lisons jamais
Les vers que sur ta tombe ont gravé les regrets.)
De quels nobles accords retentissent ces rives ?
(5) L'Eglogue ajoute un lustre à ses grâces naïves
Pour chanter dignement l'âge de la vertu :
Notre *Appollon* triomphe, & son règne est venu.

Quand la France étouffant ses discordes fatales,
Eût couronné son front de palmes triomphales ;
Cultivé par la paix, sous un Roi généreux,
Le savoir déploya ses rameaux vigoureux,
Et de l'antiquité les précieux modèles,
Dûrent un nouvel être à des plumes fidèles.
L'Europe même encor doit ses nouveaux succès ;
À l'exemple savant des traducteurs François.
C'est de là que l'on vit la jalouse Angleterre,
Rivale de la France, entrer dans la carrière.
Mais de plus beaux chemins aujourd'hui sont
ouverts,
Nous apprenons à tous l'art de traduire en vers,

*Nec pulcher Ganges, atque auro turbidus hirmus
Laudibus Italia certent.* Georg. liv. 2.

(3) *Virgile*, églogue 10.

(4) Eglog. 5.

(5) Eglog. 6.

A iv

8. MERCURE DE FRANCE.

Ce n'est que dans les vers qu'on peut des vers
d'*Horace*

Conserver la clarté, l'harmonie & la grace.

La prose le dégrade, & ses pinceaux trompeurs

Prêtent à ses tableaux d'infidèles couleurs.

Elle peut exposer l'étoffe à notre vue,

Mais non pas le talent des mains qui l'ont tissue.

Moi-même, qui le fers depuis plus de vingt ans,

Je méconnois mon maître à ces déguisemens.

(6) C'est en vain, à mon gré, que le François
espère

Parcourir avec nous cette noble carrière.

Si le succès n'a pu couronner ses efforts,

On ne doit qu'à sa langue en donner tous les torts.

Abondante, fleurie, élégante, flatteuse,

Souvent plus que la nôtre elle est harmonieuse ;

Mais qui trouva jamais dans les auteurs François

Le tissu resserré de notre nerf Anglois ?

(6) Rien de mieux fondé que ce reproche. De toutes les langues vivantes de l'Europe, la langue française est celle qui se rapproche le moins, par son génie, des langues mortes. L'Anglois & l'Italien emploient une infinité de constructions & d'inversions latines. *Chapelain*, *Ménage*, *Desmarts* ont fait d'assez bons vers italiens, & n'ont rien laissé de supportable dans leur langue. Quand on parviendroit à faire une bonne traduction d'un poëte latin, elle prouveroit moins la richesse de notre langue que les talens de l'ouvrier.

L'or d'un feul de nos vers soumis à leur filière ,
 Couvriroit de clinquant toute une page entière.
 Sincère, exempt de fiel , j'expose mon avis ,
 Et cours me rétracter si-tôt qu'en leurs écrits
 Je verrai cette touche & précise & sévère ,
 Qui fait du style anglois le premier caractère.

Traduire , je l'avoue , est moins beau qu'inventer ;
 Mais l'art du traducteur est-il à rejeter ?
 Par un autre , il est vrai , votre route est tracée ;
 Mais sous un joug de fer on tient votre pensée.
 Il faut , pour embellir un ouvrage étranger ,
 Imaginer très-peu , mais savoir bien juger ,

Des champs où doit germer l'aimable poésie ,
 Ecartez les chardons de la pédanterie.
 Le Parnasse s'émeut , le Dieu des vers frémit
 Aux barbares accens que l'école vomit :
 Et , pour être goûtée , il faut que la science
 Couvre ses traits grossiers des fleurs de l'élégance.

Votre premier devoir , (l'écueil est dangereux !)
 C'est de vous faire en vous un juge rigoureux ,
 De fuir d'un fol orgueil les perfides amorces ,
 D'analyser votre âme & de sonder ses forces.
 Un sot qui n'a pour soi que des yeux prévenus ,
 Prend l'essor en *Virgile* & tombe en *Mevius* ;
 Cet auteur , en dépit de sa muse ignorée ,
 Vit aux fastes du temps sa honte consacrée ,

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Pour avoir célébré , dans ses vers ampoulés ,
Du superbe Ilion les remparts écroulés.
Si je dois de ma muse en croire les oracles ,
C'est lui de qui la voix annonçant des miracles ,
Des assistans trompés recueille les mépris ,
Quand la montagne enfante , (ô monstre !) une
fouris.

• Entendez-vous gémir l'athlète de Crotoné ?
Mortels présomptueux , que son sort vous étonne.
Ses téméraires mains , par d'impuissans efforts ,
Du bois qui les retient repoussent les ressorts.

Chacun a son talent : un auteur veut instruire ,
Un autre aime à louer , un troisième à médire.
Flaccus n'aspira point aux lauriers de *Maron* ,
Et *Virgile* , à son tour , du tendre *Anacréon* ,
Dédaigna d'imiter les simples chansonnettes.
Suivez tous vos penchans dans leurs routes secrètes ,
Puis cherchez un auteur comme on cherche un
ami.

Le nœud qui vous rassemble est bientôt affermi ,
Et de vos passions l'heureuse sympathie ,
Tient votre âme à la sienne intimément unie :
Vous n'êtes plus enfin l'écho de ses accens ,
Mais un autre lui-même , & senti par ses sens.

Qu'aîsément l'on séduit une muse novice !
Sa foiblesse est en bute aux traits charmans du vice.

Dès les plus jeunes ans que vos soins assidus,
 De son cœur tendre & pur cultivent les vertus ;
 L'impression première y pénètre, y demeure :
 Qu'ainsi que la plus forte elle soit la meilleure.
 Gardez de l'affervir au frein de la rigueur,
 Mais d'aucun mot impur n'alarmez sa pudeur.
 Repoussez les appas que l'orgueil lui présente.
 Renvérsez des flatteurs la coupe séduisante.
 Que toujours l'innocence & l'ingénuité,
 Faisent briller son front de leur douce clarté.
 Veillez sur tous les pas. Si-tôt qu'elle est coupable,
 De ses égaremens vous êtes responsable.

Rien ne peut excuser les termes indécens :
 Manquer d'honnêteté, c'est manquer de bon sens.
 Et quel homme voudroit hanter des lieux infames,
 Quand il peut, par ses soins, toucher d'honnêtes
 femmes ?

Il est tant de sujets ! Il faut vous consulter,
 Et savoir en prendre un que vous puissiez traiter ;
 Grand, moral, digne en tout de la voix d'un poète :
 La honte est le seul prix qu'un mauvais choix
 s'apprête.

Que, profanant son art dans tous les carrefours ;
 Un peintre aille imiter & les bœufs & les ours,
 Et les tableaux grossiers pendus à la muraille,
 Qui font au cabaret assembler la canaille ;
 Il est hué, sifflé d'une commune voix.

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Mais ce n'est pas assez d'avoir fait un bon choix ;
En rendant votre auteur il faut songer à plaire.
D'un objet dégoûtant la peinture vulgaire ,
(On en pourroit citer mille exemples récents)
Et déplaît à l'esprit & révolte les sens.
Faites connoître au monde avec quel art *Virgile*
Sut mêler dans ses vers l'agréable à l'utile ;
Votre siècle, charmé de ses tableaux, vrais ;
 grands ,
Joint la reconnoissance aux applaudissemens.
Bien ou mal imité, le bas ne sauroit plaire :
Et quoiqu'assaisonnés par le divin *Homère* ,
Les intestins sacrés font soulever nos cœurs.
Mars & Vénus blessés, des héros froids railleurs ,
Font croire son sommeil près de la léthargie.
Mais c'en est trop : *Virgile* indigné se récrie :
Flaccus lance sur moi des regards de fureur.
Déjà le front chargé d'une vive rougeur ,
Ma muse plus soumise, instruite en leur école ,
Avec eux, en tremblant, encense cette idole.



O D E.

QUE les *Rouffeaux* & les *Malherbes* ;
S'élançant au plus haut des cieux ,
Chantent sur leurs lyres superbes
Les rois , les héros & les dieux ;
Pour moi , qui n'ai qu'une mufette ,
Je la confacre à ma *Jeannette* :
L'Amour fera mon *Apollon*.
Volez , ma mufe , allez pour elle ,
Cueillir une rofe nouvelle ,
Dans les jardins de l'Hélicon.

Accourez , déités champêtres ;
Quittez les rochers & les bois ;
Venez à l'ombre de ces hêtres
Unir vos accens à ma voix :
Chantez avec moi ma bergère ;
Que tout en ces lieux pour lui plaire ;
S'anime au bruit de nos concerts.
Amour , féconde mon envie ;
Prête ta flamme à mon génie ,
Prête tes charmes à mes vers !

Guidé par un fougueux courage ;
Du trépas bravant les horreurs ,
Le guerrier , au fein du carnage ,
Cherche la gloire & les honneurs.

4 MERCURE DE FRANCE.

Affrontant les vents & *Neptune*,
L'avare poursuit la fortune
Sur les bords d'un autre univers.
Ces grands à qui l'on porte envie,
Consument tristement leur vie
A former cent projets divers.

On suit des lueurs passagères,
Dont l'éclat est toujours trompeur ;
On sacrifie à des chimères,
Des jours destinés au bonheur.
Pour moi, loin du fracas des armes,
Sans soins, sans desirs, sans alarmes,
Je coule les plus heureux jours ;
Ma liberté fait ma richesse,
Ma grandeur est dans la sagesse,
Et mon bonheur dans mes amours.

*Par M. A. B***. de Lyon.*

LES SAISONS DE L'AMOUR.

Vous qui du dieu de la tendresse,
Desirez éprouver les traits ;
Consacrez-lui votre jeunesse,
Ou renoncez-y pour jamais.

Il n'offre aux cœurs glacés par l'âge,
Qué des rebuts & du tourment :

Un rosier nous offre l'image
De ce dieu cruel & charmant.

Décoré de fleurs éclatantes,
Le rosier nous charme au printemps;
Mais de ces parures brillantes,
Il se dépouille en peu de temps.

L'été lui porte un coup funeste,
En automne il est aux abois,
Et dans l'hiver il ne lui reste
Que les épines & de bois.

Par le même.

F A B L E.

UN petit Seigneur de village,
De ces *Messieurs* dont les propos
Roulent toujours sur leurs châteaux,
Qu'ils vantent avec étalage;
Enfin un mince personnage,
Du plus sot orgueil enyvré,
Eut querelle avec son Curé,
Pour un droit d'honneur & d'usage.
Je prétends, disoit *Monseigneur*,
Être ici la première tête;
Et je veux tous les jours de fête
Du goupillon avoir l'honneur;

Quand vous aspergez à la messe ,
 Il faut que mon Curé s'empresse
 D'asperger d'abord ma grandeur.

Vous en aurez tout à votre aise ,
 Répartit le sage Curé.

Deux jours après venoit la *Saint André*.
 Quand mon homme au chœur fut entré ,
 Et se fut placé sur sa chaise ;
 Le Curé vient à lui tout le premier ,
 Avec le vâse d'eau salée ,
 Et sur sa figure hâlée
 Lui renverse le bénitier.
 Voilà Monseigneur en colère.
 Nouveaux débats , nouvelle affaire ;
 Cause plaidée en pleine Cour ,
 Cause souvent examinée ,
 Mais remise de jour en jour ,
 Et long-temps au palais traînée ;
 Procès enfin malencontreux ,
 Qui les ruina tous les deux.

C'est à vous , Seigneurs de village ,
 A tirer la conclusion.

Voilà ce que produit la folle ambition.
 Chacun dans son état veut faire du tapage !



A M. FENOUILLOT DE FALBAIRE, à l'occasion de son drame intitulé, l'Honnête criminel.

VOTRE muse attendrit mon âme ;
 Elle est fille du sentiment.
 Vous le peignez si vivement,
 Que l'on voit bien qu'il vous enflâme.
 Des vertus & de la candeur,
 Tous vos vers sont les interprètes,
 Et les ouvrages que vous faites,
 Ont l'empreinte de votre cœur.

*Par M. DE C***.*

*VERS à Mde***. sur la promotion de M. le M. DE B***.*

Si la fortune nous dispense,
 Les attributs de la grandeur,
 Ce n'est souvent qu'une faveur,
 Mais pour B***. c'est récompense.
 Au plus digne des potentats
 J'accorde avec transport mon respect, ma tendresse,
 Lorsque son équité s'empresse
 D'élever un héros, l'appui de ses Etats,

18, MERCURE DE FRANCE.

Je crois voir l'auguste Sagesse
Couronner le Dieu des combats.
J'entends la voix de la patrie,
Qui préconise & ratifie
Les honneurs accordés au rival des Césars,
Dont la noble valeur aux vertus réunie,
Paroît avoir été nourrie
Des sublimes leçons & sous les étendarts
Des *Duguesclins* & des *Bayards*.

Jeune C***, quelle est la gloire
Dont le sort vous environna !
Le père qui vous adopta,
Est proclamé par la victoire ;
* Celui qui vous donna le jour :
Porte son tribut tour à tour
Aux autels des neuf sœurs & de la politique.
Dispensateur de leurs trésors,
Il fait mûrvoir tous les efforts
De la félicité publique.
C'est de tous les talens qu'il fait prendre le ton :
S'il chante c'est *Anacréon* ;
C'est *Montesquieu* s'il négocie ;
D'une main tenant *Polymnie* ,
De l'autre il enchaîne avec art
Le redoutable léopard.
C***, vous révèrez sur des têtes si chères
Des lauriers que la gloire aura soin de nourrir.

* M, le D. de N***.

Mais qu'avez-vous besoin des palmes de vos pères,
 Puisque vous en savez cueillir ?
 Sans vouloir triompher on vous voit conquérir ;
 Vos victoires en sont plus belles :
 Des grâces vous avez appris
 A subjuguier les cœurs rebelles ,
 Apollon vous enseigne à charmer les esprits.

Par M. l'Abbé T* * *. Chanoine
 de l'Eglise de Besançon.

LAS CUENTAS DEL GRAN CAPITAN.

*LES Comptes du grand Capitaine , comédie
 de Don JOSEPH DE CANISARÈS.*

IL ne faut point chercher dans les drames des meilleurs auteurs Espagnols l'observation des règles que nous avons adoptées, ni la vraisemblance que nous désirons trouver dans les événemens ; mais on y découvre un fonds de génie qui ne souffre nulle contrainte, des caractères fiers rendus avec une énergie particulière à la langue, & souvent des faits gigantesques qui n'ont cependant pas toujours été hors de la nature chez un peuple brave, vif, spirituel, & ami du merveilleux. Son histoire

fourmille de traits qui paroissent fabuleux, & qui sont attestés & consacrés par des traditions si authentiques, qu'on est forcé d'y ajouter quelque degré de croyance. Leurs romances de toute antiquité, qui font partie de leurs archives, les monumens subsistans qui s'y rapportent, le témoignage des historiens, tout s'accorde à fournir différens genres de preuves dont il résulte des probabilités pour nous, qui sont pour cette nation des certitudes indubitables.

Ces faits extraordinaires ont produit une quantité immense de situations dramatiques. Les auteurs de ces poëmes ne se sont jamais mis en peine de disposer un sujet. Ils ont entassé les faits, mis en scène les personnages, & les événemens en action. La vie entière d'un homme, tout le règne d'un Roi, souvent la durée de plusieurs générations, forment la matière d'une comédie.

Celle dont je vais vous extraire quelques traits n'est pas entièrement de ce genre. Le fondement de ce drame tient à l'histoire d'Espagne. Sous le règne de *Ferdinand le Catholique*, qui gouvernoit conjointement avec *Philippe*, son gendre, *Don Gonzalo de Cordoue*, Duc de *Sesse*, fut en effet surnommé *le Grand Capitaine*. C'étoit un Général qui

entendoit très-bien la guerre, mais dont le génie inquiet donna beaucoup d'exercice à la politique de *Ferdinand*. Ce n'étoit pas sans prétexte spécieux qu'il fut accusé en diverses occasions d'avoir traité avec les Princes ennemis de son maître. Il étoit nécessaire, commandoit au-delà des mers, connoissant sa réputation & ses forces, & par conséquent sujet aussi incommode qu'utile. Il ne paroît cependant pas prouvé qu'il ait succombé aux tentations de l'ambition ; mais *Ferdinand*, qui fut souvent embarrassé dans les différens aspects sous lesquels les affaires de l'Italie se présentoient par la conduite ou les intrigues du grand Capitaine, employa enfin l'adresse pour le tirer du Royaume de Naples, où il eût été trop difficile de le réprimer s'il se fût ouvertement révolté.

Le caractère que *Canizarès* a donné à ce Général, a quelque chose de si noble, de si franc, de si généreux, qu'on est entraîné à s'intéresser aux situations dans lesquelles il se trouve, & forcé d'applaudir à la supériorité avec laquelle il traite ses ennemis. J'ai écarté les petites circonstances d'une intrigue d'amour mal filée durant toute la pièce, & tout le remplissage des bouffons, qui sont très-uniformes & encore plus insipides au théâtre Espa-

gnol, & ne me suis attaché qu'à faire connoître le héros, qui m'a paru digne d'attention.

Il n'y a rien de plus ingénieux que la tournure que l'auteur a prise pour esquisser ce caractère. Deux traits de maître en font les frais.

Il est Vice-Roi de Naples. On lui présente diverses requêtes. Un Soldat, entre autres, lui demande quelque argent, parce que, dit-il, sa paie n'est pas suffisante, & vient lentement. Ce n'est pas-là la raison, lui dit *Gonzalès*, c'est le jeu qui vous dérange. Je sais que vous êtes bon soldat, dites vrai, vous avez joué & perdu? J'en conviens, répond franchement le Soldat: un Irlandois m'a gagné mon argent, & il y va de mon honneur de le payer. Cela est juste, dit *Gonzalès*: un Espagnol, qui sert un grand Monarque; ne peut manquer à son honneur. Pour toute autre occasion je vous refuserois. Prenez cet argent & allez vous acquitter. Ne croyez pas que ce soit de la caisse du Roi; ce n'est pas à lui qu'il en doit coûter si je tolère que ses Soldats jouent.

Le Soldat reconnoissant se retire en comblant son Général de bénédictions, & lui offrant mille vies s'il étoit possible. Etonnante nation! s'écrie *Gonzalès*, y a-t-il

rien de si touchant & de si risible à la fois que de voir un Soldat qui se pique d'honneur & n'a pas de quoi se couvrir ; qui fait mourir de faim plutôt que de renoncer à sa fierté. Vive Dieu ! il me fâche de ne pas leur donner mes propres entrailles.

Une femme vient ensuite se plaindre de ce qu'un Soldat lui a promis mariage, & manque à sa parole.

Gonzalès. Pourgivez.

La femme. Je l'ai reçu chez moi sur cette confiance.

Gonz. Est-il Espagnol ?

La fem. Oui, Seigneur.

Gonz. Et il vous a trompée?... finissons.

La fem. Il diffère & épuise ma patience.

Gonz. C'est-là, ma bonne, ce qui vous amène ? me prenez-vous, par hasard, pour un curé ?

La fem. Vous êtes notre Vice-Roi, & il sert sous vos ordres.

Gonz. Je le ferai donc pendre ; après cela vous épousera-t-il ?

La fem. Mais, Seigneur, pourquoi lui ôter la vie ?

Gonz. Il vous a trompée.

La fem. Mon honneur est entier ; mais il m'a promis mariage...

Gonz. Hé bien ! si l'envie de vous épou-

Mer lui a passé, dois-je l'y forcer? Je puis bien lui ordonner de se battre, mais non d'être amoureux.

On peut conjecturer, par ces deux traits, que ce Général, très-habile à faire la guerre, & à gagner le cœur de ses Soldats, tient très-peu de compte des dépenses & des formes d'une administration pécuniaire, & que, sans nulle avarice de sa part, tout l'argent de la caisse militaire & les sommes qu'il a tirées des conquêtes qu'il a faites pour son Roi, ont été très-libéralement dépensées, & avec très-peu d'ordre.

C'est aussi sur ce point que ses envieux & ses ennemis secrets prennent occasion de l'attaquer. Des mémoires anonymes l'accusent d'avoir abusé des finances; on veut même rendre sa fidélité suspecte, en citant les offres avantageuses qu'on prétend qui lui ont été faites par de puissans Princes ennemis de son maître.

Le Roi, prévenu par de si graves accusations, se détermine enfin à passer à Naples en personne. Deux nobles Napolitains viennent le trouver à Salerne où il s'est arrêté. Le Prince les reçoit avec bonté, comme des sujets nouvellement soumis, & donne à l'un, nommé *Fabricio*, la charge de grand *Contador*, ou Adminis-
trateur

trateur des finances du royaume de Naples, & à l'autre, nommé *Ascanio*, celle de grand Magistrat, ou Chef de la Justice. Il les interroge ensuite sur ce qu'on impute au grand Capitaine. *Ascanio*, foible, entraîné & séduit, adhère aux accusations que fait sans détour le violent *Fabricio*. Sur ces dépositions le Roi ordonne au Magistrat de retourner à Naples & de faire arrêter *Gonzalès*, & au Contador d'examiner les griefs dont on l'accuse.

Ascanio (troublé). Mais, Sire, je ne vois pas de motif suffisant. . . .

Le Roi. Vous me dites cela à présent?

Fabricio. Seigneur, *Ascanio* craint que la prison du grand Capitaine ne fasse révolter le peuple.

Le Roi. Est-il donc si fort aimé?

Fab. Les habitans le nomment leur père.

Le Roi. C'est pour cela même que je veux que vous exécutiez mon ordre. S'il s'y rend avec soumission, *Ascanio*, vous lui remettrez ce billet. Mais s'il résiste; dussiez-vous causer du désordre, employez les dernières violences pour le tirer de Naples.

Ascanio. Je ne vois, Seigneur, rien à faire. . . .

Le Roi. Que ce que je vous ordonne.

Vol. II.

B

Ascanio. Je ne puis, Sire ; j'aime mieux remettre ma dignité à vos pieds... acceptez, je vous conjure, ma démission.

Le Roi. Je n'admets qu'une prompte obéissance.

Le Roi se retire. *Fabricio* est aussi content qu'*Ascanio* est triste, & tous deux se disposent à remplir leur mission.

Le grand Capitaine paroît très-surpris lorsqu'*Ascanio* vient lui intimer, avec beaucoup de regret & d'humilité, l'ordre exprès du Roi, de sortir de Naples. Une espèce de Sergent de bataille, qui tient dans cette pièce, du *gracioso* & du Capitaine, mais vaillant à toute épreuve, tient au Juge des discours assez peu mesurés, *Gonzalès* fait voir aussi un vif ressentiment du traitement qu'il éprouve, & cependant impose silence à son Lieutenant. *Ascanio*, le voyant résigné aux ordres du Roi, lui remet le billet cacheté. C'est sans doute par ce billet, dit *Gonzalès*, qu'il me prescrit le lieu où il m'ordonne de me rendre.

Sa surprise & celle d'*Ascanio* se manifestent, à la lecture de ce que contient le papier. Le Roi lui mande que la soumission qu'il a marquée, en obéissant volontairement aux ordres que le Magistrat lui a annoncés de sa part, le persuade de la fausseté des accusations qu'élèvent contre lui ses ennemis. Il lui donne la grande maî-

trise de Saint *Jacques*, & ajoute qu'il se propose de l'embrasser incessamment.

Je suis moins sensible à ses faveurs, dit *Gonzalès*, qu'offensé de l'outrage qu'il m'a fait en doutant de ma fidélité. Cependant un bruit militaire annonce l'arrivée du Roi. Il surprend *Gonzalès*, qui se dispose à aller au-devant de lui, & le traite en entrant de grand Connétable du Royaume de Naples. *Gonzalès* le remercie avec froideur, & cela produit entre le Roi & le grand Capitaine une longue explication, dans laquelle le Monarque met plus de politique que de dignité. *Gonzalès* y fait au Roi, avec une brusque franchise, des reproches qui passent quelquefois les bornes du respect. Il fait son propre éloge avec emphâse, & quoiqu'on sente la vérité de tout ce qu'il dit, il doit paroître à l'auditeur que la majesté royale a quelque chose à souffrir. Après avoir vanté sa noblesse & sa parenté avec son maître, il excuse son apologie sur ce qu'elle est très-bien fondée, & que des ennemis du Roi desireroient de le voir détaché de son service, à cause de sa valeur & de sa capacité. Il dit, que s'il a prodigué son sang, ses fatigues & ses biens, pour conquérir des royaumes, ce'n'a pas été pour acquérir des honneurs & des revenus.

B ij

possédant par lui-même tous ces avantages; que ce n'a été que par attachement, & pour acquérir l'amitié de *Ferdinand*; que s'il avoit voulu conquérir Naples, & le monde entier, pour lui-même, il en seroit venu à bout par son courage & son génie, mais que s'il avoit cent royaumes, il les mettroit tous aux pieds de son maître; que ces sentimens démentent assez les accusations des flatteurs & des envieux; qu'il ne veut point accepter de nouveaux bienfaits; que le Roi a autour de lui assez d'âmes mercénaires dont l'attachement a besoin d'être soutenu par ces faveurs; que pour lui, il est prêt de se retirer dans ses domaines, après avoir donné la paix à l'Italie & le repos à l'Europe.

Le Roi l'interrompt, & l'apaise avec assez de peine. La hauteur emportée de *Gonzalès*, & la patience du Roi, seroient insupportables si le grand Capitaine n'y mêloit pas du sentiment, même des larmes de tendresse, & des témoignages d'attachement qui affoiblissent celui d'indignation dont on seroit affecté par la chaleur de sa déclamation.

Malgré ces modifications, cette scène n'auroit certainement pas notre approbation, quelque génie qui s'y fasse remarquer. Elle fait cependant constamment

beaucoup d'effet en Espagne, où la rodomontade est toujours applaudie quand elle est exprimée avec noblesse.

Pendant on donne toujours à *Ferdinand* de nouveaux mémoires contre le grand Capitaine. *Fabricio* vient lui rendre compte de ce qui résulte des charges qu'il a rassemblées, par lesquelles il paroît que *Gonzalès* a reçu treize millions d'écus, dont il n'a rendu aucun compte. Je lui ordonnerai, dit le Roi, d'en désigner l'emploi. C'est tout ce que demande cet ennemi.

Gonzalès paroît devant le Roi, que la mort de son gendre *Philippe*, oblige de retourner en Castille. Le Monarque paroît incertain du parti qu'il doit prendre, au sujet d'un royaume nouvellement conquis, où il est résolu de ne pas laisser le grand Capitaine. Si je quitte ce pays, lui dit *Gonzalès*, c'est un royaume perdu pour vous. N'ai-je donc pas des Généraux ? dit le Roi. Non, aucun, reprend *Gonzalès*; vous avez plusieurs grands Capitaines, mais nul d'eux n'est capable de me remplacer. Cette réponse déplait au Roi. Combien demandez-vous de troupes pour garder ce royaume, en y demeurant ? dit-il à *Gonzalès*. Dix mille hommes, répart le Général. Et si j'en laisse un autre

que vous ? reprend le Roi. Quarante mille fantassins & quinze mille chevaux , sans les garnisons des places , répond *Gonzalès* ; & avec tout cela le royaume ne fera pas plus en sûreté , mais du moins vous y aurez pourvu. Que dites-vous ? dit le Roi. C'est , repliqua *Gonzalès* , la différence que fait un seul homme ; craint & aimé des peuples , estimé par les Puissances voisines , son nom seul vaut des milliers de soldats. Je veux cependant , dit le Roi , vous emmener avec moi ; vous m'êtes nécessaire en Castille. J'irai où vous voudrez , répond *Gonzalès* , tout pays m'est égal. Puisque vous devez quitter celui-ci , reprend le Roi , en lui remettant les accusations , jetez les yeux sur ces mémoires , & jugez vous-même s'il convient à votre honneur qu'on dise de vous que vous avez reçu des sommes immenses dont vous n'avez jamais fait connoître le moindre emploi ?

Gonzalès demeure , avec son lieutenant , fort étonné à la vue de ces charges. Voilà , dit-il , les effets de l'envie des gens oisifs. Moi , rendre des comptes ! je suis bien peu propre à ce métier. *Garcias* , savez-vous compter ? Moi , Seigneur ? dit *Garcias* ; ma cervelle est toute renversée quand je veux changer un écu. A mon âge , reprend *Gonzalès* , il me faut apprendre ce

nouveau métier ! Il se détermine cependant , malgré son Lieutenant , qui est d'avis d'envoyer tout au diable , à rassembler ses idées , & ses papiers , s'il en a.

Enfin ce moment arrive. On le voit assis devant une table avec *Ascanio* , & *Fabricio*. Il est d'assez mauvaise humeur , & *Garcias* paroît dans un coin du théâtre qui observe ce qui se passe.

Je vais essayer de traduire cette scène curieuse , sujet de l'admiration & de la satisfaction des Espagnols , & où le flegme offensé , & le sarcasme amer du grand Capitaine indigné , & prêt à éclater à tout moment , fait sans doute un effet intéressant. Qu'on ne s'attende pas , au reste , à la précision , l'énergie & le genre original d'ironie que la langue espagnole exprime bien plus heureusement. Ce n'est que la copie d'un tableau.

Le grand Capitaine Gonzalès , Fabricio , Ascanio ; Garcias dans le fond du théâtre.

Gonzalès. Lisez les charges.

Ascanio. (Piège scabreux !) Puisque le Roi nous enjoint de nous acquitter de ce ministère , nous allons

Gon. à Fab. A qui est-ce que je parle ? ne vous ai-je pas dit de lire ?

B iv

Fab. Je vous obéis.

Gon. Faites-y attention. Je vous avertis que je ne suis pas patient.

Fab. Vous avez reçu cent trente mille ducats en lettres de change de Valladolid.

Gon. Cela est juste.

Fab. Le Capitaine *Requena* vous a remis huit mille (1) je me trompe, quatre-vingt mille écus.

Gon. Hé ! qu'il y en ait huit mille ou quatre-vingt mille, cela m'est égal ; poursuivez.

Fab. Vous avez tiré de la Calabre , en contributions ou en impôts , trois millions & onze mille écus.

Gon. Quelle patience ! est-ce qu'il n'y a pas un total ?

Fab. Pardonnez-moi , Seigneur.

Gon. Voyons donc le résultat , & à quoi se montent toutes ces légendes.

Fab. A treize millions d'écus.

Gon. Quoi ! il n'y a que cette misère ? mes troupes en ont consommé bien davantage aux dépens des ennemis , & sur leur territoire , grâces à mes bons soins. Consultons à présent mon livre.

Garcias (dans le fond). Bon ! Le Général a aussi un livre ! Ce seront les mémoires de ses campagnes.

(1) Il lit d'abord *ocho* , & en se reprenant , *ochant*.

Gon. Vous voyez que j'ai aussi mes papiers. Écrivez.

Garcias. Je les affommeroïis avec le livre, pour le leur bien mettre dans la cervelle.

Gon. Mémoire de ce que j'ai dépensé pour les conquêtes qui me coûtent mon sang, mes fatigues & mes veilles.

Fab. J'ai écrit ; Votre Excellence peut dicter.

Gon. Deux millions en gratifications & des espions.

Ascanio. Une si grosse somme !

Gon. C'est au contraire très-peu. Apprenez que pour avoir épargné sur cet article, on a souvent manqué les entreprises les plus importantes. Il faut très-bien payer les espions pour qu'ils servent de même. Si ce ne sont pas eux qui donnent la victoire, du moins ils en préparent les voies.

Fab. On ne peut en douter.

Gon. Cent mille ducats pour de la poudre & des boulets.

Fab. C'est de quoi en faire une immense provision.

Gon. Sachez que nous avons renvoyé aux ennemis tous ceux qu'ils nous tiroient. Sans cet expédient, le Roi ne seroit pas assez riche pour payer toutes les munitions que nous avons employées.

Garcias. Je voudrois avoir vu dans nos

34 MERCURE DE FRANCE.

rangs ces deux teneurs de livres; ils n'auroient pas été si à leur aise.

Gon. Dix mille ducats, pour des gands de peau de senteur.

Fab. Cet article est-il sérieux?

Gon. Écrivez, quand je vous le dis. Après une escarmouche dans laquelle il périt vingt-sept mille hommes, nous campâmes sur le champ de bataille, sur des monceaux de morts; & pour éviter que l'infection ne causât la peste parmi nous, vous voyez bien qu'il étoit juste d'avoir bonne provision de gands parfumés. C'étoit bien assez de supporter la faim, sans être encore engloutis de cette odeur. Je parie que vous n'avez jamais senti de cadâvres, Monsieur le Financier?

Fab. Non, Seigneur.

Gon. On le voit bien. Continuez. Cent soixante mille ducats pour des batans de cloches.

Asca. Cet article me semble nouveau!

Gon. Hé! si chaque jour on les brisoit dans les églises en s'empressant à les sonner pour célébrer les victoires du Roi, n'a-t-il pas fallu réparer les anciennes & en refaire de nouvelles au besoin?

Garcias. Bon! Et s'il falloit compter ce que nous avons consommé en salves & réjouissances!

Gon. Cinq cent mille écus d'eau de vie, pour enivrer les soldats les jours de bataille.

Fab. Voilà une étrange précaution!

Gon. Et très-sage. Comment vous imaginez-vous que sur l'ordre d'un seul homme, des gens du commun dans tout leur bon sens, alassent affronter un trépas certain, si on n'avoit soin de les enivrer? Je ne parle pas pour les nobles, l'honneur qui les conduit est leur récompense.

Asca. Vous avez raison.

Garcias Ces gens-ci regardent comme une bagatelle d'aller braver la mort de sang froid.

Gon. Quinze cent mille écus pour faire panser les blessés & pour le soin des prisonniers. Deux millions d'écus pour faire dire des messes pour attirer du ciel la bénédiction sur nos armes; car c'est du ciel que viennent tous les succès. Trois millions d'écus pour des indulgences.

Fab. Pour des indulgences!

Gon. Sans doute. Quand un brave soldat est tué, n'a-t-il pas assez de toutes les misères qui lui ont déjà fait un purgatoire de son malheureux métier, sans qu'on l'expose encore, faute de suffrages, à brûler dans un second?

Asca. Cela est incontestable.

B. vj

Le Roi paroît au fond de la salle , & écoute le reste de la scène.

Fab. Mais , Seigneur , la dépense monte déjà si haut qu'il se trouvera que le Roi vous redevra des sommes considérables ?

Gon. J'en ai cependant encore bien d'autres. Écrivez. Cent mille millions. . . .

Fab. En quoi , Seigneur ?

Gon. Pour la patience que j'ai de supporter que le Roi ait ordonné qu'on fasse rendre des comptes à un Général qui a fait toute sa vie preuve de désintéressement ; qui a vendu sa vaisselle & son patrimoine , pour entretenir sans murmure des armées qu'on laissoit manquer de paye , de récompense , & de toute sorte de secours. Le Roi fait lui-même. . . .

Le Roi se montrant. C'est la vérité , & mon dessein n'a été que de faire connoître votre intégrité à des envieux qui ne cessent de former des plaintes. Je suis content , & vous donne trente mille écus de pension sur le royaume de Naples.

Gon. Mes services , Sire , sont ma récompense.

Après cette singulière scène , le Roi emmène le grand Capitaine & s'embarque avec lui pour l'Espagne.

On reconnoît , dans cette comédie , le

caractère de *Ferdinand*, qui se piquoit d'être le plus adroit politique de son siècle. C'étoit lui qui, parlant d'un de nos Rois qui se plaignoit d'en avoir été trompé trois fois : il en a menti, l'ivrogne, dit-il, je l'ai trompé plus de douze.

Le grand Capitaine avoit aussi la réputation, toujours bien acquise, de n'être pas scrupuleux dans les procédés. Le même *Ferdinand*, parlant de lui, & se vantant d'être l'homme le plus fin de son royaume : je ne connois, disoit-il, que ce vieux coquin de Duc de *Sesse* qui soit plus fourbe que moi. Lorsque je l'envoyai faire la conquête du royaume de Naples, je ne craignis qu'une chose, c'étoit qu'il ne le prît pour lui-même. *Gonzalès*, à qui le propos du Roi fut rapporté : il a raison, dit-il, de se moquer de moi de ne l'avoir pas fait ; c'est la seule sottise que j'aie faite en ma vie.



L A P I P É E.

F A B L E.

Deux manans d'un même village ;
 L'un appellé *Guillaume* , & l'autre *Mathurin* ;
 Aux oisillons du voisinage
 Tendoient leurs laqs chaque matin.
 Le bois se partageoit à l'un tout comme à l'autre ,
 Par égale moitié. Moi , voici mon terrain ;
 Vous , *Mathurin* , voilà le vôtre.
 Chacun alors s'établissoit
 En souverain de sa contrée ,
 Trône de mousse y bâtissoit ,
 Le louvre étoit une feuillée ,
 Le royaume étoit la pipée ,
 Les oiseaux leurs sujets ; ils étoient vraiment rois ,
 Et rois plus heureux mille fois
 Que tous les princes de la terre !
 Aux petits hôtes de mes bois ,
 Ne pourrai-je jamais , tranquille & solitaire ;
 Donner ainsi de douces loix ,
 Et n'obéir qu'à ma bergère !
Guillaume & *Mathurin* , plus que moi fortunés ,
 Régnoient une journée entière ;
 Mais des deux rustres couronnés ,
 Différente étoit la manière

D'exercer le métier ; car dès que *Mathurin*,
 D'un rossignol ou d'un serin,
 Parvenoit à faire capture ;
 De l'innocente créature ,
 Il étoit occupé ; la flattoit de la main ;
 La baisoit mille fois , la mettoit dans son sein ;
 S'amusoit avec elle à l'abri du feuillage.

L'oiseau , de ses soins transporté ,
 Préféroit les douceurs d'un pareil esclavage
 Aux charmes de la liberté.

Chez *Guillaume* c'étoit façon toute opposée ;
 Dans les laqs s'il tomboit un malheureux oiseau ,
 Il l'emportoit sous la feuillée ,

Puis vous le pinçoit bien & beau ,
 Tantôt aux pieds tantôt aux aîles ;
 Et l'oïsson craintif , foib'e & plein de douceur ;
 Aux tortures les plus cruelles ,

N'opposoit que des cris qui charmoient l'oiseleur ;
 Auquel des deux croit-on que la légère engeance
 Donnoit toujours la préférence ?

A *Mathurin* ? Nenni. Qu'on en soit étonné !

Mathurin pour *Guillaume* étoit abandonné.

Les cris de l'oïsson sembloient servir de guide ;
 Chacun venoit s'y rendre , & le bon *Mathurin*
 Emportoit son sac toujours vuide ,
Guillaume l'avoit toujours plein.

Chez nous la pipée est commune ;
 Nos belles s'y prennent souvent.

40 MERCURE DE FRANCE.

Qu'un agréable en déchire une ,
Il en attrape plus de cent.

COUPLETS sur l'air : Dans un bois solitaire
& sombre.

QU'ELLE est aimable , ma *Hortense* !
Tout est en elle intéressant ;
Sa bouche dit ce qu'elle pense ,
Ses yeux disent ce qu'elle sent.

Le nom d'amour (tant elle est sage !)
Lui rend l'air surpris & confus ,
Et sur les lys de son visage
Fait naître des roses de plus.

Je ne ressens jamais près d'elle ,
La triste langueur d'un amant.
C'est pour me charmer qu'elle est belle ,
Et non pour causer mon tourment.

Dans les ciéux on met sa bergère ,
Au nombre des divinités.
Je laisse *Hortense* sur la terre ,
Et je me place à ses côtés.



LÉGÈRE esquisse du bonheur. A mon ami.

*Auream quisquis mediocritatem
Diligit, tutus caret obsoleti
Sordibus recti, caret invidenda
Sobrius aula. Hor. sat. 6.*

POUR être heureux faut-il tant d'opulence ?
 Dans les grandeurs voit-on des jours sereins ?
 De petits biens, une agréable aisance,
 Font, selon moi, les plus heureux destins.
 Lorsque j'ai soif, dans un ruisseau limpide
 J'aime bien mieux en éteindre l'ardeur,
 Que dans les flots de ce fleuve rapide.
 Trop d'affluence étouffe le bonheur.
 Petit logis & chère délicate,
 Bon petit lit, dans un petit réduit,
 Petit donjon où je lise sans bruit,
 Joli tendron dont l'amitié me flatte ;
 C'est le bonheur, tout autre en vain séduit.
 Lorsqu'un *Plutus*, par des liqueurs brûlantes,
 Cherche à piquer ses sens déjà flétris,
 Le jus charmant de mes treilles naissantes
 Ranime, éveille, échauffe mes esprits.
 Tous les besoins naissent de la nature ;
 Mais l'habitude empoisonne les goûts :

42 MERCURE DE FRANCE.

Heureux qui peut en régler la mesure !
Et malheureux qui les consente tous !

*Par M. D'HERMITE MAILLANE ;
d'Aix en Provence.*

MADRIGAL à Mde DE. . .

INSTRUIT par les leçons de la philosophie,
Elle m'apprit que les biens & les maux,
Par un mélange égal répandu sur la vie,
Rendent, pour le bonheur, tous les hommes
égaux.

Je l'ai cru, je vous vois paroître :
Vos yeux, pour mon malheur, ont dessillé les
miens.

Pour ne se croire pas privé de tous les biens,
Il faut vous posséder ou ne vous pas connoître.

DE S. . .

*A M. P***, Médecin.*

Je cherchois l'autre jour au temple de mémoire,
Les noms des Médecins célèbres dans l'histoire.
J'en voyois une foule, & je m'attendois bien,
P***, que sûrement j'y trouverois le tien.

Je le cherchai long-temps , j'en marquai ma surprise.

Je dis à la Prêtresse , est-ce donc par méprise , Tandis que nul docteur ne fit autant de bien , Qu'on inscrivit si tard un nom comme le sien ? ... Va , son sort , me dit-elle , est plus digne d'envie ; Il s'est fait de ces noms que jamais on n'oublie.

*Par M. DESVAUX DU MOUTIER ;
abonné au Mercure.*

SUITE DE L'AMITIÉ TRAHIE.

C O N T E.

CEPENDANT *Narbert*, que l'on n'attendoit plus , après avoir fait une fortune immense dans les Indes , revit enfin les frontières de France. Il s'étoit séparé à Cadix de ses deux associés. Chargé d'or & muni d'un porte feuille considérable , il revenoit , courant jour & nuit , impatient de rejoindre ses enfans , de les embrasser & de les combler de biens. Mais le trésor le plus précieux qu'il amenoit avec lui , étoit l'orpheline à qui il daignoit servir de père depuis sa funeste aventure. Elle se nommoit *Mélanie*. Jolie , bien faite ,

44 MERCURE DE FRANCE.

spirituelle & sage , elle réunissoit en elle tous les agrémens & toutes les vertus de son sexe. Curieuse de voir la famille de son généreux protecteur , elle ne desiroit pas avec moins d'empressement que lui d'arriver à Paris.

Comme il approchoit du couvent où il avoit laissé sa fille , il dépêcha un laquais pour la prévenir qu'elle alloit bientôt le revoir. Ce domestique , ayant été informé simplement qu'il y avoit deux ans qu'elle étoit retournée à Paris , fit part à son maître de ce qu'on venoit de lui dire ; & *Norbert* qui ne doutoit pas qu'elle ne fût retournée chez *Bertrand* , continua sa route. En entrant dans la capitale , il se fait arrêter à son ancienne maison , & voit avec surprise que tout y a changé de face. On frappe en vain , personne ne répond. Une femme du voisinage instruit enfin *Norbert* que le propriétaire de cette maison étoit depuis long-temps en Normandie avec toute sa famille , mais sans pouvoir lui dire en quel endroit ; & les autres personnes à qui il s'adresse dans le quartier n'en savent pas plus qu'elle. Le jour tomboit , il étoit temps de penser à se loger. *Norbert* prend le parti de se faire conduire chez un autre ami qui demeurait à l'une des extrémités de la ville

& qui , étant aussi lié avec *Bertrand* , ne pouvoit manquer de scavoit ce qu'il étoit devenu. Nouveau chagrin pour lui , il apprend qu'il y a cinq ans que cet ami est mort. Dépité de tous ces contre-temps , & forcé de remettre au lendemain les informations qui l'intéressent , il ne songe plus qu'à trouver un endroit pour mettre pied à terre & se reposer.

On lui indique , dans une rue voisine un hôtel garni , où il descend avec *Mélanie*. Ils avoient tous deux aussi besoin de nourriture que de sommeil. Mais l'agitation où étoit *Norbert* ne lui permit pas de faire honneur à la table ni de se tranquilliser. Il obtint de l'hôtesse qu'elle fît préparer dans le même appartement qu'elle occupoit un lit pour sa compagne de voyage , qu'il appelloit sa fille. Cette jeune personne , que la reconnoissance attachoit à ce digne bienfaiteur , avoit d'autant plus à se louer de ses bontés , qu'il ne cherchoit point à faire valoir les droits que tant de soins généreux lui donnoient sur elle. Il se faisoit un véritable plaisir de l'élever avec toute la tendresse & le désintéressement d'un père ; il ne lui inspiroit que des sentimens de vertu , & son seul desir étoit de la rendre encore plus estimable par ses mœurs , qu'elle n'étoit séduisante

par les charmes de sa figure & de son esprit. Le trouble où elle le laissa & qu'elle partageoit, ne rendit pas sa nuit meilleure que celle de *Norbert*.

Dès le matin, il envoya ses gens de tous côtés pour s'informer du lieu où étoit *Bertrand*. A l'heure qu'il pensa que *Mélanie* pouvoit être réveillée, il se rendit auprès d'elle. Les embarras qui occupoient son esprit lui avoient fait oublier en sortant de fermer la porte de sa chambre, dans laquelle il avoit laissé une bourse qui renfermoit cinquante louis. En retournant pour prendre quelque chose dont il a besoin, il s'apperçoit que cette bourse n'est plus à l'endroit où il se ressouvient de l'avoir laissée, & en porte ses plaintes à l'hôtesse. Cet incident met toute la maison en rumeur. Mais on a beau chercher, le vol ne se retrouve point. Chacun pour se justifier consent de se laisser fouiller, & l'on parle d'appeller un commissaire. Mais *Norbert*, trop humain pour vouloir perdre un être malheureux à qui il est maître de pardonner, & convaincu de la probité de son hôtesse par le saisissement dont il la voit pénétrée, se fait entendre, & dit qu'il le défend. La justice, ajoutet-il, fait son devoir en punissant les coupables ; mais un riche fait-il le sien en

lui livrant des victimes? Ne parlons plus de cette bourse : je ne suis point volé si la personne, qui l'a dérobée, en avoit un vrai besoin. Que chacun se retire, & que ceci soit oublié.

A peine est-il rentré dans son appartement, qu'il entend ouvrir sa porte & y voit entrer un jeune homme dont l'air humble & les vêtemens usés annoncent l'infortune. Le trouble & la confusion sont peints sur son visage. Il pâlit, chancelle, veut reculer, s'arrête; les sons de sa voix sont étouffés par ses sanglots. *Norbert* l'accueille, le rassure; & l'inconnu qui tombe à ses genoux, lui avoue qu'il est le voleur, & que l'excès de sa misère a pu seul le rendre tel. Voilà votre bourse, ajoute-t-il en sanglottant; daignez du moins ne point me perdre, en divulguant mon crime! Jeune homme, lui dit *Norbert*, je conçois que l'excès du besoin a pu vous rendre criminel; mais qui peut faire naître en vous un si prompt repentir? — Hélas! Monsieur, un cœur bien né peut commettre le mal, (je ne l'ai que trop éprouvé) mais dès qu'il est commis, son seul desir est de le réparer. Jugez de tout l'excès de mes remords, après avoir entendu de loin le généreux pardon que vous m'accordiez, sans me

connoître ! Ce trait d'humanité m'a plus puni que n'auroit fait le châtement qui m'étoit dû. — Hé quoi donc ? à votre âge & fait comme vous l'êtes , avec une éducation que tout annonce avoir été soignée , quelle cause a donc pu vous forcer ?.. — O mon père ! (s'écria le jeune homme) puissiez-vous toujours ignorer !..... — Vous avez (dites-vous) un père , & vous êtes dans la peine ? il ne peut donc vous soulager ? — Son extrême tendresse pour ses enfans nous a perdus , & mon plus grand supplice est d'ignorer ce qu'il est devenu ; mais concevez tout le tourment d'un fils qui depuis dix ans pleure un père qu'il adoroit , qu'il chérit toujours , & qui ne sçait en quels lieux il respire. Hélas ! c'est le desir de le revoir , d'aller moi-même le chercher aux extrémités de la terre ; c'est l'impuissance où je me vois de pouvoir satisfaire à ce desir , dont rien ne peut me détacher , qui m'a fait commettre un forfait que je me reprocherai toujours.

Norbert étoit si ému qu'il avoit peine à l'interrompre. Quel est votre père ? lui dit-il enfin ; quelles raisons ont pu lui faire abandonner ainsi sa famille ? — Il jouissoit à Paris d'un sort tranquille ; il étoit heureux & nous l'étions avec lui. L'envie
d'accroître

d'accroître notre fortune le conduisit au-delà des mers. — Que dites-vous? n'avoit-il point d'amis aux soins desquels il pût confier ses enfans? — Il présuinoit en avoir un, mais il s'étoit trompé. — Ciel! feroit-il possible? . . . ô mon fils! . . . ô perfide *Bertrand*! ô mon cher fils! . . . oui c'est *Rosanne*! c'est lui-même. — Mon père! ciel! c'est lui je meurs de surprise & de joie

Dès qu'ils eurent payé à la nature un égal tribut de sensibilité, & qu'ils se furent remis de leur première surprise, *Rosanne* fit à son père le récit des procédés inouis dont *Bertrand* avoit usé à son égard. *Norbert* frémissoit en l'écoutant. Quelque modéré qu'il fût, sa colère l'emporta dans ce moment, & cette imprécation lui échappa comme malgré lui: juste Ciel! qui punissez la trahison & le parjure, épargnez-vous encore un monstre qui a violé toutes les loix de l'honneur & de l'amitié? Ensuite, s'adressant à son fils: voi, lui dit-il, quels sentimens opposés nous animoient ce perfide & moi; Tandis qu'il s'outrageoit avec la dernière indignité, je ne m'enivrois que de la douce espérance de partager avec lui l'éclat de ma fortune. Je ne croyois pas même, par le prix que je lui réservois, le récompenser

assez de ce qu'il auroit fait pour toi. Mais après qu'il t'eut banni de sa maison, ne te restoit-il pas d'autres amis capables de te venger de sa cruauté ? Tant qu'il me traita bien, répondit *Rosanne*, j'avois plus d'amis que je ne voulois ; dès qu'il m'eut livré à la merci du sort, je parus à charge, & toutes les portes me furent fermées. J'avoue que la honte me rendoit triste ; & l'on s'ennuie bientôt d'un indigent que le chagrin dévore. Je cherchai à m'occuper & je n'en trouvai point l'occasion. L'indolence n'étoit pourtant point mon vice. Dénué de tout, isolé au milieu d'une ville immense où tout semble ne respirer que la bienfaisance & l'humanité, le hasard me procura la connoissance d'un étranger qui logeoit dans cet hôtel, & à qui j'eus le bonheur de rendre quelques services ; je louai la chambre que je tiens encore là-haut pour être plus à portée de lui continuer mes soins. Pendant tout le séjour qu'il fit ici, je vécus à ses frais. Il partit. Deux Anglois le remplacèrent successivement. L'un & l'autre, en prenant congé de moi, me laissèrent quelque argent, Jugeant de ma façon de penser par la conduite que j'avois tenue avec eux, ils eurent l'honnêteté de m'épargner tout ce que leurs dons pouvoient avoir d'humiliant.

liant pour moi. Ces secours dont ils m'aiderent se tarirent pourtant par degrés, & il y a près d'un mois qu'il ne m'en reste rien. Logé, nourri ici depuis ce temps sur mon seul crédit, je me voyois au moment d'essuyer quelque affront : le désespoir s'est emparé de moi, & le larcin que j'ai osé vous faire en a été le premier effet. Va, ton crime est effacé, reprend vivement *Norbert*, & ton cœur recouvre sa pureté : le bien d'autrui n'a point souillé tes mains, tu ne prenois que ce qui t'appartient.

A l'instant *Mélanie* entre pour lui faire part de ce que ses gens ont appris au sujet de *Bertrand*. *Norbert* ne lui donne pas le temps de parler : ma chère fille, s'écrie-t-il, en lui montrant *Rosanne*, le Ciel nous a prévenus, & voilà ce fils qu'il daigne rendre à mes souhaits ! Puis se tournant vers *Rosanne* : tu vois, lui dit-il, cette aimable orpheline dont j'avois écrit l'étonnante aventure à *Bertrand*, & qui, sans doute, t'en aura fait part. *Rosanne*, dont une subite joie avoit déjà préparé le cœur aux plus vives impressions, fut ébloui des charmes de *Mélanie*. Le souvenir de *Zéphirine*, qu'il n'avoit pu oublier, s'effaça tout-à-coup de son âme. *Mélanie* lut son triomphe dans les yeux de son nouvel amant, & sa

tendre reconnoissance pour les bontés du père ; crut s'acquitter par le vif intérêt qu'elle prit au bonheur du fils.

Il ne manquoit plus à *Norbert*, pour goûter une félicité parfaite, que de revoir aussi *Julie* entre ses bras. *Rosanne* l'informa que, dans le temps qu'il vivoit aux dépens de l'étranger, il avoit été un jour pour la voir à son couvent ; qu'on lui avoit dit qu'elle n'y étoit plus, & qu'on la croyoit chez M^{de} *Bélise* ; qu'il s'étoit transporté au logis de cette Dame, & qu'il avoit sù d'un domestique la dureté avec laquelle l'orgueilleuse dévotte avoit refusé de la reconnoître pour sa parente & de s'en charger. Il ajouta, que toutes les recherches qu'il avoit faites depuis ayant été vaines, il avoit perdu l'espérance de la retrouver. Ne perdons point l'espoir, lui dit *Norbert* ; Dieu, qui veille sur tout ce qu'il a créé, t'a secouru dans ton indigence. Il est juste, il te venge ; il est bon, il aura protégé l'innocence de ma fille. Plein de cette confiance, il se promit bien de ne plus renouer avec *Bertrand*, & de le mépriser à jamais. Il renonça aux amis, se repentit d'avoir eu la foiblesse d'y croire, & protesta de n'en plus connoître d'autres que ses enfans.

Trois jours s'étoient passés : il commençoit à s'alarmer cruellement sur le sort de

Julie. Il réfléchissoit avec douleur sur tous les événemens auxquels sa jeunesse & sa misère pouvoient l'exposer. Il sentoit affoiblir cette foi constante qu'il avoit toujours eue en la Providence. Son esprit ne se remplissoit plus que d'idées sombres, que d'images effrayantes. Sa tendresse inquiète se refusoit à tout objet de consolation.

A quelque distance de l'hôtel où il demouroit étoit la maison de *M. Besnard*, ancien Négociant, qui avoit un fils aux Indes Orientales. Ayant appris qu'un François, nouvellement arrivé de ce pays-là, logeoit dans son voisinage, le desir de savoir des nouvelles de son fils le conduisit chez *Norbert*. Celui-ci le satisfit sur tout ce qu'il lui demanda; & *Besnard* l'invita à venir passer chez lui les momens où il risqueroit de s'ennuyer. Il lui vanta l'union & la liberté qui régnoit dans la société qu'il s'étoit choisie, & le pria de s'y aggréger sans façon. *Norbert* avoit besoin d'amusement; & quoiqu'il n'en cherchât point, l'air engageant de *Besnard* lui fit répondre à sa politesse en acceptant ses offres. Il fut charmé de trouver un homme à qui il pourroit confier ses peines, & qui étoit dans le cas de l'aider à faire des perquisitions, au sujet de sa fille, dans toutes les provinces du royaume, & même chez

l'étranger, où il entretenoit encore des correspondances. *Besnard*, en le quittant, lui donna rendez-vous pour le soir même, & *Norbert* promit de n'y pas manquer.

Pendant que les caprices du hasard formoient cette chaîne d'événemens, le Baron de *Montbrillant*, Mde *Bertrand* & sa fille se faisoient haïr de tous leurs voisins par les airs impérieux qu'ils se donnoient. Abusant de leur opulence, ils ne distinguoient pas plus les gentils-hommes que les payfans. Ils molestoient tous leurs voisins, & chassoient insolemment sur toutes les terres. Cette conduite leur suscita une infinité de procès, qu'ils perdirent. Malgré toutes ces leçons, le Baron toujours incorrigible, n'ayant pas plus respecté les terres d'un seigneur aussi puissant par son crédit, que par sa naissance & ses richesses, fut pris par deux des gardes qui voulurent s'opposer à ses infractions, & qu'il laissa pour morts sur la place. Cette affaire, vigoureusement suivie de la part du maître irrité, ruina *Bertrand* qui sacrifia tout pour sauver son gendre. Sa femme & sa fille se trouvoient aussi impliquées dans l'affaire, comme complices du délit. Pour payer les frais de ce procès & les dédommagemens auxquels la justice les condamna, il fut obligé d'aban-

donner au seigneur offensé les terres dont il avoit arrondi le domaine de *Montbrillant*. Déshonorée, haïe de toute la province, cette famille humiliée, étoit sur le point de retourner à Paris dans le temps que *Norbert* y rentroit.

Ce dernier s'étant rendu sur le soir chez *Besnard*, accompagné de son fils & de *Mélanie*, la société qu'il y trouva lui parut un assemblage de caractères parfaitement assortis. La maîtresse de la maison plaisoit au premier abord, par la manière agréable dont elle en faisoit les honneurs. *Norbert* assis au milieu de tant de gens aimables, se croyoit au centre de ses amis. Son cœur pressé par la douleur ne demandoit plus qu'à s'épancher, lorsque *Mde Besnard*, prenant la parole, dit à son époux : je ne sçai ce que nous avons fait à nos jeunes gens, nous ne les avons pas vus depuis deux jours. Ils auroient tort de nous bouder, reprend le mari, ils perdroient en nous leurs meilleurs amis. Ils se mirent alors à faire leur éloge devant *Norbert*, & toute la compagnie demeura d'accord que l'on n'avoit jamais vu un couple plus uni. On admiroit sur-tout qu'à leur âge ils fussent si ennemis des frivolités, si raisonnables, si prudens, si sobres, si œconomés. On annonce alors *M. de Valbonne*. Qu'il soit le

bien-venu, répond Mde *Besnard*: voilà justement, dit-elle à *Norbert*, un des personnages sur le chapitre desquels nous étions dans la moment, & nous serons ravis que vous le connoissiez. C'étoit précisément dans ce quartier que nos deux amans réfugiés vivoient avec toute la privauté que l'himen seul a droit de permettre. La maison de M. & Mde *Besnard* étoit devenue la leur; ils y passoient toutes les journées, & étoient de tous leurs plaisirs: à l'ombre du nom d'époux qu'ils usurpoient, ils ne pouvoient qu'être bien reçus chez les honnêtes gens,

L'air intrigué de *Valbonne* décèle la frayeur. Il ne reconnoît point *Norbert*, mais il croit avoir vu *Resanne*. Ils se regardent, & craignent réciproquement de se trahir. *Norbert* n'est pas moins ému: Il avoit toujours conservé une idée présente de *Bertrand*, & le fils étoit trop l'image du père pour qu'il n'en fût point frappé. La seule crainte de s'être mépris lui fait garder le silence. *Valbonne*, désespéré d'un événement qui rend sa perte inévitable, ne balance point à implorer les bons offices de *Besnard*. Sans s'inquiéter de la présence des deux *Norbert*, il déclare son vrai nom, avoue que son mariage n'est que supposé & annonce que son

père , forcé par des circonstances qu'il ignore , à quitter la Normandie plutôt qu'il n'avoit cru ; & instruit de la vie qu'il menoit à Paris , le menaçoit d'un châti-ment très-rigoureux , ainsi que l'infortunée complice de sa faute. La vengeance paroît aussi douce à l'amitié trahie qu'à l'amour outragé. *Norbert* , tout généreux qu'il est , goûte une espèce de satisfaction en voyant que le fils de son perfide ami venge le sien par sa mauvaise conduite. Il ne lui cache point qu'il s'intéresseroit au sort de tout autre que lui , mais qu'il ne pouvoit croire que le fils d'un traître fût capable d'une inclination honnête. *Valbonne* est étonné de ce discours ; *Norbert* se nomme. Ah , Monsieur ! s'écrie le jeune homme , en se jettant à ses pieds ; votre fils peut vous dire si j'ai été insensible à ses peines : si vous êtes sans pitié pour moi , que la nature , au moins , vous parle pour votre fille. C'est elle que j'adore , c'est elle dont toutes les violences d'un père n'ont pu me séparer. J'ai surpris son innocence ; je l'ai rendue coupable , il est vrai ; mais nos cœurs d'intelligence n'aspirent qu'à réparer un crime que l'amour leur fait partager. *Norbert* est immobile. *Rosanne* intercède pour son ami , & son père attendri n'ouvre la bouche que pour

C v

demander sa fille. Elle arrive , on la lui présente ; elle tombe aux pieds de son père, qui la relève, l'embrasse & lui pardonne. Le bien que l'on venoit de lui dire & d'elle & de son amant , diminue à ses yeux leur faute , & tous les témoins de cette scène intéressante admirent par quel concours de circonstances , cette famille dispersée se trouve réunie. *Norbert* voulut bien abjurer , en faveur de *Julie* & de *Valbonne* , la haine qui l'animoit contre *Bertrand*. Sa fille devenoit un parti trop considérable pour être refusé ; mais il connoissoit l'humeur de son parjure ami. Il pensa que , s'il le savoit instruit de sa perfidie , la honte le rendroit inaccessible. Il forma le projet de le surprendre pour l'amener plus facilement à son but , & se ménager en même-temps le plaisir de jouir de son embarras.

De retour chez lui avec *Julie* , qu'il sépara de *Valbonne* , & bientôt informé que *Bertrand* étoit de retour , il se présente à la porte de son ancien ami comme arrivant des Indes. Un vieux laquais , qui le reconnoît dans l'instant , va l'annoncer : *Norbert* le suit , & se précipite dans les bras de *Bertrand*. Félicitez-moi , lui dit-il , sur l'heureux succès de mon voyage , & souffrez que la reconnoissance me rende dé-

biteur envers vous d'environ quinze cens mille livres. *Bertrand*, que ses remords accablent, est sans parole, & n'ose envisager *Norbert*. Celui-ci feint de vouloir chercher & embrasser son fils, vole à l'appartement qu'il occupoit, le trouve démeublé, en marque sa surprise, fait à la fois mille questions à *Bertrand*, qui se trouve forcé d'avouer une partie de ses indignes procédés. *Norbert*, alors, éclate contre sa trahison, & l'accable de tous les reproches que la nature & l'amitié trahie le mettent en droit de lui faire. Eh! pourquoi, lui dit *Bertrand*, hors de lui-même, avez-vous tout-à-coup cessé de me donner de vos nouvelles? Je n'aurois pas renvoyé votre fils, je n'aurois point marié ma fille à un autre; en un mot, je n'aurois point écouté ma femme, ni perdu votre amitié. J'aurois bien dû me défier de vous, répond *Norbert*; il est peu d'amitié qui soit à l'épreuve du temps! Les guerres qui survinrent dans les Indes avoient détruit mes espérances; je craignis que mes malheurs ne rompissent les nœuds qui vous attachoient à moi, je remis à vous écrire à des temps plus heureux. La paix a réparé mes pertes, & je me serois cru trop opulent, si la moitié de ma fortune ne vous eût pas été destinée. J'ai hâté mon retour,

C vj

en me réservant le plaisir de vous annoncer mon bonheur & le vôtre.

Bertrand, alors, essaye de le calmer. *Norbert*, qui veut qu'il sente ses remords, feint de rejeter ses excuses & semble se sauver avec horreur d'une maison que souillent la trahison & le parjure.

Il avoit senti, en revoyant cet ingrat, que son ancien attachement pour lui, avoit encore des droits sur son cœur : tant l'habitude a d'empire sur nous ! & n'imputant les manquemens de son ami qu'à l'extrême ascendant qu'avoit pris sur lui son épouse, il s'efforçoit de le trouver moins criminel. Touché de son repentir, il oublioit déjà que l'intérêt excitoit seul les remords du coupable. En partant de ces dispositions, il s'adresse à *Valbonne*, l'engage d'écrire à son père une lettre de soumission, & de lui avouer l'amour qu'il a conservé pour *Julie* ; & le bon *Norbert* s'applaudit d'avoir par là fourni à *Bertrand* un moyen sûr pour se reconcilier avec son ancien ami, puisque son fils devenoit leur médiateur. Mais ils ignoroient également la situation actuelle de *Bertrand*. Il sembloit que le ciel, offensé de son infidélité, eût rassemblé sur lui tous les traits de sa colère. Son gendre l'avoit endetté en Normandie ; il vient d'apprendre que les entrepreneurs

d'une affaire considérable , dans laquelle il avoit placé le reste de son bien , viennent de faire banqueroute , & lui enlèvent le restant de sa fortune ; & c'est dans cet instant que le laquais de *Valbonne* étoit venu lui apporter la lettre de son maître,

L'image du désespoir étoit peinte sur son visage , il soupiroit , & se frappoit la poitrine en poussant les cris les plus douloureux. Il refuse la lettre & renvoye le laquais , en maudissant & son fils & le monde entier. Le récit que fait ce domestique de la situation où il a trouvé *Bertrand* , allarme *Norbert* : c'est moi , dit-il , qui serai cause de sa mort. Partons , allons le rassurer , le consoler : mon ancienne amitié l'exige , elle est toujours respectable pour moi. Venez , *Valbonne* , allons , je veux vous présenter moi-même à lui avec votre épouse & mon fils : en pareil cas , les remèdes les plus prompts sont les plus efficaces. Qu'il approuve votre union avec ma fille , il me reverra son ami.

Bertrand , après avoir renvoyé le laquais de son fils , avoit ordonné à ses gens de le laisser seul. Son air égaré , la fureur qui l'agitoit & les sombres projets qu'il sembloit méditer , les faisoient trembler pour lui ; mais ils n'osoient le contredire. Demeuré sans témoins , il se mit à réfléchir sur les malheurs qui tous l'accabloient à

62 MERCURE DE FRANCE.

la fois ; malheurs d'autant plus cruels qu'il s'avoit les avoir mérités.

En s'abandonnant à toute la noirceur de ses idées , il apperçut sur une table , à quelques pas de lui , deux pistolets dont il s'étoit muni en partant de la Normandie pour la sûreté de sa route ; & ce malheureux se dispoit à s'en servir pour mettre fin à ses regrets , lorsque sa porte en s'ouvrant tout-à-coup , lui montre son ami *Norbert* accompagné de ses enfans.

Le trouble de *Bertrand* , la pâleur de *Norbert* , l'effroi de *Rosanne* , de *Julie* & de son amant , ne peuvent facilement se présuner. *Norbert* , qui ne voit plus que le désespoir de son ami , oublie qu'il fut ingrat , le console , & lui offre ses biens. *Bertrand* cède au transport que tant de générosité lui inspire. Sa femme qui , dans l'instant même , arrive avec son gendre & sa fille , dépouille son orgueil , tombe aux pieds de *Norbert* , & reconnoît également ses torts.

L'heureux *Norbert* enfin , après avoir très-richement doté sa fille , & partagé sa fortune avec *Bertrand* , unit l'aimable *Mélanie* avec son fils , & vécut long-tems avec eux dans l'abondance & la félicité , dont son bon cœur & ses travaux l'avoient rendu si digne.

Par M. BRUNET , fils.

*A Mlle DE R. R. en lui dédiant & en lui
envoyant le recueil de mes poésies.*

EN lisant ce recueil, qui contient mon histoire,
 Vous verrez que j'ai peu travaillé pour la gloire ;
 Ah ! je plains trop les partisans !
 Dans le chemin qui mène au temple de mémoire ,
 Pour quelques fleurs que de tourmens !
 De mes goûts , de mes sentimens ,
 Mes vers vous offriront une plus douce image ;
 Recevez-en le tendre hommage ,
 Et connoissez enfin le plus vrai des amans.
 Même , aux beaux jours de mon printemps ,
 Des vertus tranquilles du sage ,
 Et de caprices innocens ,
 (Je conviens que je fus volage !)
 Je faisois mon étude & mes amusemens.
 Quand mes devoirs , sans bruit , sans étalage ,
 Au folâtre plaisir dispuoient les momens ,
 Le plaisir , je l'avoue , eut souvent l'avantage ;
 Mais la raison s'en plaignit rarement ,
 Et le public jamais n'en rendit témoignage.
 Peu répandu , discret , jamais sauvage ,
 J'ai des amis choisis avec discernement ;
 Le nombre en est petit , car je crains l'alliage
 Qu'on trouve en les multipliant.

64 MERCURE DE FRANCE.

Tel est , *Minette* , le partage
Dont je fus jaloux constamment ;
Je vous ai vue , & cet arrangement
N'est plus rien sans votre suffrage :
Oui , je poursuivrois vainement
Le bonheur , s'il n'est votre ouvrage.
J'ai cru , dans vos beaux yeux , en découvrir
le gage.

Les miens vous disent tendrement ,
(Et c'est depuis deux mois leur unique langage)
Que mon desir , à tout moment ,
Est de vous plaire davantage.

Et puis voyez à quoi , *Minette* , vous engage
Ce recueil fait pour vous , pour vous uniquement !
Personne , avant ce jour , (& l'on parle à mon
âge !)

N'avoit été mon confident.

A A . . . ce 6 mars 1768. Par le P. DE S. S. E. N.



A mon Amie.

UNIR aux roses du printemps,
 Qui parent la tendre jeunesse,
 Les fruits exquis de la sagesse;
 A peine à l'âge de vingt ans
 Voir le plaisir, lui faire fête,
 L'attacher par des nœuds de fleurs,
 Sourire à ses discours flatteurs,
 N'en être jamais la conquête,
 Et régner ainsi sur les cœurs,
 Remplir tous les jours de la vie
 De sentiment & de raison;
 D'une main défarmer l'envie,
 De l'autre écarter le poison
 De la perfide calomnie,
 Être sensible à la douce amitié,
 Par des vertus en étendre l'empire...
 A ce portrait, qui n'est fait qu'à moitié,
Lisette, je vous vois sourire,
 Et puis rougir!... nous serons devinés...
 Ah! ne le craignez pas. Tout nous est favorable;
 Pour le bonheur d'un lien véritable
 Le mystère & nos feux, au même instant, sont
 nés.
 Je suis tendre & prudent; *Lisette* est adorable!

Je fais aimer autant que vous-êtes aimable ;
A l'amour , au secret , nous fûmes destinés.

Par le même.

*LETTRES écrites & signées de la main de
HENRY IV* , copiées sur les originaux,
adressées à HENRY III.*

MON MAÎTRE ,

Vous savez comme le Comte de Soissons s'étoit gouverné en mon endroit, si nai-je pour cela laissé de porter un regret infini du désastre qui lui est arrivé, que je puis appeller ainsi, tant pour la façon de sa prise que pour celui qui l'a pris; Dieu l'a puni justement pour sa présomption. Si son maître punissoit sa jeunesse se feroit trop. Ayez donc pitié de lui, & à tette heure qu'il sera sage à ses dépens, retires-le, vous en avez plusieurs moyens en votre main, il a cet honneur de vous appartenir, vous obligeres toute la race, non a vous servir, car ils le vous doivent; mais a vous aimer, qui est une chose a laquelle les obligations forcent; je ne le

(1) Nous tenons ces lettres du possesseur des originaux.

di pour moi, car je vous jure devant Dieu que je n'aimerois un frere comme je vous aime, pardonnez-moi ce hardi langage, une douzaine des principaux de votre royaume vous le puissent-ils dire avec autant de vérité que je fais! Mon avis sur ces circonstances est que tant que vous feres diverses armées, il ne faut douter que vous ne soyes sujet à tels accidans; je dirai donc que V. M. doit envoyer un chef aux provinces où il n'y en a point, avec ce qu'il lui faut seulement que vos serviteurs tiennent, & faire que ce qu'il y aura de plus vienne tout à vous; car, rabattant l'autorité du chef, les membres ne font rien; ceux que vous envoyes aux provinces veulent tous vous acquérir quelque chose, & par-là se rendre recommandables; c'est un juste desir, mais non propre à votre service. A cette heure trois mois de deffension par vos serviteurs, & vous employez à temps à assailir, vous mettent non du tout hors de peine, mais vos affaires en splendeur, & celles de vos ennemis en mépris, grand chemin de leur ruine. Je puis vous donner ce conseil plus hardiment que personne, nul n'a expérimenté ceci que moi à mon grand regret. Lorsque nous oyons dire que le Roi fait diverses armées, nous louyons

Dieu , & difions nous voilà hors de danger d'avoir du mal ; quand nous entendions dire le Roi assemble les forces & vient en perfonne & ne fait qu'une armée , nous nous eftimions , felon le monde , ruinés.

V. M. juge , fur cette comparaifon , la juftice des deux caufes , la différence de l'établiffement du parti , lesquels font les plus aguerris. L'on dira , mais ils ont les capitales villes , ce font les afpics qu'ils nourriffent en leur fein qui les tueront fi ce que dessus eft fait ? Mais fi l'on leur donne loisir , ils ruineront & vous & eux. Mon maitre , gardes cette lettre pour , fi vous me croyes , & qu'il vous en arrive mal , me le reprocher ; auffi qu'elle me ferve d'acte de ma fidélité fi vous ne me croyes , & que vous en trouviez mal. Montres cet avis à qui il vous plaira. Je voudrois avoir donné beaucoup & être près de V. M. pour alléguer mille raifons qui font pour moi qu'il feroit trop long à écrire. Voyes un coup de parti , réves murement , & exécutes diligeamment , j'attendrai votre commandement comme votre très-humble & très-obéiffant fujet & ferviteur.

HENRY.

Et au dos eft écrit au Roi mon fouverain feigneur.

A U T R E L E T T R E .

M O N M A I T R E ,

JE vous avois écrit hier, tant pour le poutre Comte de *Soissons*, que mon avis sur ces circonstances. J'approuve l'élection du Prince de *Dombes* pour aller en Bretagne, & encore plus que V. M. que votre voyage n'est retardé, car le bruit couroit par-tout, qu'alliés en Bretagne, j'en étois enragé; car, pour regagner votre royaume, il faut passer sur les pons de Paris; qui vous conseillera de passer par ailleurs n'est pas bon guide. Mon Maitre, ayez pitié du Comte de *Soissons*, qu'il ne soit privé, par une longue prison, de vous faire service & de s'en rendre capable en l'exersant bien; que ce porteur desirat vous porter le fruit de son labour, si l'ai-je expressément dépêché pour le sujet de mon cousin le Comte, à qui je veux rendre ce que je croi qu'il ne pense pas. Mon Maitre, vous répondres pour moi de mon bon naturel. M. de *Marolles* vous contera toutes nouvelles, je remés le tout sur lui. Bon jour, mon Maitre, Dieu vous donne ce

que je desire, & vous seres le plus heureux Prince du monde. Votre, &c.

D'Illier le 7.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

JE prends la liberté, Monsieur, de vous adresser une épître sur la convalescence de *Mde de Villemur* pour vous mettre vous-même dans le cas d'annoncer au public le miracle qui la conserve. C'est un événement pour les cœurs sensibles; son exemple pourra peut-être exciter la bienfaisance: il ne peut manquer à son bonheur que l'espérance de laisser après elle une autre mère aux malheureux. Vous vous chargez quelquefois des couronnes de l'esprit, je vous remets celle du cœur, il ne faut qu'une belle âme pour goûter le plaisir d'immortaliser des bienfaits.

J'ai l'honneur, &c. *L'Abbé DE M.....*

Paris, ce 21 mars 1768.



ÉPÎTRE à Mde DE VILLEMUR, sur sa
convalescence.

VILLEMUR, le Ciel s'ouvrit aux cris des mal-
heureux,
Et les jours qu'il te rend sont des bienfaits pour
eux.

Je les ai vu tremblans, du sein de la misère,
Inquiets, consternés, redemander leur mère,
Se traîner aux autels & du fond de leurs cœurs,
Jusqu'au Ciel attendri faire jaillir des pleurs,
Mes larmes ont coulé, la perte étoit commune,
Et j'ai pleuré leur sort, comme eux leur infortune;
Mais un Dieu de bonté, sensible à nos douleurs,
Prolonge enfin tes jours pour soulager les leurs.
Comme un zéphir heureux qui dissout un nuage,
Qui prépare le calme & dissipe l'orage;
Ainsi le Tout-Puissant, par nos vœux excité,
T'accorde à nos desirs & te rend la santé.
Déjà le sort cruel avoit marqué ta tête...
La mort alloit frapper, quand l'orphelin l'arrêta.
On le vit transporté se saisir de son bras,
Lui disputer tes jours & vaincre le trépas;
S'écrier, en pleurant, je suis prêt à te suivre!
Épargne notre mère, ô mort ! laisse-la vivre ! ..
Ah ! plutôt sur nous seuls épuise tes fureurs ;
Tu veux une victime, & nous t'offrons nos cœurs..

Frappe... je m'abandonne à ta faux meurtrière ;
 Mais du moins , en mourant , exauce ma prière :
 Vois tous ces malheureux , tristes & languissans...
 Ecoute ! entens leurs cris ! ce sont tous les enfans ;
 Ses soins sont notre appui , ses bienfaits notre vie :
 Laisse donc à nos pleurs la main qui les essuie !..

La Parque s'attendrit , & la pitié soudain
 Achève & fait tomber le ci eau de sa main ;
 Pour la première fois son âme fut émue ,
 Elle devint sensible , & la Mort fut vaincue.
Villemur en triomphe ; à nos vœux satisfaits ,
 Le Ciel accorde enfin le prix de tes bienfaits ;
 Elle vit , & ce Dieu , maître des destinées ,
 Promet à ses vertus d'égaliser ses années.

Qu'elle vive , a-t-il dit , & que rien désormais
 Ne puisse de ses jours interrompre la paix !
 Vous , Ministres heureux de mes ordres suprêmes ,
 Allez à ses enfans les apprendre vous-mêmes.
 Le Seigneur a parlé ; tous les Anges , jaloux
 D'annoncer à nos cœurs un oracle si doux ,
 (Comme un Ministre auquel un coup-d'œil fait
 entendre

Les ordres de son Roi pour courir les répandre)
 Tous volent , & bientôt , dans leur course rapide ,
 De l'air qui nous sépare ils ont franchi le vuide ,
 Et semblent , dans l'ardeur dont ils sont animés ,
 Qu'ils ont eu part aux vœux que nous avons
 formés.

Déjà

Déjà des malheureux , en maudissant leur vie ,
 Découvroient sous leurs pas leur tombe avec envie.
 Un jour plus pur s'élève , un doux pressentiment
 Soulage leur douleur & finit leur tourment ,
 La crainte se dissipe & l'espoir se ranime ,
 Une invisible main vient réformer l'abyme ;
 L'ivresse dans leurs cœurs , étouffant leurs soupirs ,
 Les font frémir de joie & pleurer de plaisirs !
 Qui te retient encore , âme sensible & tendre ?
 Viens jouir de ces pleurs que tu nous fais répandre ,
 Viens , & par nos transports que ton esprit charmé
 S'enivre , en nous voyant , du bonheur d'être
 aimé ;

Accours , & dans ce temple où ton âme fidèle
 A consacré par-tout des marques de ton zèle (1) ,
 Viens reprendre ta place & bénir le Seigneur ,
 Ranimer tes enfans , consoler ton Pasteur ;
 Et si le Ciel entend les vœux qu'il nous inspire ,
 Que les ans de tous deux puissent se reproduire ;
 Et , conservant des jours dont nous avons besoin ,
 Qu'en lui donnant ton âge , il t'en rende témoin.

(1) M. de *Villemur* est une de celles qui ait le plus secondé les vues de M. le Curé de *Saint Roch* dans les embellissemens , l'ordre & le bien qu'il a fait dans sa paroisse.

*VERS à ÉGLÉ, en lui envoyant le portrait
de l'Amour.*

BELLE Eglé, recevez l'Amour ;
Sa visite aujourd'hui ne doit point vous surprendre ;
Est-il juste que chaque jour
Vous nous en donniez sans en prendre ?

*RÉPONSE à la même, qui avoit remarqué
que cet Amour n'étoit représenté qu'avec
son flambeau.*

BELLE Eglé, si l'Amour n'a plus que son
flambeau
C'est que ce Dieu, trop sûr de vaincre par vos
charmes,
A lui-même brisé ses armes
Comme un inutile fardeau.

*JOEL DE SAINT-BRICE, Garde du Roi,
Compagnie de Beauvau.*



*LETTRE de Milady***. à M. DE LA
PLACE, sur une anecdote singulière
concernant les funérailles de Cromwel.*

Vous vous rappelez, sans doute, Monsieur, qu'à propos des foiblesses dont les plus grands hommes sont susceptibles, je vous citai entre autres celle que notre fameux *Cromwel* eut quelques jours avant sa mort, & qu'il ne craignit pas de confier à l'un de ses plus intimes favoris; que cette anecdote, dont je fus bercée par mon père, qui la tenoit du sien, vous parut, non-seulement fabuleuse, mais encore dénuée de toute espèce de vraisemblance.

Quoi! (disiez-vous) cet heureux scélérat, dont la froide intrépidité constituoit essentiellement le caractère; cette âme aussi atroce qu'hypocrite, auroit pu se dénaturer au point de craindre les outrages que l'on pourroit un jour faire subir à son cadavre? Il eût pu s'oublier assez, lui que la mort mille fois présente à ses yeux, ne fit jamais pâlir, pour vouloir dérober son corps aux insultes très-incertaines dont pouvoit le menacer le retour encore plus incertain de la maison de *Stuart* sur le

D ij

trône d'Angleterre? Et dussai je (ajoutiez-vous) être assez *poliment François*, pour accorder à *Milady* que ce barbare & ambitieux politique, affoibli par la maladie, eût pu céder à ces ridicules terreurs; comment se soumettre à croire que les affreux moyens qu'on proposa pour le calmer & le faire mourir en paix, pussent avoir non-seulement été imaginés, mais raisonnablement envisagés comme praticables?

Vous me fites rougir, Monsieur; je suis jeune, & n'insistai pas: mais je suis Angloise, & ne l'ai point oublié. Or, plus cette espèce de tradition que j'ai reçue de mes ayeux, sembla vous paroître étrange, & plus j'ai pensé que pour tâcher de réhabiliter dans votre esprit quelqu'un que vous savez d'ailleurs n'être pas trop légèrement *croyant*, je devois, à mon retour ici, tenter d'approfondir sur quoi pouvoit être fondée cette anecdote. Voici ce qu'en attendant mieux, m'envoie un homme très-versé dans ce qu'a de plus secret notre histoire, & que je vous envoie à mon tour, pour vous prouver que celle qui vous a tant amusé à mes dépens, n'est pas tout-à-fait de celles que l'on appelle ici aussi lestement que chez vous, de vrais *contes de bonnes femmes*. Je suis, &c.

A Londres, le 6 mars 1768.

LETTRE de M. V***. à Milady***.

MILADY,

Ci-inclus est l'article dont j'eus l'honneur de vous parler lundi, & qui se trouve dans le 2^{me} volume, page 169, des *Mélanges de la bibliothèque Harleienne*. Bien des personnes regardent cette relation comme très-vraie, d'autres comme douteuse, d'autres comme un fait dénué de toute espèce de probabilité. Quant à moi, je crois devoir suspendre mon jugement, jusqu'à ce que le tems & notre bon ami R***, qui m'a promis sur ce sujet d'autres lumières, me permettent de prononcer affirmativement sur cette étonnante aventure. Quoi qu'il en soit, & pour obéir à Milady, voici l'extrait que je lui ai promis de cinq différentes pièces de cette bibliothèque, & intitulées ainsi que ci-dessous :

N^o. 1. *Relation de l'enterrement du Roi CHARLES I. & de celui de CROMWEL; dans laquelle on voit comment les amis d'OLIVIER sont parvenus à mettre son corps à l'abri des insultes dont l'avenir pouvoit le menacer, en substituant le corps du Roi CHARLES à l'ignominie qui pouvoit être destinée à celui de l'usurpateur.*

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

2. *Manuscrit soigneusement conservé par Mylord OXFORD , contenant l'extrait d'un journal de la Chambre des Communes ; laquelle honorable Chambre voulant , autant qu'il est en son pouvoir , proscrire la mémoire & le nom de l'usurpateur CROMWEL , ordonna que son corps fût exhumé , pour être pendu à Tyburn , & ensuite jeté au feu.*

3. *La façon dont cet ordre fut exécuté par le Sergent de l'honorable Chambre ; comment il trouva & fit déterrer le cercueil du tyran , sur lequel cercueil étoit écrit le nom d'OLIVIER , avec ses titres usurpés , dans la chapelle de HENRI VII , à l'abbaye de Westminster.*

4 & 5. *Un manuscrit de deux différentes mains , contenant la relation très-remarquable du CONTRE-ENTERREMENT de l'archi-traitre , ainsi que des raisons & des moyens dont on s'est servi , pour soustraire son cadavre à l'ignominie qu'on craignoit ; pour étendre même au-delà du tombeau , la haine que les ennemis du Roi CHARLES lui avoient jurée au point de substituer le corps de ce Roi décapité à celui de CROMWEL , & lui faire subir l'opprobre public destiné par un peuple justement enragé , au cadavre de l'usurpateur.*

N. B. Les raisonnemens , & les conséquences tirées de ces différentes pièces , au Mercure prochain.

LE mot de la première énigme du premier volume du Mercure du mois d'avril est l'*étui*. Celui de la seconde est *casserolle*. Celui du premier logogryphe est *cave*, où l'on trouve *eau*, antidote du vin, dont la conservation est l'avantage principal qu'on en retire. Celui du second est *ambroisie*; dans lequel on trouve *or*, *air*, *ramo*, *mari*, *bise*, *Roi*, *ami*, *soie*, *moire*, *ambre*, *ris*, *rose*, *baiser*. Et celui de l'anagramme-logogriphique est *écran*, dont les quatre anagrammes sont : *crâne*, *nacre*, *ancré*, & *rance*.

É N I G M E.

Des successeurs de l'empire du monde
 Ma ressemblance orne le front :
 Quoique petit je suis profond ;
 J'ai mille creux , & ma surface est ronde.
 Je ne suis fait que pour être poussé ,
 Je sers aux laides comme aux belles ;
 Et je cause souvent des blessures cruelles
 En empêchant que l'on ne soit blessé.

Par M. MOLINE.

D iv

A U T R E.

Je suis l'outil de presque tous les arts ;
Un meuble des enfans de *Mars*.

Je fus jadis une arme incomparable ,
Un peuple belliqueux se sert encor de moi ,
Et me rend , dans un choc , terrible , formidable
A l'aide d'un bon bras , & d'un bon palefroi .
On me trouve par-tout , sous une humble cabane ,
Comme dans les palais des Rois ;
C'est moi qui dépeuple les bois ,
Qui construit le vaisseau , l'esquif & la tartane .
J'en dis trop ; je vainquis souvent dans les tournois
Piques , lances , & pertuisane ;
Je suis d'un dieu jaloux l'attribut principal ,
Je façonne un coursier , je commande au métal ;
Je suis un voisin redoutable
Dans les villes , près des forêts ,
Et tôt ou tard je suis inexorable)
Lorsque je mets en œuvre un ais plus lamen-
table
Que le sombre & triste cyprès.

*Par M. DE BOUSSANELLE , Mestre de Camp de
Cavalerie , Capitaine au Commissaire-Général.*



 L O G O G R Y P H E.

HUIT lettres composent mon nom,
 Et j'en puis former plus de mille.
 Les détaillerai-je ici ? non,
 Cela ne seroit pas facile.
 Contente-toi, mon cher lecteur,
 D'y trouver celui de ton maître,
 De ton égal, de ton inférieur,
 De celui qui te donna l'être.
 Si cependant tu veux le tien,
 Celui de ton *Eléonore*,
 Et de son chat & de son chien,
 Tu les y trouveras encore.

A U T R E.

*A l'Auteur du logogryphe - arithmétique
 inséré dans le Mercure de France, du
 mois d'août 1767, qui dit l'avoir trouvé
 dans un vieux manuscrit.*

DE votre docte logogryphe,
 Je crois l'origine apocryphe,
 Et c'est un nouveau tour d'esprit
 Tiré d'un ancien manuscrit.

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

Mais j'aime à deviner sans peine,
Et l'œuvre est de trop longue haleine.
Vous aimez donc à calculer ?
Eh bien, n'allez pas reculer,
Le thème n'est pas difficile ;
Au calcul je vous crois habile,
Et vous l'expliquerez dans peu ;
Ce n'est, je vous jure, qu'un jeu.
Addition : 3, 7, plus 8 font six,
Soustraction : 8 moins 5 reste dix,
4, 7 & 8, par deux multipliés,
Donneront 12 ; & par trois divisés,
Reste zéro. Voici le mauvais pas,
La règle d'or me met dans l'embarras ;
3, 7 & 8 font, à huit dans mon thème,
Comme 6, 7, plus huit sont à huit même.
Serois-je obscur ? mais au moins je suis bref,
Et dans ceci ne mets rien de mon chef ;
Ce n'est grimoire à vous rompre la tête :
C'est, je l'ai dit, un jeu, je le répète.

*Par M. D. C. D. DE FL...CE,
abonné au Mercure.*



 COUPLETS DE TABLE.

Air : *La ceinture.*

Nos efforts seroient superflus ,
 Cédons au charme qui nous presse.
 Pour hôte nous avons *Bacchus* ,
 Nous avons *Vénus* pour hôtesse.

S'il existe un audacieux
 Qui morgue l'amour & le brave ,
 L'éclat qui part de ses beaux yeux
 En fera bientôt un esclave.

Le plaisir s'éclipse en naissant ,
 Enchaînons-le s'il est possible.
 Je ne vois qu'un moyen puissant ,
 C'est de boire & d'être sensible.

Les grandeurs & l'ambition ,
 Entraînent trop d'inquiétude.
 L'enjouement est ma passion ,
 Et la volupté mon étude.

Un seul jour , d'amis entouré ,
 Vaut mieux que dix ans de retraite.
 Tout homme chez lui sequestré ,
 N'est qu'un innocent qui végète.

D vj

84 **MERCURE DE FRANCE.**

Si nos jours au destin soumis,
Ne sont jamais assez durables ;
Le vin, l'amour & les amis,
Sont faits pour les rendre agréables.

Par M. FUZILLIER, à Amiens.



A R T I C L E I I.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ABRÉGÉ chronologique de l'Histoire de France, &c. A Paris, de l'imprimerie de PRAULT; 1768: in-4°. 2 volumes, en in-12 2 volumes.

Ce très-instructif, très-intéressant & très-bel ouvrage, que nous avons annoncé dans le Mercure du mois de mars passé, indépendamment des corrections que son célèbre auteur y a faites, est considérablement augmenté dans cette nouvelle édition. Nous avons pris, parmi ces augmentations, quelques articles au hasard, qui ne pourront sans doute que plaire aux lecteurs & faire désirer d'autres.

Michel Servet, hérétique, est brûlé à Genève * vingt ans après que Genève eut donné son arrêt contre la religion romaine. Cette exécution se fit à la poursuite de *Calvin*, qui démentit bien alors tout ce qu'il avoit cherché à établir touchant les exécutions pratiquées contre les hérétiques.

* Année 1553.

16 MERCURE DE FRANCE.

Le tolérantisme est toujours la prétention du parti le plus foible. Il s'autorise surtout de ce que la religion romaine est la seule qui ne l'admet pas, & que la religion païenne n'a jamais persécuté. On trouvera la preuve du contraire dans *Tacite* & dans *Dion*. « Ceux qui introduisent un » nouveau culte, disoit *Mécenas* à *Auguste*, » ouvrent la porte à de nouvelles loix, » d'où naissent enfin les cabales, les fac- » tions, les conspirations ». Quand on dit que les païens étoient tolérans, cela s'entend des différens systèmes adoptés par les païens, qui leur étoient tous égaux, parce qu'ils étoient d'accord sur le dogme, & que leurs dieux, loin de se nuire, se fortifioient en se multipliant. Mais quand on en vouloit au paganisme, ils cessoient d'être tolérans ; témoin *Socrate*, à qui il en coûta la vie : tout le monde sait cela ; mais il ne faut pas oublier que la persécution est indigne d'un chrétien. (Voyez l'année 1685.)

1683.

Mort de *M. Colbert*, âgé de soixante-quatre ans, le 6 septembre. L'éclat & la prospérité de ce règne, la grandeur du Souverain, le bonheur des peuples, feront regretter à jamais le plus grand ministre

qu'ait eu la France. Ce fut par lui que les arts furent portés à ce degré de splendeur qui a rendu le règne de *Louis XIV* le plus beau règne de notre monarchie : & , ce qui est à remarquer , c'est que cette prétention signalée qu'il leur accorda n'étoit peut-être pas en lui l'effet du goût & des connoissances ; ce n'étoit pas par sentiment qu'il aimoit les artistes & les savans , c'étoit comme homme d'état qu'il les protégeoit , parce qu'il avoit reconnu que les beaux arts sont seuls capables de former & d'immortaliser les grands empires. Homme mémorable à jamais, ses soins étoient partagés entre l'économie & la prodigalité ; il économisoit dans son cabinet par l'esprit d'ordre qui le caractérisoit , ce qu'il étoit obligé de prodiguer aux yeux de l'Europe , tant pour la gloire de son maître que par la nécessité de lui obéir ; esprit sage , & n'ayant point les écarts du génie. *Par negociis neque supra erat.* (*Tacite*).

Remarques particulières. Troisième race.

Que la simplicité des premiers temps ne nous rebute pas. Il y a autant à gagner pour la connoissance de l'esprit humain & de ses progrès. N'est-ce pas une chose

curieuse, par exemple, de retrouver dans une nation, qui peut bien le disputer aujourd'hui au plus bel âge de la Grèce, pour la sublimité de ses ouvrages dramatiques, de retrouver le temps de ces tragédies informes appellées mystères ? Quel chemin il a fallu faire pour parvenir du théâtre de la Trinité à celui de l'hôtel de Bourgogne, des miracles de Sainte *Catherine*, de la comédie de *la passion*, &c. à *Polieucte*, à *Athalie*, &c ! Mais une considération plus importante se présente à ce sujet, c'est par rapport à la religion.

Nous ne revenons pas de surprise de voir les mystères représentés avec l'autorité des Magistrats, dont la sévérité à cet égard ne peut être suspecte. C'est ce que nous avons de plus sacré, Jésus-Christ, la Vierge, &c. représentés avec une familiarité si éloignée de nos idées & de nos respects ; cela s'explique par la différence des temps, & nous fait connoître l'ignorance, la simplicité, l'innocence d'alors. Non, ce n'étoit point par profanation de la religion, tout étoit spectacle pour un peuple grossier, qui étoit attiré dans les églises, où les cérémonies mêmes du service divin étoient mêlées de ces spectacles.

« On ne célébroit pas seulement les fêtes,
 » on les représentoit ; le jour des Rois trois

» Prêtres, habillés en rois, conduits par
 » une figure d'étoile qui paroïssoit au
 » haut de l'église, alloient à une crèche,
 » où ils offroient leur don ». De-là le
 peuple couroit au théâtre, où il retrou-
 voit les mêmes sujets ; c'étoit encore lui
 remettre les choses de la religion sous les
 yeux. « Leur foi étoit fortifiée par l'habi-
 » tude qu'ils contractoient avec ces objets,
 » & en entendre parler, c'étoit les avoir
 » vus ». (*Fontenelle*). Ne serions-nous pas
 réduits aujourd'hui à regretter ces temps
 de simplicité, où l'on ne raisonnoit pas,
 mais où l'on croyoit ?

Ce furent donc là les ayeux du grand
Corneille ? Tout a commencé ainsi dans
 le monde. La tragédie Grecque n'eut pas
 une plus noble origine. Qu'il y a loin de
Thespis à *Sophocle* ! Après les représenta-
 tions des mystères, les idées s'étendirent,
 le ton changea insensiblement, & cet
 espace ne fut guères que de *Charles V* à
Henri II. *Jodelle* donna alors des tragé-
 dies & des comédies, *Baïf* sous *Charles IX*,
Garnier sous *Henri III* & *Henri IV*, &
 enfin sous *Louis XIII*, *Hardi*, *Mairet*,
Tristan & *Corneille*.



TRAITÉ de Morale, ou devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société, & envers lui-même ; par M. LACROIX. A Paris, chez DESAINT, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques ; à Carcassonne, chez HEIRISSON, Imprimeur-Libraire ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; vol. in-12.

ANALYSE.

Nos devoirs ont pour source notre nature & les rapports que nous avons avec Dieu & avec nos semblables. Ils embrassent donc ce que nous devons à Dieu, à la société & à nous-mêmes.

LIV. I. Nous devons à Dieu l'adoration, l'amour & une soumission entière.

L'adoration renferme l'aveu de son souverain domaine & de notre dépendance absolue, la louange, l'action de grâces & la prière. L'amour consiste à désirer de jouir de lui comme étant notre bien suprême ; & exige que nous lui rapportions toutes nos actions comme à notre fin dernière. La soumission emporte l'obéissance

à ses loix, & la résignation à sa providence.
 Au culte intérieur doit être joint l'extérieur.

LIV. II. Les hommes peuvent être considérés comme formant la société générale du genre humain, ou des sociétés particulières qui obéissent à certaines loix, & qui ont divers rapports les unes aux autres. De-là vient la morale de l'homme, la morale du citoyen, la morale des états.

La morale de l'homme se réduit à ne faire du tort à aucun de nos semblables, & à faire du bien à tous. On fait du tort à autrui lorsqu'on porte préjudice à ses biens corporels ou à ses biens spirituels, qu'on attente à sa vie, à sa liberté, à sa réputation, à ses biens de fortune, qu'on le jette dans l'erreur ou dans le crime. Il est permis d'agir contre un agresseur injuste ; mais on doit ne lui faire que le moindre mal possible. Ce principe règle les droits de la défense naturelle. La bienfaisance consiste à favoriser le bien corporel & le bien spirituel des autres, à défendre leur personne & leurs biens de fortune, à les assister dans leurs besoins, à leur rendre la société agréable, à éclairer leur esprit, à les porter à la vertu.

Le citoyen doit observer les loix de sa patrie, & la servir de sa vie, de ses biens,

de ses talens. Toute société civile a besoin d'un chef pour diriger vers le bien commun les forces & les volontés particulières. « Ainsi l'Être suprême ayant inspiré aux » hommes de se réunir en société, approuve » & ordonne qu'ils choisissent un souve- » rain. Par cette approbation & par cet ordre » il communique au Souverain choisi une » partie de sa puissance sur les hommes. » C'est donc de Dieu que les Souverains » tiennent l'autorité ; car étant lui seul » maître suprême des hommes, il n'ap- » partient qu'à lui de donner à un d'en- » tr'eux le droit de gouverner les autres. » Une troupe d'esclaves pourroient - ils, » sans le consentement de leur maître, » donner à un d'entr'eux le pouvoir de » les gouverner, & le droit de vie & de » mort ? Or nous sommes les esclaves de » Dieu ». Les sujets doivent obéir au Sou- » verain, & lui garder une fidélité inviola- » ble. *M. de Montesquieu* a cru que le citoyen pouvoit, dans les monarchies, refuser les emplois publics ; l'auteur du traité que nous analysons pense le contraire. « Dans » quelque gouvernement que ce soit, dit-il, » républicain ou monarchique, les sujets » ont donné au Souverain le droit de diri- » ger vers le bien commun leurs forces & » leurs volontés ; ils sont donc obligés de

» suivre sa direction dans tout ce qui inté-
 » resse le bien. Est-ce à eux à juger de la
 » manière dont leurs talens doivent être
 » employés ? Parce que le Souverain ne
 » trouvera pas à propos de leur confier des
 » emplois que leur ambition desireroit,
 » pourroient-ils refuser ceux qu'il voudra
 » leur confier ? Où seroit l'obéissance qu'ils
 » lui ont jurée ? Où seroit l'amour que
 » tout citoyen doit avoir pour la patrie ;
 » & l'engagement qu'il a contracté de la
 » servir de ses talens ? Un vain honneur ;
 » c'est-à-dire, la crainte de ce que diront
 » les concitoyens, doit-il faire violer le
 » devoir le plus sacré ? Mais que diront
 » les concitoyens ? Ce que disoient les
 » Romains & les Grecs lorsqu'ils voyoient
 » d'anciens Généraux, illustrés par plusieurs
 » triomphes , servir sous des Généraux
 » novices ; ce qu'a dit la France lorsqu'elle
 » a vu le Maréchal de Boufflers servir (en
 » 1709) sous le Maréchal de Villars qui
 » étoit moins ancien : *que le bon citoyen*
 » *est toujours prêt à servir la patrie dans*
 » *tous les postes où elle veut le placer , & que*
 » *l'amour du bien public est le principe de*
 » *toutes ses actions.* D'ailleurs n'est-il pas
 » de l'essence du grand homme d'être
 » supérieur au rang qu'il occupe ? Il n'est
 » donc point honteux d'être regardé comme

» capable de remplir des emplois plus éle-
 » vés ». La révolte est un forfait. Le pré-
 » texte de la religion ne l'excuse point. La
 puissance ecclésiastique n'a pas le droit de
 délier les sujets du serment de fidélité.
 Ce sont-là des vérités qu'on ne sauroit
 trop publier pour la sûreté des Souverains
 & la paix des nations, & dont la connois-
 sance auroit autrefois épargné à l'Europe
 entière des fleuves de sang.

Le Souverain, de son côté, doit se
 proposer sans cesse le bien public, pro-
 curer à l'Etat la sûreté & la tranquillité
 intérieure & une véritable puissance, &
 le mettre à l'abri de la violence étrangère.
 C'est manquer à la plus saine politique
 que de ne point y introduire ou de ne
 point y conserver le christianisme : « cette
 » religion donne aux loix civiles la plus
 » grande force qu'elles puissent avoir, celle
 » de la conscience, la seule capable d'ar-
 » rêter un cœur corrompu qui peut com-
 » mettre l'injustice sans être découvert,
 » ou sans avoir à craindre la punition des
 » hommes. Elle est très-conforme à l'es-
 » prit social ; car l'esprit social n'est que
 » ce dévouement à la patrie, qui fait que
 » le citoyen consacre à son service ses
 » talens, ses biens, sa vie : or il n'est rien
 » qui inspire plus ce dévouement que la

» christianisme , puisqu'il n'est rien qui
 » inspire plus l'amour du devoir. Que
 » l'honneur des monarchies, la crainte des
 » états despotiques, la vertu républicaine
 » sont de foibles motifs pour engager le
 » citoyen à sacrifier à la patrie ses inté-
 » rêts les plus chers & ses plus douces in-
 » clinations ! Il n'est que le christianisme,
 » qui élève l'homme au - dessus des foi-
 » blesses de son cœur. Enfin cette religion
 » sert beaucoup à la police. Quel est l'ob-
 » jet de la police ? La conduite extérieure
 » des citoyens ; & c'est un des préceptes
 » les plus formels du christianisme d'obéir
 » aux Princes, dans tout ce qui n'est pas
 » contraire à la loi de Dieu, & de leur
 » garder une fidélité inviolable ».

Vient enfin la morale des états. Voici
 les principes importans que l'auteur en-
 seigne ; les ambassadeurs doivent agir en
 amis & être traités comme tels : la guerre
 doit être juste, & ne faire à l'ennemi que
 le moindre mal possible : elle ne donne pas
 le droit d'ôter la vie ou la liberté à un
 ennemi désarmé ou soumis : le dégât a
 des bornes : la conquête n'est légitime que
 lorsqu'elle est nécessaire à la sûreté du
 vainqueur : celui-ci est obligé d'interrom-
 pre , au milieu de la guerre , ses succès ,
 pour recevoir les soumissions de l'ennemi :

les engagements pris avec l'ennemi sont inviolables.

LIV. III. Pour se rendre heureux, il faut éviter les maux & acquérir les véritables biens. Les maux nous viennent de nos passions, ou de la méchanceté des autres hommes, ou de causes purement physiques. Nos véritables biens sont la santé du corps, la vérité, la vertu.

L'auteur indique les moyens de se procurer ceux-ci, & d'éviter ceux-là, ou d'en diminuer le sentiment. Touchant la calomnie: « Si l'envie ou la malignité, dit-il, ternissent notre réputation, & que nous ne puissions pas dissiper les préjugés qu'elles ont fait naître; que le témoignage de notre conscience nous suffise. Que peuvent nous ôter les vains discours & le mépris des hommes? Notre vertu sera-t-elle moins pure & moins réelle, parce qu'elle ne sera pas reconnue? Il est beau de mériter l'estime publique; mais il ne l'est pas de l'obtenir: la beauté consiste dans l'ordre; & l'ordre pour tout homme consiste à être vertueux, & non à être reconnu pour tel ». Touchant l'oppression: « Si notre foiblesse nous livre entre les mains d'un injuste agresseur, quelle ressource nous reste-t-il? Notre innocence & notre vertu. . . . S'affliger
» de

» de ce qu'on est maltraité injustement ,
 » c'est presque s'affliger de n'être point
 » coupable ; se plaindre qu'on n'obtient
 » pas les égards qu'on a mérités par sa vertu ,
 » c'est avilir la vertu , puisque c'est désirer
 » une récompense indigne d'elle. Quoi ,
 » est-il d'autre véritable mal que le crime ,
 » & d'autre véritable bien que l'inno-
 » cence ? Et n'est-ce point un Dieu sage
 » & bienfaisant qui gouverne l'univers ,
 » & qui envoie des maux à l'homme ver-
 » tueux pour épurer sa vertu , & lui faire
 » acquérir du mérite » ?

Mais quel motif peut nous porter à rem-
 plir nos devoirs ? Dieu a promis à l'homme
 de bien , des récompenses éternelles , & au
 méchant , des châtimens éternels : c'est-là
 un fait fondé sur la foi publique , & sur
 le christianisme qui est lui-même revêtu
 de tous les caractères de divinité. « Nous
 » n'avons donc point de plus grand intérêt
 » que celui d'être vertueux , pendant le peu
 » d'instans rapides que nous avons à passer
 » parmi les vivans. . . . Il s'agit d'un bon-
 » heur ou d'un malheur infini & éternel ;
 » & cette vie comparée à l'étendue inter-
 » minable des siècles qui doivent la suivre ,
 » n'est qu'un point : ce seroit donc renon-
 » cer à la raison , être dans l'aveuglement

» le plus honteux & le plus déplorable, que
 » de ne pas tout sacrifier à la vertu ».

C'est ainsi que se termine le traité que nous venons d'analyser. On voit qu'il renferme ce que la morale a de plus intéressant. Cet ouvrage nous a paru clair, méthodique, solide, écrit avec sentiment, très-propre à répandre l'amour de la vertu. Un autre avantage qui le distingue, c'est que les principes du droit naturel y sont appuyés, modifiés ou expliqués par les principes du droit civil & du christianisme, & par-là la morale devient une science véritablement pratique.

RÉPONSE à la lettre de l'Hermitte de Sainte-Marguerite, en Bourgogne. Mercure de février, pag. 78.

IL est assez naturel, Monsieur, que privé, dans votre hermitage, du secours de certains livres, vous ayez été embarrassé sur la signification du mot *nebulas*, qui veut dire des *oublies*, pâtisserie fort recherchée par nos ayeux, & dont on faisoit un grand débit, à en juger par le nombre des *Talmeliers* ou *Patissiers*, & la quantité qu'on en fournissoit pour la table de nos

Rois. Il paroît même qu'il y avoit une rue à Paris qui leur étoit affectée, car la rue de la Licorne s'appelloit anciennement rue *des Oubloyers, aux Obléurs & aux Oubliers*. Dans un titre d'amortissement fait en 1273 aux écoliers de Sorbonue de deux maisons sises rues du Marché Palu & de la Licorne, celle-ci est appelée *Vicus Nebulariorum*.

C'étoit une coutume ancienne dans l'église de jeter du haut des voûtes des fleurs & des oublies dans les fêtes solennelles, & principalement le jour de la Pentecôte. Entre toutes les autorités citées par *du Cange*, je vous rapporterai seulement celle qu'il a tirée d'un ancien rituel manuscrit de l'église de Rouen. *Dum incipitur Veni Creator projicientur per familiares thesaurarii existentes in deambulatoriis inferioribus turre ante crucifixum scilicet inferius & quam poterunt infra chorum folia quercuum, nebulas & stupas ardentes in magna quantitate*. Voilà, comme vous le voyez, Monsieur, une distribution d'oublies faite au commencement de l'office; on la réitéroit à la messe. Et à *Gloria in excelsis emittent volare versus chorum aves parvas & mediocres cum nebulis ligatas ad tibiam in competenti numero & continuabunt præmissa usque ad officium misse, nec cessabunt nisi dum dicitur evangelium*. Dans les

E ij

églises de Paris on jettoit par les voûtes le jour de la Pentecôte un ou plusieurs pigeons, des oiseaux, des fleurs, des étoupes enflammées & des oblées, oublées, oblayes. On voit par un compte de 1422 que cet usage se partiquoit encore au 15^{me} siècle. La plus grande marque de respect & de joie qu'on pût donner dans les fêtes publiques, saintes & profanes, étoit de se parer de guirlandes de fleurs, d'en parsemer les rues ou les églises, & de mettre des oiseaux en liberté. Comme ces sortes de cérémonies avoient pour objet de retracer l'idée du mystère que l'Église célébroit & d'inspirer une sainte allégresse, on ne peut pas douter qu'il y eût outre la Pentecôte différentes fêtes où on les mettoit en usage. Celle de l'entrée triomphante de J. C. dans Jérusalem, rappelée à notre souvenir le dimanche des rameaux, devoit certainement être du nombre. Le registre de votre paroisse lève toute incertitude à cet égard, & quoique cette coutume ait été supprimée, il en reste encore quelques vestiges. Nous avons des églises en France où, le jour des rameaux, les enfans & les jeunes personnes vont à la bénédiction avec des branches d'olivier dans lesquelles on a piqué de petits gâteaux, des cornes d'oublies & autres friandises. Dans d'autres

endroits on attache des fleurs à des branches de laurier, de romarin, de bouis, &c. Ici on porte des bouquets liés au haut d'une longue tige, là on jonche le pavé des églises avec des herbes, & on environne de fleurs & de verdure les croix de pierre ou de bois qui sont dans le parvis ou les carrefours. Chaque pays a ses usages, & vous savez que c'est de ces fleurs ou bouquets qu'est venu le nom de *Pasques fleuries*, qu'on a donné au dimanche des rameaux.

Reste à examiner si les *nebule* qu'on jetoit dans les églises étoient simplement ce que nous appellons *oublies* ou *pain à chanter* dont on fait nos hosties, ou bien cette pâtisserie, plus ou moins fine & délicate, qu'on appelle gauffre, croquet, petit métier, &c. Je serois assez tenté de croire que c'étoient des oublies de cette dernière espèce qu'on jetoit du haut des voûtes, & que cet usage a succédé & remplacé celui des premiers siècles du christianisme, où les fidèles recevoient du pain *azime* & s'envoyoient les uns aux autres des *eulogies*, en signe de communion & de fraternité.

Je suis, &c.

J*****.

A Paris, ce 19 février 1768.

E iij

*LES effets des Passions, ou Mémoires de
M. DE FLORICOURT. Chez LEJAY,
quai de Gesvres : 2 vol. in-12.*

CES Mémoires sont dans le goût des romans de M. l'Abbé Prevôt. C'est une suite de malheurs l'un à l'autre enchaînés avec beaucoup d'adresse. On en pourroit tirer une galerie de tableaux sombres, & la plupart effrayans. Nous suivrons, dans cet extrait, le fil des événemens. C'est le seul moyen d'indiquer leur variété, la nature des situations, & de laisser entrevoir leurs effets au lecteur.

« J'ai connu l'infortune dès ma plus
» tendre jeunesse. Les passions ont agité
» mon cœur. Leurs funestes effets ont
» répandu l'amertume sur ma vie. Le
» temps, sans dissiper mes chagrins, en
» a diminué l'excès ; je ne suis plus dé-
» chiré par le désespoir. Une tristesse
» calme remplit mon cœur. Elle en amuse
» l'inquiétude. Les malheureux, au bout de
» leur carrière, se plaisent à porter leurs
» regards derrière eux, à se rappeler ce
» qu'ils ont souffert ; leur âme fatiguée
» semble se reposer sur ses peines. Elle

» jouit encore de ce plaisir sombre, indé-
 » finissable, mais vrai, qu'elle seule fait
 » connoître, & peut-être au-dessus des
 » vaines consolations que donne l'amitié ».

Mon père, dégoûté du service, épousa une Demoiselle de *Merville*. Il s'étoit vanté de ses prétendues bonnes-fortunes avec une Dame de Balme. Son mari périt en voulant venger l'honneur de cette femme vertueuse. Elle conçut un projet inoui. Plus de soins pour elle, que celui de fortifier le tempérament de son fils encore au berceau, de lui inspirer des sentimens atroces, de l'accoutumer au sang. A quatorze ans le jeune de *Balme* vengea son père sur le mien. Ma mère en mourut de désespoir. Le Président de *Merville*, frère de ma mère, venoit de perdre sa femme & d'apprendre la mort du seul enfant qu'il avoit eu d'un premier mariage. Il fit transporter mon berceau chez lui, soigna mon éducation en père aussi éclairé que tendre. Revêtu d'une charge de Conseiller, je partageois mon temps entre ma reconnoissance & l'étude des loix.

La campagne, dans les temps de repos, m'offroit les seuls, mais fréquens moyens de varier mes loisirs. Attiré par des cris perçans d'une forêt où je me promenois, je trouvai un jeune paysan qui disputoit

à trois gardes-chasses de mon oncle, son fusil & un lièvre. Je lui fis rendre le tout & le suivis chez son père, où tout portoit l'image de la plus désastreuse misère. Ils me parlèrent d'une bienfaitrice absente, de manière à me persuader qu'elle étoit aussi généreuse qu'ils étoient reconnoissans. Je les laissai contens de moi. A quelque jour de là quel fut mon étonnement en entrant chez ce bon vieillard ! « J'apperçois une » femme parfaitement belle, préparant de » ses mains un bouillon pour le vieillard, » arrangeant son lit ; je m'avance : ne » soyez point surpris, me dit-elle, les » cœurs honnêtes s'entendent ; j'achève ce » que vous avez commencé. Je veux imi- » ter les soins de *Julie* : permettez que je » vous seconde, que je partage votre » pitié. Sans me répondre & sans se dé- » ranger, elle me remet entre les mains » l'écuelle qui renfermoit ce bouillon, » court panser le vieillard, vient la repren- » dre & la lui présenter. Les grâces sim- » ples & touchantes avec lesquelles elle » s'occupoit, me pénétrèrent : voilà le triom- » phe de l'humanité ».

Ce que je voyois, ce que j'apprenois chaque jour de *Julie*, fit succéder à l'admiration l'amour le plus violent. M. *Derlet*, son père, avoit épousé, malgré elle,

une cousine de ma mère. Les soins inutiles qu'il employa pour gagner le cœur de cette femme, se changèrent en haine contre toute notre famille. *Julie*, son seul enfant, étoit sans cesse la victime de son injuste dureté. Je rendis plusieurs visites à *M. Derlet*; elles me désespéroient; mais j'étois bien loin de croire cette haine invincible. « Je voyois *Julie*, unie à moi par des nœuds éternels, m'aimer autant que je l'adorois, répondre à ma tendresse. Je goûtois le plaisir de faire son bonheur; j'inventois ce qui pouvoit le plus lui plaire, & je le lui offrois; je me la représentois tendre & reconnoissante, me prouvant par ses caresses, combien elle étoit sensible. Je nageois dans la joie. J'épuisais toutes les idées possibles de félicité: je lui adressois des discours; elle y répondoit; j'y répliquois. Une imagination brûlante m'entraînoit & me fixoit tout entier sur ces objets; elle me les traçoit avec des traits si vifs, que je me croyois dans la situation qu'elle avoit produite. Je m'y livrois, & m'écriois souvent, quel bonheur! Ces mots échappés de ma bouche étoient encore plus dans mon cœur. Il nageoit dans l'yvresse; mes sens y étoient plongés. Je voyois *Julie*; je la touchois; je respirois son

» haleine ; la douceur de sa voix enchan-
 » toit mes oreilles. Mes discours la tou-
 » choient ; je la voyois s'attendrir. Heu-
 » reux délire ! plaisir de l'âme ! touchante
 » sensibilité , vous n'étiez qu'une douce
 » illusion ; mon bonheur ne fut rien de
 » plus ».

Mon oncle , pressentant les suites d'une
 telle passion , fit entendre à mon esprit tout
 ce que la sagesse & la raison avoit de plus
 capable de la déraciner de mon cœur. Ce
 ne fut point par tout ce que les larmes &
 l'intérêt personnel ont d'éloquence qu'il
 me toucha. Il ne gagna quelque chose sur
 moi, qu'en me montrant que j'allois rendre
Julie à jamais malheureuse. « *Floricourt* ,
 » voudras-tu faire l'infortune de celle qui
 » t'adore ? N'en doute point ; l'amour que
 » tu lui auras inspiré , que tu auras entre-
 » tenu s'éteindra difficilement ; le déses-
 » poir empoisonnera sa vie. Les larmes
 » l'abreuveront ; tu auras à gémir de ses
 » peines & des tiennes. Tu regretteras la
 » tranquillité que tu auras perdue , & celle
 » que tu lui auras ravie. Avant de te livrer
 » à ta passion , transporte-toi dans l'avenir ;
 » examine ce que tu voudrois avoir fait ;
 » réfléchis sur toi-même ; rentre en ton
 » cœur ; arraches-en le trait dont il est
 » percé ; ou souffre , mais souffre seul. Si

» tu peux étouffer le feu qui te brûle , ne
 » cherche point à séduire celle qui l'allume ;
 » éclairé sur le malheur qui l'attend , ne l'y
 » précipite point ; tu le peux , tu le dois.
 » Que dirois-tu d'un homme qui , dans
 » une entreprise périlleuse qu'il pourroit
 » achever tout seul , iroit chercher son
 » meilleur ami pour lui en faire partager les
 » dangers , & l'exposer à une mort presque
 » certaine ? Tu le détesterois comme un
 » monstre ; & ce monstre seroit moins
 » odieux que toi. O mon fils ! tu dois être
 » la consolation de mes vieux jours ; je te
 » conjure de te vaincre par tout ce qui t'est
 » cher , par le souvenir de ton père & de
 » ta mère , par ma vieillesse , par mon cœur ,
 » qui a pris pour toi les sentimens les plus
 » tendres , par cette *Julie* que tu adores ,
 » dont tu ne dois vouloir que le bonheur.
 » O mon oncle ! . . . ô mon père ! . . . ô
 » mon ami ! . . . que de noms sacrés ! . . .
 » Que deviendrai-je ? L'appui d'un vieillard
 » qui t'aime. Quand l'honneur , le devoir ,
 » la vertu , l'amour même te le comman-
 » dent , il faut t'y résoudre ; me le promets-
 » tu ? je ne te demande que des essais.
 » Cesse de voir *Julie* pendant quelques
 » jours , le temps fera le reste ». Le temps
 ne fit que m'enflammer davantage. Mon
 oncle , ses amis , les miens , leurs prières &

mes soumissions, ne purent rien obtenir de *M. Derlet*. Il mit *Julie* dans un couvent. Des sommes immenses préparèrent & déterminèrent la communauté à faire accepter des vœux forcés, & à en accélérer le moment. *Vilson*, mon ami dès le berceau, renonça alors à son goût solitaire pour me servir. Le jardinier de la communauté étoit ce même paysan dont j'avois secouru la famille avec *Julie*. Nous nous écrivions. Cependant *Julie* touchoit au terme de prononcer des vœux irrévocables. La supérieure meurt; il faut un homme pour aider le jardinier à ouvrir le caveau. A la faveur d'un déguisement, je me vis dans les murs qui renfermoient *Julie*. Je sçavois que les novices sont chargées du soin de veiller les morts. J'écrivis à *Julie* de demander à rester seule auprès du cadavre. Je descendis dans le caveau pour arranger les caisses. La curiosité y amena toutes les religieuses. J'y distinguai *Julie*. Les religieuses sorties, je parcourus ces vastes tombeaux, sans être effrayé de marcher sur des ossemens épars, ou ramassés en un tas. J'avois placé mon flambeau dans un coin dont la lueur ne pouvoit m'éclairer. Je vis de la lumière, du jour, du feu à travers des pierres mal jointes, j'entends un bruit de soufflets, le pétilllement du charbon. J'ébranle la pierre,

elle tombe. Je vois *Wilson* effrayé dans une cæve au niveau de celle où je suis. Le hasard vous apprend mon secret, me dit-il, en revenant à lui-même. Toutes les précautions prises pour enlever *Julie*, je me renfonce dans le caveau. On m'appelle : je monte. « O *Julie* ! m'écriai-je, je vous revois ! en quel temps ! . . . dans quels lieux ! . . . sous quels habits ! . . . quels témoins de mon amour, & de la pureté du vôtre » ! J'entraînai *Julie* sous ces voûtes effrayantes. Là, respirant les exhalaisons sépulchrales, enveloppés de l'ombre de la mort, sans d'autres témoins que des cercueils, nous nous jurâmes une fidélité inviolable. Je lui montrai une porte qui communiquoit à un ancien bûcher, dont le jardinier m'avoit laissé la clef. Je la menai auprès de *Wilson*. Je voulois partir ; il s'y opposa. Je me rendis à ses raisons. Le moment fixé pour notre départ, j'accompagnai *Julie* auprès du cadavre, & allai arrêter une chaise de poste, pour nous mener au bord de la mer. Le jour arrive. J'entre dans le caveau ; ma lampe s'éteint : j'appelle *Julie*. La porte du bûcher étoit ouverte. En errant de cave en cave, mes pieds sont arrêtés, je tombe ; je distingue des habillemens humides, une gorge respirant à peine. « Je frémis ; seroit-ce vous,

» *Julie* : ah , Ciel ! un soupir me répond ;
 » je n'en doute plus , je m'approche , elle
 » revient : se sentant saisir à travers ces
 » ténèbres , elle pousse un cri , l'accompa-
 » gne de ces mots : Ciel ! secourez-moi.
 » Rassurez-vous , *Julie* , nous touchons à
 » la fin de nos peines. *Floricourt*
 » c'en est fait j'outrageois mes de-
 » voirs , je profanois ces murs sacrés , un
 » dieu vengeur m'en punit Il m'a
 » semblé voir ces cadavres s'élever devant
 » moi , me fermer le passage ; un frisson
 » m'a saisie , ma lampe s'est échappée de
 » mes mains , je suis tombée Ah !
 » *Floricourt* , le ciel est offensé je ne
 » puis ni ne dois Dieu juste , Dieu
 » terrible , ayez pitié de moi » . *Julie* meurt ;
 la connoissance m'abandonne ; je tombe
 mourant à ses côtés. *Vilson* étonné de
 notre absence , vint , me rappella à la vie
 par le moyen de quelque liqueur , m'em-
 porte dans mon appartement , sans être
 aperçu ; retourne à *Julie* , la porte sur
 l'escalier qui descendoit dans le tombeau ,
 referme la porte du bûcher , remet la
 pierre , transporte tous ses creusets dans la
 cave supérieure , en mure l'entrée ; & vient
 me recommander ma propre vie & le
 secret.

M. Derlet m'accuse de rapt. On m'em-

prisonne. J'étois à la veille de périr dans les tortures ou sur l'échaffaut, lorsqu'une religieuse mourut. Je fus innocenté. Que ne dois-je point à la généreuse & compatissante tendresse de *M. de Merville* ! Méritoit-il le coup mortel dont il va être frappé ! On avoit arrêté un homme surpris à mutiler un cadavre. Pressé d'avouer les motifs qui l'avoient porté à ce meurtre, il dit qu'il avoit trouvé cet homme, autrefois son ami, avec sa femme, qu'il perça sur l'heure de plusieurs coups d'épée, & que l'ayant forcé à se battre, il croyoit l'avoir trop peu puni, en ne lui arrachant que la vie. Toute l'horreur de tous les supplices dont on le menaçoit pour savoir son nom, n'ébranlèrent pas sa fermeté ; & ce ne fut qu'avec le temps, qu'on obtint de lui qu'il se déclarât. Il ne voulut s'ouvrir qu'à *M. de Merville*, sur qui il leva des regards sombres & sinistres, & lui dit : « Envisagez moi . . . tremblez . . . » je suis votre fils. Reconnoissez-le ce fils » que vous avez abandonné aux caprices, » aux humeurs d'une marâtre ; qui aigri par » votre haine, dégoûté de la maison paternelle, vous a fui & se voit plongé » dans cet abîme de malheurs, dont le » terme est un échaffaut, au pied duquel » vous l'avez conduit, & sur lequel vos

» ordres vont le faire monter Se peut-
 » il que mon fils reparoisse en cet état
 » devant moi !.. Malheureux . . . de quel
 » crime t'es-tu rendu coupable ? . . . Cessez
 » vos reproches, M. le Président ; la cir-
 » constance dans laquelle je me trouve
 » n'en permet plus. Organe de la loi,
 » réfléchissez, & frappez. Vous avez voulu
 » me connoître ; vous êtes satisfait
 » O mon fils n'accable point ton père in-
 » fortuné ; il fut coupable , la nature te
 » venge ; . . . que sa vengeance est ef-
 » frayante ! La loi parle . . . je suis ton
 » père . . . elle est plus forte que ma ten-
 » dresse . . . tu ne peux obtenir que mes
 » pleurs Et je n'en veux pas davan-
 » tage ; je suis prêt à tout ; je retrouve
 » mon père ; c'est au bord de la tombe ,
 » & quel chemin m'y conduit ! l'amer-
 » tume , l'infamie . . . Il est inutile de
 » songer à s'attendrir ; rassurez vous , re-
 » prenez vos forces ; je vais vous donner
 » l'exemple : je ne vous recommande que
 » mon fils. Adieu , mon père ». Je parvins
 à le tirer des cachots par le moyen d'un
 religieux directeur de la prison. Il resta
 caché chez ces moines , jusqu'à ce que le
 sort de son enfant fût assuré , après quoi
 il se brûla la cervelle. *M. de Merville* ne
 lui survécut pas long-tems. Il ne me laissa

que ma charge. *Vilson* arrangea mes affaires ; & je partis pour Paris, détestant des lieux où, à chaque pas, je trouvois l'ombre de mes malheurs.

Je jouissois d'une espèce de tranquillité depuis six mois, c'est-à-dire, que rien ne me retiroit des tombeaux où mon imagination me tenoit impérieusement renfermé à côté de *Julie*, de *M. de Merville* & de son malheureux fils, lorsque j'entendis, dans l'appartement à côté du mien, une voix qui appelloit au secours. J'y volai ; je vis une jeune personne à qui on vouloit faire violence. Je rentrai chez moi après l'avoir tirée d'embarras. Le lendemain j'entendis deux personnes se plaindre de leur misère. Je rendis une visite à ces dames & les reconnus pour des compagnes de voyage, qui m'avoient rendu service. Il me fallut bien du temps & de l'adresse, pour leur faire recevoir mes secours & mes soins à la jeune personne, dans un procès dont l'issue devoit rétablir sa fortune ou la laisser sans ressource. En voici un précis. Son époux, consacré à Dieu par ses parens, entra dans un ordre dont il n'eut pas à se plaindre, tant que les aumônes de sa mère en adoucirent la sévérité. Il fit des fautes ; on le punit ; il s'évada. Après bien des malheurs, son frère, sous prétexte de l'obliger, l'a-

tira en France, le remit entre les mains de ses supérieurs qui le traitèrent comme on peut se l'imaginer. Mde *Vareuil* le connut en Angleterre où ils s'étoient mariés. Aussi-tôt qu'elle fut instruite de son sort, elle quitte sa patrie, trouve les moyens d'entrer dans le couvent où son mari étoit renfermé, en qualité de frère; d'où, après cinq ans de travaux, elle l'arracha. Il mourut des peines qu'il avoit essuyées dans les cachots. Les religieux trouvèrent le frère *Sylvestre* chez un M. *d'Abol*, qu'ils sçavoient être de sa connoissance. Le supérieur de la communauté y alla accompagné d'archers & d'un magistrat :
 « le voilà le frère *Sylvestre*, ce relaps, voyez,
 » Monsieur, dit-il au magistrat; je ne vois
 » que deux dames, répondit celui-ci;
 » vous vous abusez, reprit l'autre, cet habit de femme cache le frère *Sylvestre*;
 » l'état dans lequel il m'a confié qu'il étoit,
 » prête à son déguisement; l'impie, il
 » nous déshonore par ce travestissement;
 » il ajoute crime sur crime. Il voulut s'é-
 » lancer sur Mde *Vareuil*; elle le repousse
 » avec fermeté. Père, lui dit-elle, êtes-
 » vous sage? Que signifient ces propos où
 » je ne comprends rien? Mde *d'Abol* leur
 » dit, laissez-moi ce petit frère, je ne puis
 » me passer de lui; je ne sçavois pas que

» ce fût un échappé de votre maison ; je
 » remercierai M. d'Abol de lui avoir offert
 » un asyle ». La scène devint fort plaisante,
 & finit par couvrir le supérieur de confu-
 sion. Mde *Vareuil* fit venir sa fille d'An-
 gloterre, & chercha les moyens d'intéresser
 son beau-frère au sort de cet enfant ; elle
 n'en éprouva que des indignités. L'ambas-
 sadeur d'Angleterre, à la protection du-
 quel elle recourut, lui conseilla de l'atta-
 quer en justice ; elle le fit & fit mal. Que
 peuvent deux femmes avec des droits
 aussi incertains, sans protection, dans un
 pays étranger ? Je voyois tous les jours
 Mde *Vareuil* & sa fille ; une douce fami-
 liarité, les épanchemens mutuels nous
 lièrent étroitement. *Sylvie* étoit belle,
 sensible. La reconnoissance m'avoit gagné
 son cœur ; elle y fit naître l'amour. J'en
 remarquois les symptômes dans toute sa
 conduite. Je n'osois m'interroger. Je crai-
 gnois un mal dont j'étois déjà violemment
 atteint. J'épousai *Sylvie* après bien des
 traverses. M. de *Saint-Clair*, homme d'un
 caractère extraordinaire, nous dota d'une
 terre de près de dix mille livres de rentes.
 « Allons, nous disoit-il, vîte un enfant, je
 » veux le nommer ; je n'en ai point ; mes
 » parens sont riches, il sera mon héritier,
 » ce sera mon petit fils, je l'adopte d'a-

108 MERCURE DE FRANCE.

» vance ; à sa santé. Je ne m'occupe plus que
 » de lui. Son père & sa mère sont heureux ;
 » ils n'ont rien à désirer , qu'ils fassent
 » leurs affaires & me le donnent promp-
 » tement ». Je vécus quelque temps heu-
 reux avec *Sylvie* ; mais est-il sur la terre
 une situation où l'homme sçache s'arrêter ?
 Tout me parut déposer contre la fidélité
 de mon épouse. Je devins soupçonneux.
 Je ne la vois point pendant deux jours ;
 j'enfonce la porte de son appartement,
 point de *Sylvie*. Je trouve une lettre à mon
 adresse, où je lus : « Criminelle envers
 » mon époux , excusable aux yeux de la
 » justice divine , je pars vous ne me
 » reverrez plus ». La terre de Floricourt
 étoit en vente ; je l'achetai , pour y aller
 ensevelir mes tourmens dans la plus triste
 solitude. La forêt attenante au château
 étoit ma seule promenade. J'y vis passer
 une voiture traînée par six chevaux ; une
 femme se débattoit violemment avec plu-
 sieurs personnes qui la tenoient dans ce
 carosse. J'avois mon fusil , je tirai sur un
 des chevaux , il tomba. Les domestiques
 prirent la fuite. C'étoit une Dame qu'ils
 enlevoient. A quelques jours de là , un
 homme se présente à moi l'épée à la main.
 Il me reproche d'avoir tué son cheval , &
 de l'avoir privé de son rapt. Je refusé

constamment le combat. Il me dit qu'il a déshonoré mon épouse ; il tombe de deux coups mortels. Il avoit sur lui une lettre, où je vis comment mon innocente épouse étoit tombée dans les pièges de ce monstre. C'étoit ce même *de Balme* qui avoit tué mon père. *Vilson* m'écrivit que *M. Derlet* vouloit m'entendre prononcer son pardon, & que mon cousin étoit à toute extrémité. Ils me laissèrent l'un & l'autre des biens considérables. *Vilson* avoit avec lui une jeune personne dont mon fils devint amoureux. Nous partions pour les unir, lorsque je reçus cet avis ; « gardez-vous d'accomplir cet hymen ; prévenez un inceste ». Le caractère étoit de *Sylvie* que je retrouvai. *Vilson* épousa la sœur de mon fils ; & nous vivons tous ensemble aussi heureusement que le peuvent des hommes.

Les événemens, malgré leur multiplicité, ne se nuisent pas dans cet ouvrage ; les faits & les circonstances en sont préparés & développés avec beaucoup d'intelligence. Chaque personnage a un caractère propre & soutenu dans toutes les situations où il se trouve ; ce qui jette partout une variété admirable. L'âme qui aime à s'arrêter sur les objets sombres, funèbres, à se remplir de terreurs, ne

fera pas moins étonnée de la fécondité dans l'invention , que du ton , du caractère de ce lugubre , ce sombre indéfinissables ; celle qui se complaît dans les soupirs , les gémissemens , les larmes , sera souvent arrachée à elle-même , par des situations tantôt attendrissantes , tantôt pathétiques , & souvent déchirantes. L'auteur a sans doute eu le dessein de réunir ces deux genres dans son ouvrage ; sentant bien qu'il ne manque à *Cleveland* , que d'attaquer davantage notre sensibilité , pour être le chef-d'œuvre de cette partie de notre littérature. Nous avons remarqué qu'il possède au mieux l'art du dialogue , dans plusieurs scènes d'une éloquence sage & onctueuse. Son style est extrêmement ferré & rapide. Nous l'exhortons à écrire dans ce genre. Il ne tiendra qu'à lui d'imiter M. l'Abbé Prévôt.

DICTIONNAIRE portatif de faits & dits mémorables ; chez VINCENT , rue Saint-Severin : 2 vol. in-8°.

Nous revenons avec plaisir sur cet ouvrage , dont l'avertissement , que nous avons rapporté dans un des derniers Mercu-

res, donne une idée exacte & précise. Il n'étoit pas possible de renfermer dans deux tomes de près de huit cens pages chacun, un plus grand nombre de faits & dits mémorables sans compter les tables; comme le caractère en est petit & fort serré, le Libraire en eût pu faire aisément quatre bons volumes de même format. Quant à la matière, on n'a presque rien à désirer sur l'histoire ancienne; si l'Auteur n'a pas épuisé la moderne, il a du moins fait voir qu'il le pouvoit; & le Public doit lui sçavoir gré de n'avoir pas été volumineux. Un dictionnaire de quatre ou six tomes de la grosseur de ceux-ci n'auroit pas été portatif. Quelques traits pris au hasard dans cet ouvrage, le feront mieux connoître, que tout ce que nous en pourrions dire.

Dans le premier volume, article Alcibiade. Son caractère s'annonça dès l'enfance. Il jouoit un jour dans une rue avec d'autres enfans de son âge, lorsqu'un chartier vint à passer avec sa voiture; il le pria d'attendre que son jeu fût fini; mais le voyant près de déranger sa partie, il se jette à terre au devant des chevaux & dit au chartier de passer. Étonné de cette hardiesse, le chartier s'arrête & voit finir le jeu.

Dans l'article d'Alexandre le Grand, Roi de Macédoine, Ce Prince enfant fit voir ce qu'il devoit être un jour. Entendant parler des conquêtes continuelles du Roi *Philippe*, son père, il dit d'un ton chagrin à ceux de son âge, avec lesquels il jouoit : « mon père ne me laissera rien ». « Il vous laissera, lui répondirent-ils, toutes les conquêtes qu'il fait ». Que m'importe, répliqua-t-il, de posséder par succession de grands états, s'il ne me reste rien à faire, & si je ne puis me montrer un guerrier égal à mon père.

Antipatridas, chez lequel il soupoit, fit venir une très-belle chanteuse. Ebloui de ses charmes, *Alexandre* demanda sur le champ à son hôte, s'il l'aimoit. *Antipatridas* en convint, « ah ! scélérat, lui dit-il alors, ne la feras-tu pas sortir promptement ? »

Lorsqu'il rendoit la justice, il avoit coutume, pendant que l'accusateur parloit, de se boucher une oreille avec la main ; & comme on lui en demanda la raison : « c'est, dit-il, que je garde l'autre à l'accusé ».

Pendant une marche longue & pénible dans un pays aride, *Alexandre* & son armée souffroient extrêmement de la soif. Quelques soldats envoyés à la découverte, trouvèrent

trouvèrent un peu d'eau dans le creux d'un rocher, & l'apportèrent au Roi dans un casque. *Alexandre* fit voir cette eau à ses soldats, pour les encourager à supporter la soif avec patience, puisqu'ils alloient trouver ce qu'il falloit pour y remédier. Ensuite, au lieu de boire, il la jetta par terre aux yeux de toute l'armée. Les Macédoniens applaudirent par de grandes acclamations à cette abstinence admirable; & ne pensant plus à leur soif, ils dirent à leur roi qu'il pouvoit les mener quelque part que ce fût, & qu'ils ne se lasseroient point de le suivre.

Proteas, dont l'esprit plaisant l'amusoit, ayant eu le malheur de lui déplaire, engagea ses amis à demander son pardon; ce qu'il fit en même tems les larmes aux yeux. *Alexandre*, sans se laisser trop prier, lui dit qu'il lui pardonnoit. « Seigneur, dit » aussi-tôt *Proteas*, commencez donc par » m'en donner quelques marques, pour » que j'en sois bien assuré ». Cette demande fit rire *Alexandre*; qui commanda qu'à l'heure même on lui donnât cinq talens (cinq mille écus.)

Il vit un jour un pauvre Macédonien qui conduisoit un mulet chargé de l'argent du roi, mais si las, que ne pouvant plus se soutenir, le conducteur, pour sup-

pléer au manque de forces de l'animal; chargea l'argent sur ses épaules. Près de s'écrouler sous un fardeau trop pesant, il alloit le jeter à terre: « ne te lasse point, » lui dit *Alexandre*, & gagne tout doucement ta tente avec cet argent: je te le donne ».

Dans l'article d'*Amigonus*, Roi d'*Asie*. Informé que *Philippe*, son second fils, étoit logé dans une maison, dont la maîtresse avoit trois filles d'une grande beauté: « j'apprends, mon fils, lui dit-il, que vous êtes trop à l'étroit dans une maison habitée par plusieurs maîtres; prenez un logement où vous soyez plus au large ». Il le fit aller ailleurs, & défendit à tous ceux au-dessous de cinquante ans, de loger chez des mères de famille.

Lorsqu'on lui présenta le diadème, il le tint quelque temps dans ses mains, avant qu'on le lui mît sur la tête, & dit, après l'avoir considéré: « ô bandeau plus noble qu'heureux! si l'on te connoissoit bien; si l'on sçavoit combien d'inquiétudes, de dangers & de misères t'accompagnent, & que l'on te vît traîner à terre, on ne daigneroit pas même te ramasser ».

Dans l'article d'*Aristippe*. Une fille publique lui disoit un jour qu'elle étoit en peine de lui. « Qu'en sçavez-vous, lui

» répondit-il ? si vous marchiez au travers
 » d'un buisson d'épines , pourriez-vous
 » sçavoir si telle épine en particulier vous
 » a piquée ? »

Un homme lui demandoit quelle femme
 il devoit prendre. « Je n'en sçais rien ,
 » répondit-il ; belle , elle vous trahira ;
 » laide , elle vous déplaîra ; pauvre , elle
 » vous ruinera ; riche , elle vous dominera.
 » Décidez-vous vous même ».

Dans l'article de Bion. Il disoit, en
 dissuadant le mariage, que la laide faisoit
 mal au cœur, & la belle à la tête.

Dans l'article de Diogène. Un ouvrier,
 qui portoit une longue pièce de bois, en
 donna un coup à *Diogène* en passant & lui
 dit ensuite : « prenez garde ». *Diogène*
 pour toute réponse lui donna un grand coup
 de bâton & lui dit après : « prenez garde ».

Un Physicien lui demandoit un jour
 pourquoi l'or avoit une couleur pâle ? « Il
 » craint, répondit-il, d'être attrappé par
 » tant de gens qui courent après lui ».

Comme nous aurons encore occasion de
 parler de ce dictionnaire, nous passons
 tout de suite à l'histoire moderne.

Article Amrou-Laith. Il conçut le dessein
 de détruire le Calife, & lui déclara la
 guerre ; mais le Calife lui envoya *Ismaël*
 qui le fit prisonnier. *Amrou* étoit un prince

magnifique & très splendide , il ne falloit pas moins que trois cens chameaux pour porter seulement l'attirail de sa cuisine , lorsqu'il étoit en campagne. Le jour qu'il fut vaincu & arrêté prisonnier par *Ismaël* , il vit près de lui le chef de sa cuisine qui ne l'avoit pas abandonné , & lui demanda s'il n'avoit rien à lui donner à manger. Le cuisinier , qui avoit un peu de viande , la mit aussi-tôt sur le feu dans une marmite , & alla chercher quelque autre chose pour régaler son maître dans sa disgrâce , le mieux qu'il lui seroit possible. Cependant un chien , qui vint là par hasard , mit la tête dans la marmite pour prendre la viande ; mais il ne put le faire aussi promptement qu'il falloit , à cause de l'ardeur du feu qui le contraignit d'abandonner son entreprise. En relevant la tête , l'anse de la marmite lui tomba sur le col , & il fit ce qu'il put pour s'en dégager ; mais ne pouvant en venir à bout , il prit la fuite & enleva la marmite. A ce spectacle , *Amrou* ne put s'empêcher de faire un grand éclat de rire , nonobstant sa disgrâce ; & un des officiers qui le regardoient , surpris de ce qu'un roi prisonnier pouvoit rire , lui en demanda le sujet. Il répondit : « ce matin , trois cens chameaux ne suffisoient pas pour le transport de ma cuisine , cette

» après-dinée vous voyez qu'un chien n'a
» pas de peine à l'emporter ».

Dans l'article Arabes. Le Calife *Mahadi* aimoit passionnément la chasse. Egaré de sa route, il entra chez un paysan & lui demanda à boire. Celui-ci apporta une cruche de vin, dont le Calife but quelques coups. *Mahadi* lui demanda ensuite s'il le connoissoit : « non, répondit l'Arabe ». « Je suis, dit ce Prince, un des principaux Seigneurs de la Cour du Calife ». Il but encore un autre coup, & demanda encore au paysan s'il le connoissoit ; celui-ci lui répondit qu'il venoit de lui dire qui il étoit. « Ce n'est pas cela, reprit *Mahadi*, je suis encore plus grand que je ne vous l'ai dit ». Là-dessus il but encore un coup, & répéta la première demande. L'Arabe, impatient, lui répliqua qu'il venoit de s'expliquer lui-même à ce sujet. « Non, dit le Prince, je ne vous ai pas tout appris ; je suis le Calife, devant qui tout le monde se prosterne ». A ces paroles l'Arabe, au lieu de se prosterner, prit la cruche avec précipitation pour la reporter où il l'avoit prise. Le Calife, étonné, lui en ayant demandé la cause : « c'est, dit l'Arabe, parce que si vous bûviez encore un coup, j'aurois peur que vous ne fussiez le prophète, & qu'enfin,

» à un dernier coup, vous ne prétendissiez
 » me faire accroire que vous êtes le Dieu
 » tout-puissant ».

Dans l'article Biron le père. On lui faisoit des représentations sur les dépenses considérables de sa maison & sur le grand nombre de ses domestiques. « Vous pouvez très-bien vous passer, lui disoit-on, de cette foule de gens inutiles. « Oui, » dit *Biron*, mais, avant que de les renvoyer, il faut savoir s'ils peuvent se passer de moi ».

Il est difficile, en ouvrant ce dictionnaire, de pouvoir en quitter la lecture. Les articles qui le composent sont si variés, si intéressans, si bien choisis, qu'on passe de l'un à l'autre sans, pour ainsi dire, s'en appercevoir ; & on a parcouru une partie du livre qu'on croit ne l'avoir lu qu'un instant : il seroit à souhaiter que l'Auteur, qui certainement est un homme d'esprit & de goût, eût augmenté cette collection. Presque tous les traits en sont précieux, utiles à retenir, & agréables à citer dans la conversation.



COURS d'Histoire & de Géographie universelle ; ouvrage périodique : par M. LUNEAU DE BOISJERMAIN ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi.

NOUS avons annoncé dans le dernier Mercure ce Cours d'instruction historique, dont le but principal est de présenter l'histoire de l'univers, sous les différens points de vue que lui prêtent la politique, la morale & la religion ; nous allons donner ici une exposition précise du plan que doit suivre M. *Luneau*, afin de mettre nos lecteurs à même de juger du fruit qu'on peut retirer d'un pareil ouvrage.

Ce Cours d'Histoire universelle est divisé en deux parties, *en petits & en grands élémens*. Ce sont des tablettes séculaires, plus ou moins remplies de faits, de recherches ou de discussions qui les concernent, faites à-peu-près dans le genre de l'histoire de France de M. le Président *Hénault*.

Comme ce qui regarde la géographie occasionneroit nécessairement des digressions qui feroient perdre de vue l'enchaînement des faits, tout ce qui a quelque

F iv

rapport à la description des lieux est exposé séparément. Cette instruction distincte, marche cependant d'un pas égal avec le Cours historique, c'est-à-dire, qu'après un certain nombre de leçons, on doit donner, dans un cahier séparé, une exposition géographique, qui répand les éclaircissements nécessaires à l'intelligence de l'histoire.

Les cartes de géographie qu'on nous a données jusqu'ici, n'étant point propres à remplir les vues d'ordre & de clarté, d'après lesquelles cet ouvrage est conduit, l'auteur a cru devoir s'attacher à une nouvelle forme de cartes, à l'aide desquelles on suit le genre humain dans tous ses degrés d'accroissement sur la terre. Chacune de ces cartes représente le globe terrestre tel qu'il est connu aujourd'hui; on ne voit dans les continens & les isles, ni fleuves, ni rivières, ni montagnes, ni forêts, &c. Ces détails ne sont placés aux lieux où ils appartiennent, qu'à mesure que l'histoire en rend l'indication nécessaire.

Il y a beaucoup de livres qui, sous le titre d'*Histoire universelle*, paroissent offrir au public le même avantage que celui-ci; mais les uns remplis de la plus vaste érudition, ne peuvent être regardés que comme des sources à consulter, où tout

le monde n'a , ni les facultés , ni le goût d'aller puiser ; les autres , en laissant de côté toutes discussions critiques , se sont bornés à la simple énumération des faits qui n'ont entr'eux d'autres liaisons , que les dates sous lesquelles ils sont rangés. Cette stérilité & l'énorme prolixité de ces compilations sont également capables d'arrêter le progrès de l'étude par le dégoût qu'elles en inspirent. L'ouvrage que nous annonçons au public n'expose point à cet inconvénient , parce qu'on a évité soigneusement le danger de ces deux écueils opposés , en gardant un juste milieu entre l'assemblage superflu d'une érudition accumulée , & la sécheresse chronologique.

La distribution du Cours d'Histoire & de Géographie universelle se fait par cahiers-envoyés à l'adresse des abonnés , soit à Paris , soit en Province ; on en donne deux par semaine , le lundi & le jeudi. Cette distribution est une manière économique de suppléer aux maîtres d'histoire , qu'on ne trouve point dans les provinces , ou qu'on ne peut se procurer qu'à grands frais à Paris.

Comme nous aurons souvent occasion de revenir sur cet ouvrage , qui est rempli de philosophie , de raison , de réflexions courtes & vives , de traits de morale ex-

primés avec la plus grande brièveté, nous ne nous arrêterons point ici à faire remarquer de quelle importance il est pour l'instruction publique. M. *Luneau* ne s'est point borné à ne parler que des peuples anciens qui ont joué un rôle dans l'univers ; ce but dans lequel étoit resserré M. *Rollin* lui a paru trop étroit, il remonte à l'origine de toutes les nations grandes & petites, à l'établissement de leurs usages, de leurs religions, de leurs loix, de leur langage, de leurs sciences, de leurs arts, de leur commerce, de leurs guerres, de leurs traités, en un mot, de tout ce qui peut aider au parallèle de tous les peuples considérés dans leurs rapports généraux ou particuliers. C'est une espèce d'encyclopédie historique, dans laquelle on voit passer en revue tous les peuples qui ont servi à former de grandes monarchies ou de petits états. Ce qui intéresse le plus dans cette histoire, c'est que tout y paroît nouveau ; ce qu'elle contient n'est point une répétition sèche & ennuyeuse de tout ce qu'on trouve dans les histoires différentes de ce genre, c'est un nouveau fonds employé avec ordre, distribué avec une sagesse & une économie qui fait plaisir.

La mythologie ou l'histoire fabuleuse des dieux, qui a tant de rapport avec

L'histoire des peuples où leur culte a pris naissance, fait aussi partie du Cours d'Histoire : c'est un objet de curiosité qui ne peut guères être séparé d'elle. M. *Lunéau* ne s'est pas flatté de saisir tous les traits de ressemblance, ni de ramener tous les événemens aux faits simples & naturels dont ils paroissent avoir été détachés ; mais il rapproche si heureusement les fictions, des faits dont elles ont dû dépendre, qu'on lui pardonne aisément de n'avoir pas dé-mêlé ce qui est confus, & de n'y avoir pas apperçu ce qui est mal exprimé.

Les conditions de l'abonnement se trouvent à la page 136 du *Mercur*e d'avril. Ceux qui voudront s'abonner peuvent se faire inscrire chez l'Auteur, rue & à côté de la Comédie Française. On peut acheter cet ouvrage volume à volume, si l'on ne veut pas jouir de l'avantage de le recevoir au moment où chaque feuille paroît.

MES Fantaisies, & la Déclamation, poëme ;
seconde édition ; 1768 : 2 vol. petit in-8°.

L'ÉDITION des pièces fugitives par M. *Dorat*, est la même pour le fonds des choses & les ornemens ; elles ne diffèrent

B vj.

que par le papier & le format, qui est bien plus portatif, bien plus commode, & bien plus conforme à la légèreté de l'ouvrage. *Jorry* a cependant réservé quelques exemplaires de la grande édition pour ceux qui voudront compléter leur recueil, & qui sont jaloux d'avoir les planches dans leur fraîcheur.

L'édition du poëme de la Déclamation est intéressante par les changemens que l'Auteur y a faits. Les deux morceaux de prose sur la déclamation & sur la danse se trouvent réunis au commencement, & ne coupent plus la suite du chant. Les Musiciens ne trouveront plus, dans le chant de l'opéra, les vers qui les avoient choqués; & en général l'ouvrage est très-perfectionné. On ne peut trop encourager l'Auteur, qui paroît si docile aux remarques du public, à soigner de plus en plus un poëme qui lui fait tant d'honneur, & dont la réputation paroît déjà fixée par les connoisseurs.



ANNONCES DE LIVRES.

L'ISLE merveilleuse, poëme en trois chants, traduit du grec ; suivi d'*Alphonse*, ou de l'*Alcide Espagnol*, conte très-moral. A Genève.

On attribue cette brochure à différentes personnes ; mais il paroît que l'Auteur veut rester anonyme. On trouve des exemplaires de l'Isle merveilleuse chez *Delalain*, rue Saint-Jacques. Nous en rendrons compte dans le prochain *Mercur*. A l'égard du conte, la lecture nous en a paru très-agréable, par les images & le coloris.

PURIFICATION de l'air croupissant dans les hôpitaux, les prisons, & les vaisseaux de mer, par le moyen d'un renouvellement continuel d'air pur & frais, qui en emportera aussi continuellement la mauvaise odeur, & qui, d'infects que sont ces lieux, les rendra sains & habitables ; avec une application de ce moyen de renouvellement, pour rafraîchir, pendant les grandes chaleurs de l'été, l'air des appartemens des Princes & des riches par-

134 MERCURE DE FRANCE.

riculiers ; celui des églises , des salles d'audience & de spectacles ; celui des maisons religieuses & de tous les lieux d'assemblée ; de même que les magasins , manufactures , &c. & enfin le moyen d'ôter l'odeur infecte que les commodités répandent dans la plupart des maisons où il y en a : on y a joint une seconde édition du manuel des laboureurs , réduisant à quatre chefs principaux ce qu'il y a d'essentiel à la bonne culture des champs ; par M. *Genneté* , premier Physicien de feu Sa Majesté Impériale. A Nancy , chez *J. B. Hyacinthe Leclerc* , Imprimeur-Libraire , près du pont Mouja ; 1767 : avec permission ; brochure in-8^o. de 120 pages.

NOUVELLE Société contractée pour la tenue de la pension académique établie à Paris , rue & barrière Saint-Dominique , pour l'éducation des jeunes gens destinés à la milice , à la jurisprudence , au commerce , sous la conduite de M. l'Abbé *Chocquart* : avec des instructions pour MM. les élèves , les maîtres & les parents. A Paris , de l'imprimerie de *Michel Lambert* , au Collège de Bourgogne , rue des Cordeliers ; 1768 : avec approbation & permission ; brochure in-8^o. de 32 pages.

Nous avons souvent fait mention , dans

nos *Mercur*es, de la célèbre pension académique de M. l'Abbé *Chocquart* ; les détails renfermés dans cette brochure acheveront d'en donner l'idée la plus avantageuse. On ne peut rien imaginer de mieux réglé que cette maison, où règne à la fois la vigilance, l'ordre, la décence, l'émulation, sous un maître aussi sage qu'éclairé sur toutes les parties d'une noble & solide éducation.

RECHERCHE sur l'origine de la règle coutumière : représentation à lieu à l'infini en collatérale ; par T. C. L. G***. A Strasbourg, chez *Amand Konig*, Libraire ; 1767 : avec permission des Supérieurs. A Paris, chez *Humblot*, Libraire, rue Saint-Jacques, entre la rue du Plâtre & la rue des Noyers, près Saint-Yves ; brochure in-8°. de 120 pages.

MÉMOIRE dans lequel on prouve l'impossibilité d'anéantir la petite-vérole ; pour faire suite aux observations sur la meilleure manière d'inoculer ; par J. J. *Gardane*, Censeur royal, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin de Montpellier, de la Société royale des Sciences de cette même ville. A Paris, chez la veuve d'*Houry*, Imprimeur-Li-

braire de Monseigneur le Duc d'Orléans ;
rue Saint-Severin , près la rue Saint-Jac-
ques ; 1768 : brochure in-12 , de 74 pages.

Le jeune Médecin , à qui on est rede-
vable de cette brochure , s'est déjà fait
connoître par des écrits qui prouvent sa
capacité dans son art , & un esprit de
recherches qui pourra jeter un jour de
grandes lumières sur la médecine.

L'ART de guérir les hernies ou des-
cences , ouvrage utile aux personnes atta-
quées de ces maladies , & dans lequel on
trouvera la meilleure méthode de conf-
struire les bandages convenables à leur cu-
ration ; par M. *Balin* , ci-devant Chi-
rurgien aux armées , reçu au Collège de
Chirurgie pour les hernies , place de Grève,
au coin de la rue de la Tannerie. A Paris ,
de l'imprimerie de *Hérissant* , Imprimeur
du cabinet du Roi ; 1768 : avec approba-
tion & privilège du Roi ; vol. in-12.

- *SELECTÆ fabula ex libris Metamor-
phoseon Ovidii Nasonis , capitibus & notis
gallicis enucleata , quibus accesserunt eximia
quadam ex Virgilio georgicis loca ; ad usum
scholarum inferiorum , editio altera , recog-
nita , & locupletior priorę. Parisiis , apud
Petrum Guillyn , Bibliopolam , ad ripam*

Augustinianorum , propè pontem Sancti Michaelis , sub signo Liliæ aurei ; cum approbatione & privilegio Regis : vol. in-12.

Ces fables choisies des Métamorphoses d'Ovide , & des Géorgiques de Virgile , éclaircies par des notes françoises , ont eu le plus grand succès dans les collèges ; & cette nouvelle édition , considérablement augmentée , ne peut que rendre ce recueil plus utile.

LA sympathie des âmes ; traduction libre de l'allemand : avec cette épigraphé ;
 *Il est des sympathies*
Dont , par le doux rapport , les âmes assorties ,
S'attachent l'une à l'autre. P. Corn. tr. de Rodog.
 A Paris , chez H. C. de Hansy , le jeune ,
 Libraire , rue Saint-Jacques ; 1768 : brochure in-12 , de 140 pages.

DISCOURS sur la sensibilité , prononcé en présence des MM. de la Maison de Sorbonne. A Avignon ; & se trouve à Paris , chez Delalain , Libraire , rue Saint-Jacques ; & chez Valade , Libraire , rue de la Parcheminerie ; 1768.

L'HONNÊTE Criminel , ou l'amour filial , drame en cinq actes & en vers ; par M. Fenouillot de Falbaire : seconde édition ,

138 MERCURE DE FRANCE.

revue, corrigée, & augmentée de l'histoire du héros de la pièce. À Amsterdam, & se trouve à Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, à l'image Saint Joseph; 1768 : in-8°. avec des figures, & en très-beau papier.

Le succès de cette pièce est si connu, que nous croyons n'avoir plus d'autres éloges à en faire, que d'annoncer cette nouvelle édition.

L'ÉCOLIER devenu maître, ou le Pédant joué, comédie en trois actes & en prose; composée pour essai du ridicule de caractère inventé par *Moliere*, & introduit par *Goldoni* sur les théâtres d'Italie. Représentée pour la première-fois, le 6 novembre 1767, sur le théâtre de la barrière du temple; & à la foire Saint Germain en 1768 : prix vingt-quatre sols. À Paris, chez *Cailteau*, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint André; 1768 : avec approbation & privilège du Roi; in-8°.

DE la conservation des enfans, ou les moyens de les fortifier, de les préserver & guérir des maladies, depuis l'instant de leur existence, jusqu'à l'âge de puberté; par *M. Raulin* Docteur en Médecine,

Conseiller, Médecin ordinaire du Roi, Censeur royal ; de la Société royale de Londres ; des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux & de Rouen, & de celle des Arcades de Rome. A Paris, chez *Mertin*, Libraire, rue de la Harpe ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 volumes in-12.

PRONES réduits en pratique, pour tous les dimanches & fêtes principales de l'année, tirés des sujets de l'évangile qu'on lit à la messe ; avec une table de sermons choisis, propres à donner une mission ou retraite ; un petit discours pour la première communion des enfans & un pour la rénovation des vœux du baptême ; dédiés à Monseigneur le Cardinal de Choiseul, par M. *Billot*, ancien Directeur du Séminaire de *Besançon*, & Curé de *Malange*. A Lyon, chez *Benoît-Michel Mauteville*, Libraire, rue Tupin, près l'Empereur ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi. 4 volumes in-12.

DOUTES proposés aux philosophes économistes, sur l'ordre naturel & essentiel des sociétés politiques ; par M. l'Abbé de *Mably*. A la Haye, & se trouve à Paris, chez *Nyon*, quai des Augustins, à l'occa-

140 MERCURE DE FRANCE.

tion ; veuve *Durand* , rue Saint-Jacques : 1768 ; volume *in-12*.

Ces doutes prétendus , sont bien une réfutation en règle du livre de *M. Rivière* , intitulé *de l'ordre naturel & essentiel des sociétés politiques* , dont on a beaucoup parlé l'été dernier.

HENRIETTE de Volmar , ou la mère jalouse de sa fille ; histoire véritable , pour servir de suite à la *nouvelle Héloïse* , par *J. J. R.* A Genève , & se trouve à Paris , chez *Delalain* , Libraire , rue Saint-Jacques ; & *Valade* , Libraire , rue de la Parcheminerie ; 1768 : *in-12*.

On juge bien que cette suite prétendue de la célèbre *Héloïse* de *M. Rousseau* , est infiniment au-dessous du premier roman , & qu'*Henriette de Volmar* , est bien inférieure à sa mère en beauté & en mérite.

MÉMOIRES du Chevalier de *Kilpar* , traduits ou imités de l'anglois de *M. Fielding* ; par *M. D. . . M. . . C. . . D. . .* A Paris ; chez la veuve *Duchefne* , rue Saint Jacques , au Temple du goût ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi ; 2 volumes *in-12*.

Cet ouvrage est plein de sentiment ;

& la lecture en est infiniment intéressante.

ALCIDONIS, ou la Journée Lacédémonienne, comédie en trois actes, avec intermèdes : prix 30 sols. A Paris, chez *Lacombe*, Libraire, quai de Conti; 1768 : avec approbation & permission du Roi ; in-8o.

Ce drame a pour objet de représenter des mœurs & les vertus des Lacédémoniens. L'action d'une jeune beauté qui sacrifie son amour, sa fortune, sa liberté pour tirer son père de l'esclavage, est intéressante ; elle le devient encore davantage par l'art avec lequel l'Auteur a su développer ses sentimens.

LA fête de la rose, poëme. A Paris, chez *Merlin*, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée, à Saint Joseph : 1768 : feuille in-8o.

Ce poëme respire une douceur charmante, conforme au lieu où se passe l'action.

LES Plaisirs de l'Esprit, ode qui a remporté le prix au jugement de l'Académie royale des Sciences & Beaux-Arts de Pau, en l'année 1768 ; par M. l'Abbé de *Malépine*. A Paris, chez *Lesclapart*, Libraire, au quai de Gèvres ; 1768 ; in-4o.

Nous contons donner quelques strophes de cette ode, justement couronnée.

ORAISON funèbre de très-haut & très-puissant Seigneur *Adrien-Maurice*, Duc de *Noailles*, Pair & Maréchal de France; prononcée dans l'église collégiale & paroissiale de Saint Martin de la ville de Brives, le 30 mai 1767; par M. l'Abbé de *Lubersac*. A Brives, & se trouve à Paris, chez *Saillant*, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; 1768: avec approbation & permission; grand in-4^o.

« Deux principes appuyés sur les fondemens de la religion sainte, & développés dans ce discours, suffisent seuls pour vous rendre les caractères du génie & de l'âme de ce héros chrétien: de ces deux principes, l'un n'employa jamais ses talens qu'à l'honneur de sa nation. L'autre ne proposa jamais à sa sagesse que le bonheur de la société. Il n'agit enfin que pour la gloire de sa patrie, & ne vécut que pour se rendre utile à ses concitoyens ». Tels sont les deux points qui partagent l'éloge funèbre de M. le Maréchal de *Noailles*, dont les grandes actions & les grandes vertus sont au-dessus de tous les éloges.

LUCRÈCE, de la nature des choses; tra-

duction nouvelle , avec des notes : par M. L*. G**. A Paris , chez *Bleuet* , Libraire , sur le Pont Saint-Michel ; 1768 : avec approbation & privilège du Roi : magnifique édition , avec de belles estampes dessinées par M. *Gravelot* , & gravées par M. *Binet* ; 2 volumes in-8°. Prix 30 liv. brochés , papier d'Hollande ; & 18 liv. papier d'Auvergne.

Nous parlerons plus amplement de ce bel ouvrage.

TIBÈRE , ou les six premiers livres de *Tacite* , traduits par M. l'Abbé de la *Bléterie* , Professeur d'éloquence au Collège Royal , & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres : 3 volumes in-12. Paris , 1768 : de l'Imprimerie Royale , avec des vignettes des desseins de M. *Gravelot* ; gravées par M. *Aliamet*.

Nous ne tarderons pas à rendre compte de cet ouvrage , aussi digne de son auteur , que de l'estime du public.

LE NÉCROLOGE des hommes célèbres de France , par une société de gens de lettres. Paris ; 1768 : in-12 ; de l'Imprimerie de *G. Després* , Imprimeur du Roi.

Cet ouvrage aussi intéressant que bien fait , nous est parvenu trop tard pour qu'il

144 MERCURE DE FRANCE.
nous soit possible d'en donner aujourd'hui
l'extrait.

*JULIEN l'Apostat, ou Voyage dans
l'autre monde ; traduit de Fielding, par
le sieur Kauffmann, Interprète juré au
Châtelet de Paris, pour les langues alle-
mandes, angloise, & italienne. A Am-
sterdam, & se trouve à Paris, chez Lejay,
Libraire, quai de Gêvres, au grand Cor-
neille ; 1768 : vol. in-12.*

*DICIONNAIRE interprète de matière
médicale, & de ce qui y a rapport ; con-
tenant l'explication des termes arabes,
grecs & latins ; des abréviations, des ca-
ractères, ainsi que des opérations de chy-
mie ; avec des observations de théorie &
de pratique sur ces sciences & sur l'histoire
naturelle : ensemble une courte descrip-
tion anatomique des parties du corps
humain ; ouvrage utile à ceux qui se des-
tinent à l'étude ou à l'exercice de quel-
qu'un des objets de la médecine : par
M. Julliot, Démonstrateur en Chymie,
Garde en charge des Apothicaires de Pa-
ris, &c. A Paris, chez Lacombe, Libraire,
quai de Conti ; 1768 : avec approbation
& privilège du Roi ; vol. in-8°, de plus
de 980 pages, relié 5 liv.*

Co

Ce livre est en effet un bon *interprète* des mots & des choses qui peuvent arrêter dans la lecture ou dans l'étude de quelques parties relatives à la médecine. M. *Julliot* donne aussi ses observations, ses procédés dans bien des occasions, en sorte que son dictionnaire peut être envisagé comme un bon traité de matière médicale ; il explique le langage de cette science ; & il la fait connoître dans toutes ses divisions. Ce livre doit être un *manuel* pour tous ceux qui, par goût, ou par état, se livrent à l'art de guérir, & à la connoissance des moyens propres à prévenir ou à combattre les maladies. Nous reviendrons sur cet important ouvrage, dont il est essentiel à l'humanité de faire connoître toute l'utilité.

LIVRES proposés au rabais.

LA veuve *Duchefne*, Libraire, rue Saint-Jacques, au temple du Goût, ayant un certain nombre d'exemplaires des *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, des *Observations sur la littérature moderne*, & de *l'Esprit de l'Abbé Desfontaines*; ouvrages périodiques qui ont précédé *l'Année Littéraire*, & *l'Observateur Littéraire*, & qui sont des mêmes auteurs, propose de les donner au public, jusqu'au premier

Vol. II. G

146 MERCURE DE FRANCE.

d'octobre prochain, à deux tiers de diminution, c'est-à-dire, que les volumes qui se sont vendus jusqu'ici 3 liv. brochés, ne se paieront plus que vingt sols ; & l'on aura, pour dix écus, les ouvrages suivans, savoir :

<i>Lettres sur quelques écrits de ce temps,</i>		
13 volumes,	.	13 liv.
<i>Observations sur la littérature moderne,</i>	10 vol.	10
<i>Les Lettres de la Comtesse, ou opuscules de M. F.</i>	3 vol.	3
<i>L'Esprit de l'Abbé Desfontaines,</i>	4 vol.	4
		<hr/>
		Total 30 liv.

Comme les exemplaires qu'on propose à un rabais si considérable ne sont pas très-nombreux, il y a apparence qu'ils ne tarderont pas à être enlevés ; & , passé le terme prescrit, on ne pourra plus les avoir qu'à 3 liv. le volume.

Un autre ouvrage très-important, & sur lequel on fait également une très-forte diminution, est un livre en trois volumes *in-folio*, intitulé *Collectio Judiciorum, de novis erroribus, qui ab initio duodecimi saeculi, in Ecclesia proscripti sunt*, c'est-à-dire, *Recueil de tous les Jugemens portés contre les nouvelles erreurs & hérésies que l'Eglise a condamnées depuis le commence-*

ment du douzième siècle jusqu'à présent. On trouve, dans ce même livre, les censures & jugemens qui sont émanés des écoles les plus célèbres, telles que celles de Paris, de Louvain, de Douai, &c ; & des plus habiles théologiens Allemands, Italiens, Espagnols, Polonois, Hongrois, Lorrains; avec des notes, des observations & des remarques théologiques : par M. *Dupleffis d'Argentré*, Docteur de Sorbonne. Nous croyons qu'il n'est pas possible de bien connoître l'histoire de l'Eglise, sur-tout celle de ces derniers temps, sans le secours d'un pareil recueil. On y trouve toutes les pièces originales, en latin ou en françois, selon l'idiome dans lequel elles ont été écrites. Toutes les décisions de la Sorbonne, tous les arrêts du Parlement qui y ont rapport, enfin tout ce qui peut apporter, sur cette partie intéressante de notre histoire, des éclaircissens & des lumières, est réuni dans ces trois volumes. Ils se sont vendus jusqu'à présent soixante & quinze livres en feuilles ; &, d'ici au premier d'octobre prochain, ils ne se paieront plus que 24 liv. Le peu d'exemplaires qu'on en a tirés dans le temps, nous fait juger que cet ouvrage manque dans plusieurs grandes bibliothèques ; & que le

silence des Journalistes du temps, sur un livre de cette importance, peut bien avoir été cause qu'il n'a pas été aussi connu qu'il devoit l'être.

*ARTICLE envoyé par M. DE VOLTAIRE,
pour être inséré dans les papiers publics.*

J'AI appris, dans ma retraite, qu'onavoit inséré dans la Gazette d'Utrecht, du 11 mars 1768, des calomnies contre M. de la Harpe, jeune homme plein de mérite, déjà célébré par la tragédie de *Warvic*, & par plusieurs prix remportés à l'Académie Française avec l'approbation du public. C'est sans doute ce mérite-là même qui lui attire les imputations calomnieuses envoyées de Paris contre lui à l'Auteur de la Gazette d'Utrecht.

On articule, dans cette Gazette, des procédés avec moi dans le séjour qu'il a fait à Ferney. La vérité m'oblige de déclarer que ces bruits sont sans aucun fondement, & que tout cet article est calomnieux d'un bout à l'autre. Il est triste qu'on cherche à transformer les nouvelles publiques & d'autres écrits plus sérieux, en

A V R I L 1768. 149
libelles diffamatoires. Chaque citoyen est
intéressé à prévenir les suites d'un abus
aussi funeste à la société.

Fait au Château de Ferney, pays de
Gex, en Bourgogne, ce 31 mars 1768.

Signé, VOLTAIRE.



G iij

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

SUITE de l'assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers.

TROISIÈME MÉMOIRE.

M. l'Abbé *Millié* a prouvé que l'homme inutile est toujours méprisable, & souvent pernicieux à la société. Il appelle homme inutile celui qui est ordinairement désœuvré, ou qui ne pense qu'à ce qui l'intéresse personnellement, & qui ne fait rien pour la patrie.

Pour montrer combien cet homme est méprisable en quelque état qu'il soit, & quelque rang qu'il tienne dans la république, *M. Millié* a d'abord fait parler les anciens philosophes qui ont démontré qu'il y a pour chacun de nous une obligation indispensable d'être utiles au public.

« Nous sommes nés pour contribuer au
 » bonheur de nos semblables, disoit *Séné-*
 » *que* (1), & nous n'existons que pour
 » le bien commun. La société subsiste par
 » des secours mutuels, comme les pierres
 » d'une voûte qui se soutiennent par leur
 » liaison & leur assemblage. N'oublions
 » donc jamais ce beau vers ; qu'on nous
 » entende répéter sans cesse :

Homo sum , humani nihil à me alienum puto.

Avant lui *Platon* avoit dit ce beau mot :
 » nous devons vivre pour la patrie, pour
 » nos parens & nos amis ; car ce n'est pas
 » pour nous seuls que nous avons été créés.
 » Nous sommes donc obligés, ajoutoit
 » *Cicéron* (2), de contribuer autant qu'il est
 » en nous à l'utilité commune, en em-
 » ployant notre industrie, nos travaux,
 » nos biens même pour rendre plus douce
 » & plus étroite l'union qui forme la so-
 » ciété humaine, &c. ».

D'après ces principes, dit *M. Millié*,
 que puis-je penser de l'homme qui ne fait
 rien faire, ou qui ne fait rien pour la
 patrie ? Ce qu'on penseroit d'un domesti-
 que qui seroit toujours oisif, ou qui ne
 travailleroit pas pour son maître. Il pour-
 suit :

(1) *L. 1, de benef. c. 13.*

(2) *De offic. l. 1.*

Ces hommes autrefois si estimés, & qui méritent encore de l'être, le laboureur pénible, le pauvre paysan, sont précieux à la société. Ils se lèvent avec l'aurore. Le soleil n'a pas encore commencé sa course, & je les vois répandus dans nos champs pour nous servir. Celui-ci arrose de sa sueur la terre qu'il prépare, ou il l'ensemence pour nous. Celui-là, péniblement courbé, façonne la vigne pour nous procurer cette liqueur si nécessaire à plusieurs, & si avantageuse au très-grand nombre. Ici le bûcheron infatigable frappe à coups redoublés : l'arbre tombe sous sa hache, & c'est pour notre usage qu'il sera employé. Là je vois un berger vigilant : il brave la rigueur des saisons ; &, par le soin qu'il prend de son troupeau, il nous nourrit, & nous avons de quoi nous vêtir. De tous côtés je distingue différens chemins qui aboutissent à nos villes, comme autant de veines dans lesquelles les villageois circulent, & pourvoient à nos besoins.

Que fait pour lors l'homme inutile ? Le dirai-je sans rougir pour lui ? Le soleil a déjà fourni la moitié de sa course, & cet homme, dit *Erasme* (3), *nihil aliud quàm stertit*. Il se lève enfin ; mais incertain de ce qu'il doit faire, il sort sans

(3) *Diluc.*

aucune intention précise. S'il rencontre un objet qui l'amuse, il s'arrêtera : sans quoi on le verra aller & venir, selon que le hasard ou son caprice le conduiront. Si rien ne le désennuie, il rentre chez lui, mais il s'ennuie encore plus avec lui-même. Il ressort donc, & le but qu'il se propose, c'est d'apprendre ou de débiter des nouvelles : c'est de faire des visites que l'homme occupé redoute souvent : c'est de jouer ; grande, sérieuse affaire pour lui. La plupart des hommes travaillent, & celui-ci joue. La nuit est déjà fort avancée, il joue encore ; & tandis que le bon patriote prend de nouvelles forces pour rendre de nouveaux services, l'homme inutile se fatigue au jeu, & il croira avoir acquis le droit de se reposer tandis que tout sera en action. . . De bonne foi, quiconque estime un tel homme, ne se rend-il pas lui-même méprisable?

M. *Millié* fait voir ensuite que l'arrangement de l'univers démontre que tout a été créé pour concourir au bien général, & que les êtres, même insensibles, observent un ordre, une harmonie admirables pour le bonheur des humains. L'homme, à plus forte raison, doit consacrer à la félicité publique les dons & les talens qu'il a reçus ; il se déshonore donc s'il n'entre

point dans les desseins de la nature, & s'il ne remplit point sa destination.

Pour s'en convaincre, il suffit de descendre dans quelque détail. En effet, c'est pour servir la patrie que ce jeune homme a été favorisé d'un tempérament fort & robuste : il soutiendrait sans peine l'assiduité au travail ; il pourroit même, par les qualités de son esprit, se rendre propre à tout, &c. Qu'arrive-t-il pourtant ? Parce qu'il se soucie peu d'être utile à la société, il s'occupe beaucoup de sa personne, il s'étudie à se donner des grâces, il connoît toutes les modes, il en inventeroit ; il fait, ou il croit savoir l'art de plaire, &, pour en suivre toutes les règles, il imite ces personnes de qui Terence disoit, *dum poliuntur, dum comuntur, annus est* (4).

Celui-ci est un homme de qualité. Des titres-honorables, de hautes dignités ont mé sa maison, tous ses ancêtres l'ont illustrée : tout cela aussi n'annonce que belles actions, que sentimens patriotiques dans l'héritier d'un grand nom, &c. Que faut-il donc en dire, si, satisfait de son rang, il est inutile à l'Etat ? Pour moi, je pense qu'il est noble, parce qu'on le dit. Que s'il falloit en juger par les actions, j'estimerois

(4) *In teauton.*

que celui qui a bien mérité de sa patrie est noble, ou qu'il est digne de l'être ; & que quiconque n'a que des titres & des privilèges, déshonore le nom qu'il porte.

Perit omnis in illo

Gentis honos, cujus laus est in origine sola (5).

Le rang qu'on occupe dans le monde est comme l'habit dont on est revêtu : il y auroit sans doute de l'extravagance à juger d'un homme par son habillement ; jugeons donc du noble par le bien qu'il fait : tout le reste lui est en quelque sorte étranger.

*Nam genus, & proaves, & quæ non fecimus ipsi,
Vix ea nostra voco (6).*

Cet autre est riche. Il fera donc des heureux : il goûtera le plus noble & le plus doux des plaisirs ; c'est celui d'obliger & de faire du bien, &c. Oui, sans doute, si la bienfaisance caractérise ce riche, ce sera un homme né pour le bonheur des peuples. Mais s'il méconnoît cette douce sensibilité qui s'attendrit sur les maux d'autrui ; s'il est, comme il n'arrive que trop souvent, le moins humain de tous les hommes, &c. pourquoi l'estimerois je ? Parce que la profusion, la délicatesse de

(5) *Ovid. ad Pison.*

(6) *Ovid. lib. 13, Métam.*

sa table attire chez lui des adulateurs ? parce que ses appartemens sont plus ornés que nos temples ? parce qu'il est superbement vêtu ? Ces dehors brillans éblouissent le peuple, mais ils n'en imposent point au sage : il perce jusqu'à l'homme, & ne voyant point un cœur fait pour sentir la compassion & l'humanité, il pense qu'on n'en est pas plus estimable pour avoir un éclat emprunté.

Non faciunt meliorem equum aurei frons (7).

Cet autre est un homme d'esprit. Son génie heureux & fécond promet beaucoup : il n'aura qu'à entreprendre pour réussir, &c. Il cultivéra donc avec soin ces excellentes qualités : il travaillera pour ses concitoyens, &, s'il le peut, pour la postérité même ; car, dit *Cicéron*, c'est le devoir que lui imposent ses talens, &c. (8). Cependant l'homme d'esprit, avec tout ce qu'il faut pour être utile pour les sciences, demeure souvent dans l'inaction, ou il passe sa vie dans l'enjouement & la futilité. Quel usage fait-il de son génie ? Il amuse des gens désœuvrés comme lui, &c. Dirai-je trop si j'avance que de tous les hommes

(7) *Seneca ubi supra.*

(8) *De of. liv. 1.*

inutiles, celui-ci doit être le plus vil aux yeux du sage, parce qu'il pourroit rendre de plus grands services au public?

Enfin il n'y a personne à qui on ne puisse dire avec un ancien : prends garde, quiconque est homme de bien travaille, il sacrifie ce qu'il possède, & s'immole volontiers lui-même à l'intérêt public (9). Si cette maxime est vraie, il s'ensuit que l'homme vertueux, l'homme estimable, ne fut jamais un homme inutile. Celui-ci est donc souverainement méprisable ; il est encore pernicieux à la société.

Pour prouver cette seconde partie, M. Millié compare l'homme inutile à ces détestables enfans qui refusent d'assister, dans le besoin, la mère qui les a portés dans son sein ; & il ajoute : mais, dirait-on, la patrie trouve toujours des sujets qui la servent avec zèle ; & qu'importe à l'Etat que tels & tels s'intéressent au bien public ? Et moi, je demande si un enfant est moins coupable de négliger sa mère, & d'être sans affection pour elle, parce qu'il a des frères recommandables par une piété vraiment filiale ? Ensuite il fait voir qu'en quelque état qu'on soit, on peut être utile à la patrie, du moins en inspirant à quelqu'un l'amour de la vertu par ses con-

(9) *Seneca, lib. 2, quest. nat. cap. 37.*

seils ou ses exemples. Or, dit un sage ; rendre un seul homme meilleur c'est servir l'Etat.

Il prouve, en second lieu, que l'homme inutile est vicieux s'il languit dans une indigne oisiveté ; qu'on le voit livré à de malheureux penchans, trop funestes au repos des familles, &c. S'il s'occupe, que peut-il résulter de son travail dès que cet homme n'existe que pour lui-même, & qu'il ne connoît pas ce doux lien qui unit les particuliers, & les intéresse tous à la félicité publique ? Ici il fait l'énumération des vexations, des injustices, &c. dont le bon citoyen est trop souvent la victime ; & il finit en disant :

Je passerois les bornes qui me sont prescrites, si je voulois seulement nommer les ravages que l'homme inutile fait dans la société. Elle ne seroit qu'un cahos où régneroit la confusion & l'horreur, si elle n'étoit soutenue par des hommes laborieux, bienfaisans, pleins d'humanité.

Ces hommes, qui méritent toute notre estime, se trouvent particulièrement dans les sociétés littéraires. Ce sont les vertus sociales qui rassemblent les académiciens, qui les portent à se communiquer mutuellement leurs lumières, & à faire sans cesse de nouveaux efforts pour perfectionner

l'humanité. Ce n'est pas ici le lieu de prouver combien les académies sont utiles à l'Etat ; mais j'aime à me représenter l'académicien , tantôt livré au public , tantôt rendu en quelque sorte à lui-même au milieu de ses confrères , lisant , ou se plaissant à raisonner sur les moyens de soulager l'homme , & de former de bons citoyens.

Je vois dans ces assemblées des personnes ecclésiastiques qui m'apprennent , par leur exemple , qu'on peut se consacrer au soin des peuples , être savant dans la science du salut , & en même temps habile dans toute sorte de littérature : qu'on doit regarder , avec *Saint Basile* , les lettres profanes , par rapport aux livres saints , comme les feuilles qui servent aux fruits d'ornement & de défense : qu'enfin une piété tendre , mais éclairée , fut toujours amie des ouvrages qu'enfantent le génie & le bon goût.

J'y vois de braves & fidèles sujets qui , pour servir leur patrie & leur Roi , ont souvent exposé leur vie , qui l'exposeroient encore si l'occasion le demande ; ou qui préféreroient le péril au soin de la vie , si l'âge ou les circonstances n'arrêtoient leur zèle ; & leur goût décidé pour les belles-lettres me prouve que , si les Muses

reculent effrayées au bruit des armes & des combats, le guerrier littéraire fait les rappeler, & se familiariser avec elles.

J'y vois des Magistrats qui méditent sans cesse sur nos loix & nos coutumes pour être utiles à leurs compatriotes, & se rendre les pacificateurs de leurs différends. Cependant ces mêmes hommes trouvent le loisir d'acquérir une vaste & profonde érudition. Dans leurs délassemens les difficultés philosophiques sont leurs jeux.

J'y vois des hommes qui, par leur profession, sont les soutiens & l'appui de la foible humanité. Ils consacrent leurs soins & leur vie au soulagement des misérables humains : ils renoncent au repos pour voler au secours de celui qu'un accident va précipiter dans le tombeau, & ils l'arrachent à la mort : ils adoucissent les douleurs & l'ennui de celui que la langueur consume, & ils l'aident à guérir ou à prolonger ses jours : ils assistent de leurs conseils & de leur art le pauvre & l'indigent, & ils donnent à ses enfans le pain & la vie en rendant au père sa force & sa vigueur. Ils trouvent pourtant assez de temps pour se rendre célèbres par leurs observations astronomiques ou physiques.

Enfin j'y vois le bon citoyen, l'homme utile. Leur exemple m'instruit & m'excite

à suivre leurs traces , moins pour éviter le mépris que mérite l'homme inutile , que pour rendre à la société ce que je lui dois.

QUATRIÈME MÉMOIRE.

EXTRAIT du mémoire de M. CARABASSE, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, sur la formation de la pierre des reins & de la vessie, & sur les moyens qu'on doit mettre en usage pour tâcher de s'en garantir.

L'AUTEUR commence par faire voir , d'après les observations qu'une pratique de trente ans lui a fournies , qu'il se forme des pierres ou des concrétions pierreuses dans presque toutes les parties du corps de l'homme : mais que celles des reins & de la vessie lui ont paru mériter le plus son attention , comme étant ordinairement les plus dangereuses. Il s'étend ensuite sur les qualités extérieures de ces pierres urinaires , & passe à l'examen de leur conformation intérieure , dans laquelle il reconnoît , avec *Fernel* , qu'il n'y a point de pierre urinaire sans noyau ; & que ces pierres se

forment toutes par juxtaposition. Il assure que ce noyau prend naissance dans la substance tubuleuse des reins, à l'occasion de l'arrêt des particules terreuses, salines, sulphureuses, &c. qui se séparent avec l'urine du sang d'un calculeux, & dont le volume les force à séjourner trop long-tems dans les petits tuyaux des reins, dont la foiblesse, innée ou acquise, favorise souvent le trop long séjour dans ces menus tuyaux. Il fait sentir ensuite, que ce noyau étant formé par le concours d'un grand nombre de ces particules solides qui ont beaucoup d'analogie entr'elles, & par un plus grand nombre encore de molécules d'air fixe, comme *M. Hales* (1) l'a fait voir évidemment en décomposant une de ces pierres par la distillation; le calcul lui-même peut s'y former aussi, si le noyau n'est pas bientôt entraîné par le courant de l'urine, qui, selon lui, est quelquefois en état d'entretenir toutes ces particules, & d'en fournir elle-même de nouvelles, indépendamment de celles dont il a déjà parlé. *M. Carabasse* cite ici pour exemple deux pierres rénales d'un très-gros volume, qu'on conserve à Toulouse, & deux autres qu'on trouva dans les reins du Pape *Inno-*

(1) Statique des végétaux, pag. 167 & suiv. & *hæmorrhagique*, pag. 162 & suiv.

cent XI. Il fait ensuite l'analyse de l'urine, & il avance, qu'indépendamment de la terre, du soufre & du sel volatil que ce liquide lixiviel renferme, & qui servent de matière première au calcul, un très-grand nombre de molécules d'air fixe qui abondent, se joignant avec la partie sulphureuse, servent comme de ciment aux parties terreuses & salines, & par là font augmenter de plus en plus la masse du calcul.

L'Auteur du mémoire, poussant son examen encore plus loin, insinue qu'outre les principes que tout le monde reconnoît dans l'urine, celle-ci charrie quelquefois des molécules solides d'une espèce toute différente de celles dont il a déjà parlé, lesquelles sont le produit de certaines mauvaises digestions habituelles, lors desquelles elles n'ont pu se convertir en chile: & qui venant à s'allier avec les principes susdits, & renfermant plus que les autres une grande quantité d'air fixe, font durcir & grossir d'autant le calcul. Après avoir examiné quels peuvent être les matériaux de la pierre urinaire, & avoir supposé leur trop long séjour dans la substance tubuleuse des reins, cet Académicien passe à la cause essentielle du calcul, & il la trouve dans l'oscillation violente & longtemps continuée des vaisseaux sanguins voi-

fins du tuyau rénal-gorgé, dont les efforts redoublés font rapprocher sur elles toutes ces différentes molécules, qui forment un corps d'autant plus compacte, que leur rapprochement fait exprimer d'entr'elles les parties aqueuses qui s'opposeroient à la solidité du calcul, & leur unit intimement celles d'air fixe & les sulphureuses qui leur servent comme de ciment. Après avoir conduit la pierre jusqu'à son entière perfection, M. C. . . . suppose comme une vérité connue, qu'elle comprime les parties voisines, & qu'alors le jeu oscillatoire des vaisseaux ambiants diminuant par cette compression excessive, la partie du calcul, qui est la plus éloignée du centre, doit avoir moins de solidité, comme l'expérience le confirme; & il ajoute que par cette raison, toutes proportions gardées, les pierres qui se forment dans la vessie, doivent avoir moins de solidité que celles des reins.

L'Auteur parle ensuite des signes qui font connoître la pierre sans s'y méprendre, comme il arrive quelquefois. Il termine enfin son mémoire en indiquant les précautions qu'il faut prendre pour prévenir la formation du calcul ou en empêcher les progrès. Il fait consister ces précautions dans l'égalité d'âme & la tran-

quillité constante de l'esprit, si propres par les loix de l'union à entretenir l'uniformité du cours de nos humeurs, la douceur & la juste proportion des principes du sang que les passions bouleversent entièrement : dans la privation des alimens terreux & salés, mais sur-tout des coquillages dont l'abus lui a fourni des observations sur cette matière : dans une grande modération à l'égard du café & des liqueurs ardentes dont l'usage excessif & trop journalier dessèche beaucoup le sang & produit des grandes dispositions à la formation de la pierre urinaire : dans l'habitude de prendre tous les ans & dans la belle saison quelques bains domestiques & simplement délayans avec l'eau de rivière tiède, soit adoucissans & tels qu'aux environs de Bésiers la nature les offre à la Malou, à Avène & à Sylvanez. Comme aussi à prendre en été tantôt quelques eaux minérales acidules qui ne sont pas rares dans cette contrée ; tantôt des bouillons de poulet ou de grenouilles attéris avec des plantes légèrement apéritives, & tantôt du petit lait ou du lait d'ânesse, observant, pendant leur usage, un régime & les précautions convenables. Enfin, le dernier moyen qu'il indique, pour prévenir la formation ou les progrès du calcul des

reins & de la vessie , consiste , selon lui , à garder constamment un régime sobre & des plus adoucissant , ne bûvant que de l'eau bien pure & des vins entièrement dépouillés de leur tartre , & sur-tout à se tenir en garde contre la violence & les atteintes des passions fougueuses auxquelles on ne se livre que trop souvent , afin que , par ces divers moyens , le sang & l'urine soient moins chargés de parties terreuses , sulphureuses & salines trop massives & des aériennes fixes , toutes propres à la génération de la pierre des reins & de la vessie.

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles-Lettres de La Rochelle.

UN Membre de l'Académie voulant donner une marque de son amour pour la patrie & les lettres , lui a remis les fonds nécessaires pour une médaille d'or de la valeur de six cens livres , qui doit être adjudée par l'Académie au meilleur discours dont le sujet sera l'éloge d'*Henri IV*. Cette médaille doit être frappée exprès , elle représentera d'un côté le portrait de ce Roi , si cher à la Nation Françoise , qui en fut aussi le père. Le revers

sera décoré de cette devise, *le bien bon ami des Rochellois* ; paroles que ce grand Prince avoit adoptées & qui font autant d'honneur à son cœur qu'elles sont précieuses & sacrées pour les habitans de la Rochelle. On lira dans l'exergue, *prix adjudgé par l'Académie Royale de la Rochelle en 1768*. Les étrangers seront admis au concours comme les régnicoles. Les Académiciens titulaires & associés en sont seuls exceptés. Les discours écrits en françois feront d'une demi-heure de lecture au moins. L'Académie voulant laisser un temps suffisant pour traiter un si beau sujet, ne distribuera le prix qu'en décembre 1768.

Elle tiendra dans ce mois une assemblée publique, pour lire l'ouvrage couronné : les paquets doivent être adressés, francs de port, avant le 15 d'octobre 1768, à M. de la Faille, Secrétaire perpétuel de l'Académie. Les auteurs qui se feront connoître directement ou indirectement, ne concourront point. Chaque discours portera en tête une devise répétée sur un billet cacheté qui contiendra le nom & la demeure de l'auteur.

N. B. Ce programme a déjà été publié dans notre Journal ; mais la matière est si intéressante, qu'on n'en sauroit trop rappeler le souvenir.

ARTICLE IV.
BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

- LETTRE à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

DANS l'ordre que vous avez donné aux diverses matières dont vous parlez dans le Journal que vous composez, & que le public lit avec tant de plaisir, vous avez destiné une classe pour les arts, au commencement de laquelle vous placez les arts utiles dont la société tire tant d'avantage.

Au nombre de ces arts, on doit, je pense, compter ceux dont le but est de réparer les défauts naturels, de rendre aux hommes, au moins en partie, ce que les accidens leur ont fait perdre, d'imiter la nature, de manière à faire croire, que celui qui est réellement privé d'un des biens qu'elle accorde; paroisse cependant encore en jouir,

Je

Je crois donc remplir votre idée, Monsieur, en vous faisant connoître, ainsi qu'au public, l'art auquel j'ai eu recours, & l'artiste intelligent auquel je desiré en même tems payer le tribut de ma reconnaissance.

Un coup m'avoit privé dans mon enfance d'un de mes yeux, cette perte me défiguroit, & me rendoit peu propre à être admis dans la société; on me conseilla d'y remédier, en mettant un œil d'émail. La crainte de la douleur, le peu d'espoir que j'avois qu'on pût de cette manière, je ne dis pas, réparer ma perte, mais la rendre moins apparente, m'empêchèrent long-tems de tenter cette ressource, mais enfin l'âge m'apprit qu'on devoit tenter tous les moyens possibles pour ne pas rebuter la société dont on doit devenir un des membres.

Je me resolus donc à suivre l'avis que m'avoient donné mes amis; je vins à Paris, on m'adressa au sieur *Raux*, marchand Émailleur. (1) Dès la première visite que

* Le sieur *Raux* demeure actuellement rue du Petit-Lyon Saint-Sauveur, & au cinquième juillet prochain il demeurera rue des Juifs, derrière le petit Saint Antoine, la première porte-cochère à droite en entrant par la rue des Rosiers, ou la dernière en entrant par celle du Roi de Sicile.

Vol. II.

H

je lui fis, je fus débarrassé de la crainte que je m'étois faite de cette opération que je regardois comme douloureuse. C'étoit un lundi, jour auquel cet artiste donne des yeux gratuitement aux personnes qui n'ont pas le moyen de les payer; j'en vis mettre plusieurs, l'opération me parut simple, je l'essayai; & je vis que rien n'étoit moins douloureux & plus facile, que de mettre un œil d'émail; je le portai, & n'en ressentis aucune espèce d'incommodité.

Charmé de cet essai, je priai le sieur *Ruau* de me faire un œil qui imitât le plus qu'il seroit possible celui qui me restoit; il y travailla, & je dois dire à sa louange, qu'il surpassa mon espérance. Le peintre le plus exact n'auroit pu rendre avec plus de vérité toutes les parties de mon œil, la couleur de l'iris, les divers rayons qui la traversent, la grandeur de la cornée, le point visuel, la nuance du blanc de l'œil, les petits vaisseaux sanguins qui s'y rencontrent, tout se trouve également & dans mon œil naturel & dans l'œil artificiel que je porte; enfin ceux qui m'ont connu s'y méprennent, moi-même je cherche en vain à y trouver quelque différence,

Il y a plus, la juste proportion que ces



artiste a su mettre entre la concavité de l'œil d'émail & la convexité du globe qui me reste , fait que cet œil obéit au mouvement de mes muscles ; il se porte également de côté & d'autre en bas & en haut , de manière que quiconque ne fait pas que j'ai perdu un œil , ne pourra jamais le soupçonner ; que ceux même qui ne m'ont connu que légèrement & qui n'ont pas acquis par l'habitude la connoissance de l'œil que j'ai perdu, ne pourroient dire quel est l'œil qui me reste.

Vous pouvez, Monsieur, concevoir ma joie après cette réussite. C'est pour la rendre publique que j'ai l'honneur de m'adresser à vous ; c'est pour que l'artiste à qui je me suis adressé, n'ignore pas que je suis reconnoissant ; c'est plus encore pour apprendre au public, qu'il est un moyen simple & sans douleur, de réparer aussi parfaitement qu'il est possible, la perte d'une chose aussi précieuse que l'est un œil, que je vous prie de vouloir bien insérer ma lettre dans le Mercure, à l'article des *arts utiles*.

J'ai l'honneur d'être, &c. L***.

P. S. J'espère que ni vous, Monsieur, ni M. Raux, ne trouverez pas extraordi-

H ij

naire que mon nom ne soit pas au bas de cette lettre ; vous êtes trop philosophe , pour ne pas me passer la foiblesse de n'oser avouer un défaut naturel ; & pour M. *Raux* , il ne doit pas trouver mauvais , que je cherche à ne pas dévoiler aux yeux de tout le monde ce qu'il m'a lui-même donné le moyen de lui cacher.

C H I R U R G I E.

LETTRE à M. DE LA PLACE , auteur du
Mercur de France.

M O N S I E U R ,

Si des indispositions presque continuelles m'avoient permis , depuis trois mois , de m'occuper d'autre chose que de ma propre santé , la lettre du sieur *Regnier* , Médecin de Reims , insérée dans le premier volume de votre *Mercur de janvier* , ne seroit pas restée jusqu'à présent sans réponse. Je pourrois même me dispenser d'en faire une , en vous envoyant simplement les pièces que cette lettre m'oblige de produire , & qui la réfutent sans réplique.

Mais le fait dont il s'agit est trop impor-

tant, & l'accusation trop grave, pour m'en réposer sur ces pièces, & sur les témoignages de ceux qui peuvent en avoir connoissance. Je ne dois point d'ailleurs laisser subsister après moi le moindre soupçon sur un remède dont la composition est depuis long-temps entre les mains de mon neveu, qui l'administre aussi bien que moi, & qui peut défier toute la Chirurgie de lui produire un seul malade qu'il ait manqué par notre méthode.

Votre impartialité, Monsieur, m'est aussi connue qu'elle peut l'être au sieur *Regnier*; je n'ai donc pas besoin de l'invoyer pour faire admettre ma réponse dans votre Journal, puisqu'il est dans vos principes de réserver toujours une place pour ceux qui ont à se défendre sur quelque point de contestation dont vous êtes saisi.

Mais M. le Docteur de Reims, qui vient m'attaquer gratuitement, est lui-même bien éloigné de cette impartialité qu'il applaudit, avec raison, dans les autres; car il me représente d'abord comme *un des plus déclarés envieux & jaloux du sieur Keyser.*

Que n'ajoutoit-il que j'ai été de même envieux de tous les prétendus guérisseurs qui ont paru & disparu successivement

H iij

long-temps avant le sieur *Keyser*; qu'enfin c'est par envie & par jalousie que j'ai écrit contre les fumigations de *Charbonnier*, contre la quintessence de *Molée*, la pommade mercurielle de *Torrés*, &c. &c. &c.

On fait que j'ai bien discuté tous ces prétendus remèdes, que je n'ai pas peu contribué à les faire tomber dans le discrédit, & que l'événement n'a que trop justifié l'idée que j'en avois conçue. Mais puisque personne n'élevoit la voix pour détromper le public, puisque les vrais praticiens laissoient établir & sembloient même autoriser, par leur silence, ces fausses & dangereuses pratiques, au préjudice des citoyens, peut-on me faire un crime d'avoir eu seul le courage de les combattre, de m'être dévoué volontairement à la haine de ces charlatans & de ceux qui les soutenoient? Ne devoit-on pas, au contraire, m'en savoir au moins quelque gré?

A l'égard du sieur *Keyser*, j'ai sans doute beaucoup écrit à l'occasion de son remède, non pour le détruire, s'il étoit bon, & pour faire préférer le mien, s'il lui étoit inférieur, mais pour parvenir à les faire examiner l'un & l'autre par la Faculté de Médecine & le Collège de Chirurgie. C'est toujours un concours public, & fait sous les yeux des Corps les plus éclairés sur cette matière, que j'ai

proposé, réclamé, sollicité. Le sieur *Keyser*, après avoir fait lui-même des défis réitérés à d'autres, n'a jamais accepté les miens; il s'est retranché avec moi sur les cures innombrables qu'il a faites, & m'a laissé demander seul un concours que tout le portoit à poursuivre avec encore plus d'empressement que moi. Je suis donc bien en droit de prétendre que mon remède est supérieur au sien, puisqu'il a refusé d'en faire une confrontation publique beaucoup plus sûre, plus décisive qu'un million de certificats, & qui ne pouvoit plus laisser aucun doute sur la qualité de nos remèdes.

Le sieur *Regnier* ne me fait aucune grace en supposant la cure de Versailles attestée par deux Officiers de la bouche du Roi, & consignée dans le *Mercur* de mai 1767, aussi véritable qu'elle l'est de toute notoriété. Le Sujet est encore à Versailles; il peut vérifier ce fait par lui-même, & le faire vérifier par M. *Gauthier*, Chirurgien des Pages de la petite Ecurie du Roi, cité dans sa lettre. Je m'en rapporte à leur probité.

Venons à l'infidélité prétendue qu'il reproche à mon remède.

J'ai manqué, dit-il, un Page du Roi affligé de deux tumeurs aux aînes & d'un

phymosis. Après l'avoir traité l'espace d'un mois, je fis bien disparoître les accidens; mais cette prompte cure, ajouta-t-il, n'a été que palliative. Huit mois après les mêmes symptômes ont reparu & ont été vérifiés par M. Gauthier.

Voilà, sans doute, un fait très-précis, & qui suffiroit pour détruire, sans retour, la réputation de mon remède, si la principale circonstance, c'est-à-dire, la vérité, n'y manquoit, & s'il n'étoit de la plus grande fausseté.

J'avois en effet traité ce malade & je l'avois guéri radicalement. Cependant cinq à six mois après être sorti de mes mains, des symptômes très-évidens du mal vénétien reparurent. Il m'écrivit en conséquence, *qu'il croyoit avoir été manqué*. Je devinai d'abord l'aventure. Ainsi, sans chercher à mettre sa discrétion à l'épreuve, je lui répondis simplement : *que si mon remède n'avoit pas réussi dans le premier traitement, il pourroit échouer dans le second, & que je lui conseillois de s'adresser à quelque autre*. Voici la lettre qu'il m'écrivit le 21 août 1767.

Première lettre du Page. A Versailles, ce 21 août 1767.

«C'est uniquement, Monsieur, la crainte

» que ma situation fût connue, & le mal
 » que je me voulois d'avoir si subitement
 » retombé dans ma première chute, qui
 » me faisoient croire que je n'avois pas
 » été bien guéri, n'ayant connu que des
 » personnes que je ne croyois point sus-
 » pectes; mais j'ai vu depuis peu un exem-
 » ple si apparent, que je ne doute plus d'un
 » moment, que ce ne soit la seule cause
 » de mon état présent. J'attends de vous
 » ma guérison, & vous prie de me renou-
 » veller vos bontés, dont je garderai le
 » souvenir éternellement, en vous assu-
 » rant que je vous en témoignerai la
 » reconnoissance aussi-tôt que je serai à
 » même. Je suis, Monsieur, &c ».

Sur cette confession ingénue je consentis
 à traiter le Page une seconde fois, & je
 le guéris aussi parfaitement que la première.
 Cette seconde cure est constatée par la
 déclaration du malade qui m'écrivit le
 24 septembre suivant, en ces termes, pour
 me remercier.

*Seconde lettre du Page. A Versailles,
 ce 24 septembre 1767.*

« Je vous prie, Monsieur, de croire
 » que c'est par pur oubli que je n'ai pas
 » répondu à la lettre que vous m'avez fait

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

» l'honneur de m'écrire. Comme il y a
» encore de mes camarades qui partent
» pour chez eux, j'ai été charmé de les
» voir tout autant que je le pouvois. Il
» est vrai que *Destailleur* est très-malade,
» pour moi je me porte toujours bien, &
» souhaite que vous en fassiez autant. Je
» suis, Monsieur, &c.

Si le Docteur de Reims soupçonne ces lettres de collusion ou de fausseté, il est le maître de faire faire à Versailles toutes les informations qu'il voudra, ou de s'inscrire en faux contre ces pièces. Jusqu'à ce qu'il ait fait la preuve du contraire, je mérite infiniment plus de foi que lui ; lorsque je persiste à soutenir que, depuis plus de cinquante ans, mon remède n'a pas manqué de malades ; & je ne cesserai de faire des vœux pour l'exécution du concours que j'ai proposé tant de fois inutilement au sieur *Keyser*.

J'ai l'honneur, &c.

DIBON, Chirurgien-Major des Cent-
Suisses de la garde du Roi.

Paris, le 9 mars 1768.



*OBSERVATIONS recueillies des succès
qu'opère le remède de M. DE LA RICHAR-
DRIE, contre les fleurs-blanches.*

IL faut tout le flegme de la raison pour découvrir sainement la vérité des faits. Il seroit dans bien des cas imprudent de tout croire sur parole ; ce n'est pas ce qui est généralement cru qui doit nous décider, c'est ce qui est généralement vrai. La cupidité emprunte le merveilleux, & celui-ci en tout temps a toujours eu trop de pouvoir sur le grand nombre, dit M. Sazerac. Pénétré de ces idées, continue-t-il, je mis en œuvre tout ce qui pouvoit m'assurer de l'efficacité du remède en question avant de le faire éprouver à mon épouse. Elle avoit depuis des années un écoulement de fleurs-blanches, qui la conduisit d'un état fâcheux à un déplorable, ayant perdu totalement l'appétit, devenue maigre, décolorée, ne dormant point, prise à tout instant de foiblesse & de tiraillemens d'estomac incroyables, ainsi que d'une hydropisie commençante ; exhalant par la bouche une odeur si fétide, qu'elle ne laissoit pas douter un instant ceux qui en approchoient

H vj

de la mauvaise situation de ses organes, en un mot, ne se soutenant que comme une ombre prête à disparaître.

L'expérience n'a démenti qu'en un point l'opinion que m'en ont procuré mes recherches. Tous les symptômes dont je viens de faire l'énumération ont disparu dans l'usage du remède, les fleurs-blanches seules paroissent encore de temps en temps, mais en petite quantité.

L'usage doit se trouver lié à ce principe, qu'il n'y a rien d'essentiellement bon que l'utile, ni rien d'utile que la vérité.

*SAZERAC, Receveur général,
aux Sables d'Olonne.*

Quel art mérita jamais d'être étudié avec plus d'amour & cultivé avec plus de soin que celui de guérir, dit Mde Divoy? L'autorité des principes avec lesquels M. de la Richardrie l'exerce n'est point équivoque.

La prudence qui paroît en être le soutien, & plus encore, les succès avérés me décidèrent à en faire usage, en me rassurant sur les événemens que la crainte de mon sexe enfante trop facilement. Son esprit, toujours flottant entre le doute & l'erreur, sans cesse renvoyé d'un écueil à

un autre, finit par être victime de l'instabilité. Telles furent les motifs & les réflexions, non principales, qui me déterminèrent à lui communiquer la fâcheuse situation dans laquelle ses remèdes me trouvèrent; elle est maintenant si opposée, & leurs effets ont été si intéressans, que je ne puis me dispenser de les rendre authentiques.

A l'âge de vingt-deux ans, une surprise me fit perdre l'évacuation périodique sans laquelle mon sexe ne connoît point de santé; de cet accident s'ensuivit des obstructions, la jaunisse, des gonflemens d'estomac, des pesanteurs insupportables dans le bas-ventre, la plupart desquels se dissipèrent à l'apparition d'une perte blanche abondante, que j'envisage avoir été un secours de la Providence depuis les effets des remèdes en question. Je supportai cet écoulement quatre ans, n'en éprouvant que des incommodités fort ordinaires. Il n'en fut pas toujours de même: nâquirent à leur suite des accidens, à la violence desquels il fallut promptement opposer de puissans remèdes. Cette tempête calmée, je fus déclarée scorbutique, j'eus des attaques de paralysie; celle-ci étoit alternative.

Fant de symptômes effrayans en impo-

serent à celui qui me gouvernoit ; presqu'autant affligé que moi de ne pouvoir me retirer de cette maladie, il accéda à la proposition que je lui fis d'employer les remèdes & les conseils de *M. de la Richardrie*.

La marche de leurs effets est trop longue à rapporter ; je dirai seulement qu'ils ont eu un si grand succès, que tous les accidens dont je viens de parler ont été guéris, & que le flux périodique que j'avois perdu depuis huit ans a repris son cours régulier.

Signé, DIVOY, bourgeoise à Ecueillé.

A R T S A G R É A B L E S.

GÉOGRAPHIE - GRAVURE.

M. *le Rouge*, ancien Ingénieur-géographe du Roi, quai Saint-Bernard, à la croix d'or, vient de rendre publiques trois cartes, exécutées avec beaucoup de netteté & de précision, & qui représentent, l'une le quartier de Sainte Geneviève de Paris, avec sa nouvelle église, & les nouvelles rues qu'on doit y faire, pour donner à cette partie de la capitale toute la beauté dont elle peut être susceptible.

La seconde carte contient le nouveau plan de la ville de Nantes , avec les changemens & augmentations qu'on y a faits depuis 1757 ; la troisième, le plan de la ville de Valognes , dédiée à la ville même. Les talens de M. le Rouge sont si connus dans toute l'Europe , que nous nous contentons d'annoncer ces trois nouveaux ouvrages , où éclate l'amour patriotique autant que la perfection de son art.

M. Fessard , Graveur ordinaire de la Bibliothèque & du Cabinet du Roi , vient de mettre au jour une estampe nouvelle , d'un bel effet , représentant *Psiché abandonnée par l'Amour* ; * d'après le tableau original de F. le Moyne , premier Peintre du Roi , appartenant à M. Watelet , Receveur Général des Finances , & de l'Académie françoise.

Ce morceau , digne à tous égards de l'attention des connoisseurs , a été commencé à l'eau forte par M. Fessard , & habilement terminé , sous ses yeux , par Jean-Edme Nacet , son élève.

L'estampe que nous annonçons se trouve chez M. Fessard ; à la Bibliothèque du Roi , ou rue Sainte-Anne , butte Saint-Roch , à Paris.

* Pour servir de pendant à *Anthiope* , dédié à M. le Marquis de Marigny.

DIVERS habillemens suivant le costume d'Italie, dessinés d'après nature, par *J. B. Greuze*, Peintre du Roi, ornés de fonds, par *J. B. Lallemand*, & gravés d'après les desseins tirés du cabinet de *M. l'Abbé Gougenot*, Conseiller au Grand Conseil, Honoraire de l'Académie royale de Peinture & de Sculpture; par *P. E. Moitte*, Graveur du Roi. A Paris, chez l'auteur, à l'entrée de la rue Saint-Victor, la troisième porte cochère à gauche, en entrant par la place Maubert.

Ces six morceaux forment un cahier qui sera suivi de trois autres, aussi de chacun six morceaux, ce qui fera en tout vingt-quatre morceaux & un frontispice. Les figures sont du costume d'Italie. *M. l'Abbé Gougenot* ayant emmené *M. Greuze* avec lui dans son voyage, lui a fait faire les desseins d'après nature; *M. Moitte* y a fait ajouter des fonds par *M. Lallemand*, dont la réputation est connue pour les vues dans les sites d'Italie.

Le second cahier paroîtra dans un mois, & les deux autres les suivront à-peu-près à même distance.

Ces morceaux sont gravés d'après les desseins tirés du cabinet de *M. l'Abbé Gougenot*, & formeront une collection on ne peut plus agréable, ni mieux exécutée.

A V R I L 1768. 185

Le prix sera de 7 liv. 10 sols chaque cahier.

M. *Bonnet*, seul Graveur dans la manière du crayon noir, rehaussé de blanc, vient de mettre au jour trois planches de ce genre, faisant les n^o 13, 14 & 15 de son fonds. La première planche, du prix de 30 sols, est une *Baigneuse*, légèrement drapée, d'après le dessein de M. *Boucher*, premier Peintre du Roi. La seconde planche, du prix de 15 sols, est une figure nue d'*Adolescent*, d'après le dessein de feu M. *Bouchardon*. La troisième, du prix de 30 sols, est composée de deux *Têtes d'études de femmes*, d'après les desseins de M. *le Prince*; la première Tête est celle d'une *femme de chambre Finoise*, l'autre est celle d'une *servante Moscovite*. L'adresse de M. *Bonnet*, est rue Galande, entre la rue du Fouare & la rue des Rats, la porte cochère attenant au Layetier.

ON trouve chez M. *Lattré*, Graveur ordinaire de Monseigneur *le Dauphin*, rue Saint-Jacques, près la fontaine Saint-Severin, à la ville de Bordeaux, une carte du passage de *Vénus* sur le disque du soleil, qui s'observera le 3 juin 1769,

avec les résultats du passage observé en 1761 ; par M. *Delalande*, Lecteur royal en mathématiques, Membre de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Société royale de Londres, de l'Académie impériale de Pétersbourg, de l'Académie royale des Sciences de Prusse, de l'Académie des Arts établie en Angleterre, &c. Censeur royal.

Avec le mémoire, prix 3 liv.

UN recueil de pierres gravées antiques ne semble-t-il pas compléter la précieuse collection d'antiquités Etrusques, Grecques & Romaines que nous devons à feu M. le Comte de Caylus ?

On sait qu'avec tous les beaux-arts, le talent de graver sur les pierres fines a passé des Grecs aux Romains, dont la supériorité du goût & la finesse de l'exécution seront toujours des modèles pour les siècles à venir. Les morceaux de ce genre d'antiquité, plus solides par leur nature, dont la petitesse les dérober aisément aux injures du temps, qui sont parvenus jusqu'à nous, nous prouvent l'usage & le cas que l'on en a toujours fait : & véritablement l'histoire, la fable, les habillemens, les cérémonies religieuses, les exercices militaires, tout s'y présente à nous ; & cette sorte de

médailles, (à l'exception de la légende) moins usée par le frottement, nous donne souvent les traits du visage & l'air de ressemblance plus caractérisés que dans les médailles elles-mêmes.

Plusieurs savans ont publié en différens temps des collections de pierres gravées, & y ont joint des explications. Les connoisseurs n'estiment pas également toutes ces productions. Feu M. *Lévêque de Gravelles*, après beaucoup de soins, de peines & de recherches dans le cours de ses voyages, en donna, en 1732, un recueil en un volume in-4°. qui en contient cent une. Le succès qu'eut ce volume engagea son auteur à en donner un second cinq ans après. Il y annonce lui-même dans sa préface que dans les cent quatre pierres gravées dont ce volume est composé, il a évité d'y mettre sous les yeux celles que l'on connoissoit déjà, & dont les figures se trouvoient ailleurs.

Les deux cents cinq planches, non compris les deux titres gravés dont ces deux volumes sont composés, ont été toutes destinées & gravées par cet amateur, qui a eu l'attention de mettre au bas de chaque estampe la grandeur diamétrale & la forme de la pierre représentée dans la figure.

C'est de cette collection dont *Musier*

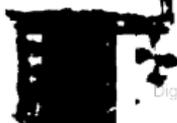
filz, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée, vient d'acheter le reste de l'édition : il propose l'exemplaire à 12 l. en feuilles jusqu'à la fin de juillet pour tout délai ; passé lequel temps il les vendra 24 livres s'il lui en reste.

M U S I Q U E.

L'AVEUGLE de Palmyre, partition mise en musique par M. *Rodolphe*, Ordinaire de la Musique de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty ; prix 12 livres, y compris les parties séparées. A Paris, chez M. *de la Chevardiere*, Marchand de musique du Roi, & aux adresses ordinaires.

TOINON TOINETTE, partition mise en musique par M. *Grosset* : prix 12 liv. A Paris, chez M. *de la Chevardiere*, &c ; à Lyon, chez le sieur *Castaud*.

LA Jalouſſie, l'Épreuve, & la Bergère inquiète, trois ariettes avec accompagnement ; mises en musique par M. *Légar de Furcy* : prix 1 liv. 16 ſols chacune. A Paris, chez le même, &c ; à Lyon, chez le sieur *Castaud*.



LE Portrait de *Climène*, ariette avec accompagnement ; composée par M. *Daveau*, auteur des *Charmes de la liberté*, autre ariette qui a été si favorablement accueillie du public : prix 1 liv. 16 sols. A Paris, chez le même Marchand ; à Lyon, &c.

Six trio pour deux violons & basse ; composés par *Christiano Stumpff* : prix 7 l. 4 s. A Paris, &c. *Idem*.

RECUEIL de jolis airs à violon seul, avec des variations : prix 3 livres ; composés par M. *Chardon*, Ordinaire de la Musique du Roi. A Paris, *Idem*.

Six trio pour deux flûtes ou violons ; composés par *Joseph Toëfchi*, Maître des Concerts de Mgr l'Electeur Palatin à Mannheim : prix 6 liv. A Paris, &c. *Idem*.

Six sonates à violon seul ; composées par M. *Chardon*, Ordinaire de la Musique du Roi : prix 7 l. 4 s. A Paris, &c. *Idem*.

Six trio pour deux violons & basse ; dédiés à S. A. S. Madame l'Electrice Palatine : composés par *Charles Stamitz* : prix 7 liv. 4 s. A Paris, &c. *Idem*.

Six trio pour deux violons ; composés

190 MERCURE DE FRANCE.

par M. *Gommar Kennis* : prix 7 liv. 4 sols.
A Paris, &c. *Idem.*

ON trouve encore chez lui les articles
suivans :

Six quatuors dialogués ; composés par
M. *Hayden* : prix 9 liv. Œuvre quatrième.
A Paris, &c.

RECUEIL d'allemandes à la mode, de la
composition de M. *Lahante* : prix 1 liv.
4 sols. A Paris, &c.

RECUEIL de menuets à deux mandolines;
composés par M. *Gaëtan*, & dédiés à M.
de Fontanieux : prix 1 liv. 16 sols, A
Paris, &c.

FANFARES pour deux cors de chasse :
prix 1 liv. 4 sols, &c.

RECUEIL d'airs choisis dans les opéra-
comiques, avec des accompagnemens de
guitarre ; composés par M. *Cardon*, Ord-
naire de la Musique du Roi : prix 6 l. &c.

QUATRIÈME recueil d'airs avec accom-
pagnement de violon, de guitarre, & des
pièces de guitarre ; par M. *Albanese* : prix
9 liv. &c.

Six sonates pour un violon seul & basse ;

composées par M. *Vanmacder* : prix 7 liv,
4 sols. A Paris, &c.

3 SINFONIE per due violini alto e basso,
con obboe e corni da caccia ad libitum,
composée da *Carlo Stamitz*, il filio, Vir-
tuoso di Camera di S. A. S. l'Elettor
Palatino ; opera secunda, novamente
stampata a Spese di *G. B. Venier* : prix
7 liv. 4 sols. A Paris, chez M. *Venier*,
Editeur de plusieurs ouvrages de musique,
rue Saint-Thomas du Louvre, vis-à-vis
le château d'eau. A Lyon, chez M.
Casteau, place de la Comédie,

MENUETS nouveaux pour le violon,
flûte, hautbois, par-dessus de viole, vio-
loncelle, & basson, avec la basse conti-
nue, &c ; par Mlle *Blondel* : prix 1 liv.
4 sols. A Paris, chez l'Auteur, rue Aux-
fers, à la renommée, & aux adresses ordi-
naires de musique, A Lyon ; & à Rouen,
chez les Marchands de Musique.

PIECES de canons lyriques, à deux, trois
& quatre voix. La plus grande partie des
paroles de ces canons est tirée des prover-
bes tant sérieux que comiques, par M.
Corrette : livre 2. Prix 1 liv. 4 sols. Chez
l'Auteur, rue des Prouvaires, à côté de la

192 MERCURE DE FRANCE.
rue des Deux-Ecus, & aux adresses ordi-
naires de musique.

*PNEUMACORDE ou Clavecin vertical
organisé, unique dans son espèce & dans
sa composition.*

ON trouve chez M. Obert, Organiste de la cathédrale de Boulogne sur-mer, un Clavecin qui a huit pieds quatre pouces de hauteur tout compris, monté sur des roulettes, deux pieds de profondeur, trois pieds sept pouces de largeur, c'est-à-dire, la grandeur d'une moyenne table à jouer.

Il a pour registres deux unissons, une petite octave, un luth ou sourdine, & une pédale, le tout composant cinq registres pour le clavecin; de plus, un tympanon dans le haut d'un des côtés du clavecin: le clavier a l'étendue des grands clavecins anglois avec ravalement.

Composition de l'orgue.

Un bourdon de huit pieds dans tout son dessus, jusqu'à la clef de c sol ut, une flûte acheminée jusqu'à la clef d'f ut fa, & le reste de ladite flûte est bouché pour sa basse,

basse, une voix humaine sonnante en huit pieds de haut en bas,

Je ne dis rien de la communication des deux instrumens, elle est simple, mais composée avec art ; cette pièce n'est pas la moindre de l'instrument, & fera toujours l'admiration des gens de l'art, & a toutes les commodités que je crois être possible d'y placer. Les deux instrumens composent deux registres.

Variétés des deux instrumens.

Le clavecin, qui est parfait dans ses sons, fait le *forte piano* sans déranger les mains pendant l'exécution ; tout à coup l'orgue se joint au clavecin ; l'orgue seul, le clavecin seul, les deux ensemble ; *piano* le clavecin, .. *forte* l'orgue ; *piano* l'orgue... *forte* le clavecin... *piano* tous les deux... *forte* tous les deux ensemble...

Toutes ces variétés se font sans le secours de personne, ni sans déranger les mains du clavier ; le pied fait toute cette besogne avec une facilité si grande, que les spectateurs ne s'en apperçoivent pas ; cet instrument est capable de remplir dans les plus grands concerts.

Autres avantages.

Si quelques Dames vouloient jouer sur
Vol. II. I

le clavecin seul, c'est-à-dire, sans avoir les soupapes de l'orgue à baisser, ce qui fait toujours un petit point d'appui de plus; cette séparation se fait *subito*, & la réunion se fait de même; vous avez l'avantage de substituer un souffleur de l'autre côté avec la même bascule, & quand même il souffleroit pendant que le joueur exécutera, & que les soupapes ouvriront, l'orgue n'ira pas pour cela; elle n'ira qu'à la volonté du joueur, ce qui fait une surprise admirable: aussi les *forte* se font *subito*, les *piano* de même; en un mot, l'instrument est au-dessus de tout le détail qu'on en peut faire; il ne faut que le voir & l'entendre pour en être surpris. Le susdit clavecin organisé est tout en bois d'acajou & noyer des isles. Figurant une grande commode ou bibliothèque proprement garnie, il peut être placé dans la salle la plus belle, & fera toujours un très-bel ornement, &c.



A R T I C L E V.
S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'OUVERTURE de ce théâtre s'est faite le mardi, 12 avril, par l'opéra de *Silvie*, dont le succès n'a point varié.

Mlle *Arnould* y a obtenu de nouveaux applaudissemens, & d'autant mieux mérités, qu'après nous avoir déjà montré toutes les grâces & les finesses, tant dans l'action que dans le chant, dont le rôle de *Silvie* est susceptible, elle a paru (& même aux yeux des connoisseurs) en avoir encore offert de nouvelles.

Nous aurions grand tort de passer sous silence avec quelles grâces, & (si l'on peut le dire) avec quelle maligne ingénuité Mlle *Rosalie* a joué & chanté, dans cet opéra, le rôle de l'*Amour*.

On répète actuellement *la Vénitienne*, poëme de *Lamotte*, remis en musique par M. *d'Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi.

LETTRE de M. D'AUVERGNE, Surintendant de la Musique du Roi, à M. DE LA PLACÉ, auteur du *Mercur* de France.

J'AI vu, Monsieur, dans votre *Mercur* du mois de mars dernier, un article qui me concerne. Quoiqu'il ne soit pas tel que vous l'avez annoncé, je n'y ai point répondu, parce que la chose à laquelle je répugne le plus, c'est de faire insérer dans les Journaux les choses dont les auteurs seuls peuvent rendre compte. Je suis cependant forcé de le faire dans ce moment-ci, parce qu'il m'est revenu qu'il s'étoit répandu des bruits injurieux pour moi au sujet de l'affaire en question; je me trouve donc obligé de rendre compte publiquement de la manière dont la chose s'est passée.

Dans les premiers jours du mois de décembre dernier, une personne de considération me demanda, de la part de MM. les Directeurs de l'opéra, pour la rentrée de Pâques 1768, *la Vénitienne*, comédie-ballet, poëme de feu *la Motte*, que j'ai remis en musique. Je répondis que je n'étois pas dans l'intention de donner cet opéra si-tôt, pour des raisons dont j'eus

l'honneur de lui faire part, & qu'elle trouva bonnes. Quelques jours après d'autres personnes, qui ont de l'amitié pour moi, & à qui je dois la plus grande reconnaissance, se joignirent à elle pour me faire de nouvelles instances. J'y cédaï, mais à une condition qui étoit, que MM. les Directeurs obtiendroient du Ministre l'agrément de m'accorder une pension de mille livres sur l'opéra. Ma proposition leur fut communiquée, & ils l'acceptèrent. La même personne, qui fut chargée de me rendre réponse, me fit part en même temps de l'idée que cela leur avoit fait naître d'en demander une semblable pour M. *Mondonville*. Je lui répondis que rien ne me paroissoit plus juste; & j'appris, peu de temps après, que M. le Comte de *Saint-Florentin* avoit accordé ces pensions avec la bonté dont il accompagne toutes les graces qu'il accorde.

J'aurois pu vous faire part de tout ceci pour l'insérer dans votre *Mercure* de février, mais je ne l'ai pas fait par les raisons que j'ai eu l'honneur de vous dire ci-dessus.

J'ai celui d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur, votre, &c.

D'Auvergne.

A Paris, ce 15 avril 1768.

I iij

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné, pour l'ouverture du théâtre, la tragédie d'*Athalie*, où Mlle *Dumesnil*, dans le rôle d'*Athalie*, & M. *Brisard*, dans celui du grand Prêtre, ont reçu les applaudissemens les plus vifs & les plus réitérés. M. *Vélaine*, dans celui d'*Abner*, a aussi éprouvé combien le public est juste & fait tenir compte des efforts qu'on fait pour lui plaire. Cette admirable tragédie a été suivie du *François à Londres*.

DISCOURS prononcé à l'ouverture du théâtre, par M. DAUBERVAl, le lundi 11 avril.

MESSIEURS,

L'ART de la déclamation est peut-être un des plus difficiles. Saisir & rendre tous les caractères, les animer de toutes les passions, les faire succéder l'une à l'autre avec rapidité, mais sans violence, en fondant pour ainsi dire leurs passages dans des teintes légères & graduées qui détruisent la dis-

nance ; avoir l'âme assez souple & l'intelligence assez vive pour tirer , sur le champ , parti de la foiblesse ou de la méprise , & former un nouvel ensemble que l'on n'avoit pas prévu , être toujours vrai enfin , & dans l'instant même ; tel est le but où se propose d'atteindre le Comédien. Qui de nous ne seroit tenté de retourner en arrière , à l'aspect de cette carrière effrayante , sans l'appui de l'indulgence dont vous honorez les arts & ceux qui les cultivent ? c'est dans cette confiance , Messieurs , que nous allons paroître sur la scène.

Après avoir tracé l'esquisse du vrai Comédien , souffrez , Messieurs , que je place , dans une classe inférieure , celui qui , brûlant du desir de vous plaire , est toujours agité par la crainte de n'y point parvenir. A cette crainte , si bien fondée , vous reconnoissez , Messieurs , celui qui est aujourd'hui chargé de vous annoncer l'ouverture du théâtre françois. Pénétré des faveurs dont vous m'avez comblé , je sens plus vivement encore ce qui me reste à faire pour m'en rendre digne.

Je dois vous assurer , Messieurs , qu'il n'est aucun de nous qui ne fasse les plus grands efforts pour mériter vos bontés. Il n'est pas de soins que nous ne nous donnions pour vous convaincre , Messieurs ,

que nos vœux les plus ardens tendent toujours à la gloire de mériter vos suffrages.

LETTRE à M. P***.

PERMETTEZ-moi, Monsieur, de me servir de la voie du Mercure pour me plaindre à vous-même d'un petit oubli auquel votre volonté n'a sûrement aucune part. Vous dites dans une de vos lettres insérées dans ce Journal, en faisant l'éloge de M. François, qu'il est auteur d'une comédie imitée de *Goldony*, que les Comédiens ont refusée & qui, peut-être, méritoit un meilleur sort. C'est précisément ce refus qui vous attite ma lettre. Il n'est pas juste que M. François ait lui seul la honte d'un ouvrage auquel j'ai eu moi-même une très-grande part. Vous savez, Monsieur, que lorsque nous eûmes l'honneur de vous lire cette pièce dans votre retraite, M. François ne disconvint pas qu'elle avoit été faite en commun. Elle est actuellement entre vos mains, & vous pouvez juger par vous-même de celui qui a le plus contribué à ce malheureux drame. Souffrez donc qu'aujourd'hui j'en revendique une partie, & que comme j'aurois parti-

cipé au succès s'il en eût eu, je participe aussi à son mauvais sort.

J'ai l'honneur, &c. M. D. D.

D. . . . ce 27 février 1768.

COMÉDIE ITALIENNE.

ON a donné, le jour de la rentrée, *Tom Jones*, précédé du *Retour d'Arlequin*, pièce italienne.

DISCOURS composé & prononcé à l'ouverture du théâtre, par M. LEJEUNE.

MESSIEURS,

LES bontés dont vous avez été si souvent prodigue à notre égard, deviennent les auspices favorables, sous lesquels nous osons reprendre le cours de nos travaux. Nous vous quittâmes avec les sentimens de la reconnoissance; c'est avec ceux de l'ambition la plus réservée que nous reparoissions devant vous. Comblés de ces mêmes bontés pendant l'année dernière,

I v

permettez-nous, Messieurs, de les réclamer encore pour celle que nous commençons.

S'il étoit possible de peindre le sentiment, jamais la vérité ne vous eût rien offert de plus pur que celui dont nous sommes pénétrés ; mais le langage de l'esprit est rarement celui de la reconnaissance. Vous retracer le souvenir de vos propres bienfaits, rougir d'en avoir été si peu dignes, c'est le seul hommage que nous soyons en état de vous rendre : employer tous nos soins pour justifier nos succès à l'avenir ; c'est le seul tribut que nous puissions vous promettre.

Tels sont, Messieurs, les vœux que nous osons vous présenter ; trop heureux s'ils suffisoient à fixer toujours sur nous les regards favorables d'un public, aussi juste que respectable, aussi indulgent qu'éclairé.

Le 12 avril on a donné *les Anneaux magiques*, pièce italienne.



COPIE d'une lettre écrite à M. AUDINOT.

M O N S I E U R ,

LE plaisir que je m'étois promis à voir cet hyver votre troupe à Versailles, a de beaucoup surpassé mon attente &, j'ose le dire, celle de tous les connoisseurs. Il ne falloit rien moins qu'un auteur vigilant & consommé, tel que vous, pour diriger une troupe dans laquelle, à la vérité, il se trouvoit d'heureuses dispositions, mais il falloit une main habile pour les dégrossir, les mettre en état de paroître, & leur mériter les suffrages du public. Vous avez donc fait éclore les talens des uns & briller ceux des autres. Outre les obligations essentielles que ceux-ci vous doivent avoir, les amateurs vous ont encore celle de leur avoir procuré une satisfaction entière, qu'aucune troupe, depuis la réunion de l'opéra-comique aux Italiens, n'avoit été dans le cas de leur faire goûter. Mlle *Eulalie*, votre fille, ce jeune prodige de grâces & de talens, a totalement effacé de notre esprit le souvenir agréable qui lui étoit resté des enfans de *Baron*, & l'on

L vj

peut , sans flatterie , assurer que la nature a réuni en elle seule , à l'âge de huit ans , tout ce qu'il faut pour être une jolie danseuse , une agréable musicienne , & une actrice fine , délicate , & sensée. C'est surtout dans le *Bouquet* , petite pièce que tout *Versailles* a pris tant de plaisir à voir , & dont , malgré votre discrétion , nous avons su que vous étiez l'auteur , que cette aimable enfant a déployé ces heureuses qualités. Je ne fais ici que vous rappeler une vérité dont tout le public vous a donné plus d'une fois les marques les moins équivoques. Il seroit à souhaiter que ceux qui vous succéderont se modelassent sur vous ; directeurs , acteurs , & spectateurs , à coup sûr chacun seroit content.

J'ai l'honneur d'être , &c.

CONCERT SPIRITUEL.

Du mercredi , 30 mars.

ON a d'abord exécuté une symphonie nouvelle de M. *Moulinghem* , dont les effets harmoniques ont été applaudis. Ensuite un nouveau motet à grand chœur , de M. l'Abbé *Giroust* , Maître de Musique de la Cathédrale d'Orléans ,

& auteur des deux motets *Super flumina Babylonis*, qui ont remporté les deux prix du concours : c'est faire présumer l'accueil que l'on a fait à celui-ci. Mlle *Descoins* chanta très-bien un motet à voix seule de M. *Dollé*. M. *Gardel*, de l'Académie Royale de Musique, exécuta avec goût & précision, une sonate de harpe de sa composition. M. *Touvois*, de l'Académie Royale de Musique, chanta *Inclina Domine*, &c. motet à voix seule de M. *Martin*. M. *Frantzel*, dont nous avons déjà parlé avec élogé, exécuta une sonate de violon de sa composition ; & le Concert fut terminé par le *Stabat mater* de *Pergolèze*, dont l'exécution ne laissa rien à désirer.

Du jeudi, 31 mars.

Le motet à grand cœur, *Miserere mei Deus*, de M. *d'Auvergne*, Surintendant de la Musique du Roi, ouvrage de génie, & dont les différentes beautés ont été vivement senties, a fait l'ouverture de ce concert. De-là M. *Duport*, le jeune, a exécuté avec le même succès qu'il a eu ci-devant, une sonate de violoncelle. Mlle *Chenais* a été applaudie dans le *Paratum*, &c. motet à voix seule de M. *Mouret*. M. *Séjan*, Organiste de Saint Severin, & de Saint André-des-Arts, a exécuté sur l'orgue un nouveau concerto de sa composition, & le public a rendu autant de justice à son jeu brillant qu'à sa musique. Mlle *Dubriulle* a chanté *Quàm bonus*, &c. motet à voix seule de M. *Lefebvre*. M. *Frantzel* exécuta un nouveau concerto de sa composition ; & le *Stabat* de *Pergolèze* a terminé le Concert.

Du vendredi, premier avril.

Le Concert a commencé par une symphonie,

206 MERCURE DE FRANCE.

qui a été suivie par le *De Profundis*, motet à grand chœur de M. Rebel, Surintendant de la Musique du Roi, dont les talens ont été & seront long-temps chers au public. M. Salentin fils, a reçu les mêmes applaudissemens qu'il avoit déjà eus ci-devant, dans un concerto de *Toeski*, qu'il a exécuté sur la flûte. Mlle *Descoins* & M. *Narbonne* ont chanté *Jubilate Deo*, &c. motet très-agréable de M. d'*Auvergne*. M. *Frantzel* a exécuté une sonate de sa composition. M. *Durand*, dont le bel organe est connu, a chanté avec autant d'intelligence que de goût, *Diligam te*, &c. motet à voix seule de M. l'Abbé *Jollier*. Le Concert a fini par le *Stabat Mater* de *Pergolèze*, toujours admirablement rendu par Mlle *Fel* & par M. *Richer*.

Du Samedi, 2 avril.

Après une symphonie, on chanta le *Regina Cali*, &c. motet de M. d'*Auvergne*. Mlle *Chenais*, de l'Académie Royale de Musique, chanta, pour la seconde fois, *Paratum*, &c. motet à voix seule de M. *Mouret*. M. *Berthéaume* fut applaudi dans un concerto de violon. Mlle *Morizet*, de la Musique du Roi, chanta très-bien *Confitebor tibi*, &c. motet d'un chant très-agréable de M. *Milandre*. Mlle *le Chantre*, dont nous avons célébré les talens, exécuta sur l'orgue un concerto de *Vaghenseil*; & le Concert fut terminé par *Super flumina*, &c. motet de M. l'Abbé *Groust*, qui a gagné le second prix.

Dimanche, 3 avril, jour de Pâques.

Il commença par une symphonie, ensuite *Domine audi vi*, &c. beau motet à grand chœur de M. d'*Auvergne*. Mlle *Morizet* chanta *Diligam*

10, &c. motet à voix seule, & d'un chant gracieux, de M. Milandre. M. Balbâtre exécuta supérieurement, sur l'orgue, un concerto de sa composition. Mlle Fel & M. Narbonne chantèrent *Exultate justi in Domino*, motet à deux voix, & d'un très-bel effet, de la composition de M. d'Auvergne. M. Frandzel exécuta un concerto de violon de sa composition, & mérita encore de nouveaux éloges. Le Concert a fini par *Super flumina Babylonis*, motet de M. l'Abbé Giroust, qui a remporté le premier prix du concours.

Du lundi, 4 avril.

Après la symphonie ordinaire on a chanté *Omnes gentes*, &c. motet à grand chœur, & très-bien fait, de M. d'Auvergne. M. Tirat, dont la timidité très-peu fondée nous a longtemps caché une partie des beautés de son organe, a fait le plus grand plaisir dans *Afferte Domino*, motet à voix seule de M. Lefebvre. M. Manfredi exécuta, sur le violon, un concerto de sa composition; & le Concert fut terminé par *Noli amulari*, &c. motet à grand chœur & d'un grand effet de M. l'Abbé Dugué, Maître de Musique de l'Église royale de Saint Germain l'Auxerrois.

Du mardi, 5 avril.

Il commença par une symphonie, ensuite *Miserere Deus, Miserere mei*, &c. motet à grand chœur de M. l'Abbé Giroust. M. Durand chanta *Diligam te*, &c. motet à voix seule de M. l'Abbé Jollier. M. Capron exécuta, avec l'applaudissement de l'auditoire, un concerto de violon de sa composition. Mlle la Madehine fut entendue avec

208 MERCURE DE FRANCE.

plaisit dans *Conserva me*, &c. motet à voix seule de *Lefebvre*. Mlle *le Chantre*, élève de *M. Romain*, exécuta sur l'orgue, avec autant de précision que de goût, un concerto de la composition de *M. Bac*, de Londres. Le Concert a fini par *Confitebor*, &c. motet à grand cœur, de la composition de *M. Gibert*, & dont le public a paru satisfait.

Du vendredi, 8 avril.

Après la symphonie on exécuta de nouveau le *Miserere mei Deus* de *M. d'Auvergne*, qui fut reçu, s'il est possible, avec encore plus de plaisir que la première fois. *M. Balbâtre* en fit un très-sensible à l'auditoire, dans une suite de symphonies du célèbre *Rameau*, qui fut applaudie avec transports. *M. Tirot* chanta aussi bien que ci-devant, *Afferte Domino*, &c. motet à voix seule de *Lefebvre*. *M. Franzel* exécuta un concerto de violon de sa composition. Mlle *Morizet* chanta un motet à voix seule de *M. Milandre*, qui fut très-bien reçu, & le *Stabat* de *Pergolèze* termina le Concert.

Du dimanche, 10 avril.

Il commença par *Te Deum*, &c. motet à grand chœur de *M. d'Auvergne*, l'un des plus beaux motets que nous connoissons, & dont le seul verset *Judex crederis*, d'un effet aussi grand que terrible, auroit suffi pour faire la réputation d'un compositeur de musique. Aussi fit-il, ainsi que les autres morceaux de cet ouvrage, toute l'impression qu'il méritoit de faire. On revit ensuite avec plaisir le jeune & très-aimable artiste *M. Salentin* fils, élève de *M. Bureau*, exécuter un concerto sur la flûte. *M. l'Abbé le Vasseur*.

chanta un motet à voix seule de la composition de M. l'Abbé *Girouft*. M. *Capron* exécuta, sur le violon, un nouveau & savant concerto de sa composition, qui fut fort applaudi. Mlle *Duplant*, dont l'organe & les talens sont connus, ne les démentit point dans *Quemadmodum*, motet à voix seule de *Mouret*. Le Concert fut terminé d'une façon brillante & avec l'applaudissement général de l'assemblée, par *Deus venerunt gentes*, motet à grand chœur de M. *Fanton*.

A V I S D I V E R S .

ON ne sauroit trop faire d'éloges d'un remède simple, facile à prendre, qui guérit radicalement une maladie pour laquelle elle est indiquée, par une longue expérience. M. *Bernard* a trouvé le moyen de tirer des plantes simples, une poudre qui guérit en peu de temps les maladies causées par le lait répandu ou grumelé, soit qu'il ait produit des abcès au sein ou ailleurs, soit qu'il se soit porté à la tête, qu'il ait causé des douleurs aux membres, &c. Enfin toutes les maladies qui ont un principe laiteux sont guéries par la poudre dont nous parlons. Elle est préférable au sel de duobus après les couches.

Le succès qu'elle a depuis long-temps lui a mérité l'approbation de la Commission Royale de Médecine; & l'auteur, certain de ces mêmes succès, desire qu'on en fasse usage sous les yeux de MM. les Médecins.

Combien ne doit-on pas être redevable à un tel remède, puisque par ses effets il dispose les

organes de la génération, chez les femmes qu'un principe laiteux resté d'une première couche, avoit affoibli & empêcheroit d'avoir d'autres enfans.

Il faut observer que les femmes qui ont des abscess ou dépôts laiteux, n'ont besoin ni d'opération ni de pansemens; il faut seulement qu'elles baignent une fois par jour avec de l'eau tiède, les abscess ouverts. L'usage de quelques jours de cette poudre fendra les abscess & consolidera les plaies s'il y en a, sans le secours d'aucun onguent ni emplâtre. Les femmes du tempérament le plus délicat n'ont jamais été incommodées par l'usage de cette poudre.

On a fait les paquets de six prises, dose fort souvent suffisante pour guérir une personne quoique les accidents soient compliqués; cependant il est des circonstances où on est obligé d'en prendre quelques prises de plus. Ces paquets de six prises qu'on vend 12 livres, contiennent chacun une instruction imprimée sur la manière de s'en servir qui est très-aisée.

Le seul endroit où on la vende est à Paris, chez M. Bernard, rue du Bouloy, maison de M. Duhamel, attenant le jeu de paume, au second étage sur le derrière, où l'on trouvera du monde depuis 9 heures du matin jusqu'à midi, & depuis 3 heures jusqu'à 6 heures du soir: on prie les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, d'affranchir les lettres.

On vend dans le même endroit, par privilège, une poudre tirée de simples (dans laquelle il n'entre point de quinquina) pour la guérison des fièvres, d'accès, soit tierces, doubles tierces, & quartes; 2 ou 3 prises suffisent pour guérir un fébricitant. On la vend par paquets de trois

prises 9 livres, dans chacun desquels est jointe une instruction imprimée sur la manière d'en faire usage.

Le sieur *Onfroy*, Distillateur ordinaire du Roi, qui demouroit ci-devant à la descente de la place du pont Saint-Michel à Paris, a annoncé, par les feuilles du mois de juillet dernier; qu'il alloit occuper le rez de chaussée de l'hôtel d'Aligre, rue Saint-Honoré; mais comme bien du monde étoit dès-lors à la campagne, il nous a engagés de donner encore cet avis & d'y joindre, qu'indépendamment du grand assortiment de liqueurs qu'il avoit dans son ancienne demeure, qu'il a beaucoup augmenté en nouvelle composition, particulièrement en crème de café, qui en porte la couleur & le parfum aussi agréable que le café récemment brûlé & moulu, il a composé de nouveau l'huile de Batavia & la crème du Pérou, qui sont également délicieuses. Il vient de joindre à son commerce une collection de la plus grande partie des meilleurs vins de liqueurs qu'il a eu l'attention de faire venir des lieux de leurs naissances, il les débite en aussi petite quantité qu'on veut, jusqu'à demi-bouteille de chopine. Les prix en sont modiques, ledit sieur *Onfroy* se restreignant à un petit bénéfice. On trouvera chez lui un assortiment d'eaux d'odeurs spiritueuses, composées avec les parfums les plus agréables, de même que toutes les quintessences, odorantes & aussi les vinaigres odorans de propriété, à la lavande, au thim, au romarin, au serpolet, au cédra, à la bergamotte & au citron. Les acides du vinaigre en sont émouffés avec des esprits analogues à leurs compositions. Il continue toujours de fabriquer son chocolat travaillé à la façon d'Italie, dont il

213 MERCURE DE FRANCE.

s'est mérité la confiance générale. Sa liqueur spiriteuse pour les dents, qui en arrête sur le champ & sans retour les plus vives douleurs, qui les nettoye & préserve les accidens de la bouche en se la rinçant avec cette liqueur mêlée avec de l'eau ordinaire, se débite toujours avec le même succès. Les personnes, soit en province ou étranger, qui auront besoin de son ministère, peuvent s'adresser directement à lui; il se charge de faire rendre toutes les marchandises qu'on lui demandera, & même celles qui ne seroient point de sa compétence, dont il se chargera de l'achar, par-tout où on voudra, pourvu que ce ne soit point dans des endroits de traverses, & qu'on lui fasse des remises sur Paris en lui donnant des ordres. Comme sa réputation est très bien établie, on sera assuré de son exactitude & de la sûreté des fonds qu'on lui remettra. Il continue toujours à vendre l'eau de Cologne du sieur *Jean-Antoine Furine*, dont lui seul a l'entrepôt à Paris.

Le sieur *le Gris*, successeur du sieur *Clément*, continue de vendre la liqueur dont le sieur *Clément* avoit acquis la connoissance par ses grandes recherches, propre à la destruction totale des punaises; & une pâte pour celle des rats, laires & mulots. Les personnes qui s'en trouveront incommodées, peuvent se servir hardiment de ces spécifiques, & pour peu de chose elles se verront débarrassées de ces insectes incommodés.

Façon de se servir de la liqueur pour la destruction des punaises.

Vous prendrez une assiette pour mettre ladite liqueur, ensuite vous vous servirez d'une plume ou d'un pinceau, & vous en introduirez dans les

endroits apparens où il peut y avoir de ces insectes.

Pour les lits , il faut en frotter les mortaises & les jointures , & même les murailles où elles peuvent se refugier , & l'on est sûr de n'en jamais revoir où la liqueur aura pénétré , attendu qu'elle en fait périr jusqu'aux œufs.

Cette liqueur n'a point de mauvaise odeur.

La bouteille de chopine se vend trois livres , & celle de demi-septier 30 sols. Il y a aussi de petites bouteilles à vingt sols pour ceux qui en veulent faire épreuve.

Manière de se servir de la pâte pour les rats , laires , souris & mulots ,

Ce secret est composé d'une pâte , qui , par son goût , attire ces sortes d'animaux , & les fait crever sur le champ,

Le sieur *Legris* n'exige rien du public qui voudra se servir de ladite drogue , qu'après avoir vu les effets qu'elle fait sur tous ces insectes : elle ne peut nuire en aucune façon aux animaux domestiques. Il débite toutes ces drogues avec grand succès & applaudissement : il en a de très-bons certificats.

Pour les rats , on partagera les bols en quatre parties , que l'on dispersera où l'on se doute de leurs passages. Pour les souris & mulots , laires , taupes & autres animaux qui mangent les fruits dans les jardins , les bols se partageront en six morceaux.

Cette drogue se nomme noix *topenix* ; la douzaine de bols se vend une livre quatre sols. Comme elle se met en poudre pour les greniers à bled , il y a des paquets à une livre & à dix sols. On se sert de la poudre comme de la pâte ci-dessus , en faisant des petits paquets d'une bonne pincée , que l'on mettra sur telle chose que l'on jugera à propos,

Ledit sieur *Legris* se transportera dans les maisons où il sera mandé. Il demeure dans la boutique où étoit ci-devant M. *Bazolle*, Marchand de bière, rue Zacharie, à la renommée, près la rue de la Huchette & celle Saint-Severin. L'on trouvera des drogues en tout tems chez ledit sieur.

Les personnes qui lui écriront de province sont priées d'affranchir leur lettre.

Pareils billets sont sur la porte.

Le sieur *Roussel*, demeurant à Paris, rue Jean-de-l'Epine, chez M. *Marin*, Grènerier, près de la Grève, donne avis au public qu'il débite avec permission des bagues, dont la propriété est de guérir la goutte. Ces bagues qu'il faut porter au doigt que l'on veut, sont un antidote & une adoucissant pour la goutte; elles guérissent les personnes qui ont la goutte aux pieds & aux mains, & en peu de temps, celles qui en sont médiocrement attaquées. Quant à celles qui en sont fort affligées, elles doivent les porter avant ou après l'attaque de la goutte; pour lors elle ne revient plus. En les portant toujours aux doigts, elles préservent d'apoplexie & de paralysie. Plusieurs Princes, Seigneurs & Dames ont été guéris; & l'on en donnera les noms.

Le prix de ces bagues, montées en or, est de 36 livres. Celles en argent sont de 24 livres.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, le second volume du *Mercure* du mois d'avril 1768, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 19 avril 1768.

G U I R O Y.

TABLE DES ARTICLES.
ARTICLE PREMIER.**PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.**

E SSAI sur l'art de traduire en vers. Page 5	
ODE.	13
LES Saisons de l'Amour.	14
FABLE.	15
A M. <i>Fenouillot de Falbaire.</i>	17
VERS à Mde***. sur la promotion de M. le M. de B***.	<i>Ibid.</i>
LES Comptes du grand Capitaine, comédie de <i>Don Joseph de Canisarès.</i>	19
LA Pipée. Fable.	38
COUPLETS sur l'air : <i>Dans un bois solitaire, &c.</i>	40
LEGERE esquisse du bonheur. A mon Ami.	41
MADRIGAL à Mde de...	42
A M. P***. Médecin.	<i>Ibid.</i>
SUITE de l'Amitié trahie. Conte.	43
A Mlle de R. R.	63
A un Ami de l'Auteur sur le même sujet.	65
LETTRES écrites de la main de <i>Henri IV.</i>	66
LETTRE à l'Auteur du <i>Mercur.</i>	70
VERS à <i>Eglé.</i>	74
RÉPONSE à la même.	<i>Ibid.</i>
LETTRE de <i>Milady***.</i> à M. de la Place.	75
ENIGMES.	79
LOGOGYPHES.	81
COUPLETS de table.	83
ARTICLE II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.	
ABRÉGÉ chronologique de l'Histoire de France.	85

206 MERCURE DE FRANCE.

TRAITÉ de Morale, ou devoirs de l'homme envers Dieu, envers la société, & envers lui-même. 90

RÉPONSE à la lettre de l'Hermitte de Sainte-Marguerite, en Bourgogne. 98

LES effets des Passions, ou Mémoires de M. de Floricourt, 102

DICTIONNAIRE portatif de faits & dits mémorables. 118

COURS d'Histoire & de Géographie universelle. 127

MES Fantaisies, & la Déclamation, poëme. 131

ANNONCES de Livres. 133

ARTICLE envoyé par M. de Voltaire. 148

ARTICLE III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

ACADÉMIES.

SUITE de l'assemblée de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers. 150

PROGRAMME de l'Académie Royale des Belles-Lettres de La Rochelle. 166

ARTICLE IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES. CHIRURGIE.

LETTRE à l'Auteur du Mercure. 168

LETTRE à M. de la Place, 172

OBSERVATIONS, concernant les fleurs-blanches. 179

ARTS AGRÉABLES.

GÉOGRAPHIE GRAVURE. 182

MUSIQUE. 188

PNEUMACORDE ou Clavecin vertical organisé, unique dans son espèce & dans sa composition. 192

ARTICLE V. SPECTACLES.

OPÉRA. 195

COMÉDIE Française. 198

COMÉDIE Italienne. 201

CONCERT Spirituel. 204

AVIS divers. 209

De l'Imprimerie de Louis Cellot, rue Dauphine.

22
A

UNIVERSITY OF MICHIGAN



3 9015 06573 8398



